Compte administratif 2015 de la Nouvelle-Calédonie

*

* *

INTRODUCTION

Direction du budget et des affaires financières

PREAMBULE :

Le compte administratif de la Nouvelle-Calédonie change de formule en 2015. Il fusionne l'arrêté comptable et les éléments de l'activité des services et directions, les rapprochant de leur incidence financière. Plus fluide que la description détaillée des différentes dépenses par actions, il se veut davantage un bilan de l'exercice écoulé avec l'accent porté sur les faits marquants et la mise en œuvre de l'action publique. Le gouvernement poursuit ainsi les objectifs qu'il s'est fixé en matière de lisibilité et de transparence des documents financiers et de pilotage de nos interventions, socles premiers de réformes réussies.

Les membres du gouvernement, en en-tête de chacune des missions qu'ils animent, ont désormais un espace de parole, leur permettant de synthétiser leur action sur l'année écoulée dans les secteurs qu'ils ont la charge d'animer.

Enfin, pour plus de lisibilité, les détails individuels relatifs aux établissements publics et à certains organismes majeurs qui mettent en œuvre la politique publique, ont été rassemblés dans deux focus en début de rapport permettant d'avoir une vision centralisée de nos dépenses en la matière. L'annexe, en fin de document, présente les fiches d'identité des établissements publics sous une forme homogène et synthétique. Celles-ci offrent une vision synthétique globale de l'action et de l'état financier de l'ensemble des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie. Une meilleure connaissance de nos satellites est un préalable à une mutualisation optimale des moyens.

AVANT-PROPOS :

Le gouvernement a été confronté en 2015 à des enjeux contradictoires :

- faire face à une situation budgétaire très dégradée de 2014 (chute du taux d'épargne à 2 % et un ratio de solvabilité dans le rouge) ce qui oblige à des mesures rapides correctives de baisse des dépenses de fonctionnement ;

- faire face à une dégradation des comptes sociaux, ce qui oblige à trouver de nouvelles recettes fiscales dans une période de difficultés collectives ;

- faire face à une crise pressentie du nickel, ce qui milite en faveur d'une relance par l'investissement public alors que notre taux d'épargne est au plus bas.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a adopté en réponse une politique économique visant à réduire drastiquement les dépenses de fonctionnement courant pour redresser le niveau d'épargne, préserver l'investissement public, sauver les comptes sociaux en faisant adopter la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS).

Par ailleurs, le développement économique, créateur d'emplois et de pouvoir d'achat a été soutenu avec la prorogation de la défiscalisation en faveur des investissements productifs neufs et du logement intermédiaire.

Le comportement vertueux des acteurs économiques a enfin été encouragé par le vote de dispositifs visant à favoriser la conservation des capitaux en Nouvelle-Calédonie (création d'un abattement d'imposition en cas réinvestissement dans l'économie suite à une distribution de dividendes,

majoration de la déductibilité fiscale des intérêts servis sur compte courant d'associé, création d'une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés, limitation de la déductibilité des frais de siège versés à des maisons-mères métropolitaines et étrangères etc.).

Ces dispositions ont principalement favorisé le budget annexe de reversement dont les recettes progressent de 11 %. Il clôture son exercice 2015 sur un résultat excédentaire de 1 600 MF.

Concernant le budget principal, il est pour la dernière fois arrêté sur un équilibre global entre sa section de répartition et sa section propre. Il clôture sur un résultat déficitaire de 1 400 MF dont -990 MF en fonctionnement et -428 MF en investissement.

Facialement, les recettes de l'assiette des dotations perdent 3,2 %. Mais la comparaison avec 2014 est biaisée par des éléments exceptionnels, non reconduits sur 2015.

Hors ces éléments exceptionnels, les recettes de l'assiette progressent de 0,4 % essentiellement du fait des impôts directs (+1,5 %). On note notamment une progression de l'impôt sur les personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les impôts indirects perdent 0,8 % et les produits du tabac 0,3 % sous l'effet des mesures de hausse des prix visant à réduire à court terme la consommation et à long terme les dépenses en résultant.

Des dépenses fiscales importantes ont toutefois dues être financées (restitutions, dégrèvements…), en partie par les reprises de provisions permises par des dotations complémentaires en cours d'année.

En revanche, les efforts mis en œuvre sur le recouvrement des créances qui ont permis d'obtenir un meilleur niveau de recettes encaissées, n'apparaissent pas à ce stade. Ils permettront de compléter au budget supplémentaire 2016 les dotations aux collectivités.

Le résultat global du budget principal masque également la distinction à opérer entre les deux sections du budget. Le budget propre bénéficie des économies conséquentes réalisées en 2015 sur les dépenses de la Nouvelle-Calédonie.

D'un déficit de 5 600 MF en fonctionnement en 2014, la Nouvelle-Calédonie est passée à un déficit inférieur à 700 MF, soit près de 5 000 MF d'économies.

L'année 2015 devait en effet être consacrée au rétablissement des grands équilibres. Les économies ont prioritairement concerné les dépenses courantes de fonctionnement, qui ont baissé de 8 %. La masse salariale a été encadrée au même niveau que celui de l'année précédente. Ceci afin de préserver au maximum nos dépenses de transfert, soit les subventions accordées aux différents opérateurs de l'action publique.

Au global les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 7,2 % alors que la courbe des recettes réelles est en croissance de 3,3 %. Les efforts faits par les services et les directions, les remboursements de sommes indument versées par la Nouvelle-Calédonie, l'externalisation du financement des régimes sociaux … sont autant d'éléments qui ont contribué à inverser le ciseau défavorable dans lequel la collectivité s'était engagée.

L'épargne nette redevient positive mais ne suffit pas encore à financer la section d'investissement, structurellement déficitaire, malgré les emprunts contractés qui alourdissent la charge de la dette.

Le bénéfice de ces économies se ressent sur la trésorerie de la collectivité qui a cessé de se dégrader. Les mandats en instance de paiement qui dépassaient 20 000 MF en début d'année 2015 étaient diminués de moitié début 2016 et la collectivité a apuré le 10 février 2016 les mandats au titre de l'année précédente, soit avec un mois d'avance par rapport à l'année dernière. Au 1er mai 2016, le solde théorique de trésorerie (compte au trésor + recettes à venir – dépenses à venir) s'établit à -7 367 MF s'améliorant de 3 856 MF par rapport aux -11 223 MF au 1er mai 2015.

La trésorerie ne se reconstitue pas pour autant, et les efforts de réductions des dépenses doivent être poursuivis.

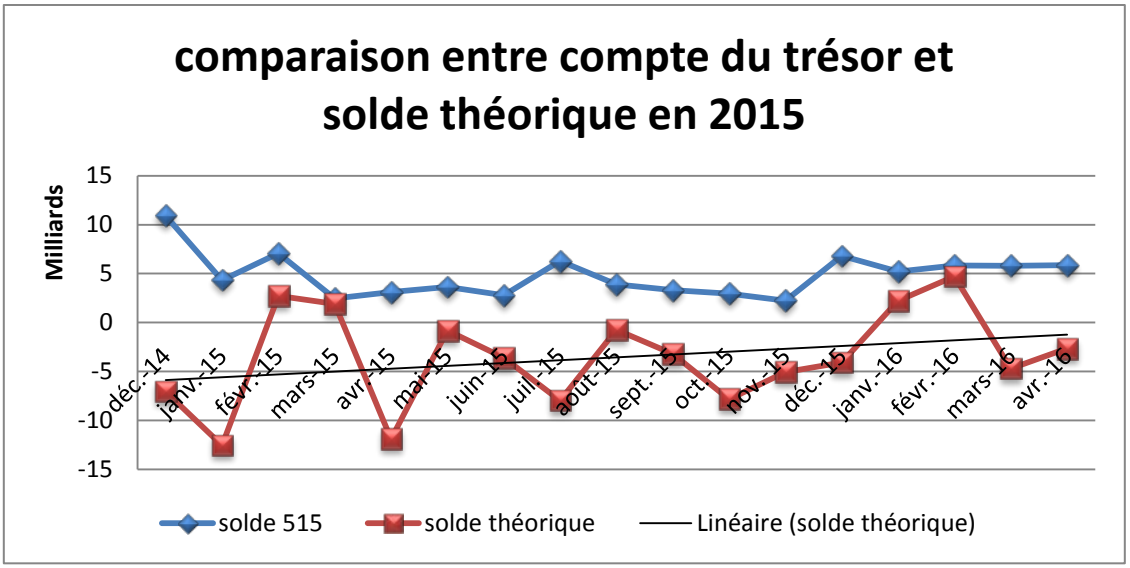

ANALYSE FINANCIERE

Afin d'assurer une lisibilité optimale, les retraitements effectués dans le cadre de cette analyse consistent à extraire du budget principal les éléments afférant au budget propre de la Nouvelle-Calédonie.

L'analyse financière, effectuée rétrospectivement sur la période 2012 à 2015, met en exergue les éléments suivants :

- **Résultats budgétaires de l'exercice 2015**

Le résultat de l'exercice 2015 du budget principal peut être présenté comme suit pour avoir une vision retraitée des deux « sections » de ce budget, sections qui donneront l'an prochain lieu à deux résultats clairement distincts :

Résultats antérieurs cumulés du budget principal FIN 2014	**19 106 035 237**
Résultat de l'exercice 2015 du budget principal	**-1 417 357 000**
"Section" budget de répartition	-324 026 383
"Section" budget propre	-1 093 330 617
dont fonctionnement	*-665 688 640*
dont investissement	*-427 641 977*
Résultats antérieurs cumulés du budget principal FIN 2015	**17 688 678 237**

Après avoir enregistré un déficit conséquent de 5 663 MF en 2014, le résultat de fonctionnement de la section propre rejoint pratiquement l'équilibre à – 666 MF. Mais le cumul des résultats antérieurs (Fonds de roulement) est ponctionné de 1 417 MF, s'établissant désormais à 17 689 MF.

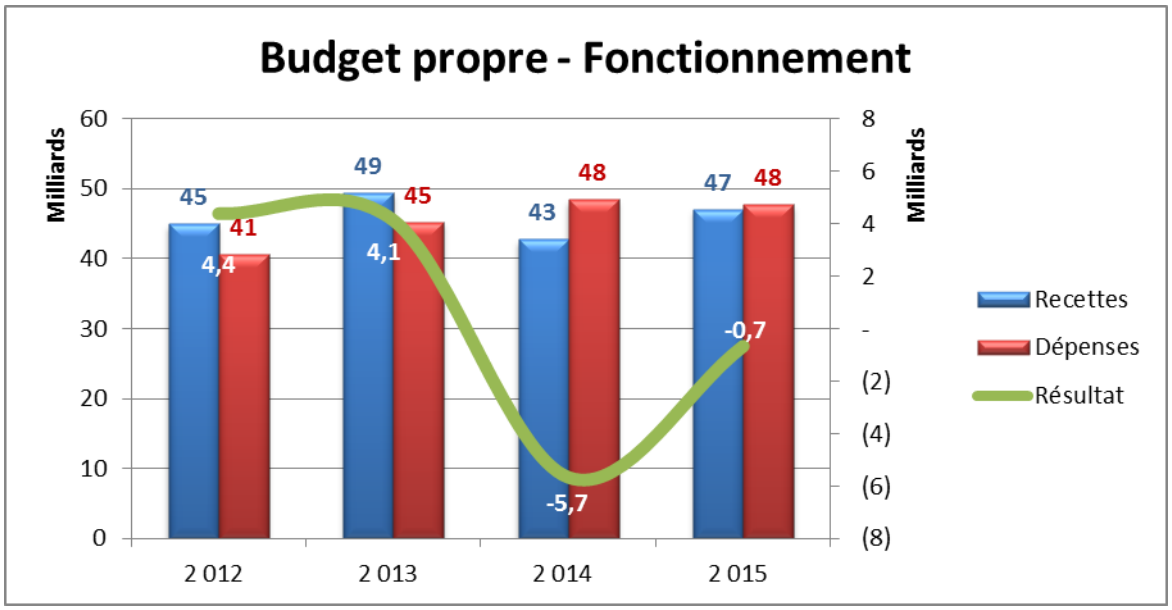

En réel, les dépenses propres de fonctionnement s'établissent à 42 075 MF en baisse nette de 3 269 F par rapport à 2014. Cette évolution s'explique en premier lieu par une baisse de 70 % des charges exceptionnelles qui ont pu être diminuées grâce aux mesures prises, notamment via le budget de reversement, en faveur des comptes de la santé (-2 800 MF de subvention à l'ASSNC en 2014 non renouvelés en 2015). Mais les efforts réalisés sur les dépenses des services et autres charges diverses d'activité n'ont pas été vains et ont joué un rôle majeurs dans la préservation des équilibres. Le graphique ci-après montre l'évolution du budget propre de fonctionnement par type de dépense.

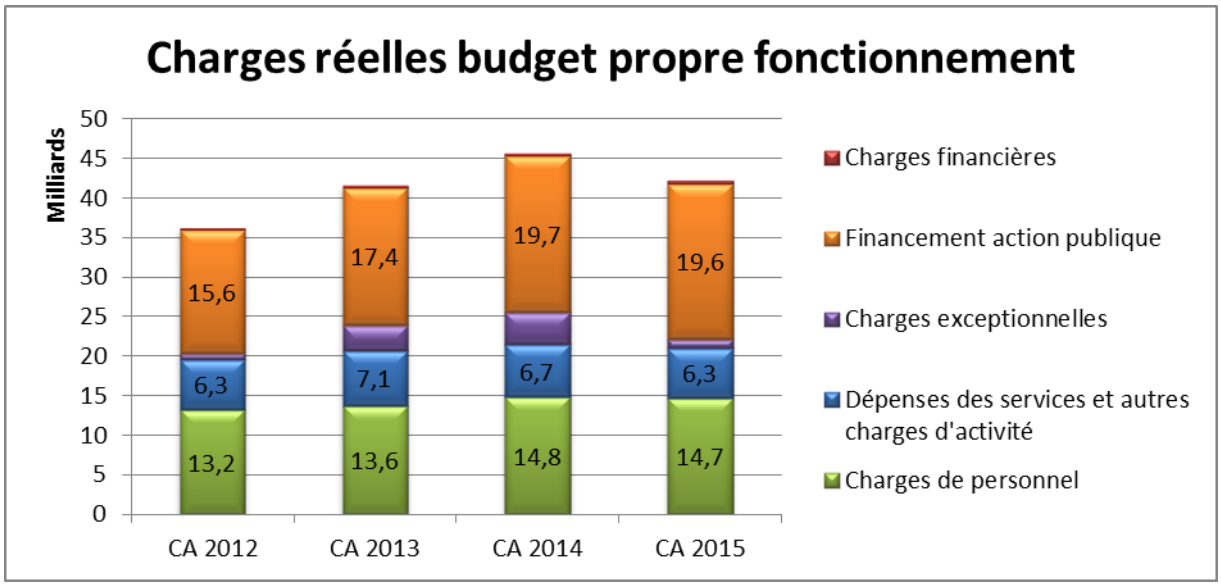

Après deux fortes années, liées à la montée en puissance du chantier du Médipôle, les investissements redescendent sous la barre des 40 000 MF mais restent à des niveaux très supérieurs à 2012. Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 427,6 MF ce qui s'explique par les décalages techniques entre les avances faites par la Nouvelle-Calédonie à la SECAL pour le Médipôle et les remboursements du CHT et de l'ASSNC.

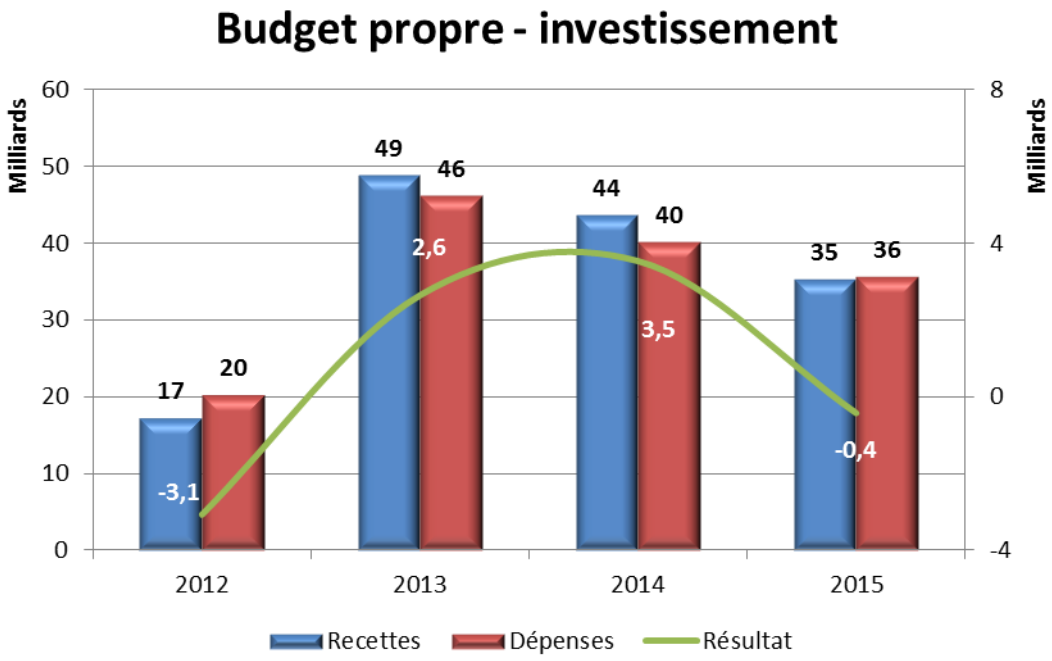

- **Un taux d'autofinancement en voie de redressement**

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF) mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenus ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels).

A cet effet, elle assure en premier lieu la couverture du remboursement des emprunts en capital ainsi que des dépenses de fonctionnement non récurrentes. Devenue « épargne nette », elle est consacrée au financement des opérations d'investissement.

Le taux d'autofinancement (rapport entre les recettes réelles et l'épargne brute) doit en principe être supérieur à 15 % pour une grosse collectivité.

Passant de 17 % à 2 % entre 2012 et 2014, le ratio d'autofinancement de la Nouvelle-Calédonie s'est nettement dégradé, ne pouvant même plus assurer le remboursement des emprunts en capital et par conséquent participer au financement de l'investissement.

Cette dégradation s'explique par le « décrochage » entre dépenses réelles et recettes réelles de fonctionnement. Sur la période considérée, les dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles) passent ainsi de 35 059 MF à 41 105 MF, soit + 6 046 MF (+17,2 %). En prenant en compte les charges non récurrentes, la progression s'établit à 9 236 MF (+ 25,9 %).

Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement restent plutôt stable avec une part de l'assiette de répartition dédiée au budget propre de la Nouvelle-Calédonie qui s'établit à près de 32 500 MF (hormis en 2013 du fait du réajustement de 2012).

L'exercice 2015 marque néanmoins un point d'arrêt à la dégradation du ratio d'autofinancement en repassant de 2 % à 6 %. L'épargne dégagée reste encore en deçà du référentiel de 15 % mais permet de nouveau de couvrir le remboursement des emprunts en capital et participe dans une moindre mesure au financement de la section d'investissement.

Cette évolution positive est la résultante d'une réduction de près 8 % des dépenses réelles de fonctionnement (charges exceptionnelles comprises) et de la progression de 3,3 % des recettes réelles de fonctionnement. La part de l'assiette de répartition de la Nouvelle-Calédonie progresse de 1,8 % grâce au remboursement du trop-perçu des dotations versé aux provinces sur l'exercice 2013 (soit 518,914 MF).

- ## Un effort d'équipement poussé à la limite et financé essentiellement par l'emprunt

Du fait de la construction du Médipôle de Koutio, le volume d'investissement de la Nouvelle-Calédonie s'est considérablement élevé à compter de l'exercice 2013 pour atteindre près de 23 000 MF. Il en résulte pour la collectivité un ratio d'équipement (rapport entre les dépenses d'équipement et les recettes réelles de fonctionnement) poussé à la limite du seuil recommandé, soit 50 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'importance de ce volume d'investissement reste néanmoins à nuancer, le plan de financement du Médipôle ayant assuré un financement quasi-intégral des dépenses qui se sont élevées annuellement à près de 12 000 MF sur la période 2013/2015.

A l'inverse, les dépenses d'investissement propres de la Nouvelle-Calédonie, soit près de 11 000 MF en moyenne annuelle depuis 2013, ne bénéficient d'aucun financement particulier. La Nouvelle-Calédonie ne dispose pas de recette d'investissement propre significative et le financement de son

programme d'investissement propre ne s'effectue que par l'épargne dégagée de la section de fonctionnement et/ou l'emprunt.

En 2013 et 2014, on relève que les ressources d'emprunt et d'épargne dégagées sont largement en deçà du besoin de financement d'investissement propre, avec une insuffisance de 5 870 MF en 2013 et de 8 734 MF en 2014. Le fonds de roulement de la collectivité a finalement joué le rôle de variable d'ajustement avec l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement en investissement.

En 2015, le montant d'emprunt a été porté à 8 073 MF. Ajouté à une épargne nette redevenue légèrement positive, il a permis de financer la quasi intégralité du besoin d'investissement propre.

- **Un niveau d'endettement en rapide progression**

Le recours massif à l'emprunt pour financer la section d'investissement induit une évolution très rapide de l'encours de dette et donc du niveau d'endettement de la collectivité.

De 2012 à 2015, l'encours de dette a quasiment doublé passant de 15 052 MF à 27 515 MF générant un taux d'endettement (rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement) de 64 % en 2015 (contre 36 % en 2012).

Dans l'hypothèse d'une poursuite de cette politique d'endettement, le seuil limite de 90 % recommandé pour les grosses collectivités devrait être rapidement atteint et même dépassé.

La Nouvelle-Calédonie se retrouve ainsi dans la situation où la faible épargne dégagée du fonctionnement l'incite à recourir à l'emprunt pour maintenir un niveau élevé d'investissement. Cette situation ne peut être envisagée durablement sans faire courir à la collectivité un risque réel d'insolvabilité.

Par conséquent, la poursuite d'une politique volontariste d'investissement nécessitera inévitablement le renforcement des gains issus de la section de fonctionnement permettant de diminuer la part de l'emprunt dans le financement de la section d'investissement et son risque d'insolvabilité.

CHAINE DE L'EPARGNE RETROSPECTIVE LA NOUVELLE-CALEDONIE

	en KF.CFP	2012	2013	2014	2015	% structure 2015	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015
	Recettes fiscales (c/ 73)	673 334	731 017	663 774	766 888	1,8%	8,6%	-9,2%	15,5%
	Dotations et participations (c/ 74)	6 737 725	6 884 341	6 484 618	7 151 187	16,6%	2,2%	-5,8%	10,3%
	Recettes d'exploitation (c/ 70)	1 668 491	1 840 823	1 930 823	1 993 091	4,6%	10,3%	4,9%	3,2%
	Autres recettes (c/ 71, 75, 791, 013)	225 851	134 023	162 608	156 022	0,4%	-40,7%	21,3%	-4,1%
	Part NC de l'assiette de dotations	32 525 997	35 201 850	32 447 661	33 035 207	76,6%	8,2%	-7,8%	1,8%
A	**Recettes réelles de fonctionnement propres**	**41 831 399**	**44 792 054**	**41 689 485**	**43 102 395**		**7,1%**	**-6,9%**	**3,4%**
	Dépenses de personnel (c/ 012)	13 154 687	13 594 437	14 719 395	14 653 752	36,1%	3,3%	8,3%	-0,4%
	Achat et charges externes (c/ 011)	8 506 433	9 078 364	8 282 465	7 717 894	19,0%	6,7%	-8,8%	-6,8%
	Participations et subventions (c/ 65)	13 691 246	15 686 932	18 169 072	18 251 098	44,9%	14,6%	15,8%	0,5%
B	**Dépenses réelles de fonctionnement propres (hors frais financiers)**	**35 352 366**	**38 359 732**	**41 170 932**	**40 622 744**		**8,5%**	**7,3%**	**-1,3%**
EG = A - B	**EPARGNE DE GESTION**	**6 479 033**	**6 432 322**	**518 553**	**2 479 652**		**-0,7%**	**-91,9%**	**378,2%**
C	Produits financiers (c/ 76)	582 066	527 573	519 153	460 782		-9,4%	-1,6%	-11,2%
D	- Frais financiers (c/ 66)	276 075	348 923	366 968	423 435		26,4%	5,2%	15,4%
EB = EG+C-D	**EPARGNE BRUTE**	**6 785 024**	**6 610 972**	**670 739**	**2 516 999**		**-2,6%**	**-89,9%**	**275,3%**
E	+ Produits exceptionnels (c/ 77)	367 246	337 968	269 828	309 366		-8,0%	-20,2%	14,7%
F	- Charges exceptionnelles (c/ 67)	679 391	2 894 504	3 806 753	1 028 876		326,0%	31,5%	-73,0%
G	- Remboursement de la dette en capital	897 562	1 111 948	1 085 373	1 300 222		23,9%	-2,4%	19,8%
EN = EBC-D+E-F-G	**EPARGNE NETTE**	**5 575 317**	**2 942 488**	**-3 951 559**	**497 266**		**-47,2%**	**-234,3%**	**-112,6%**
H	Recettes propres d'investissement	6 235 347	12 602 357	11 458 531	13 383 291		102,1%	-9,1%	16,8%
	Dont Médipôle de Koutio	*6 040 373*	*11 482 384*	*11 430 848*	*13 285 149*				
I	Dépenses d'investissement (hors dette)	15 251 952	23 250 809	22 765 660	22 983 499		52,4%	-2,1%	1,0%
	Dont dépenses d'équipement	*11 679 310*	*18 140 306*	*20 859 608*	*20 907 675*		*55,3%*	*15,0%*	*0,2%*
	Dont Médipôle de Koutio	*6 113 652*	*11 831 388*	*12 305 291*	*12 905 390*				
J	Emprunt(s)	4 167 778	2 230 549	5 575 252	8 073 536		-46,5%	149,9%	44,8%
K	**Opérations mixtes et ordre recettes**	**9 016 065**	**37 584 927**	**26 888 666**	**16 955 451**				
L	**Opérations mixtes et ordre dépenses**	**8 433 911**	**25 339 841**	**19 337 157**	**17 019 376**				
M	**Affectation du résultat de fonctionnement en investissement**		**9 206 448**	**7 513 505**					
VFRP =EN+H-I+J+K-L-M	**VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT PROPRE SUR L'EXERCICE**	**1 308 644**	**-2 436 777**	**-9 645 432**	**-1 093 331**		**-286,2%**	**295,8%**	**-88,7%**
	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT GLOBAL SUR L'EXERCICE	**8 598 955**	**-12 777 612**	**-830 042**	**-1 417 357**				
VFR =EN+H-I+J	**FONDS DE ROULEMENT DU BUDGET PRINCIPAL**	**32 713 689**	**19 936 077**	**19 106 035**	**17 688 678**				
	Encours de dette de fin d'exercice	15 052 492	16 171 093	20 660 972	27 515 149				

Ratios financiers					**Références**
Taux d'epargne (EB/RRF)	**16%**	**15%**	**2%**	**6%**	**> 15%**
Dépenses de personnel/RRF	**31%**	**30%**	**35%**	**34%**	**< 36%**
Niveau d'endettement (encours dette/RRF)	**36%**	**36%**	**50%**	**64%**	**< 90%**
Capacité de désendettement ou solvabilité (dette/EB) en années	**2,2**	**2,4**	**30,8**	**10,9**	**7 années**
Effort d'équipemement (dépenses d'équipement/RRF)	**28%**	**40%**	**50%**	**49%**	**30 à 50%**
FR au 31/12 en jours de dépenses totales	**228**	**110**	**101**	**97**	**30 à 60 jrs**

Relations de la Nouvelle-Calédonie avec ses établissements publics

Afin d'avoir une vision synthétique et globale des dépenses dites de transfert, le parti a été pris de ne plus commenter les dépenses vers les établissements dans les diverses missions du rapport du compte administratif mais de les regrouper dans un chapitre spécial intitulé : relation de la Nouvelle-Calédonie avec ses établissements publics.

Aussi, le tableau ci-après récapitule toutes les dépenses de la Nouvelle-Calédonie vers ses établissements publics.
Les financements concernent non seulement les subventions d'équilibre, les subventions affectées à des projets particuliers et les subventions d'équipement, mais aussi les taxes affectées et centimes additionnels, ainsi que les prestations de service effectuées pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

En 2015, les financements toutes natures confondues versés aux établissements publics s'élèvent à près de 50 060 MF, dont 38 890 MF issus du budget de reversement et 11 171 MF issus du budget propre (dont 7 311 MF de subventions).

En termes de volume, ces dépenses constituent en 2015 :

- 16,8 % des dépenses réelles du budget propre (dont 10,9 % pour les subventions),
- 67 % des dépenses réelles du budget de reversement.

L'année 2015 a été marquée par un resserrement des relations de la NC avec ses EP à travers la mise en place de plusieurs actions :

- Renforcement des tutelles, notamment par la désignation de directions de tutelle opérationnelles pour les établissements n'en n'étant pas dotés ;

- Signature de conventions d'objectifs et de moyens entre la NC et les établissements recevant des subventions d'équilibre. Ainsi, des objectifs tant financiers qu'opérationnels ont été fixés aux établissements et une évaluation sur l'atteinte des objectifs est réalisée en fin d'année. Cette action a été étendue à tous les EP en 2016 ;

- Mise en place de réunions de dialogue de gestion régulières ;

- Refonte et l'harmonisation des statuts des EPA et des EPIC. Le projet de texte sera proposé au vote du congrès prochainement. Suivront en 2016, les chantiers de refonte des statuts des chambres consulaires, puis des établissements hospitaliers ;

- Enfin, la DBAF travaille actuellement sur la consolidation des comptes 2015 de la NC et de ses établissements publics. Une analyse financière consolidée sera présentée en ce sens au congrès lors de l'examen des rapports d'activité des établissements publics.

Par ailleurs, la volonté du gouvernement de rationnaliser au mieux l'affectation des deniers publics a mené à un ajustement des subventions d'équilibre permettant de ramener les fonds de roulement de certains établissements publics à la norme de référence.

Le gouvernement a également souhaité que les établissements publics s'inscrivent dans la démarche de maitrise des dépenses en veillant à contraindre la hausse des charges à caractère général et des charges de personnel.

Malgré tout, certains EP financièrement fragiles ont dû être soutenus. Cette action devra se prolonger sur 2016 et les années suivantes afin que les établissements en question retrouvent un équilibre financier leur permettant de poursuivre leur mission de services publics.

Pour votre complète information, des fiches identité ont été construites pour l'ensemble des établissements publics afin d'en avoir une vision homogène et synthétique. Cette fiche, mise à jour après chaque conseil d'administration, permet d'avoir un éclairage permanent sur la situation juridique, administrative et financière des établissements mais aussi d'identifier leurs éventuelles difficultés et problématiques actuelles. Ces fiches sont insérées à la fin du rapport général.

Budget	Section	Etablissement Publics NC	libéllés	Code Mission	Prog	Prestations de services/ cotisations	Subventions	taxes affectées / centimes	TOTAL
Reversement	Fonctionnement	ADANC	TFA	M01	P0101			2 140 327 080	2 140 327 080
Sous-total ADANC						**0**	**0**	**2 140 327 080**	**2 140 327 080**
propre	Fonctionnement	ADCK-CCT	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M09	P0901		595 000 000		595 000 000
propre	Investissements	ADCK-CCT	SUBV.EQUIPEMENT ADCK - RENOVATION BATIMENT	M09	P0901		62 500 000		62 500 000
propre	Fonctionnement	ADCK-CCT	PRESTATIONS DIVERSES	multiple	multiple	6 839 400			6 839 400
Sous-total ADCK-CCT						**6 839 400**	**657 500 000**	**0**	**664 339 400**
propre	Fonctionnement	ALK	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M09	P0901		90 000 000		90 000 000
propre	Investissements	ALK	SUBV.EQUIPEMENT ALK DIVERS EQUIPEMENT	M09	P0901		2 725 282		2 725 282
propre	Fonctionnement	ALK	ESPACE ORALITE	M09	P0901	757 000			757 000
Sous-total ALK						**757 000**	**92 725 282**	**0**	**93 482 282**
Reversement	Fonctionnement	APICAN	TCA	M01	P0101			1 133 513 855	1 133 513 855
Sous-total APICAN						**0**	**0**	**1 133 513 855**	**1 133 513 855**
propre	Fonctionnement	ASSNC	CONTRIBUTION RHPA + AIDE AU LOGEMENT	M07	P0701		2 214 600 000		2 214 600 000
Reversement	Fonctionnement	ASSNC	CCS SUR IRCDC	M01	P0101			64 800 240	64 800 240
Reversement	Fonctionnement	ASSNC	CCS SUR IRVM	M01	P0101			1 023 995 260	1 023 995 260
Reversement	Fonctionnement	ASSNC	CSA	M01	P0101			5 856 490 124	5 856 490 124
Reversement	Fonctionnement	ASSNC	TAT3S	M01	P0101			4 630 082 610	4 630 082 610
Reversement	Fonctionnement	ASSNC	TSS	M01	P0101			19 770 568 714	19 770 568 714
Sous-total ASSNC						**0**	**2 214 600 000**	**31 345 936 948**	**33 560 536 948**
propre	Fonctionnement	BB	SALON DU LIVRE	M09	P0901		14 000 000		14 000 000
propre	Fonctionnement	BB	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M09	P0901		221 500 000		221 500 000
propre	Fonctionnement	BB	SUBVENTION RENOVATION BATIMENT	M09	P0901		24 779 880		24 779 880
propre	Fonctionnement	BB	PRESTATIONS DIVERSES	M11	P0703	4 000			4 000
Sous-total BB						**4 000**	**260 279 880**	**0**	**260 283 880**
propre	Fonctionnement	CANC	GESTION DE L'AIDE A L'ENERGIE	M13	P1304		128 839 744		128 839 744
propre	Fonctionnement	CANC	CANC - GDS-A et GDS-V	M13	P1304		69 500 000		69 500 000
propre	Fonctionnement	CANC	CANC - PNVF	M13	P1304		28 160 000		28 160 000
propre	Fonctionnement	CANC	AUTRES SUBV AGRICOLES (charte bovine, Pnvf, SIA…)	M13	P1304		18 465 166		18 465 166
propre	Fonctionnement	CANC	FONDS PACIFIQUE	M03	P0302		6 188 186		6 188 186
propre	Fonctionnement	CANC	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M13	P1304		70 000 000		70 000 000
Reversement	Fonctionnement	CANC	TSPA	M01	P0101			228 933 011	228 933 011
Reversement	Fonctionnement	CANC	FDEB	M01	P0101			20 500 000	20 500 000
propre	Fonctionnement	CANC	APPRENTISSAGE + PES AGRICULTURE	M12	P1202	19 255 018			19 255 018
propre	Investissements	CANC	SUBV DIVERSES (Etalonnerie, machinisme agricole, UTT)	multiple	multiple		25 088 067		25 088 067
Sous-total CANC						**19 255 018**	**346 241 163**	**249 433 011**	**614 929 192**
Reversement	Fonctionnement	CCI	PATENTE	M01	P0101			579 138 346	579 138 346
Reversement	Fonctionnement	CCI	COT 0,25% SALAIRE CCI	M01	P0101			137 743 219	137 743 219
Reversement	Fonctionnement	CCI	FCME	M01	P0101			3 906 890	3 906 890
propre	Fonctionnement	CCI	DSP AERODROME MAGENTA	M05	P0502		140 000 000		140 000 000
propre	Fonctionnement	CCI	DIVERS PRESTATIONS DE SERVICE	multiple	multiple	5 848 350			5 848 350
propre	Fonctionnement	CCI	ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE	M11	P1103		8 000 000		8 000 000
propre	Fonctionnement	CCI	APPRENTISSAGE	M12	P1202	179 891 299			179 891 299
propre	Fonctionnement	CCI	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M13	P1302		70 000 000		70 000 000
Sous-total CCI						**185 739 649**	**218 000 000**	**720 788 455**	**1 124 528 104**
propre	Fonctionnement	CDP	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M11	P1103		68 766 000		68 766 000
propre	Investissements	CDP	SUBV.EQUIPEMENT AMENAGEMENT LOCAUX	M11	P1103		4 400 000		4 400 000
propre	Fonctionnement	CDP	Divers prestations d'édition	M11	multiple	6 597 381			6 597 381
Sous-total CDP						**6 597 381**	**73 166 000**	**0**	**79 763 381**
propre	Fonctionnement	CHT	THERAPIES PATIENTS ATTEINT PAR LE VIH	M06	P0601		2 483 614		2 483 614
propre	Fonctionnement	CHT	EVASANS + CONSULTATIONS FOYERS	M06	P0601	29 598 694			29 598 694
propre	Fonctionnement	CHT	VISITES MEDICALES + FORMATION AFGSU	M03	P0306	2 140 300			2 140 300
propre	Fonctionnement	CHT	FONCTIONNEMENT RAOUL FOLLEREAU	M06	P0601		10 000 000		10 000 000
propre	Fonctionnement	CHT	FONCTIONNEMENT CHROMATOGRAPHE	M05	P0503		13 989 061		13 989 061
Sous-total CHT						**31 738 994**	**26 472 675**	**0**	**58 211 669**
propre	Fonctionnement	CHS	VACATIONS EN ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	M06	P0601		16 900 000		16 900 000
propre	Fonctionnement	CHT	DIVERS PRESTATIONS (enquête, consultations…)	multiple	multiple	1 646 220			1 646 220
propre	Fonctionnement	CHS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT CHRS	M07	P0702		7 968 372		7 968 372
Sous-total CHS						**1 646 220**	**24 868 372**	**0**	**26 514 592**
propre	Fonctionnement	CLR	COTISATONS RETRAITES AGENTS NC	M03	P00306	2 271 987 465			2 271 987 465
Sous-total CLR						**2 271 987 465**	**0**		**2 271 987 465**
propre	Fonctionnement	CMDNC	SUBVENTION D'EQUILIBRE DANSE	M09	P0901		10 000 000		10 000 000
propre	Fonctionnement	CMDNC	SUBVENTION D'EQUILIBRE MUSIQUE	M09	P0901		265 400 000		265 400 000
propre	Fonctionnement	CMDNC	SUBVENTION CLIMATISATION (Solde)	M09	P0901		2 127 826		2 127 826
propre	Fonctionnement	CMDNC	SAISON PRESTIGE DE LA MUSIQUE	M09	P0901		2 500 000		2 500 000
Sous-total CMDNC						**0**	**280 027 826**	**0**	**280 027 826**
Reversement	Fonctionnement	CMA	PATENTE	M01	P0101			526 490 685	526 490 685
Reversement	Fonctionnement	CMA	FCME	M01	P0101			12 563 288	12 563 288
Reversement	Fonctionnement	CMA	COT 0,25% SALAIRE C.METIERS	M01	P0101			137 743 219	137 743 219
propre	Fonctionnement	CMA	APPRENTISSAGE - VAE	M12	P1202	77 433 525			77 433 525
Sous-total CMA						**77 433 525**	**0**	**676 797 192**	**754 230 717**
propre	Fonctionnement	CREIPAC	FORUM DE LA FRANCOPHONIE	M02	P0202		3 000 000		3 000 000
propre	Fonctionnement	CREIPAC	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M03	P0302		34 500 000		34 500 000
Sous-total CREIPAC						**0**	**37 500 000**	**0**	**37 500 000**
Reversement	Fonctionnement	ETFPA	COT 0,25% SALAIRE ETFPA	M01	P0101			183 657 623	183 657 623
propre	Fonctionnement	ETFPA	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M12	P1203		162 006 885		162 006 885
propre	Fonctionnement	ETFPA	SUBV POUR REMBOURSEMENT DETTE DE L'ETFPA	M12	P1203		27 000 000		27 000 000
propre	Fonctionnement	ETFPA	DIVERS PRESTATIONS	multiple	multiple	217 350			217 350
propre	Fonctionnement	ETFPA	POLE PREPARATOIRE ETFPA	M12	P1201	107 650 954			107 650 954
propre	Fonctionnement	ETFPA	FORMATIONS QUALIFIANTES (STRUCTURELLES)	M12	P1202	93 559 584			93 559 584
propre	Investissements	IDCNC	SUBV EQUIPT RENOVATION ATELIERS + EQUIPEMENTS	M12	P1203		53 047 728		53 047 728
Sous-total ETFPA						**201 427 888**	**242 054 613**	**183 657 623**	**627 140 124**
propre	Fonctionnement	EMM	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M12	P1203		16 000 000		16 000 000
propre	Fonctionnement	EMM	FORMATIONS CONJONCTURELLES	M12	P1202	23 773 498			23 773 498
propre	Fonctionnement	EMM	FORMATIONS QUALIFIANTES ET PREQUALIFIANTES	M12	P1202	12 942 816			12 942 816
propre	Fonctionnement	EMM	DIVERS PRESTATIONS (phares et balises, formations…)	multiple	multiple	1 160 000			1 160 000
propre	Investissements	EMM	SUBV EQUIPEMENT EMM	M12	P1203		1 746 000		1 746 000

Budget	Section	Etablissement Publics NC	libéllés	Code Mission	Prog	Prestations de services/ cotisations	Subventions	taxes affectées / centimes	TOTAL
Sous-total EMM						**37 876 314**	**17 746 000**	**0**	**55 622 314**
Reversement	Fonctionnement	ERPA	TSPA	M01	P0101			534 176 985	534 176 985
propre	Fonctionnement	ERPA	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M13	P1304		1 500 000 000		1 500 000 000
Sous-total ERPA						**0**	**1 500 000 000**	**534 176 985**	**2 034 176 985**
Reversement	Fonctionnement	Fonds Nickel	REDEVANCE SUPERFICIAIRE	M01	P0101			244 242 800	244 242 800
Sous-total FONDS NICKEL						**0**	**0**	**244 242 800**	**244 242 800**
propre	Fonctionnement	IDCNC	SUBVENTION RELIEF	M13	P1301		45 000 000		45 000 000
propre	Fonctionnement	IDCNC	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M12	P1203		273 000 000		273 000 000
propre	Fonctionnement	IDCNC	FRAIS DE GESTION INDEMNISATIONS STAGIAIRE	M12	P1201		4 304 184		4 304 184
propre	Fonctionnement	IDCNC	PRISE EN CHARGE STAGIAIRE (INDEMNITES)	M12	P1201	344 403 582			344 403 582
propre	Fonctionnement	IDCNC	FONCTIONNEMENT DES POINTS CONSEILS VAE	M12	P1203	2 516 266			2 516 266
propre	Fonctionnement	IDCNC	ETUDE SUR LES BESOINS EN QUALIFICATION	M12	P1202	17 810 909			17 810 909
Sous-total IDCNC						**364 730 757**	**322 304 184**	**0**	**687 034 941**
propre	Fonctionnement	IFAP	COTISATION 1% MASSE SALARIALE GVT	M03	P0306	95 200 199			95 200 199
propre	Fonctionnement	IFAP	COTISATION 1% MASSE SALARIALE CNC	M02	P0201	5 185 965			5 185 965
propre	Fonctionnement	IFAP	COOPERATION VANUATU	M03	P0302		2 386 635		2 386 635
propre	Fonctionnement	IFAP	ACHAT FORMATION (hors cotisation)	M03	P0306	7 212 111	7 552 800		14 764 911
propre	Fonctionnement	IFAP	POLE MDFI	M12	P1203	35 077 111			35 077 111
Sous-total IFAP						**142 675 386**	**9 939 435**	**0**	**152 614 821**
propre	Fonctionnement	IFMNC	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M11	P1102		250 000 000		250 000 000
propre	Fonctionnement	IFMNC	PRESTATIONS DIVERSES (location salle …)	M03	P0305	452 500			452 500
Sous-total IFMNC						**452 500**	**250 000 000**	**0**	**250 452 500**
propre	Fonctionnement	IFPSS	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M06	P0601		290 000 000		290 000 000
propre	Fonctionnement	IFPSS	SUBVENTION UNITE INTEGRATIVE	M06	P0601		37 000 000		37 000 000
propre	Fonctionnement	IFPSS	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - solde 2011	M06	P0601		28 898 633		28 898 633
propre	Investissements	IFPSS	SUBV EQUIPEMENT IFPSS	M06	P0601		3 582 426		3 582 426
propre	Fonctionnement	IFPSS	PRESTATIONS DIVERSES (formation, location salle…)	M03	P0306	102 640			102 640
propre	Fonctionnement	IFPSS	FORMATIONS UNITE INTEGRATIVE	M12	P1201	12 498 258			12 498 258
propre	Fonctionnement	IFPSS	FORMATIONS QUALIFIANTES (STRUCTURELLES)	M12	P1202	97 393 964			97 393 964
Sous-total IFPSS						**109 994 862**	**359 481 059**	**0**	**469 475 921**
propre	Fonctionnement	ISEE	SUBVENTION D'EQUILIBRE	M13	P1303		332 000 000		332 000 000
propre	Fonctionnement	ISEE	SUBVENTION ENQUETES DIVERSES	M13	P1303		8 606 250		8 606 250
Sous-total ISEE						**0**	**340 606 250**	**0**	**340 606 250**
propre	Investissements	OCEF	SUBVENTION OCEF ABATTOIR PAITA	M13	P1304		37 500 000		37 500 000
Sous-total OCEF						**0**	**37 500 000**	**0**	**37 500 000**
propre	Fonctionnement	OPT-NC	FACTURES TELEPHONE, MOBILIS,…	multiple	multiple	391 970 142			391 970 142
Sous-total OPT-NC						**391 970 142**	**0**		**391 970 142**
propre	Fonctionnement	PANC	DIVERS PRESTATIONS (cale de halage, …)	multiple	multiple	9 395 297			9 395 297
Reversement	Fonctionnement	PANC	DROIT DE QUAI	M01	P0101			80 374 809	80 374 809
Reversement	Fonctionnement	PANC	DROIT DE PORT	M01	P0101			82 070 647	82 070 647
Reversement	Fonctionnement	PANC	TAXE DE MAGASINAGE	M01	P0101			101 342 494	101 342 494
Reversement	Fonctionnement	PANC	TAXE DE PEAGE	M01	P0101			1 396 794 010	1 396 794 010
Sous-total PANC						**9 395 297**	**0**	**1 660 581 960**	**1 669 977 257**
TOTAL ETABLISSEMENTS PUBLICS DE LA NC						**3 860 521 798**	**7 311 012 739**	**38 889 455 909**	**50 060 990 446**

Focus sur les financements par la Nouvelle-Calédonie de certains organismes divers, partenaires réguliers de la Nouvelle-Calédonie (non exhaustif).

Dans la même optique de conserver une vision synthétique et globale des financements de certains organismes divers qui sont, par ailleurs, des partenaires réguliers de la Nouvelle-Calédonie, le tableau récapitulatif au verso retrace les flux vers 12 organismes, associations, syndicat mixtes. Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait être amendée par la suite.

Les financements concernent non seulement les subventions de fonctionnement, les subventions affectées à des projets particuliers et les subventions d'équipement, mais aussi les taxes affectées et les prestations de service effectuées pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

En 2015, les financements toutes natures confondues versés à ces 12 organismes s'élèvent à près de 3 001 MF, dont 1 326 MF issus du budget de reversement et 1 675 MF issus du budget propre (dont 1 503 MF de subventions).

En termes de volume, ces dépenses constituent en 2015 :

- 2,5 % des dépenses réelles du budget propre (dont 2,2% pour les subventions),
- 2,3 % des dépenses réelles du budget de reversement.

En 2015, le soutien de la Nouvelle-Calédonie s'est manifesté dans tous les domaines (scientifiques, enseignement, culturels, sportifs, économique, sanitaire…).

On constate 372 MF de dépenses réalisées au travers des contrats de développement en faveur de l'IAC, de l'UNC, de l'IRD et de l'ADECAL.

Organismes	libéllés	Code Mission	Programme	Prestations	Subventions	taxes affectées / centimes	TOTAL
ADECAL	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	M 13	P 1302		32 000 000		32 000 000
ADECAL	CDI 11-16 - TECHNOPOLE	M 11	P 1103		50 000 000		50 000 000
ADECAL	TECHNOPOLE (HORS CDI 11-16)	M 13	P 1305	9 095 000			9 095 000
ADECAL	SOUTIEN INNOVATION (HORS CDI 11-16)	M 13	P 1306		10 000 000		10 000 000
Sous-total ADECAL				**9 095 000**	**92 000 000**	**0**	**101 095 000**
Aquarium	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT	M 02	P 0202		26 000 000		26 000 000
Aquarium	DIVERS PRESTATIONS (visites)	M 07	P 0703	4 000			4 000
Sous-total AQUARIUM				**4 000**	**26 000 000**	**0**	**26 004 000**
IFREMER	DIVERS PRESTATIONS	multiple	multiple	48 000			48 000
IFREMER	SUBV EQUIPT (site internet carto sextant, accord	M 13	P 1305		8 170 000		8 170 000
IFREMER	ACCORD CADRE CREVETICOLE / AIRES MAR	M 11	P 1103		83 078 333		83 078 333
IFREMER	ACCORD CADRE GEOSCIENCES MARINES	M 13	P 1306		19 705 465		19 705 465
Sous-total IFREMER				**48 000**	**110 953 798**	**0**	**111 001 798**
CTOS	SPORTIFS D'ESCELLENCE	M 08	P 0802		22 508 352		22 508 352
CTOS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT et INTERVE	M 08	P 0802		60 400 000		60 400 000
CTOS	CENTRE HALTEROPHILIE	M 08	P 0802		15 000 000		15 000 000
CTOS	SUBVENTION CISE	M 08	P 0802		132 500 000		132 500 000
CTOS	JEUX DU PACIFIQUE	multiple	multiple		141 778 950		141 778 950
CTOS	PRESTATIONS DIVERSES (location de salle, for	multiple	multiple	1003 500			1003 500
Sous-total CTOS				**1 003 500**	**372 187 302**		**373 190 802**
IAC	CDI 2011/2015 - IAC	M 11	P 1103		238 929 772		238 929 772
IAC	DIVERS PRESTATIONS	multiple	multiple	1425 000			1425 000
Sous-total IAC				**1 425 000**	**238 929 772**	**0**	**240 354 772**
IANCP	PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE IANCP	M 09	P 0901		35 000 000		35 000 000
Sous-total IANCP				**0**	**35 000 000**	**0**	**35 000 000**
IPNC	ANALYSE EAUX DE BAIGNADE	M 06	P 0603	6 185 431			6 185 431
IPNC	DIVERS ANALYSES	multiple	multiple	11614 055			11614 055
IPNC	REMBOURSEMENT REMUNERATIONS 1AGE	M 06	P 0601		8 062 427		8 062 427
Sous-total IPNC				**17 799 486**	**8 062 427**	**0**	**25 861 913**
IRD	FONDS PACIFIQUE - COOPERATION BILATER	M 03	P 03-02		6 655 370		6 655 370
IRD	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	M 04	P 0407		1 150 000		1 150 000
IRD	EQUIPEMENTS PRESICA CDI 2011-2015	M 11	P 1103		23 603 520		23 603 520
IRD	PRESTATIONS DIVERSES	multiple	multiple	2 626 251			2 626 251
Sous total IRD				**2 626 251**	**31 408 890**		**34 035 141**
ESPE / UNC	SUBVENTION ESPE MEEF	M 11	P 1103		15 000 000		15 000 000
ESPE / UNC	PARTICIPATION AUX CHARGES DE L'ESPE (E	M 11	P 1103		60 000 000		60 000 000
UNC	DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE	M 11	P 1103		37 500 000		37 500 000
UNC	DIVERS (coloque éducatif	M 11	P 1103		300 000		300 000
UNC	SUBVENTION FILIERES	M 11	P 1103		47 500 000		47 500 000
UNC	FORMATION PROFESSIONNELLE, BTF,LICEN	M 12	P 1202	36 156 634	36 156 634		72 313 268
UNC	FORMATION PREPA CONCOURS MAITRES A	M 11	P 1102		4 693 373		4 693 373
UNC	COOPERATION REGIONALE ET BILATERALE	M 03	P 0302		8 114 558		8 114 558
UNC	DIVERS PRESTATIONS (location salle, formatic	multiple	multiple	2 376 248			2 376 248
UNC	EQUIPEMENTS PRESICA CDI 2011-2015	M 11	P 1103		59 642 960		59 642 960
Sous-total UNC				**38 532 882**	**268 907 525**	**0**	**307 440 407**
MNC Paris	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	M 03	P 0302		316 700 000		316 700 000
MNC Paris	SUBVENTION TRANSFERT DROIT CIVIL	M 03	P 0304		2 500 000		2 500 000
Sous-total MNC PARIS				**0**	**319 200 000**	**0**	**319 200 000**
SMTI	TPP	M 01	P 0101			381442 299	381442 299
SMTI	TRANSPORT DES MINEURS	M 07	P 0703	61055			61055
Sous-total SMTI				**61055**	**0**	**381442 299**	**381503 354**
SMTU	TPP	M 01	P 0101			944 492 744	944 492 744
SMTI	TRANSPORT SCOLAIRE	M 11	P 1106	102 046 984			102 046 984
SMTI	TRANSPORT DES MINEURS	M 07	P 0703	56 000			56 000
Sous-total SMTU				**102 102 984**	**0**	**944 492 744**	**1046 595 728**
TOTA ASSOCIATIONS, SYNDICATS MIXTES ET ORGANISMES DIVERS (Non exhaustif)				**172 698 158**	**1502 649 714**	**1325 935 043**	**3 001282 915**

Mission M01
Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	124 504 689 007	91 935 451 617
Réalisation 2015	131 277 706 629	89 999 358 484
Taux d'exécution 2015	105,44%	97,89%

Financements réglementaires

La mission M01 dédiée aux relations financières avec les collectivités locales et les établissements publics a pour vocation d'assurer le financement règlementaire des collectivités territoriales et des établissements publics et à assurer le soutien financier exceptionnel aux collectivités locales lorsque la conjoncture ou l'intérêt général l'impose.

Le budget de la Nouvelle-Calédonie est un budget de répartition dans le sens où la Nouvelle-Calédonie assure le recouvrement des impôts, droits et taxes perçus ainsi que les recettes de la régie des tabacs qui sont réparties entre les collectivités. Elle détermine l'assiette du budget de répartition et en prélève une quote-part qui représente 72,25 %. Sur cette quote-part, elle reverse aux provinces 55,5 % et aux communes 16,75 %, après avis ou décision des comités de gestion du fond intercommunal de péréquation (FIP) équipements et fonctionnement dont elle assure le secrétariat. Outre les financements des collectivités locales, la Nouvelle-Calédonie assure également le reversement des taxes affectées et centimes additionnels aux Etablissements publics, collectivités et organismes bénéficiaires. Depuis le 1er janvier 2012, ces reversements font l'objet d'un budget annexe. Ils sont donc présentés séparément du budget principal.

Historique des moyens financiers

Recettes

M01-Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0101-Financements réglementaires	133 551 878 548	134 840 752 814	131 276 826 629	105,44%	-2,64%
DBAF	107 871 040	118 974 647	639 331 360	101,14%	437,37%
DIMENC	1 204 000	152 000	7 928 726	2642,91%	5116,27%
Douanes	42 845 938 963	43 572 714 020	44 665 907 071	104,74%	2,51%
DSF	90 596 864 545	91 148 912 147	85 963 659 472	105,83%	-5,69%
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	0	0	880 000		
DBAF	0	0	880 000		
Total général	**133 551 878 548**	**134 840 752 814**	**131 277 706 629**	**105,44%**	**-2,64%**

Dépenses

M01-Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0101-Financements réglementaires	103 597 516 599	88 850 713 524	89 770 972 505	98,13%	1,04%
DBAF	101 726 919 651	86 963 102 722	88 131 888 295	98,10%	1,34%
DIMENC	496 000 000	402 227 076	61 207 636	96,39%	-84,78%
DSF	1 374 596 948	1 485 383 726	1 577 876 574	99,99%	6,23%
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	373 653 347	226 864 933	228 385 979	50,31%	0,67%
DBAF	210 489 431	193 064 933	201 944 942	50,40%	4,60%
DSCGR	7 700 000	18 800 000	11 200 000	100,00%	-40,43%
GVT	155 463 916	15 000 000	15 241 037	36,17%	1,61%
Total général	**103 971 169 946**	**89 077 578 457**	**89 999 358 484**	**97,89%**	**1,03%**

Le mot du membre du gouvernement chargé d'animer le secteur

Thierry CORNAILLE.

Fin 2014, le budget 2015 était construit sur la base d'anticipations négatives et dans un contexte économique déprimé.

Un an plus tard, force est de constater que l'économie calédonienne a bien résisté. Les recettes de l'assiette de dotations sont 5,7 % supérieures aux prévisions.

Leur recul par rapport à 2014 (-4,3 MMF) s'explique d'abord par la non récurrence d'un redressement fiscal important qui a majoré les recettes de l'IS 2014 et par l'amputation de l'assiette de la Taxe sur les Spectacles et les Jeux basculée sur le budget annexe de reversement.

Hors ces deux éléments :

* les impôts directs progressent de 1,5 % en particulier sous l'effet d'une progression de 5 % de l'impôt des particuliers et de la patente, compensant largement les moindres rentrées des impôts sur les capitaux (IRVM et IRCDC).

* les impôts indirects baissent de 0,8 % malgré les bonnes perceptions douanières et un droit d'enregistrement qui dépasse désormais 5 MMF, les mesures incitatives à l'investissement immobilier ayant été prolongées.

L'année 2015 aura également été marquée par une bonne encaisse des recettes avec un effort conséquent sur le recouvrement. Selon le procédé budgétaire en vigueur, l'ajustement des dotations des collectivités s'opère en n+1. Mais, soucieuse de préserver la dynamique communale, la Nouvelle-Calédonie a anticipé ce réajustement en 2015 pour les communes qui voient leurs dotations globales progresser de 4,4 % contre seulement 0,4 % pour les provinces.

Ces dernières profiteront au budget supplémentaire 2016 des bons niveaux de recouvrements 2015.

Programme P0101
Financements réglementaires

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	124 504 689 007	91 481 458 616
Réalisation 2015	131 276 826 629	89 770 972 505
Taux d'exécution 2015	105,44%	98,13%

Les recettes

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction des services fiscaux (DSF)

En 2015, les recettes fiscales brutes de l'assiette de répartition gérées par la direction des services fiscaux se sont élevées à 86 000 MF, soit 5 200 MF de moins qu'en 2014 (-5,7 %). Cette diminution s'explique par la baisse des recettes provenant des impôts directs (-5,2 %, -3 700 MF) et indirects (-17,1 %, -1 500 MF), les recettes de la régie des tabacs ayant quant à elles légèrement progressé de 0,8 % par rapport à 2014 (+69 000 MF).

Evolution des recettes fiscales brutes (en MF)

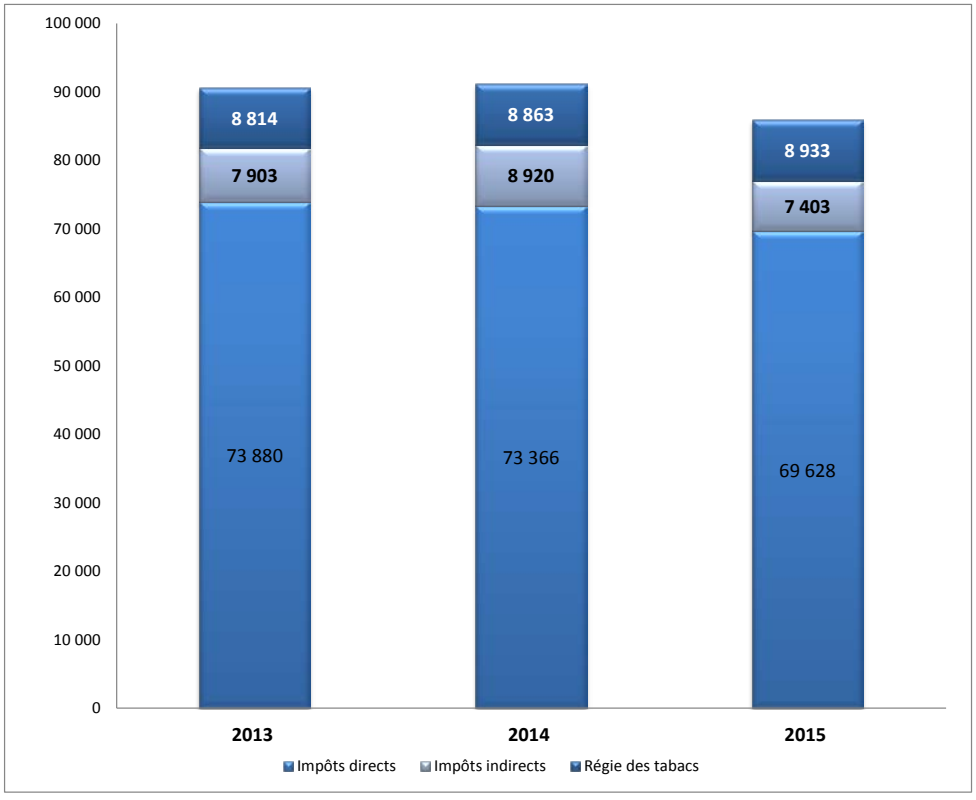

Ces recettes sont néanmoins supérieures de 5 600 MF au montant prévu au budget primitif 2015.

Cette dégradation des recettes fiscales brutes peut s'expliquer par une réaffectation d'une partie des recettes abondant le budget de répartition de la Nouvelle-Calédonie au profit d'autres collectivités ou de tiers. Il s'agit notamment :

Depuis la mise en place de la contribution calédonienne de solidarité votée en décembre 2014, la contribution exceptionnelle de solidarité est supprimée à compter du 1er janvier 2015) ;

Depuis l'entrée en vigueur de la loi portant création de centimes additionnels sur la taxe sur les spectacles et les produits des jeux au profit des provinces, l'essentiel du rendement de la taxe est transféré au budget annexe de la Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, certaines mesures ont modifié le comportement des contribuables ; c'est le cas du relèvement du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières voté en décembre 2014, induisant des changements de comportement des sociétés et des actionnaires en matière de distribution.

A ces mesures s'ajoutent le contrecoup d'une mise en recouvrement exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés à 30% intervenue en fin d'année 2014 et, dans une moindre mesure, l'impact négatif du maintien à la baisse des taux d'intérêt affectant le rendement de certains impôts.

Cette diminution des recettes fiscales brutes n'a été que partiellement compensée par la création de la contribution additionnelle à l'impôt sur les société, Le total des gains de recettes permis par cette mesure nouvelle s'est élevé à 640 MF.

L'analyse des principaux impôts fait néanmoins ressortir des situations contrastées :

Impôt sur le revenu des personnes physiques : +1 200 MF

Les recettes perçues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été supérieures de 1 200 MF à celles constatées en 2014.

Impôt sur le revenu des personnes physiques

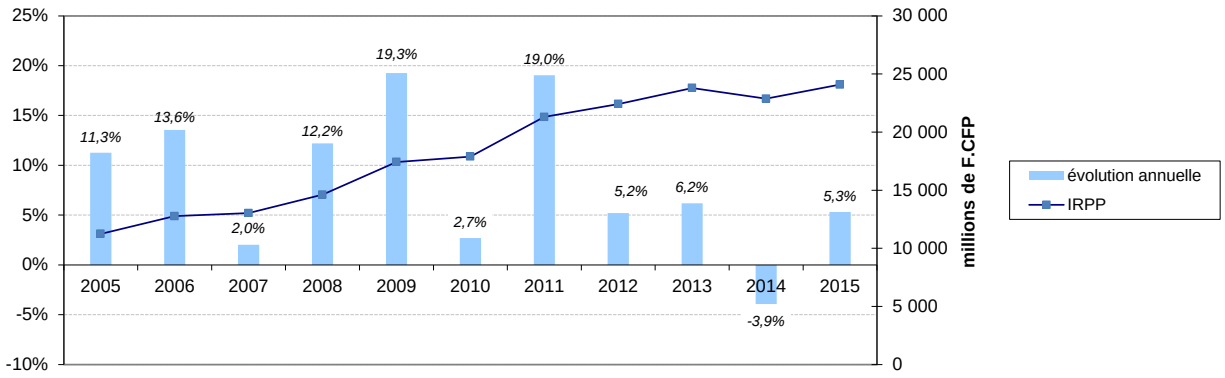

Compte administratif

Impôt sur les sociétés à 30 % : -1 800 MF

Après avoir enregistré une hausse de ses recettes en 2014, l'impôt sur les sociétés est en baisse de 5,1 % en 2015 (-1 800 MF). Cependant, une fois retraitée le contrecoup d'une mise en recouvrement exceptionnelle intervenue en fin d'année 2014 mais non réalisée, l'évolution des recettes est en hausse de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent.

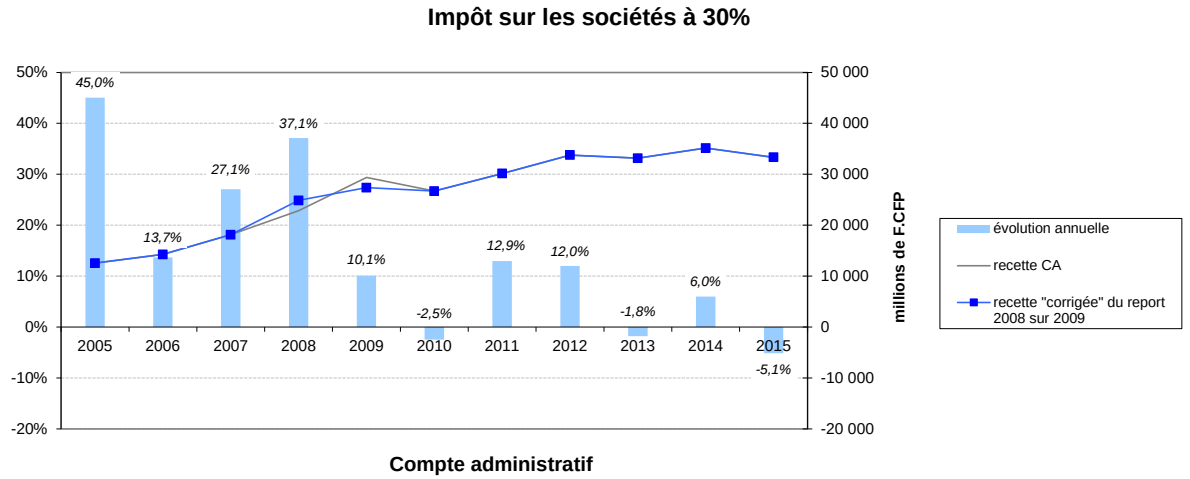

Impôt sur les sociétés à 35 % : + 300 MF

L'impôt sur les sociétés à 35 % dont on n'attendait aucune recette en 2015 a fait l'objet de paiements liés à l'activité minière, 518 MF contre 193 MF en 2014.

Impôt sur le revenu des valeurs mobilières - principal : -2 900 MF

En 2015, les recettes de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières affichent une baisse notable de 2 900 MF, soit -40,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le relèvement du taux d'IRVM voté en décembre 2014, semblerait être un facteur d'accélération des distributions en fin d'année 2014.

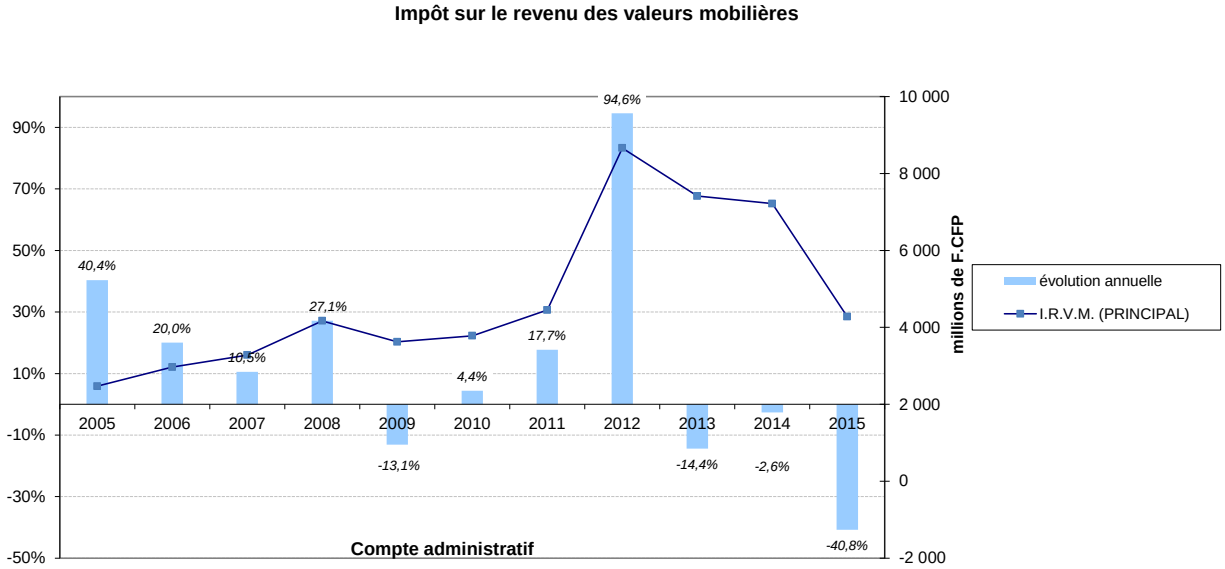

Droits d'enregistrement - principal : + 100 MF

Pour la deuxième année consécutive, les droits d'enregistrement ont continué à augmenter de 1,5 % pour atteindre 5 000 MF, leur plus haut niveau enregistré depuis 2007. Cette bonne orientation provient principalement de la hausse des transactions immobilières sous l'effet du dispositif en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire.

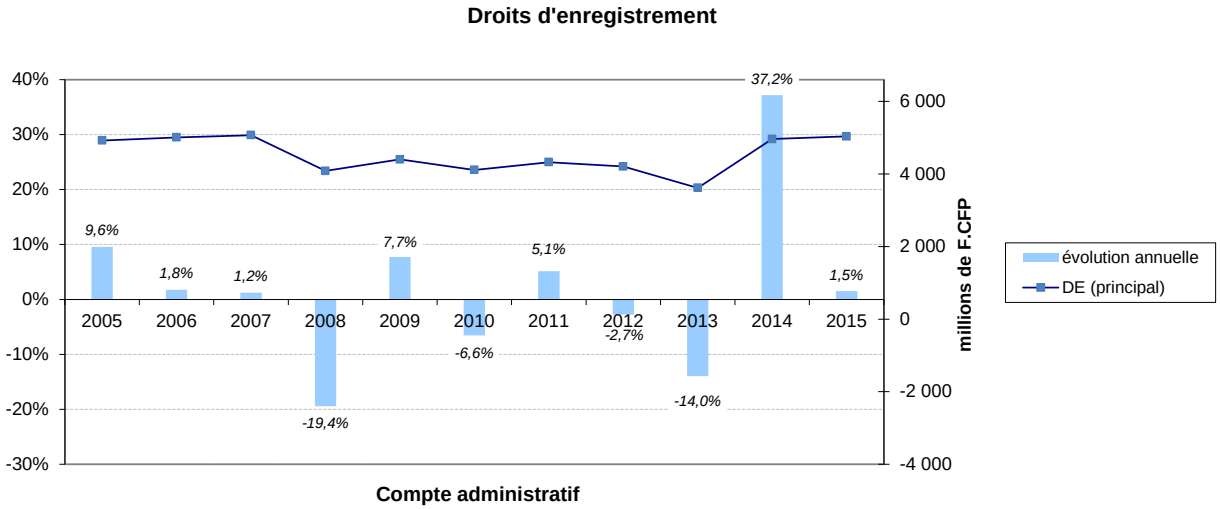

Taxe sur les spectacles et les jeux - principal : -1 700 MF

La création de centimes additionnels sur la taxe sur les spectacles et les produits des jeux au profit des provinces et la modification des taux d'imposition sur le principal de la taxe ont fortement impacté le rendement de la taxe, - 1 700 MF, soit -66,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Contribution de la patente – principal : + 200 MF

La contribution des patentes progressent de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Contribution exceptionnelle de solidarité : -1 000 MF

Celle-ci est supprimée à compter du 1er janvier 2015 en faveur de la CCS.

Concernant la régie des tabacs, les éléments suivants peuvent être apportés :

Le chiffre d'affaires, le bénéfice net et le rendement de la taxe sanitaire et sociale sont en progression conformément aux niveaux des dernières augmentations des prix publics.

Le rendement de la taxe sanitaire et sociale est beaucoup plus important puisque son taux a été augmenté de 37 % à 82 % en septembre.

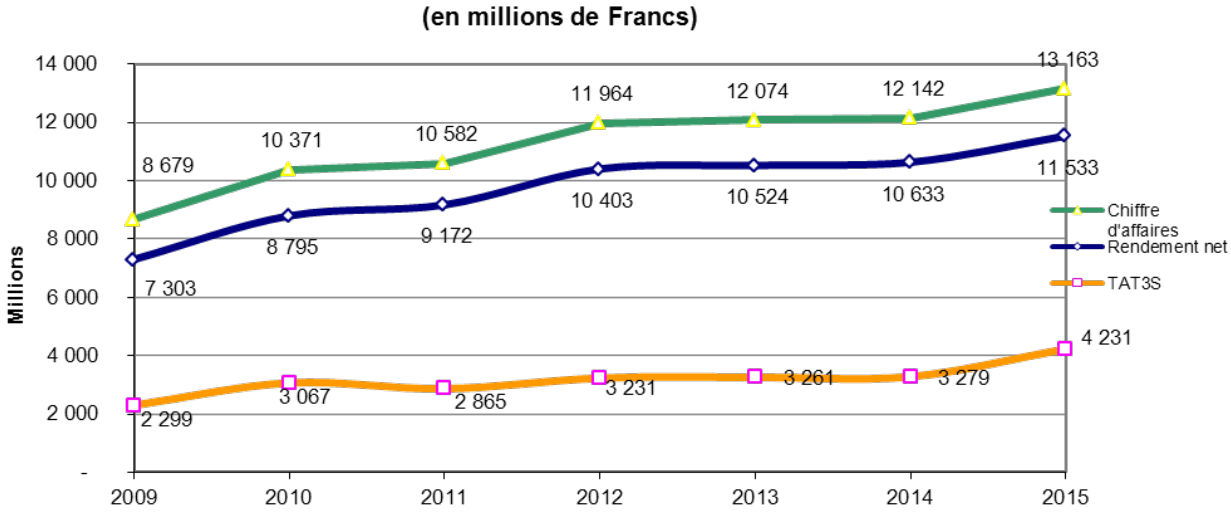

Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	2011	2012	2013	2014	2015
Evolution du chiffre d'affaires (%)	+ 2	+ 13	+ 1	+ 1	+ 8,4 (13 100 MF)
Evolution du bénéfice net (%)	+ 4,5	+ 13,4	+1,1	+ 1	+ 8,5 (11 500 MF)
Evolution des quantités vendues (%)	- 8	+ 9,8	+0,4	-0,8	-3,5 (385 tonnes)

Compteur au	31-déc-15	31-déc-14	Ecart
Chiffre d'affaires	13 163 946 222	12 142 510 099	1 021 436 123
dont NC	8 932 128 600	8 863 146 058	68 982 542
dont TAT3S	4 231 817 622	3 279 364 041	952 453 581

L'augmentation des prix en septembre a considérablement perturbé le marché du tabac (sur-stockage par les fumeurs et les commerçants) L'analyse des ventes de la régie par rapport à la consommation est donc difficile pour l'instant.

Les quantités vendues ont diminué de 3,5 % ce qui pourrait indiquer un réel tassement de la consommation notamment si on compare cette baisse avec un accroissement de la population d'environ 2 % par an. Cette tendance est conforme au plan d'augmentation des prix de ces dernières années.

On note quand même la progression des ventes de tabac à rouler (moins chers que les cigarettes). Cette tendance devra être surveillée puisque le tabac à rouler est un produit plus dangereux pour la santé que la cigarette.

Evolution des VENTES

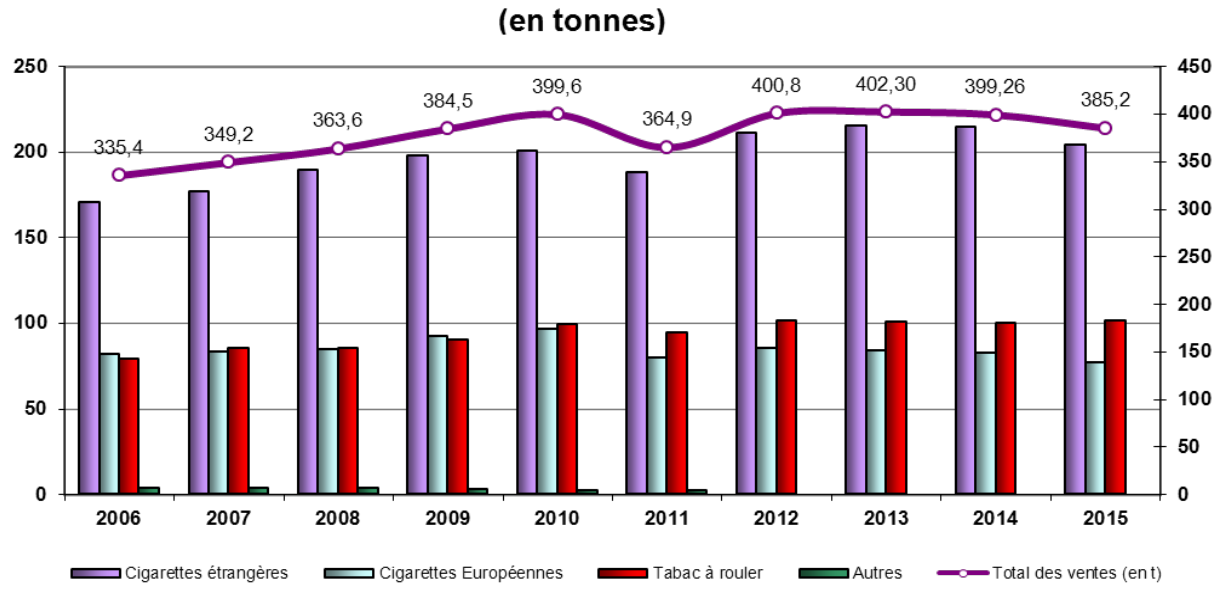

- Services des douanes

L'action de la Douane s'exerce sur l'assiette et la liquidation des droits, taxes et redevances perçus à l'importation au profit du budget territorial ou pour le compte d'établissements ou organismes publics. La Douane participe ainsi à l'évaluation et à la constatation des recettes à l'importation de la Nouvelle-Calédonie.

Après la hausse des importations en valeur enregistrée entre 2013 et 2014 (+2,8 %), l'année 2015 marque un recul de 1 %. Pourtant, le niveau des recettes générées progresse de 3 % par rapport à

l'année précédente. Le rendement global s'établit ainsi à 51 100 MF contre 49 600 MF en 2014 et +3 500 MF par rapport aux prévisions initiales (+7,4 %).

C'est ce qui a conduit la D.R.D.N.C à envisager des prévisions optimistes mais prudentes pour le BP 2016, à +4,2 % de hausse par rapport au BP 2015.

La taxe de magasinage enregistre l'augmentation la plus nette (+38,5 %), suivi de de la taxe sur les produits pétroliers (S.M.T.U) qui enregistre une hausse de 31,7 % sur une période équivalente entre 2014 et 2015.

Les baisses les plus significatives sont enregistrées par les amendes à hauteur de -20,5 % et par le droit de port et de séjour à quai à Nouméa à hauteur de -12,5 %.

La TGI, taxe au rendement le plus élevé (37 % de la totalité des recettes de 2014), affecte une grande partie des importations. Ce rendement a augmenté de 4,09 % entre 2014 et 2015.

Une part importante des recettes théoriques (70 600 MF) a été exonérée en 2015 à hauteur 20 100 MF soit 28 % contre 30 % en 2014.

La part la plus importante des exonérations (10 400 MF) concerne la taxe générale à l'importation soit 52 % de l'ensemble des exonérations. En 2014 cette part s'élevait à 46,4 %.

En 2015, la progression du rendement des droits de douane (+2 %), 3ème produit le plus important, se tasse par rapport à celle enregistrée en 2014 (+6,3 %). Cette évolution peut s'expliquer par une tendance au ralentissement du commerce international. On notera également une évolution des origines avec la progression sensible de la part des produits importés en provenance de la métropole (+7 % en 2015). En 2015, les principaux partenaires en termes d'importation ont été la France (42,8 %), l'Australie (12,3 %) et Singapour (5,9 %).

Concernant les taxes spécifiques sur les produits pétroliers, une augmentation sensible du rendement de la T.P.P (en et hors SMTU/SMTI) est constatée (2,1 %) en même temps qu'une baisse du produit de la T.A.P.P de 1,4 %. L'augmentation du rendement de la T.P.P est en partie issue de l'impact de l'application de la délibération n°73 du 17 septembre 2015 augmentant le taux de T.P.P sur le gazole (+ 4,5 F/litre).

La baisse du montant du rendement des amendes en 2015 (-20,5 %) résulte en partie de l'action d'information et de formation développée par la D.R.D.N.C depuis ces dernières années en direction des acteurs professionnels pour leur permettre d'acquérir une meilleure connaissance de la réglementation douanière.

Le droit de port (DP) s'appliquant aux navires a connu une baisse de -12,5 % pour le droit de port à Nouméa et une hausse de 17,5 % pour le droit de port hors Nouméa. Cette situation peut s'expliquer par la baisse sensible de fréquentation du port de Nouméa en 2015 (-5,3 % - Source Port Autonome). La hausse du rendement du droit de port hors Nouméa est la conséquence de la fréquentation accrue des sites extérieurs en 2015 (+40 % - Source Port Autonome).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Une recette de 518,9 MF correspondant au remboursement des provinces au titre du trop-perçu de la dotation de fonctionnement et d'équipement de l'exercice 2013 a été perçue en 2015.

D'autre part, 75,6 MF de contributions téléphoniques (principal) ont été encaissées en 2015 couvrant la période novembre 2014 à octobre 2015, soit une moyenne de 12,6 MF par bimestre, maintenant ainsi le niveau d'encaissement constaté sur les bimestres de l'exercice 2014.

- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Taxe de subvention industrielle (TSI)

La délibération modifiée n° 31 du 19/01/1968 a institué une taxe, dite taxe de subvention industrielle (TSI), applicable aux exploitants de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle dont l'activité a pour conséquence la dégradation habituelle ou temporaire d'une voie publique classée.

Cette subvention industrielle est perçue par la Nouvelle-Calédonie. Elle est reversée aux provinces et aux communes, proportionnellement aux tonnages kilométriques transportés sur les routes et

chemins provinciaux et communaux. La part correspondant aux tonnages kilométriques transportés sur les routes territoriales reste acquise à la Nouvelle-Calédonie.

La taxe est fixée à 7 francs par tonne kilométrique pour les transports effectués sur les routes revêtues et à 3 francs par tonne kilométrique pour les autres routes.

En moyenne, la TSI rapporte 3 MF par an à la Nouvelle-Calédonie.

Les tarifs n'ont pas été révisés depuis 1990.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	124 504 689 007	131 276 826 629	105,44%
autres produits de gestion courante	0	7 908 726	
dotations, subventions et participations	557 100 719	563 663 965	101,18%
impôts et taxes	114 177 588 288	121 772 674 766	106,65%
produits des services, du domaine et ventes diverses	9 770 000 000	8 932 579 172	91,43%
Total général	**124 504 689 007**	**131 276 826 629**	**105,44%**

Focus sur les recettes Fiscales entrant dans l'assiette des dotations allouées aux collectivités.

L'assiette de répartition annuelle correspond à la somme des impôts directs et indirects recouvrés nets par la collectivité ajouté au résultat de la régie des tabacs (produit de vente de tabacs déduit des charges de fonctionnement de la régie).

Le montant prévisionnel 2015 de l'assiette a été fixé à 119 763 MF au budget primitif 2015. Avec l'adoption de la réforme de la taxe sur les spectacles et les jeux (TSPJ), l'assiette de répartition perdait une partie de ses recettes au profit de la création des centimes provinciaux sur cette taxe.

L'assiette a donc été ramenée à 117 602 MF au budget supplémentaire, intégrant un montant prévisionnel de 4 500 MF de restitutions et dégrèvements d'impôts.

Au final, le niveau des impôts directs et indirects entrant dans l'assiette de répartition se clôture :

* en droits constatés, à 121 773 MF, en diminution de 4 200 MF (- 3,3 %) par rapport à 2014 ;

* en recouvrements nets, à 116 807 MF. Ajouté au résultat de la régie des tabacs (7 294 MF), il en résulte une assiette définitive de répartition 2015 de 124 101 MF.

Ce bon résultat trouve son origine dans 4 facteurs majeurs :

- Des prévisions douanières vraisemblablement minorées ;
- Une accélération des recettes de fin d'année en matière de droits d'enregistrement eu égard au prolongement de la loi de défiscalisation sur le logement intermédiaire ;
- Une bonne tenue de l'IRPP et de l'IS (hors dossier exceptionnel) ;
- Des anticipations de paiement en fin d'année sur des échéances ultérieures (ex : patente).

Un réajustement net de l'assiette des dotations au titre de l'exercice 2015 devra donc être payé sur l'exercice 2016 (inscriptions BS 2016) à hauteur de 6 498 MF (soit 124 101 MF – 117 602 MF).

Par déduction, la part définitive qui revient au financement des actions propres de la Nouvelle-Calédonie s'établit à 34 438 MF pour 2015 (soit 27,75 % du montant total de l'assiette de répartition recouvrée) en progression de 0,7 % par rapport à 2014.

A la clôture de l'exercice 2016, cette dotation apparaîtra désormais comme une dépense du budget annexe de répartition et une recette du budget propre de la Nouvelle-Calédonie.

Les dépenses

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction des services fiscaux (DSF)

Les dépenses d'achat de tabacs s'établissent à 1 578 MF, montant en hausse de 6,2% par rapport à 2015.

Coût du monopole	2011	2012	2013	2014	2015
Prix d'achat d'un gramme de tabac (F CFP)	3,16	3,32	3,36	3,43	3,49
Evolution des dépenses de fonctionnement (%)	- 9	-0,02	-0,5	+ 2,5	-2,57

Le prix d'achat du gramme de tabac a augmenté de 1,8 % en 2015. Ce taux peut éventuellement être comparé avec l'inflation en Nouvelle-Calédonie (entre 2 et 0,6 % en 2014).

On note que les fournisseurs ont tous indiqué qu'ils espèrent une hausse importante de leur prix de vente suite à l'augmentation des prix publics décidée par le gouvernement en septembre (+30 %).

Le budget affecté aux achats de tabac était largement suffisant et n'a pas été utilisé entièrement.

Les charges opérationnelles (environ 60 MF soit une journée de chiffre d'affaires) diminuent légèrement notamment la masse salariale (diminution de l'effectif du service).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les dotations versées par la Nouvelle-Calédonie aux communes et aux provinces s'élèvent en 2015 à 88 131 MF, soit une augmentation de 1 169 MF par rapport au CA 2014.

Les dotations versées aux communes dans le cadre du fonds intercommunal de péréquation (FIP) s'élèvent à 21 149 MF en 2015, en augmentation de 887 MF par rapport au CA 2014.

Cette évolution s'explique par les réajustements effectués au budget supplémentaire 2015 pour le FIP fonctionnement alors que l'exercice 2014 n'en avait pas enregistrés.

Le recouvrement net des recettes de l'assiette s'étant élevé en 2014 à 123 270 MF pour une prévision de 120 182 MF, un premier réajustement a été effectué à hauteur de 494,1 MF, portant la dotation finale 2014 (après ajustement) à 19 229 + 494 = 19 723 MF.

L'application de la clause de sauvegarde prévue par l'article 49 de la loi organique impliquait de maintenir cette dotation finale du FIP 2014 pour l'exercice 2015. Dans ces conditions, les dotations intègrent également un complément de dotations pour 2015 de 561,3 MF. La dotation versée au titre du FIP fonctionnement 2015 (19 162 + 561) correspond ainsi au montant réajusté de 2014, soit 19 723 MF.

FIP Fonctionnement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation CA 15/14
Dotation initiale	18 987 584 000	19 851 424 000	19 229 244 800	19 162 014 126	-0,35%
Dotation de garantie (effet cliquet) - pris en charge dans le budget propre de la Nouvelle-Calédonie				561 315 167	-
Total FIP fonctionnement 2015	**18 987 584 000**	**19 851 424 000**	**19 229 244 800**	**19 723 329 293**	**2,57%**
Réajustement de N-1	1 222 744 024	2 021 570 271	0	494 084 495	#DIV/0!
FIP Fonctionnement	**20 210 328 024**	**21 872 994 271**	**19 229 244 800**	**20 217 413 788**	**5,14%**

FIP Equipement	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation CA 15/14
Dotation de l'année	98 287 899	183 029 277	68 934 265	111 837 027	62,24%
Dotations antérieures	899 922 364	1 064 822 943	963 480 757	819 345 395	-14,96%
FIP équipement	**998 210 263**	**1 247 852 220**	**1 032 415 022**	**931 182 422**	**-9,81%**

Les dotations versées aux provinces se sont élevées à 66 983 MF en 2015, en augmentation de 282 MF par rapport au CA 2014. Toutefois, si l'on prend en compte le trop perçu 2013 remboursé par les provinces en 2015, soit 518,9 MF (482,8 MF pour la dotation de fonctionnement et 36,1 MF pour la dotation d'équipement), le montant réellement perçu par les provinces en 2015 est de 66 464 MF, en diminution de 237 MF par rapport au CA 2014.

La dotation de fonctionnement, égale à 51,5 % des recettes de l'assiette fiscale définies au budget primitif 2015 et versée au titre de l'exercice 2015, s'élève à 61 678 MF. Elle est complétée par un réajustement 2014 de 478 MF et se répartit comme suit :

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation CA 15/14
Dotation Initiale	11 428 152 120	11 948 075 820	11 140 943 706	11 101 991 934	**-0,35%**
Réajustement de N-1	735 939 060	1 216 732 607	0	86 028 203	**#DIV/0!**
Province des îles Loyauté 18 %	12 164 091 180	**13 164 808 427**	**11 140 943 706**	**11 188 020 137**	**0,42%**
Dotation Initiale	20 316 714 880	21 241 023 680	19 806 122 144	19 736 874 550	**-0,35%**
Réajustement de N-1	1 308 336 106	2 163 080 189	0	152 939 028	**#DIV/0!**
Province Nord 32 %	21 625 050 986	**23 404 103 869**	**19 806 122 144**	**19 889 813 578**	**0,42%**
Dotation Initiale	31 744 867 000	33 189 099 500	30 947 065 850	30 838 866 484	**-0,35%**
Réajustement de N-1	2 044 275 166	3 379 812 796	0	238 967 231	**#DIV/0!**
Province Sud 50 %	33 789 142 166	**36 568 912 296**	**30 947 065 850**	**31 077 833 715**	**0,42%**
TOTAL	**67 578 284 332**	**73 137 824 592**	**61 894 131 700**	**62 155 667 430**	**0,42%**
dont réajustement	*4 088 550 332*	*6 759 625 592*	*0*	*477 934 462*	*#DIV/0!*

La dotation d'équipement des provinces, égale à 4 % des recettes de l'assiette fiscale définies au budget primitif 2015, s'élève à 4 790 MF. Elle est complétée par un réajustement 2014 de 37 MF et se répartit comme suit :

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2014	Variation CA 15/14
Dotation Initiale	949 379 200	992 571 200	961 462 240	958 100 706	-0,35%
Réajustement de N-1	61 137 201	101 078 514	0	7 424 225	#DIV/0!
Province des îles Loyauté 20 %	1 010 516 401	**1 093 649 714**	**961 462 240**	**965 524 931**	**0,42%**
Dotation Initiale	1 898 758 400	1 985 142 400	1 922 924 480	1 916 201 413	-0,35%
Réajustement de N-1	122 274 402	202 157 027	0	14 848 449	#DIV/0!
Province Nord 40 %	2 021 032 802	**2 187 299 427**	**1 922 924 480**	**1 931 049 862**	**0,42%**
Dotation Initiale	1 898 758 400	1 985 142 400	1 922 924 480	1 916 201 413	-0,35%
Réajustement de N-1	122 274 402	202 157 027	0	14 848 449	#DIV/0!
Province Sud 40 %	2 021 032 802	**2 187 299 427**	**1 922 924 480**	**1 931 049 862**	**0,42%**
TOTAL	**5 052 582 005**	**5 468 248 568**	**4 807 311 200**	**4 827 624 655**	**0,42%**
dont réajustement	*305 686 005*	*505 392 568*	*0*	*37 121 123*	*#DIV/0!*

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME) – Contrat de développement 2011-2015

Dans le cadre du contrat de développement 2011-2015, la Nouvelle-Calédonie et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) réalisent des programmes annuels de maîtrise de l'énergie par le biais du FCME. Ces programmes sont cofinancés à 50% par chacune des 2 parties.

La participation de la Nouvelle-Calédonie est financée par la taxe parafiscale sur les énergies renouvelables (54,8 MF) et complétée par des fonds propres (51,2 MF).

Fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME) – Subventions sur fonds propres

Le FCME prévoit également le financement d'opérations hors assiettes éligibles aux règles de l'ADEME.

Il s'agit d'opérations de maîtrise de l'énergie diverses et notamment le financement des installations électriques intérieures des foyers des particuliers éloignés du réseau de distribution électrique et alimentés par un générateur photovoltaïque mis en œuvre dans le cadre du fonds d'électrification rurale (FER).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0101-00-Recettes de l'assiette de répartition	1 578 011 151	1 577 876 574	99,99%
A0101-01-Dotations aux communes : FIP équipement et fonctionnement	22 856 655 380	21 148 596 210	92,53%
A0101-02-Dotations aux provinces	66 983 292 085	66 983 292 085	100,00%
A0101-05-Fonds de concours	63 500 000	61 207 636	96,39%
Total général	**91 481 458 616**	**89 770 972 505**	**98,13%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	91 481 458 616	89 770 972 505	98,13%
Autres charges de fonctionnement	1 578 011 151	1 577 876 574	99,99%
Contributions obligatoires	89 839 947 465	88 131 888 295	98,10%
Subventions, participations et autres charges d'activité	63 500 000	61 207 636	96,39%
Total général	**91 481 458 616**	**89 770 972 505**	**98,13%**

Le budget de répartition du compte administratif et son évolution de 2012 à 2015 – en F

Libellés	Titres de recettes 2012	Titres de recettes 2013	Titres de recettes 2014	Budget 2015	Titres de recettes 2015	% réalisation	variation 2014/2015		Recouvrement Net 2015
							en %	en montant	
Recettes tabacs	8 739 202 786	8 813 701 706	8 863 146 058	9 770 000 000	8 932 579 172	91,43%	-9,45%	-837 420 828	8 932 128 600
Achats et frais à déduire	1 791 127 167	1 279 437 902	1 545 383 726	1 845 000 000	1 637 920 082	88,78%	-13,40%	-207 079 918	1 637 920 082
RESULTAT régie des tabacs	**6 948 075 619**	**7 534 263 804**	**7 317 762 332**	**7 925 000 000**	**7 294 659 090**	**92,05%**	**-8,61%**	**-630 340 910**	**7 294 208 518**
droits afférents autorisations minières	1 032 000	1 204 000	152 000	300 000	20 000	6,67%	-86,84%	-132 000	0
contribution téléphonique	54 817 116	55 712 826	112 411 401	75 000 000	75 667 395	100,89%	-32,69%	-36 744 006	75 667 395
CES	2 180 846 994	2 025 854 476	1 799 628 523	1 700 000 000	763 107 123	44,89%	-57,60%	-1 036 521 400	733 629 226
IRPP	22 413 678 356	23 798 853 689	22 866 522 493	22 000 000 000	24 080 547 748	109,46%	5,31%	1 214 025 255	24 120 144 472
IRVM	8 661 915 963	7 413 828 543	7 219 001 275	4 500 000 000	4 277 057 322	95,05%	-40,75%	-2 941 943 953	3 988 522 067
TOF	715 580 428	696 706 866	669 856 279	700 000 000	633 276 211	90,47%	-5,46%	-36 580 068	633 276 211
IRCDC	695 300 954	830 214 949	651 996 288	700 000 000	456 534 525	65,22%	-29,98%	-195 461 763	454 605 957
IS à 30%	33 758 242 129	33 158 773 029	35 145 309 556	31 000 000 000	33 339 377 865	107,55%	-5,14%	-1 805 931 691	28 074 386 588
IS à 35%	4 303 990 018	1 309 252 503	193 487 780	0	518 499 036	#DIV/0!	167,98%	325 011 256	465 396 261
IFA	8 240	3 300	0	0	0	-	#DIV/0!	0	6 516 766
contribution patentes	3 344 030 520	3 459 942 146	3 469 022 001	3 500 000 000	3 646 908 531	104,20%	5,13%	177 886 530	4 556 337 038
contribution foncière	1 060 982 833	1 101 143 825	1 351 116 774	1 200 000 000	1 272 660 028	106,06%	-5,81%	-78 456 746	1 471 663 262
Reversement contribution à l'IS 25%	35 048 500	85 180 260	0	40 000 000	0	0,00%	#DIV/0!	0	0
Contribution additionnelle à l'IS					640 156 641				640 044 200
TOTAL IMPOTS DIRECTS	**77 225 474 051**	**73 936 670 412**	**73 478 504 370**	**65 415 300 000**	**69 703 812 425**	**106,56%**	**-5,14%**	**-3 774 691 945**	**65 220 189 443**

Libellés	Titres de recettes 2012	Titres de recettes 2013	Titres de recettes 2014	Budget 2015	Titres de recettes 2015	% réalisation	variation 2014/2015		Recouvrement Net 2015
							en %	en montant	
taxe sur les licences pêche	26 400	0	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0	0
droits de douane	6 800 053 619	6 242 493 458	6 636 355 267	6 200 000 000	6 770 851 990	109,21%	2,03%	134 496 723	6 695 969 906
TGI	19 574 905 417	18 605 098 921	18 559 221 430	19 000 000 000	19 317 610 758	101,67%	4,09%	758 389 328	19 100 876 522
TCPI	2 017 379 485	1 946 605 524	2 012 082 612	1 700 000 000	1 876 981 638	110,41%	-6,71%	-135 100 974	1 944 107 968
taxe de péage	358 315 273	333 868 564	334 704 839	335 000 000	341 101 301	101,82%	1,91%	6 396 462	338 795 514
TBI	7 447 837 618	6 902 937 232	6 944 421 621	6 800 000 000	7 332 576 241	107,83%	5,59%	388 154 620	7 248 851 548
TCPPL	1 140 912 319	1 064 280 471	897 139 896	800 000 000	949 180 493	118,65%	5,80%	52 040 597	897 405 521
droits navigation intérieure	12 324 021	15 706 456	17 176 764	13 000 000	16 934 624	130,27%	-1,41%	-242 140	16 048 140
droits francisation, navigation	1 668 561	291 705	0			#DIV/0!	#DIV/0!	0	
droits de quai	156 059 654	176 975 302	213 721 200	160 000 000	225 943 421	141,21%	5,72%	12 222 221	223 770 441
droits de port	37 554 664	69 583 750	61 996 248	50 000 000	72 886 389	145,77%	17,57%	10 890 141	72 086 489
droits enregistrement	4 204 849 595	3 617 840 767	4 961 954 101	4 000 000 000	5 036 607 996	125,92%	1,50%	74 653 895	4 871 419 146
taxe hypothécaire	284 479 084	317 622 190	334 727 035	270 000 000	380 507 826	140,93%	13,68%	45 780 791	380 547 540
droits de timbre	199 696 910	194 838 800	195 457 960	200 000 000	188 056 330	94,03%	-3,79%	-7 401 630	188 056 330
taxe conso intérieure	561 296 070	563 212 630	593 313 390	560 000 000	615 293 171	109,87%	3,70%	21 979 781	612 313 883
droits de licence	110 714 929	145 800 486	145 667 132	145 000 000	153 244 728	105,69%	5,20%	7 577 596	152 932 350
taxe sur transferts licence	843 117	1 782 717	690 030	1 000 000	63 462	6,35%	-90,80%	-626 568	778 770
taxe sur les spectacles et les jeux	2 990 169 174	2 922 651 455	2 531 356 212	840 000 000	839 848 792	99,98%	-66,82%	-1 691 507 420	839 848 792
TGS+TGPS	106 234		220 535			-	-100,00%	-220 535	142 848
taxe sur les produits pétroliers	5 395 059 913	5 296 089 502	5 598 434 270	5 288 288 288	5 496 257 455	103,93%	-1,83%	-102 176 815	5 481 136 316
taxe additionnelle sur les produits pétroliers	2 243 432 132	2 192 008 078	2 297 459 873	2 300 000 000	2 265 582 761	98,50%	-1,39%	-31 877 112	2 283 682 323
taxe de 1ère immatriculation	0	0	0	140 000 000	189 319 588	-	-	189 319 588	189 302 959
contribution sécurité immobilière	0	139 660 208	156 438 725			-	-	-156 438 725	
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	**53 537 684 189**	**50 749 348 216**	**52 492 539 140**	**48 802 288 288**	**52 068 848 964**	**106,69%**	**-0,81%**	**-423 690 176**	**51 538 073 306**
RECOUVREMENT APRES ANV	82 915 083	58 160 513	129 327 636	0	47 359 476	-	-63,38%	-81 968 160	47 359 476
DUTY FREE		5 517 378			3 287 485				0
RESTITUTIONS SUR IMPÔTS		4 823 927 149	4 938 696 816	4 500 000 000	8 432 880 465				
Assiette de calcul des dotations	**137 794 148 942**	**127 448 998 418**	**128 479 436 662**	**117 602 588 288**	**120 678 512 005**	**102,62%**	**-6,07%**	**-7 800 924 657**	**124 100 281 315**

Programme P0102
Soutien exceptionnel aux collectivités locales

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	453 993 001
Réalisation 2015	880 000	228 385 979
Taux d'exécution 2015		50,31%

Les recettes

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Il s'agit du remboursement par la commune de La Foa de la première partie de la subvention qui lui a été versée dans le cadre de l'équipement des communes à la TNT, l'opération en cause ayant été annulée par la commune.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Investissements	0	880 000	
subventions d'equipement versees	0	880 000	
Total général	**0**	**880 000**	

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Une subvention exceptionnelle de 52,2 MF a été versée aux communes dans le cadre du FIP fonctionnement pour compenser le trop perçu des communes de Belep (4 MF), Koné (40,7 MF) et Pouembout (7,5 MF) au titre de la dotation de l'exercice 2014.

En effet, l'application de la clause de sauvegarde prévue par l'article 49 de la loi organique a fait apparaître une situation inédite pour ces trois communes qui se retrouvaient avec des dotations initiales 2014 (dotations versées en 2014 sur la base du BP 2014) plus importantes que leurs dotations finales 2014 de 52,2 MF.

Or si la Nouvelle-Calédonie reversait strictement le réajustement global 2014, cela impliquait un remboursement par ces communes de 52,2 MF. Lors du comité de gestion du 23/07/2015, les membres ont ainsi demandé au gouvernement d'inscrire une dotation complémentaire de 52,2 MF.

D'autre part, la Nouvelle-Calédonie a poursuivi sa participation pour la restructuration des mairies de Dumbéa (79,8 MF) et Farino (6 MF).

Des subventions exceptionnelles aux communes ont également été versées pour 47,8 MF.

Subvention d'équipement TNT aux communes	47 826 765
Ouvéa-Extension electrique dans les tribus	12 883 723
Lifou-Travaux de voirie	4 600 000
Mont-Dore -Réal.terrain rugby Pont des français	10 000 000
Mont-Dore -Réal.du marché communal	8 168 501
Dumbea-Travaux de voirie au Mont-Koghi	7 833 410
Dumbea-Travaux de voirie (rue Marie Curie et Impasse Aristide)	2 041 131
Houailou-Route MHE, assainissement de la chaussée	2 300 000

Enfin, les versements 2015 effectués aux communes pour l'équipement à la TNT se déclinent comme suit :

Subvention d'équipement TNT aux communes	12 957 345
Dumbéa - Acquisition de matériel	7 920 000
Poya- accompagnement financier mise en œuvre de la TNT	5 037 345

Subvention de fonctionnement TNT aux communes	3 097 698
Canala-frais de maintenance	296 800
Poya-frais de maintenance	333 533
Farino-frais de maintenance	525 400
Poya-frais de maintenance	667 065
Touho-Frais de maintenance	1 274 900

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Une subvention a été versée au profit du SIVM Sud à hauteur de 11,2 MF.

- Gouvernement (GVT)

Un montant de 20,2 MF a été versé dans le cadre du soutien en équipement des communes après le passage de la dépression FREDA en 2013.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0102-01-Financement exceptionnel de projets	453 993 001	228 385 979	50,31%
Total général	**453 993 001**	**228 385 979**	**50,31%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	83 918 556	61 536 595	73,33%
Charges exceptionnelles	72 718 556	50 336 595	69,22%
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 200 000	11 200 000	100,00%
Investissements	370 074 445	166 849 384	45,09%
AP P0102-2008/1 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	108 938 361	60 784 110	55,80%
AP P0102-2012/1 - CONSTRUCTION MAIRIE DE FARINO	15 000 000	6 000 000	40,00%
AP P0102-2014/1 - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	200 000 000	79 824 237	39,91%
HAP subventions d'equipement versees	46 136 084	20 241 037	43,87%
Total général	**453 993 001**	**228 385 979**	**50,31%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0101-Financements réglementaires	P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	Total général
Recettes	**131 276 826 629**	**880 000**	**131 277 706 629**
Fonctionnement	**131 276 826 629**		**131 276 826 629**
autres produits de gestion courante	7 908 726		7 908 726
dotations, subventions et participations	563 663 965		563 663 965
impôts et taxes	121 772 674 766		121 772 674 766
produits des services, du domaine et ventes diverses	8 932 579 172		8 932 579 172
Investissements		**880 000**	**880 000**
subventions d'equipement versees		880 000	880 000
Dépenses	**89 770 972 505**	**228 385 979**	**89 999 358 484**
Fonctionnement	**89 770 972 505**	**61 536 595**	**89 832 509 100**
Autres charges de fonctionnement	1 577 876 574		1 577 876 574
Charges exceptionnelles		50 336 595	50 336 595
Contributions obligatoires	88 131 888 295		88 131 888 295
Subventions, participations et autres charges d'activité	61 207 636	11 200 000	72 407 636
Investissements		**166 849 384**	**166 849 384**
AP P0102-2008/1 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES		60 784 110	60 784 110
AP P0102-2012/1 - CONSTRUCTION MAIRIE DE FARINO		6 000 000	6 000 000
AP P0102-2014/1 - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA		79 824 237	79 824 237
HAP subventions d'equipement versees		20 241 037	20 241 037

Mission M02
Pouvoirs publics et institutions

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	49 900	2 994 637 902
Réalisation 2015	10 094 078	2 389 737 497
Taux d'exécution 2015	20228,61%	79,80%

Congrès

Gouvernement

Sénat coutumier

Conseils coutumiers et autorités coutumières

Conseil économique, social et environnemental

La mission M02 regroupe l'ensemble des crédits destinés au bon fonctionnement des pouvoirs publics et des institutions de la Nouvelle-Calédonie au sens de l'article 2 de la loi organique n° 99-209 modifiée.

Historique des moyens financiers

Recettes

M02-Pouvoirs publics et institutions

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0201-Congrès	4 318 293	5 315 838	1 317 895		-75,21%
Congrès	4 318 293	5 315 838	1 317 895		-75,21%
P0202-Gouvernement	1 338 215	7 394 692	7 764 253		5,00%
DRH	0	0	1 404 337		
GVT	1 338 215	7 394 692	6 359 916		-13,99%
P0203-Sénat coutumier	33 941	49 900	0	0,00%	-100,00%
Sénat coutumier	33 941	49 900	0	0,00%	-100,00%
P0204-Conseils et autorités coutumières	994 463	351 764	1 011 930		187,67%
CC Xaracu	60 000	0	11 666		
DRH	934 463	351 764	1 000 264		184,36%
Total général	**6 684 912**	**13 112 194**	**10 094 078**	**20228,61%**	**-23,02%**

Dépenses

M02-Pouvoirs publics et institutions

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0201-Congrès	1 188 525 999	1 285 316 411	1 232 948 129	85,67%	-4,07%
Congrès	1 188 525 999	1 285 316 411	1 232 948 129	85,67%	-4,07%
P0202-Gouvernement	953 593 141	880 416 680	637 550 994	74,11%	-27,59%
DBAF	34 875 000	37 625 000	26 825 000	95,41%	-28,70%
DFPC	2 064 000	0	0		
DRH	136 223 248	145 194 488	138 565 854	98,66%	-4,57%
GVT	780 430 893	697 597 192	472 160 140	68,27%	-32,32%
P0203-Sénat coutumier	248 438 300	263 871 818	229 366 931	90,89%	-13,08%
Sénat coutumier	248 438 300	263 871 818	229 366 931	90,89%	-13,08%
P0204-Conseils et autorités coutumières	188 342 430	173 575 149	178 381 090	73,16%	2,77%
CC	0	0	0	0,00%	
CC Ajie Aro	26 507 137	15 486 739	12 139 445	89,71%	-21,61%
CC Djubea	15 777 245	10 825 425	16 395 921	85,06%	51,46%
CC Drehu	10 476 738	7 722 966	8 199 807	75,77%	6,17%
CC Hoot Ma Whaap	6 672 714	8 885 132	8 799 412	91,68%	-0,96%
CC Iaii	8 783 495	6 581 810	4 930 111	52,69%	-25,09%
CC Nengone	2 756 497	4 427 628	2 276 698	25,79%	-48,58%
CC Paici	7 700 805	8 417 227	10 554 119	57,45%	25,39%
CC Xaracu	10 144 183	9 606 071	19 052 705	53,75%	98,34%
DRH	99 523 616	101 622 151	96 032 872	92,10%	-5,50%
P0205-Conseil économique, social et environnemental	182 578 427	158 263 670	111 490 353	56,02%	-29,55%
CESE	124 384 626	124 129 673	86 934 864	71,68%	-29,96%
DRH	58 193 801	34 133 997	24 555 489	31,58%	-28,06%
Total général	**2 761 478 297**	**2 761 443 728**	**2 389 737 497**	**79,80%**	**-13,46%**

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIN, Jean-Louis D'ANGLEBERMES, Thierry CORNAILLE, Anthony LECREN, Bernard DELADRIERE.

Les pouvoirs publics et les institutions ont performé sur les économies qu'elles avaient promises aux calédoniens. Leurs coûts de fonctionnement ont baissé de 11 % malgré une stabilité des indemnités réglementaires. Cela signifie que certains postes ont connu des diminutions plus fortes encore, tels que leurs dépenses courantes qui ont reculé de 20 % (contre 8 % pour l'ensemble des services de la Nouvelle-Calédonie).

Certaines institutions ont contribué plus fortement, tel le gouvernement dont les dépenses hors personnel ont baissé de 23 %, ou le congrès (-3 % à périmètre identique). Cet effort a permis aux institutions plus récentes d'atteindre leur rythme de croisière. La structuration des aires coutumières a ainsi pu bénéficier de 2 % de dépenses supplémentaires.

Cette politique sera poursuivie afin que l'action publique soit au cœur des dépenses de la collectivité et que les équilibres financiers soient préservés par le comportement citoyen de nos responsables politiques.

De par sa situation géographique et entourée de pays voisins largement anglophones, la Nouvelle-Calédonie doit absolument promouvoir la francophonie et ses valeurs. Dans cette volonté, le gouvernement a mandaté une nouvelle fois son établissement public, le CREIPAC, pour la réalisation annuelle du Forum Francophone du Pacifique qui a réuni les principaux acteurs de la francophonie de la zone (alliances françaises, journalistes, intellectuels et artistes).

Par ailleurs, et à l'occasion de cet événement, la Nouvelle-Calédonie a pu entamer un rapprochement avec l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Programme P0201
Congrès

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	1 439 206 708
Réalisation 2015	1 317 895	1 232 948 129
Taux d'exécution 2015		85,67%

Les recettes

Pour le secteur des relations avec le congrès de Nouvelle-Calédonie (Thierry CORNAILLE).

- Le congrès

Ces recettes correspondent à des remboursements de salaires et traitements, trop versés et contentieux.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	1 317 895	
attenuations de charges	0	706 371	
autres charges d'activité	0	199 835	
produits exceptionnels	0	411 689	
Total général	**0**	**1 317 895**	

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le congrès de Nouvelle-Calédonie (Thierry CORNAILLE).

- Le congrès

Le taux de réalisation en fonctionnement s'élève à près de 94%, soit 1 232 MF exécutés. Avec un taux record de 98% d'exécution, la masse salariale représente 767,7 MF (soit 62% des réalisations en fonctionnement).

En matière d'investissement, le taux de réalisation est quant à lui peu élevé mais il faut s'attendre à une forte réalisation en 2016 suite aux travaux d'aménagements amorcés en 2015.

Compte-tenu de la conjoncture budgétaire actuelle, le congrès s'est attaché, sur l'exercice 2015, à mettre en oeuvre un budget de rigueur tout en garantissant le fonctionnement optimal de l'institution et en proposant d'améliorer les conditions de travail des conseillers.

Les inscriptions de crédits ont permis :

- d'assurer les dépenses courantes de fonctionnement de l'institution ;

- d'effectuer la réception de l'immeuble « Le Phare » destiné à accueillir les bureaux de l'administration et des groupes politiques de l'institution : la livraison de l'immeuble s'est effectuée en octobre 2015, les dépenses ont concerné 3 mois de loyer (24,4 MF) et l'étude d'aménagement de l'immeuble a été amorcée, dans le cadre d'une assistance à maitrise d'ouvrage assurée par la SECAL (10 MF);

- de poursuivre des travaux de mise en conformité du bâtiment principal de l'institution ;

- de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'appui fourni aux membres de l'assemblée notamment au travers de l'envoi en formation au Sénat et au Conseil d'Etat du deuxième administrateur et d'une transformation de poste qui a permis le recrutement d'un troisième administrateur afin d'assister les élus dans les travaux législatifs.

- de terminer la première phase de formation des élus de la mandature 2014-2019 et de recueillir les besoins à venir.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0201-01-Parc immobilier	125 972 003	29 587 741	23,49%
A0201-02-Parc équipement	56 451 867	26 918 169	47,68%
A0201-03-Personnel	784 839 763	767 680 691	97,81%
A0201-04-Formation	11 912 085	8 674 512	72,82%
A0201-05-Soutien et pilotage	394 886 054	359 716 987	91,09%
A0201-06-Communication et partenariats institutionnels	59 252 566	39 181 659	66,13%
A0201-07-Comité consultatif de l'environnement	5 892 370	1 188 370	20,17%
Total général	**1 439 206 708**	**1 232 948 129**	**85,67%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 256 782 838	1 176 442 219	93,61%
Autres charges de fonctionnement	168 621 823	129 985 767	77,09%
Charges de personnel	627 446 374	611 567 023	97,47%
Charges exceptionnelles	4 777 217	4 283 217	89,66%
Charges fixes de fonctionnement	167 479 971	158 337 043	94,54%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	227 669 605	221 987 148	97,50%
Subventions, participations et autres charges d'activité	60 787 848	50 282 021	82,72%
Investissements	182 423 870	56 505 910	30,98%
AP P0201-2006/1 - MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	30 436 117	0	0,00%
AP P0201-2008/1 - EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	4 427 668	0	0,00%
AP P0201-2012/1 - RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	50 000 000	10 000 000	20,00%
HAP immobilisation en cours	294 305	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	77 989 611	34 544 606	44,29%
HAP immobilisations incorporelles	19 276 169	11 961 304	62,05%
Total général	**1 439 206 708**	**1 232 948 129**	**85,67%**

Programme P0202
Gouvernement

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	860 220 339
Réalisation 2015	7 764 253	637 550 994
Taux d'exécution 2015		74,11%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

Il s'agit d'indemnités indûment perçues par les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

- Gouvernement (GVT)

Les recettes correspondent à un report de 5 MF pour le versement de subventions (rattachement) et à des remboursements d'assurances véhicules pour 1,36 MF.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	7 764 253	
produits exceptionnels	0	7 764 253	
Total général	**0**	**7 764 253**	

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les dépenses en indemnités et charges patronales des membres du gouvernement ont représenté 98,66 % du budget 2015, soit 138,57 MF.

- Gouvernement (GVT)

L'effort demandé et impulsé par le président du gouvernement sur les restrictions budgétaires, s'est soldé pour l'exercice 2015 par un résultat plus que positif avec une meilleure utilisation des crédits affectés aux membres du gouvernement « Faire mieux avec moins ! ».

26% des crédits prévus n'ont pas été dépensé représentant une économie de 222,67 MF.

Les actions et les missions suivantes enregistrent des baisses substantielles par rapport à 2014 :

« Subventions », un montant total de 38,6 MF a été réalisé pour le versement de subventions au bénéfice d'associations contre 89,6 MF en 2014, au bénéfice de l'ensemble des secteurs, le sport, la culture, la santé, l'environnement, l'agriculture et notamment, l'Association d'Aide aux victimes, le Comité Miss Calédonie, l'Association Calédonienne des Handicapés, l'Association Sportive et Culturelle de Gaïca, l'Association des vélos du Cœur.

L'ensemble des moyens de fonctionnement du gouvernement, est en diminution de 70,3MF, soit -15,1%, par rapport au réalisé 2014, et plus précisément, dans les dépenses comme les fournitures administratives -10%, la documentation -36%, les fêtes et cérémonies -63,63%, les frais de transport et d'hébergement -30,5%, les frais postaux et de télécommunications -22,5%. La communication accuse une baisse également appréciable de 44,46% par rapport au réalisé 2014, soit -27 MF.

L'investissement est aussi en recul par rapport à 2014 de -26,5 MF soit -90,4% représentant des dépenses pour des installations, des équipements et du matériel au sein du gouvernement.

Pour le secteur du suivi des questions relatives à la francophonie (Bernard DELADRIERE).

- Gouvernement (GVT)

Le soutien du gouvernement à l'organisation du Forum Francophone du Pacifique par le CREIPAC s'est élevé à 3 MF en 2015.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0202-02-Subventions	142 859 677	65 470 000	45,83%
A0202-03-Soutien et pilotage du Gouvernement	655 436 908	535 451 575	81,69%
A0202-04-Communication	58 923 754	33 629 419	57,07%
A0202-05-Francophonie	3 000 000	3 000 000	100,00%
Total général	**860 220 339**	**637 550 994**	**74,11%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	850 738 139	634 751 056	74,61%
Autres charges de fonctionnement	286 126 807	175 176 435	61,22%
Charges exceptionnelles	8 291 493	3 000 000	36,18%
Charges fixes de fonctionnement	270 522 787	246 457 736	91,10%
Subventions, participations et autres charges d'activité	285 797 052	210 116 885	73,52%
Investissements	9 482 200	2 799 938	29,53%
HAP immobilisations corporelles	9 482 200	2 799 938	29,53%
Total général	**860 220 339**	**637 550 994**	**74,11%**

Programme P0203
Sénat coutumier

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	49 900	252 369 616
Réalisation 2015	0	229 366 931
Taux d'exécution 2015	0,00%	90,89%

Les recettes

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Sénat coutumier

Régularisation suite à l'annulation d'un billet de transport pour membre du sénat coutumier.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	49 900	0	0,00%
autres produits de gestion courante	49 900	0	0,00%
Total général	**49 900**	**0**	**0,00 %**

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Sénat coutumier

Les politiques publiques en matière d'identité kanak ont été principalement axées, pour l'année 2015, sur les champs d'actions suivants :

- La gouvernance, le droit coutumier et le pluralisme juridique
- Politique mémorielle et restructuration
- Politique culturelle et la jeunesse

La gouvernance et le pluralisme juridique

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées pour la reconnaissance de la charte du peuple kanak et permettre sa mise en œuvre. En matière de gouvernance, un colloque a été organisé à Koné sur le thème « projet de société : diversité et identité kanak ».

Des personnes ressources ont été sollicitées par le sénat coutumier afin d'apporter leur expertise dans la prise en compte de la dimension autochtone en tant que composante sociétale de la Nouvelle-Calédonie.

Politique mémorielle et restructuration

L'objectif de la politique restructuration est de donner les moyens aux chefferies et aux clans d'assumer dans le contexte du XXI ème siècle, leurs identités, leurs histoires et responsabilités sociétales et coutumières. Plusieurs tournées auprès des chefferies ainsi que la mise en place d'un programme de formation d'éducateurs kanak ont été réalisées durant l'année 2015 pour atteindre cet objectif.

Politique culturelle et jeunesse

Valoriser le rôle du jeune kanak dans la société et renforcer ses capacités à devenir un citoyen actif et productif, c'est l'objectif que s'est donné le sénat en organisant un congrès de la jeunesse kanak réunissant plus de 300 jeunes issus des huit aires coutumières.

Cette manifestation s'est tenue à Unia, Yaté. Pour répondre également à cet objectif, le sénat coutumier a produit un livre blanc de la jeunesse kanak.

En matière de manifestation culturelle, le partage de la nouvelle igname s'est fait à Canala en avril 2015 avec les autorités coutumières, institutionnelles et les différentes communautés vivant en Nouvelle-Calédonie.

Fonctionnement du sénat coutumier

L'année 2015 a été également marquée par deux évènements majeurs, engendrant des coûts importants :

- Le renouvellement intégral de la IIIème mandature du sénat coutumier (Congrès du pays kanak à Nassirah le 28 aout et la séance solennelle d'installation des nouveaux sénateurs au sénat coutumier).

L'inauguration des nouveaux bâtiments a été organisée à cette occasion.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0203-01-Institutions coutumières	148 436 289	141 778 859	95,51%
A0203-02-Manifestations coutumières et missions	55 896 365	44 263 585	79,19%
A0203-03-Soutien et pilotage du Sénat coutumier	48 036 962	43 324 487	90,19%
Total général	**252 369 616**	**229 366 931**	**90,89%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	250 159 016	227 931 784	91,11%
Autres charges de fonctionnement	66 092 553	53 340 732	80,71%
Charges de personnel	6 987 132	6 887 132	98,57%
Charges fixes de fonctionnement	51 571 650	48 332 808	93,72%
Subventions, participations et autres charges d'activité	125 507 681	119 371 112	95,11%
Investissements	2 210 600	1 435 147	64,92%
HAP immobilisations corporelles	1 710 600	1 435 147	83,90%
HAP immobilisations incorporelles	500 000	0	0,00%
Total général	**252 369 616**	**229 366 931**	**90,89%**

Programme P0204
Conseils coutumiers et autorités coutumières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	243 809 312
Réalisation 2015	1 011 930	178 381 090
Taux d'exécution 2015		73,16%

Les recettes

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Conseil coutumier de l'aire Xaracuu

Régularisation suite à un trop perçu dans le cadre du transfert des reliques d'ATAÏ à la Nouvelle-Calédonie.

- Directions des ressources humaines (DRH)

Régularisation suite à un trop perçu d'indemnités indûment perçues par les chefs coutumiers et présidents d'aire coutumière.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	1 011 930	
produits des services, du domaine et ventes diverses	0	11 666	
produits exceptionnels	0	1 000 264	
Total général	**0**	**1 011 930**	

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les indemnités versées aux chefs coutumiers et aux présidents des aires coutumières ont représenté 96 MF en 2015, en retrait de 5,5 % par rapport aux dépenses 2014 et près de 8 % de moins que les sommes initialement budgétées.

- Conseils coutumiers

En 2015 les aires coutumières ont concentré leurs efforts sur la mutualisation des moyens. En particulier sur la collecte de l'information, et notamment celle liée au patrimoine linguistique, des économies d'échelle ont pu être trouvées avec l'ADCK.

L'année 2015 a également été l'année d'une remise à plat des procédures opérationnelles de fonctionnement, pour améliorer les circuits de mandatements notamment. La refonte des réglements intérieurs a été au cœur de cette logique.

Plusieurs aires ont également renouvelé les membres de leurs bureaux de conseil coutumier (notamment Xârâcùù et Djubea Kapone) pour la mandature 2015-2018 ainsi que les sénateurs coutumiers des aires pour la mandature (2015-2020).

Création de bureaux des médiateurs et des assesseurs coutumiers pour l'aire de Xârâcùù notamment.

En 2015, l'aire Xârâcùù s'est particulièrement distinguée par la mise en place du programme de réhabilitation mémorielle d'ATAÏ, avec la création d'un comité de gestion permanent piloté par

l'institution en collaboration avec les autorités coutumiéres, suite au retour des reliques en septembre 2014 (Gouvernement, Sénat coutumier, Province Sud, les Mairies de SARRAMEA, LA FOA, FARINO).

Hôte à CANALA de la fête culturelle de l'igname en 2015, l'aire Xârâcùù a été pilote sur le projet culturel du jardin du conseil coutumier, dans la continuité du Conservatoire de l'igname (2003) et du travail d'identification des expèces spécifiques, de la préservation de la génétique et des semences locales toujours en relation avec les pratiques culturelles.

Enfin, le programme en faveur de la réinsertion des jeunes mineurs désoeuvrés ayant fait l'objet d'une mesure judiciaire, a été poursuivi.

On notera le déplacement au Vanuatu du Président de l'aire Paici Camuki pour les rencontres avec le conseil des chefs du Vanuatu et en France pour la COP21.

L'aire Djubea Kapone a lancé en 2015 une étude sur la formalisation de la stratégie de développement du CCDK avec notamment la mise en place de la maison du Pays Drubea-Kapumë.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0204-01-Ajië Aro	19 801 723	18 018 129	90,99%
A0204-02-Drehu	25 591 626	22 345 155	87,31%
A0204-03-Drubea-Kapumë	28 354 304	25 392 181	89,55%
A0204-04-Hoot Ma Whaap	34 668 104	33 066 331	95,38%
A0204-05-Iaai	17 426 514	11 169 793	64,10%
A0204-06-Nengone	21 597 306	13 476 874	62,40%
A0204-07-Paicî-Cèmuhi	36 140 190	27 438 453	75,92%
A0204-08-Xârâcùù	45 916 346	27 474 174	59,84%
A0204-09-Cohésion sociale en tribus	14 313 199	0	0,00%
Total général	**243 809 312**	**178 381 090**	**73,16%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	230 642 812	176 774 192	76,64%
Autres charges de fonctionnement	77 067 086	44 578 595	57,84%
Charges fixes de fonctionnement	46 040 461	35 059 299	76,15%
Subventions, participations et autres charges d'activité	107 535 265	97 136 298	90,33%
Investissements	13 166 500	1 606 898	12,20%
HAP immobilisations corporelles	13 166 500	1 606 898	12,20%
Total général	**243 809 312**	**178 381 090**	**73,16%**

Programme P0205
Conseil économique, social et environnemental

	Dépenses
Prévision 2015	199 031 927
Réalisation 2015	111 490 353
Taux d'exécution 2015	56,02%

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle- Calédonie (Jean-Louis D'ANGLEBERMES).

- Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Conformément à la loi organique, le Conseil Economique Social et Environnemental rend des Avis sur les projets de lois de pays soumis au votre du Congrés de la Nouvelle-Calédonie.

La mandature 2010-2015 du Conseil Economique Social et Environnemental ayant pris fin au mois de mai et son renouvellement n'ayant pas été effectué faute de nomination de ses membres, l'exécution budgétaire 2015 de l'institution en a été fortement impactée.

En effet de janvier à mai le CESE a fonctionné normalement conformément à ses prévisions, du fait de son non renouvellement, au 31 décembre 2015 le taux d'exécution atteint seulement 56 % essentiellement consacrés aux dépenses de fonctionnement du siège de l'institution et notamment ses loyers pour lesquels elle a obtenu gain de cause sur une forte renégociation à la baisse en fin d'année 2015.

La formation des nouveaux membres à l'utilisation de l'outil de communication KBOX a notamment été reportée en 2016.

Tels sont les facteurs qui ont animés l'exécution budgétaire du CESE pour l'année 2015 pour atteindre un taux extrêmement bas contrairement aux années précédentes.

- Directions des ressources humaines (DRH)

Sur le budget dédié à l'indemnisation des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental, 44.48 % de l'enveloppe a été consommée, soit 24,6 MF contre 34,1 MF en 2014. L'indemnité versée à chacun est calculée en fonction du nombre de dates de réunions auxquelles ils participent et varie par conséquent mensuellement. Le non renouvellement des membres du CESE en 2015 a entraîné l'arrêt du paiement des indemnisations depuis mai 2015.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0205-01-Conseil Economique et Social	199 031 927	111 490 353	56,02%
Total général	**199 031 927**	**111 490 353**	**56,02%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	181 104 379	101 600 515	56,10%
Autres charges de fonctionnement	13 060 991	10 058 676	77,01%
Charges de personnel	77 746 003	24 555 489	31,58%
Charges fixes de fonctionnement	83 273 695	59 962 660	72,01%
Subventions, participations et autres charges d'activité	7 023 690	7 023 690	100,00%
Investissements	17 927 548	9 889 838	55,17%
HAP immobilisations corporelles	12 029 100	7 649 421	63,59%
HAP immobilisations incorporelles	5 898 448	2 240 417	37,98%
Total général	**199 031 927**	**111 490 353**	**56,02%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0201-Congrès	P0202-Gouvernement	P0203-Sénat coutumier	P0204-Conseils et autorités coutumières	P0205-Conseil économique, social et environnemental	Total général
Recettes	**1 317 895**	**7 764 253**		**1 011 930**		**10 094 078**
Fonctionnement	**1 317 895**	**7 764 253**		**1 011 930**		**10 094 078**
attenuations de charges	706 371					706 371
autres charges d'activité	199 835					199 835
produits des services, du domaine et ventes diverses				11 666		11 666
produits exceptionnels	411 689	7 764 253		1 000 264		9 176 206
Dépenses	**1 232 948 129**	**637 550 994**	**229 366 931**	**178 381 090**	**111 490 353**	**2 389 737 497**
Fonctionnement	**1 176 442 219**	**634 751 056**	**227 931 784**	**176 774 192**	**101 600 515**	**2 317 499 766**
Autres charges de fonctionnement	129 985 767	175 176 435	53 340 732	44 578 595	10 058 676	413 140 205
Charges de personnel	611 567 023		6 887 132		24 555 489	643 009 644
Charges exceptionnelles	4 283 217	3 000 000				7 283 217
Charges fixes de fonctionnement	158 337 043	246 457 736	48 332 808	35 059 299	59 962 660	548 149 546
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	221 987 148					221 987 148
Subventions, participations et autres charges d'activité	50 282 021	210 116 885	119 371 112	97 136 298	7 023 690	483 930 006
Investissements	**56 505 910**	**2 799 938**	**1 435 147**	**1 606 898**	**9 889 838**	**72 237 731**
AP P0201-2012/1 - RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	10 000 000					10 000 000
HAP immobilisations corporelles	34 544 606	2 799 938	1 435 147	1 606 898	7 649 421	48 036 010
HAP immobilisations incorporelles	11 961 304				2 240 417	14 201 721

Mission M03
Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens généraux

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	694 347 405	17 805 761 973
Réalisation 2015	743 953 085	17 034 702 126
Taux d'exécution 2015	107,14%	95,67%

Coordination administrative, transferts de compétences

Relations extérieures

Aménagement et prospective

Affaires juridiques

Fonction publique

Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie

Moyens généraux et gestion patrimoniale

Technologies et systèmes d'information

La mission M03 regroupe l'ensemble des moyens humains et matériels mis à la disposition des directions opérationnelles pour exercer leurs missions.

Dans l'évolution du plan de performance des politiques publiques, il est prévu que ces charges qui concourent indirectement à l'accomplissement des missions, puissent être ventilées afin de donner une vision plus fine du coût réel de chacune des missions, et plus particulièrement les dépenses de personnel.

Sont également incluses dans cette mission les charges liées à la coordination de l'administration avec notamment les frais de fonctionnement du secrétariat général.

Historique des moyens financiers

Recettes

M03-Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	31 354 225	33 078 075	30 200 003	91,52%	-8,70%
Antenne de Koné	0	223 026	1 200 141		438,12%
DAA	31 354 225	32 855 049	28 999 862	87,88%	-11,73%
P0302-Relations extérieures	576 208	0	0		
SCRRE	576 208	0	0		
P0303-Aménagement et prospective	0	12 250	0	0,00%	-100,00%
SAP	0	12 250	0	0,00%	-100,00%
P0304-Affaires juridiques	357 986	0	20 000 000		
DAA	357 986	0	0		
DAJ	0	0	20 000 000		
P0305-Fonction publique	500 522 005	18 810 985	12 416 894	103,47%	-33,99%
DRH	500 522 005	18 810 985	12 416 894	103,47%	-33,99%
P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	104 618 976	492 824 980	502 482 226	113,33%	1,96%
DBAF	20 015 694	26 764 666	32 407 502	129,63%	21,08%
DRH	84 603 282	466 060 314	470 074 724	112,36%	0,86%
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	42 702 432	45 159 763	45 781 453	102,39%	1,38%
DITTT	15 544	23 787	151 968		538,87%
DTSI	42 686 888	45 135 976	45 629 485	102,05%	1,09%
P0308-Technologies et systèmes d'information	148 082 062	150 289 456	133 072 509	82,52%	-11,46%
DTSI	148 082 062	150 289 456	133 072 509	82,52%	-11,46%
Total général	**828 213 894**	**740 175 509**	**743 953 085**	**107,14%**	**0,51%**

Dépenses

M03-Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	463 112 159	325 319 621	192 220 289	77,65%	-40,91%
Antenne de Koné	251 097 294	127 931 837	36 212 015	64,82%	-71,69%
DAA	170 064 065	164 045 683	132 930 678	87,68%	-18,97%
DBAF	0	349 672	6 140 870	100,00%	1656,18%
DMTC	35 968 898	23 114 964	8 727 213	39,72%	-62,24%
SCAI	5 981 902	9 877 465	8 209 513	68,76%	-16,89%
P0302-Relations extérieures	797 030 441	743 067 100	670 056 184	93,00%	-9,83%
DBAF	377 275 038	370 145 986	351 200 000	100,00%	-5,12%
SCRRE	419 755 403	372 921 114	318 856 184	86,33%	-14,50%
P0303-Aménagement et prospective	85 169 748	127 652 173	46 941 975	74,47%	-63,23%
SAP	85 169 748	127 652 173	46 941 975	74,47%	-63,23%
P0304-Affaires juridiques	40 598 802	119 840 161	59 175 054	80,31%	-50,62%
DAJ	40 598 802	119 840 161	55 595 102	83,57%	-53,61%
DRH	0	0	3 579 952	50,00%	
P0305-Fonction publique	39 067 325	53 462 881	42 962 325	74,33%	-19,64%
DRH	39 067 325	53 462 881	42 962 325	74,33%	-19,64%
P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	13 314 580 609	14 124 143 998	14 124 711 873	97,91%	0,00%
DBAF	86 781 540	92 959 890	95 200 199	100,00%	2,41%
DRH	13 227 799 069	14 031 184 108	14 029 511 674	97,90%	-0,01%
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	1 189 204 611	2 123 910 069	1 435 253 547	87,81%	-32,42%
DAA	286 944 029	252 050 196	105 450 049	65,92%	-58,16%
DAE	0	853 228 500	0		-100,00%
DBAF	1 304 224	0	0		
DITTT	386 552 928	525 307 117	1 018 253 370	93,00%	93,84%
DTSI	514 403 430	493 324 256	311 550 128	82,08%	-36,85%
P0308-Technologies et systèmes d'information	497 971 253	477 983 587	463 380 879	79,52%	-3,06%
DAA	12 176 046	9 374 995	1 768 260	16,98%	-81,14%
DRH	49 203	10 609 254	25 947 474	100,00%	144,57%
DTSI	485 746 004	457 999 338	435 665 145	79,74%	-4,88%
Total général	**16 426 734 948**	**18 095 379 590**	**17 034 702 126**	**95,67%**	**-5,86%**

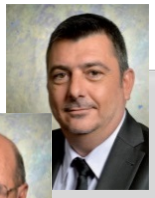

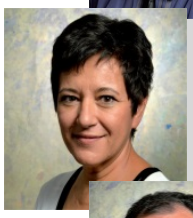
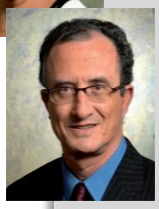

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIN, Thierry CORNAILLE, Gilbert TYUIENON, Cynthia LIGEARD, Bernard DELADRIERE

L'année 2015 est marquée par les premières concrétisations d'un travail ambitieux initié en août 2014 afin de moderniser la fonction publique en Nouvelle-Calédonie. Les grandes lignes de la réforme ont été fixées dès la fin 2014, un comité de coordination paritaire créé, moteur des travaux menés tout au long de l'année 2015 qui ont mené à un bilan validé début 2016.

Premières priorités annoncées, la loi du pays sur le soutien et la promotion de l'emploi local et la loi du pays sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique sont désormais à l'examen du congrès.

L'année 2016 sera alors consacrée à la poursuite du calendrier de cette réforme avec notamment la refonte des modes d'accès à la fonction publique et le début des travaux d'harmonisation des statuts particuliers.

La masse salariale reste un enjeu majeur sur le budget propre de la Nouvelle-Calédonie puisqu'elle représente plus d'un tiers des dépenses. Si elle est difficilement compressible, la Nouvelle-Calédonie a toutefois réussi, après une progression de 6 % entre 2013 et 2014, à contenir sa masse salariale au même niveau que celui de l'année précédente. Ce résultat s'explique par une politique rigoureuse de gestion des postes, des recrutements et des remplacements. A noter cependant, que cette dépense est difficile à maîtriser, en raison de la nécessaire création de postes liée aux transferts de compétences réalisés au cours de ces dernières années.

Sur les moyens généraux, la même politique de rationalisation des coûts a été menée, malgré l'achèvement des travaux d'extension/rénovation engagés (DSF, DITTT/DIMENC). Elle se poursuit en 2016 à travers notamment la création d'une direction du patrimoine, des achats et des moyens (DPAM), permettant une plus grande mutualisation des achats et des marchés publics.

Poursuivant la même ambition, la modernisation et la simplification de l'administration, enjeux essentiels au service de nos usagers, ont été intensifiés. Le plan d'actions validé par le gouvernement propose une gouvernance rattachée directement au secrétariat général pour une optimisation de la transversalité des actions et de la communication.

Une plateforme de dématérialisation des marchés publics «www.marchespublics.nc » a enfin été mise en œuvre, simplifiant les démarches par une consultation des marchés directement en ligne.

Dans l'actuel contexte budgétaire contraint, notre administration doit impérativement identifier et optimiser ses méthodes de travail en vue d'améliorer ses processus métier tant internes qu'externes. A cet effet, la démarche qualité répond parfaitement à cette ambition couplée à la mise en place expérimentale d'une mission d'évaluation des politiques publiques.

Répondant à la même démarche, un comité de pilotage stratégique des systèmes d'information a été mis en marche permettant de mieux analyser chaque projet en fonction de son coût et de sa valeur ajoutée pour l'administration et les administrés, mais aussi en fonction de la « capacité à faire » des équipes de la DTSI. La DTSI revient au cœur de l'organisation informatique, centralisant les budgets des directions et services et ainsi nos efforts en termes de modernisation de nos outils et de leur mise en cohérence.

Les transferts de compétences rendent ces thématiques encore plus nécessaires. Au cours de l'année 2015, ont été finalisés les transferts du registre du commerce et des sociétés et du registre de l'état civil ainsi que des services correspondants. Les travaux menés sur les transferts de compétences relevant de l'article 27 se sont poursuivis cette année et ont été présentés lors du dernier comité des signataires du 4 février 2016.

Ces efforts devront être poursuivis qu'il s'agisse de l'évaluation des politiques publiques ou de la rationalisation des réglementations des directions et services.

En termes de coopération, cette année a été marquée par de réels progrès dans le processus d'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie. Nous avons ainsi obtenu de la part des dirigeants des États membres du Forum des Iles du Pacifique (FIP) qu'ils s'engagent à réviser les critères d'adhésion à leur organisation pour permettre à la Nouvelle-Calédonie de devenir membre à part entière de cette instance. Nous avons aussi obtenu le statut de membre du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une organisation onusienne.

Le gouvernement s'est engagé par ailleurs dans une dynamique visant à redonner à la Nouvelle-Calédonie sa place réelle de tête de pont de l'Union européenne et de la France en Océanie.

Au travers de notre Schéma d'orientation pour le soutien à l'export des entreprises de Nouvelle-Calédonie, nous souhaitons bâtir une véritable "diplomatie" économique de la Nouvelle-Calédonie devant nous permettre d'accroître notre rayonnement économique dans un contexte nous imposant d'établir de nouveaux relais de croissance.

Enfin, sur les dossiers européens, nous avons participé à la réflexion sur la relation stratégique, financière et politique des PTOM avec l'Union européenne post 2020 et progressé dans la programmation du XIème FED. Le Xème FED se termine quant à lui avec l'approbation de la Stratégie Territoriale à l'Innovation qui engagera la Nouvelle-Calédonie dans un processus au bénéfice de la compétitivité des entreprises.

Le suivi attentif des contrats de développement (génération 2011-2016) a permis de relancer notamment l'extension et la rénovation du musée de la Nouvelle-Calédonie, et de permettre certains redéploiement de crédits (construction d'un nouveau bâtiment de haute sécurité biologique sur le site du Médipôle, renforcement du pôle numérique de l'UNC).

Le pilotage amont pour la préparation de la prochaine contractualisation avec l'Etat (2017-2021), a été lancé en juillet 2015.

Concernant le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, une dizaine de présentations ont été effectuées auprès des communes et des conseils coutumiers dans l'optique d'une présentation au congrès.

Programme P0301
Coordination administrative, transferts de compétences

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	33 000 000	247 534 061
Réalisation 2015	30 200 003	192 220 289
Taux d'exécution 2015	91,52%	77,65%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des affaires administratives (DAA)

La régie de l'imprimerie administrative enregistre des recettes émanant en grande partie des abonnements au Journal Officiel (JONC) ainsi que des insertions, prestations des établissements publics (centres hospitaliers, instituts…), aux collectivités (communes, services Etat..). Le service travaille sur une optimisation de ses moyens matériels et humains pour améliorer ses prestations, offrir davantage de produits et agrandir sa clientèle.

- Antenne de Koné.

Les recettes sont essentiellements constituées de dedits et de pénalités perçues sur le marché de travaux de l'antenne de koné.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	33 000 000	29 479 862	89,33%
produits des services, du domaine et ventes diverses	32 999 700	28 947 749	87,72%
produits exceptionnels	300	532 113	177371,00%
Investissements	0	720 141	
immobilisation en cours	0	720 141	
Total général	**33 000 000**	**30 200 003**	**91,52%**

Les dépenses

Pour le gouvernement, P.GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des affaires administratives (DAA)

Les budgets prévisionnels des services de la DAA, globalement revus à la baisse, ont été exécutés à plus de 80%.Ces crédits sont, principalement, dédiés au fonctionnement des services comme suit :

Service intérieur : Les dépenses globales du service sont en baisse de 19 % par rapport à 2014. Cette baisse s'explique par une diminution importante (- 61 % par rapport à 2014) des dépenses liées au transport aérien et au remboursement des frais de mission. Par ailleurs, les frais incompressibles et de fonctionnement relatifs aux locations mobilières/immobilières et à l'immeuble J. IEKAWE sont en légère hausse (+ 3% par rapport à 2014) notamment au niveau des dépenses d'électricité et d'entretien des locaux.

Service de l'imprimerie administrative : entretien et réparation des machines d'impression, achat des fopurnitures de bureau (encres, papier spécifique)

Service du contentieux fiscal : L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par le nombre de recours en appel en constante augmentation passant de 3 % en 2014 à 18 % en 2015. Or, l'article R 811-7 du code de justice administrative rend obligatoire, pour les litiges de nature fiscale, le ministère d'avocat devant le juge d'appel relevant de la juridiction administrative. Cette mesure concerne tant les requêtes d'appel que les affaires où la Nouvelle-

Calédonie intervient en qualité de défendeur. Par suite, les dépenses engagées par le service en frais d'avocat n'ont pu que s'accroître, passant de 1,6 MF en 2014 à 7,1 MF pour 2015.

Activité juridictionnelle

Le service du contentieux fiscal a traité 54 requêtes (43 en première instance, 11 en appel) pour un enjeu total de 3 682,3 MF. 41 décisions juridictionnelles ont été rendues portant sur 1 869,6 MF. Le sens des décisions a été le suivant : 32 en faveur de l'administration, 4 en sa défaveur et 5 dans laquelle un rejet partiel a été prononcé.

Activité doctrinale

Cette activité est essentiellement établie par les rescrits fiscaux délivrés aux professionnels du chiffre et du droit et aux contribuables qui le demandent. En 2015, les demandes relevant de l'expertise fiscale ont donné lieu à 67 réponses.

Gestion du mécénat

L'application du régime fiscal du mécénat a été confiée au service du contentieux fiscal par l'arrêté n° 2010-2161/GNC du 15 juin 2010. Cette gestion requière l'émission de rescrits fiscaux non obligatoires mais souvent demandés, après analyse des documents fournis par les organismes pétitionnaires. Au 31 décembre 2014, le service a traité 110 dossiers dont 33 pour un premier dépôt.

- Antenne de Koné.

La baisse du budget global de l'antenne de koné s'explique par la fin des travaux de construction et d'aménagement des locaux. Concernant le fonctionnement, le BP 2015 avait été établit sur des prévisions à la hausse par rapport au réalisé 2014 du fait que l'effectif de l'antenne devait doubler. Finalement les coûts de fonctionnement n'ont que légèrement augmentés. Ce qui explique un taux d'exécution de 65% pour l'année 2015.

L'antenne de Koné doit garantir la qualité et la cohérence du service public offert aux administrés, en les accompagnants et en les aidant dans les démarches et les procédures administratives, mais également en étant à leur écoute à travers un rôle de conseil et d'appui.

On enregistre une hausse de la fréquentation de l'ordre de 10% depuis l'ouverture en 2013 soit 47 000 visiteurs.

L'effectif de l'antenne est de 33 agents de 14 directions de la Nouvelle-Calédonie dont 4 nouveaux agents arrivés en 2015 (1 DAVAR, 1 SGG, 1 DTE, 1 DIMENC).

Dans un souci constant d'amélioration du service public, depuis janvier 2015, le guichet unique réalise les permis de conduire et les cartes grises pour le compte de la DITTT.

L'antenne dispose également d'une cellule de crise qui peut être activée à tout moment par la DSCGR.

Afin de poursuivre sa montée en puissance l'antenne de koné va renforcer ses échanges avec les chambres consulaires, la province Nord et les communes.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les premières factures relatives aux élections provinciales de 2014 ont été transmises par l'Etat et payées à hauteur d'un tiers (6 MF sur 18 MF de budget).

Pour le secteur du suivi des transferts de compétence (Bernard DELADRIERE).

- Direction des missions de transferts de compétences (DMTC)

Après trois années de forte mobilisation de la direction suite aux transferts intervenus depuis 2012, l'activité de la DMTC n'a pas connu de faits marquants en 2015.

En revanche sur les transferts relevant de l'article 27, les partenaires du Comité des signataires ont validé le principe d'une saisine pour avis du Conseil d'Etat pour répondre aux interrogations juridiques en suspens (règles relatives à l'administration, contrôle de légalité des provinces, des communes et de leurs établissements publics ; régime comptable et financier des collectivités

publiques et de leurs établissements publics ; enseignement supérieur ; communication audiovisuelle).

Pour le secteur de la simplification administrative et de la modernisation de l'administration (Bernard DELADRIERE).

- Service de la coordination administrative et des institutions (SCAI)

Sur le plan institutionnel, l'année 2015 marquée par la mise en place du gouvernement de M. Philippe Germain à compter du 1er avril 2015, la fin de la mandature du conseil économique et social en mai, l'élection du nouveau président du congrès en juillet ainsi que le renouvellement du sénat coutumier en août.

Ainsi, l'activité du SCAI s'est concentrée sur la gestion de ces différents évènements. La mise en place du gouvernement de M. Germain, suivie de la démission de deux de ses membres entre juin et juillet 2015, a nécessité la préparation de nombreux actes, dont notamment ceux relatifs à la désignation de l'ensemble des représentants de la Nouvelle-Calédonie et du président du gouvernement au sein des conseils d'administration des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie, de sociétés et différentes instances publiques. Un guide relatif à l'ensemble de ces représentations a été rédigé et diffusé ainsi qu'un guide concernant le fonctionnement du gouvernement.

Du 1er janvier au 31 décembre 2015, l'activité gouvernementale a généré le traitement par le SCAI de 2 085 actes dont 42 avant-projets et projets de loi du pays, 105 projets de délibération du congrès et 1 938 actes du gouvernement, en l'espace de 51 réunions. Le gouvernement a également examiné 411 demandes relatives au séjour d'étrangers, 795 demandes d'autorisation de travail dans le secteur minier et 876 demandes diverses d'autorisation de travail. Par ailleurs, en termes de courrier, ce sont 3 971 courriers qui ont été enregistrés à la lecture, ainsi que 1 834 parapheurs pour signature et 11 625 arrêtés du président qui ont été traités par le SCAI.

Une autorisation d'engagement de 50 MF (sur 5 ans) a été votée en 2014 pour la relance du projet « démarche qualité ». En 2015, trois contrats ont été passés avec trois prestataires afin de poursuivre l'accompagnement des directions pilotes engagées dans cette démarche depuis 2014, à savoir la DFPC, la DBAF, la DITTT, la DTSI, la DAE, la DRH et le SCAI, et d'accompagner deux nouvelles directions ; la DGRAC et la DASS. Ses contrats portaient sur la cartographie, le recensement et la rédaction de leurs processus métiers.

Toutefois, en l'absence d'un chef de projet démarche qualité depuis juillet 2015, aucune action sur l'année 2015 n'a pu être réalisée, un taux de réalisation de seulement 58,23% sur ce projet.

Dès janvier 2015, les provinces, le sénat coutumier et le comité consultatif de l'environnement ont été sollicités pour désigner leurs organismes et représentants devant constituer la future mandature du CESE. En dépit de relances constantes et d'un suivi assidu, ce n'est qu'en décembre 2015 que la dernière province a enfin fixé la liste de ses seize organismes appelés à désigner des représentants au CESE. L'institution n'a donc pas pu être renouvelée en 2015.

En revanche, le suivi accompli dans le renouvellement du sénat coutumier a permis au président du gouvernement de constater sans délai la désignation des nouveaux sénateurs coutumiers pour compter du 28 août 2015.

Enfin, pour répondre à la commande du gouvernement, le SCAI a travaillé à la refonte des statuts des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie, hors chambres consulaires et hôpitaux, soit vingt-deux établissements. Un groupe de travail piloté par le SCAI et constitué de la DBAF, de la DRH, de la DAJ et de certains directeurs d'établissements publics, a émis des propositions dans ce cadre. Sur la base de ces propositions, un projet de délibération visant à l'harmonisation des statuts des établissements publics a été élaboré. Il devrait être déposé prochainement au congrès. Les évolutions proposées par ce texte permettront de :

- clarifier et fiabiliser le cadre juridique applicable aux établissements publics,
- faciliter l'exercice et la qualité des missions d'intérêt général qui leur sont dévolues,
- améliorer le suivi et la connaissance du fonctionnement des établissements publics.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0301-01-Gestion et simplification des flux administratifs	3 313 757	3 186 539	96,16%
A0301-02-Elaborer, maintenir et évaluer le système qualité	8 626 024	5 022 974	58,23%
A0301-03-Antenne de Koné	55 867 700	36 212 015	64,82%
A0301-04-Préparer et organiser les transferts de compétences	21 973 000	8 727 213	39,72%
A0301-06-Soutien et pilotage	157 753 580	139 071 548	88,16%
Total général	**247 534 061**	**192 220 289**	**77,65%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	210 859 203	169 481 967	80,38%
Autres charges de fonctionnement	61 446 062	42 743 613	69,56%
Charges exceptionnelles	67 000	67 000	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	143 205 271	120 530 484	84,17%
Contributions obligatoires	6 140 870	6 140 870	100,00%
Investissements	36 674 858	22 738 322	62,00%
AP P0301-2004/1 - ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	36 462 200	22 525 817	61,78%
HAP immobilisations corporelles	150 750	150 597	99,90%
HAP immobilisations incorporelles	61 908	61 908	100,00%
Total général	**247 534 061**	**192 220 289**	**77,65%**

Programme P0302
Relations extérieures

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	720 524 546
Réalisation 2015	0	670 056 184
Taux d'exécution 2015		93,00%

Les dépenses

Pour le secteur du commerce extérieur et des relations extérieures (Philippe GERMAIN).

- Service de la coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE)

S'agissant des relations avec l'Union européenne :

La deuxième phase de programmation du 11ème Fonds européen de développement territorial (3 600 MF) et régional (4 200 MF) a démarré.

Cette année a aussi permis la mise en œuvre du 10ème FED régional (programme INTEGRE sur l'environnement – 1 400 MF) et du 10ème FED thématique (finalisation et approbation de la Stratégie Territoriale à l'Innovation, organisation d'un séminaire régional et élaboration d'un projet pilote).

La semaine du cinéma européen a rencontré un grand succès.

Le dialogue politique avec l'Union Européenne nous a permis d'obtenir une amélioration des conditions d'accès de la Nouvelle-Calédonie aux programmes européens, notamment Erasmus +, avec une prise en compte de l'hyper éloignement.

Enfin, la Nouvelle-Calédonie a pris une part active aux premières réflexions sur l'avenir de la politique de développement de l'Union européenne pour la période post-2020. Dans ce cadre, une réflexion a été lancée sur la visibilité de l'Europe dans le Pacifique.

1. En matière de coopération bilatérale :

Dans le cadre de sa coopération avec le Vanuatu, le gouvernement est pleinement impliqué dans la création d'une université nationale dans ce pays. Ce projet est mené en partenariat avec l'Etat et l'agence universitaire de la francophonie (opérateur de l'Organisation internationale de la francophonie).

Dans le cadre de sa relation avec la Nouvelle-Zélande, le délégué pour la Nouvelle-Calédonie dans ce pays a été particulièrement mobilisé sur le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, notamment en soutien à l'export vers la Nouvelle-Zélande. Dans le cadre de cette mission, un club d'affaires NC-NZ a été créé à son initiative en Nouvelle-Zélande.

Dans la mise en œuvre des programmes de coopération bilatérale, l'accent a été mis sur le développement des échanges commerciaux avec les pays partenaires.

Il convient enfin de noter que deux projets importants ont été financés au bénéfice de la collectivité de Wallis-et-Futuna : l'établissement d'un profil environnemental de l'archipel, en partenariat avec l'Union européenne, et la structuration de la Chambre de commerce, d'industrie, des métiers et de l'agriculture de WF.

2. En matière de coopération Multilatérale :

La Nouvelle-Calédonie obtenu de la part de l'Etat que soit organisé en ouverture de la COP 21 en décembre dernier le 4ème Sommet France-Océanie consacré spécialement aux enjeux de cette conférence à laquelle d'ailleurs la Nouvelle-Calédonie a participé.

2015 a permis de faire avancer le processus d'adhésion de la Nouvelle-Calédonie au statut de membre à part entière du Forum des Iles du Pacifique. Les dirigeants du FIP se sont ainsi engagés en septembre 2015 à travailler à la révision des critères d'adhésion au FIP. Le gouvernement a réitéré sa volonté de se rapprocher du Groupe du Fer de Lance Mélanésien (GFLM) en y obtenant le statut d'observateur permanent. Le président Salomonais de l'organisation s'y est dit favorable.

Enfin, en 2015 le gouvernement a obtenu que la Nouvelle-Calédonie puisse adhérer au Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et à l'organisation internationale de la francophonie (OIF) vraisemblablement en qualité de membre associé.

3. En matière de Commerce extérieur et de coopération économique :

Le gouvernement a finalisé le schéma d'orientation pour le soutien à l'export de la Nouvelle-Calédonie. Ce dispositif, associant étroitement les acteurs économiques et notamment le nouveau Cluster Avenirs export, doit permettre de mobiliser l'ensemble des moyens et outils disponibles pour développer et soutenir l'export calédonien.

Le gouvernement a en outre pris une part très active aux travaux menés par le GFLM en matière d'intégration économique régionale.

Il a permis à la Nouvelle-Calédonie de ré-adhérer à l'organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO) et a travaillé à l'octroi par le gouvernement chinois du statut de Destination touristique agréée (DTA), lequel a été reconnu à la NC fin février 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0302-01-Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	720 524 546	670 056 184	93,00%
Total général	**720 524 546**	**670 056 184**	**93,00%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	649 894 546	599 971 256	92,32%
Autres charges de fonctionnement	42 889 268	24 183 653	56,39%
Charges de personnel	1 000 000	0	0,00%
Charges fixes de fonctionnement	18 818 541	17 426 133	92,60%
Contributions obligatoires	74 500 000	74 500 000	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	512 686 737	483 861 470	94,38%
Investissements	70 630 000	70 084 928	99,23%
HAP immobilisations corporelles	630 000	84 928	13,48%
HAP subventions d'equipement versees	70 000 000	70 000 000	100,00%
Total général	**720 524 546**	**670 056 184**	**93,00%**

Programme P0303
Aménagement et prospective

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	12 250	63 034 450
Réalisation 2015	0	46 941 975
Taux d'exécution 2015	0,00%	74,47%

Les recettes

Pour le secteur en charge de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 » et le schéma global des transports et de la mobilité « SGTM » (Gilbert TYUIENON).

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Pas de recettes

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	12 250	0	0,00%
produits exceptionnels	12 250	0	0,00%
Total général	**12 250**	**0**	**0,00 %**

Les dépenses

Pour le secteur en charge de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 » et le schéma global des transports et de la mobilité « SGTM » (Gilbert TYUIENON).

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie (NC2025) a été déposé au congrès en décembre 2013. Afin de prolonger la démarche d'appropriation et de compréhension du document, des réunions d'échanges ont été conduites en 2015 auprès des communes et conseils d'aires qui en ont fait la demande.

Concernant l'élaboration du schéma global des transports et de la mobilité, l'étude préfigurant l'élaboration de ce schéma a été finalisée et validée lors du comité de pilotage de Lifou en septembre 2015. La finalisation du schéma global des transports et de la mobilité (SGTM) est prévue pour le mois de juillet 2016. Ce comité de pilotage a validé d'une part le principe de la mise en place d'une gouvernance pays, avec une première réunion du comité de gestion des transports et de la mobilité qui s'est tenu le 11 mars 2016, et d'autre part de lancer les réflexions pour proposer : une loi d'orientation en matière de transport intérieur, une agence de financement de la politique de transport, une agence des routes, ainsi que des délégations de service public dans le domaine maritime et aérien (budgets portés par les directions métiers concernées : DAC, DAM, DITTT). Par ailleurs, le troisième forum de la mobilité qui s'est tenu en septembre 2015 a permis d'améliorer l'appropriation de cette démarche pays.

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Le SAP est chargé de coordonner les contrats de développement pour ce qui concerne le périmètre « Nouvelle-Calédonie », à savoir les contrats Etat/Nouvelle-Calédonie et Etat/Intercollectivité. Certaines opérations du contrat Etat/intercollectivité n'ayant eu aucun début d'éxecution, il a été décidé deux redeploiements. En premier (avenant n°1) l'opération « école

d'art en province sud » au bénéfice du volet numérique de l'UNC (incluant la création d'un IUT). En second (avenant n°2) et compte tenu du fait que la contractualisation a été prolongée d'une année à périmètre financier constant, les opérations « muséum bâtiment des collections » et « maison de la science » ont été redéployées au bénéfice des opérations de fonctionnement et pour permettre la construction d'un bâtiment dit « P3 » en relation avec la DASS, l'Institut Pasteur et le CHT dans le cadre de la prolongation en 2016. En complément, le pilotage amont de la prochaine génération des contrats de développement 2017-2021 a été initié.

Dans le cadre de son activité de prospective au bénéfice de l'élaboration des politiques publiques, le SAP a notamment contribué à l'élaboration de la stratégie territoriale de l'innovation (STI) en relation étroite avec le service de la coopération régionale (SCRRE) car de manière concomittante l'Union Européenne soutenait les pays et territoires membres de l'OCTA pour élaborer de telles stratégies. La STI a été adoptée par le gouvernement en janvier 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0303-01-Proposer et conduire la politique d'aménagement du terrritoire	63 034 450	46 941 975	74,47%
Total général	**63 034 450**	**46 941 975**	**74,47%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	57 034 450	42 618 232	74,72%
Autres charges de fonctionnement	44 934 846	31 005 679	69,00%
Charges fixes de fonctionnement	12 099 604	11 612 553	95,97%
Investissements	6 000 000	4 323 743	72,06%
HAP immobilisations corporelles	6 000 000	4 323 743	72,06%
Total général	**63 034 450**	**46 941 975**	**74,47%**

Programme P0304
Affaires juridiques

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	73 684 334
Réalisation 2015	20 000 000	59 175 054
Taux d'exécution 2015		80,31%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des affaires juridiques (DAJ)

La Nouvelle-Calédonie a pu récupérer la somme de 20 MF suite au jugement de la CAAP n°10PA03821 du 9 avril 2015 annulant un jugement du TANC de 2010 (affaire Bargibant c/gnc n° 09286 09385 condamnation de la Nouvelle-Calédonie à verser une indemnité de 20 MF en réparation du préjudice résultant de l'illégalité du refus d'importer 100 tonnes de viande d'agneau).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	20 000 000	
produits exceptionnels	0	20 000 000	
Total général	**0**	**20 000 000**	

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des affaires juridiques (DAJ)

La DAJ comprend trois services : le service d'études, de législation et du contentieux (SELC), le service de légistique et de diffusion du droit (SLDD), le service de la législation civile et commerciale (SLCC) créé en 2011 dans le cadre des transferts de compétences en droit civil et en droit commercial et le service du registre de l'Etat civil depuis décembre 2014 suite au transfert de l'Etat civil à la Nouvelle-Calédonie.

Elle est chargée de l'élaboration, de la préparation et du suivi juridique des dossiers qui lui sont confiés et de l'instruction des projets de réglementation présentés aux institutions de la Nouvelle-Calédonie. Elle apporte son concours et son expertise juridique et légistique aux directions et aux services.

Elle contribue également à assurer le service public de diffusion et d'accès au droit applicable en Nouvelle-Calédonie.

Elle est enfin chargée de préparer les textes en droit civil et en droit commercial suite aux transferts de compétence devenus effectifs depuis le 1er juillet 2013.

La direction comprend 22 agents et son activité se décline en 3 actions principales : le contentieux, les études juridiques et l'accessibilité du droit applicable.

L'activité contentieuse de la direction est de plus en plus importante. Les requérants n'hésitant plus à poursuivre leurs actions devant la Cour administrative d'appel et au Conseil d'Etat.

Les procédures engagées devant les juridictions d'appel et de cassation nécessitent ainsi conformément au code de justice administrative, de recourir à un avocat ou à un avocat au

Conseil dont les honoraires peuvent parfois être élevés compte tenu de la nature et de l'enjeu des recours introduits.

Les recours engagés contre la Nouvelle-Calédonie peuvent également aboutir à la condamnation de la collectivité au paiement de dommages et intérêts parfois importants.

Les transferts de compétences en droit civil et en droit commercial ont permis de doter la direction de moyens supplémentaires importants dès l'exercice 2012.

Des actions spécifiques ont ainsi pu être engagées en 2013 et en 2014 et se sont poursuivies au cours de l'année 2015.

Des conventions d'accompagnement ont été conclues avec l'Etat et plusieurs autorités administratives nationales. La mise en œuvre de ces conventions génère des dépenses supplémentaires.

Une démarche de modernisation et d'actualisation du site internet « juridoc.nc » a été entreprise afin d'améliorer et de faciliter l'accès à la législation et la réglementation en vigueur. En 2015 la 1ère étape de ce projet a débuté avec l'étude de faisabilité de la dématérialisation du JONC.

En 2015, les frais d'avocat, de procédures contentieuses et de dommages et intérêts ont générés des dépenses de 20 MF.

En 2015, cette action connaît une nette diminution par rapport à 2014, qui s'explique par le fait que la Nouvelle-Calédonie avait été condamnée à rembourser une sanction administrative pécuniaire à la SCIE DISTRIBUTION d'un montant de 69 MF.

Une dizaine de sinistres sur les véhicules de la Nouvelle-Calédonie ont été pris en charge pour un montant de 3,3 MF.

Les loyers (15 MF) représentent la moitié des dépenses de fonctionnement de la direction (31,6 MF).

- Direction des ressources humaines (DRH)

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a conventionné en 2011 et 2012 avec le ministère de la justice la mise à disposition de deux magistrats de l'Ordre Judiciaire pour un coût total de 7,1 MF, 3,6 MF ont fait l'objet d'un remboursement au ministère de la justice pour la mise à disposition. Les 3,6 MF restants correspondent au remboursement de la mise à disposition de l'autre magistrat pour lequel le titre de perception n'a pas encore été reçu.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0304-01-Etudes juridiques	327 500	0	0,00%
A0304-03-Préparer les transferts de compétence du droit civil et du droit commercial	2 500 000	2 500 000	100,00%
A0304-05-Accessibilité du droit applicable	2 122 313	2 122 313	100,00%
A0304-06-Contentieux non fiscal	29 977 000	22 767 512	75,95%
A0304-09-Soutien aux actions juridiques	38 757 521	31 785 229	82,01%
Total général	**73 684 334**	**59 175 054**	**80,31%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	71 562 021	57 052 741	79,72%
Autres charges de fonctionnement	33 350 065	25 652 997	76,92%
Charges de personnel	7 160 000	3 579 952	50,00%
Charges exceptionnelles	4 100 000	3 321 008	81,00%
Charges fixes de fonctionnement	24 451 956	21 998 784	89,97%
Subventions, participations et autres charges d'activité	2 500 000	2 500 000	100,00%
Investissements	2 122 313	2 122 313	100,00%
AP P0304-2010/1 - ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	2 122 313	2 122 313	100,00%
Total général	**73 684 334**	**59 175 054**	**80,31%**

Programme P0305
Fonction publique

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	12 000 000	57 802 459
Réalisation 2015	12 416 894	42 962 325
Taux d'exécution 2015	103,47%	74,33%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les 12,4 MF de recettes perçues correspondent au recouvrement :

- ✓ de la vente des vignettes concours ;
- ✓ des prestations de service de la DRHFPNC assurées pour le compte des communes en matière de gestion de carrière de leurs fonctionnaires. Elles se sont élevées à 9,2 MF et concernent 891 agents qui représentent 10% des fonctionnaires calédoniens.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	12 000 000	12 416 894	103,47%
impôts et taxes	2 000 000	3 114 000	155,70%
produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000 000	9 302 894	93,03%
Total général	**12 000 000**	**12 416 894**	**103,47%**

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

La Nouvelle-Calédonie a signé en avril 2015 une convention pluriannuelle de conseil et d'accompagnement pour la réalisation d'un diagnostic des relations de travail auprès de l'ensemble des directions de la collectivité. Il a pour objet de réaliser une cartographie des forces et axes d'amélioration des services, de réaliser le baromètre social et de proposer un plan d'action pour améliorer la qualité de vie au travail dans un souci de performance publique. Il a été confié à des prestataires extérieurs agréés pour le réaliser et devrait aboutir avant la fin de l'année 2016. Le versement de 7,7 MF correspond à la première tranche du projet.

Ce projet concerne davantage la gestion des ressources humaines de la collectivité que la fonction publique.

Il répond à l'obligation posée par la loi de pays du 18 février 2014 relative aux conditions de travail et à l'interdiction du harcèlement moral et sexuel dans le secteur public, qui dispose que les employeurs prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer aux agents qu'ils emploient des relations de travail empreintes de respect et exemptes de toute forme de violence. Pour ce faire, l'employeur élabore un plan pour la qualité des relations au travail, qui comprend :

- le diagnostic écrit annuel des relations de travail établi après enquête réalisée dans le service.

- le programme de mesures de sensibilisation, de formation et d'amélioration de l'organisation du service.

Pour le secteur de la fonction publique (Cynthia LIGEARD).

- Direction des ressources humaines (DRH)

La DRHFPNC exerce les compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie en matière de fonction publique. A ce titre, elle est en charge des recrutements (concours, publicité des postes, affectations) et de la gestion des carrières des fonctionnaires.

Dans ce cadre, la DRHFPNC assure la gestion statutaire de 8 510 agents, dont 10 % relèvent de la fonction publique communale et 90% de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

En parallèle, la DRHFPNC exerce les missions relevant de la compétence législative et réglementaire de la Nouvelle Calédonie. A ce titre, elle rédige les projets de texte réglementant la fonction publique, elle co-anime les groupes de travail avec les partenaires sociaux et accompagne la mise en œuvre des réformes ou des nouvelles dispositions prises en la matière, notamment par des outils de communication.

En 2015, la DRHFPNC a principalement axé son activité sur les travaux relatifs à la modernisation de la fonction publique. Deux projets de texte importants ont été élaborés et sont en attente d'adoption par le congrès : la promotion de l'emploi local et le plan d'intégration des personnels contractuels.

D'autres projets de texte ont été rédigés et vont être examinés par le conseil supérieur de la fonction publique :

. la création d'un centre de gestion qui devrait voir le jour en 2017, a vocation à exercer ces missions réalisées pour le compte des employeurs publics du territoire

. la fusion des fonctions publiques communales et territoriales de la Nouvelle Calédonie

. l'exercice du droit syndical

. la représentativité des organisations syndicales

. le statut des agents non titulaires

Ces travaux n'ont pas entraîné de dépenses en 2015 et ont été réalisés en interne à la DRHFPNC par des agents du service des affaires juridiques.

A noter :

➔ une augmentation de 2,1% des effectifs gérés entre les années 2014 et 2015 sans augmentation des dépenses dédiées.

➔ une diminution de plus de 4 % entre 2014 et 2015 du coût d'organisation des concours car les dépenses ont été rationnalisées (utilisation des locaux de la collectivité, réduction des indemnités des membres de jury).

➔ une augmentation du nombre de concours organisés (79 en 2015 contre 53 en 2014) pour répondre aux besoins des employeurs, qui ont ouvert 648 postes au recrutement en 2015 contre 317 postes en 2014.

➔ le développement du système informatisé de gestion des ressources humaines Tiarhé. La DRHFPNC met à disposition un système informatisé pour gérer la carrière des agents publics, enregistrer les données du dossier administratif et établir les bulletins de paie.

En 2015, le système a migré dans sa nouvelle version et accueilli 3 nouveaux clients : la ville de Paita, les forces armées et l'office des postes et télécommunication. L'intégration de ce dernier, accompagnée de la reprise de l'intégralité de l'historique des données, a nécessité un investissement important et des travaux préparatoires prévus sur 12 mois pour une mise à disposition opérationnel de l'outil mi-2016.

Par conséquent, le nombre d'employeurs publics connectés au SIRH Tiarhé est désormais de 52.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0305-01-Rénover la fonction publique	19 180 200	7 713 660	40,22%
A0305-02-Dialogue social	652 259	0	0,00%
A0305-03-Gestion des conventions de service et de prestations	37 970 000	35 248 665	92,83%
Total général	**57 802 459**	**42 962 325**	**74,33%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	57 802 459	42 962 325	74,33%
Autres charges de fonctionnement	55 502 459	40 876 579	73,65%
Charges fixes de fonctionnement	2 300 000	2 085 746	90,68%
Total général	**57 802 459**	**42 962 325**	**74,33%**

Programme P0306
Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	443 361 460	14 426 020 901
Réalisation 2015	502 482 226	14 124 711 873
Taux d'exécution 2015	113,33%	97,91%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les recettes sont constituées essentiellement des remboursements des mises à disposition des personnels auprès d'autres employeurs et des dépenses de personnels des instances inter-collectivité (Conseil du Handicap et de la Dépendance, programme de Prévention de la Déscolarisation) supportéees par la Nouvelle-Calédonie.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	443 361 460	502 482 226	113,33%
attenuations de charges	0	30 147 364	
autres produits de gestion courante	25 000 000	32 407 502	129,63%
dotations, subventions et participations	15 200 000	15 200 000	100,00%
produits des services, du domaine et ventes diverses	403 161 460	403 865 736	100,17%
produits exceptionnels	0	20 861 624	
Total général	**443 361 460**	**502 482 226**	**113,33%**

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

La DRHFPNC représente la Nouvelle-Calédonie en qualité d'employeur public.

A ce titre, elle est chargée de la gestion et du développement des ressources humaines de la collectivité Nouvelle-Calédonie. Elle assure également le pilotage de la masse salariale, l'indemnisation des élus dans les institutions, la mise à disposition auprès d'autres employeurs de personnels dans le cadre de projets soutenus par la Nouvelle-Calédonie et enfin la rémunération des fonctionnaires en formation initiale dans les écoles (IFM, ESPE, IFPSS).

En 2015, la Nouvelle-Calédonie disposait de 2099,7 postes budgétaires répartis comme suit :

Affectation ou situation administrative	Effectif budgétaire
Institutions	240.5
Directions et services	1 560.2
Ecoles (formation initiale)	165
Mises à disposition	80
Décharges d'activité syndicales	5

Situations administratives temporaires	21
GPEC	28
Total	2 099.7

La masse salariale

En 2015, la masse salariale représente 13 783 MF contre 13 730 MF en 2014, soit une évolution de 0,39 %.

La maîtrise des effectifs rémunérés en 2015 a permis de compenser les dépenses nouvelles et/ou les augmentations automatiques des dépenses de personnel.

Les augmentations du coût du personnel résultent de :

- l'absorption partielle (90 MF) de l'effet report sur 2015 des postes créés en 2014.

- l'augmentation du nombre de stagiaires en écoles liée au nombre de postes ouverts aux concours (+15 ETP constatés en 2015, représentant un surcoût de 76 MF) ;

- le glissement vieillesse technicité (GVT) représentant un coût de 150,8 MF (dont 84 MF CFP pour l'avancement différencié), alors qu'il était de 164,9 MF en 2014.

En parallèle, les efforts de réduction de dépenses de personnels ont porté sur :

- la forte diminution du recours aux personnels temporaires (100 recrutements en 2015 contre 198 recrutements en 2014 et 243 en 2013) permettant une économie de 157 MF.

- le gel des postes budgétaires (- 128 MF), qui a compensé partiellement les créations de postes de 2014. Cette mesure permettra en 2016 de répondre aux besoins supplémentaires par redéploiement.

- la diminution progressive des agents mis à disposition gratuitement (- 5 ETP).

Les dépenses par type de personnel font l'objet des présentations synthétiques ci-dessous :

Type de dépenses	Budget exécutoire	Consommation	% d'exécution	Evolution 2015/2014
Ecoles	659 568 365	639 058 257	96,89%	13,52%
Personnels permanents	12 356 606 849	12 303 622 372	99,58%	1,13%
Personnels temporaires	323 728 146	263 649 149	81,44%	-37,33%
Soutien aux collectivités	641 492 534	577 081 400	89,96%	-0,49%
TOTAL	13 981 395 894	13 783 411 178	98,58%	0,39%

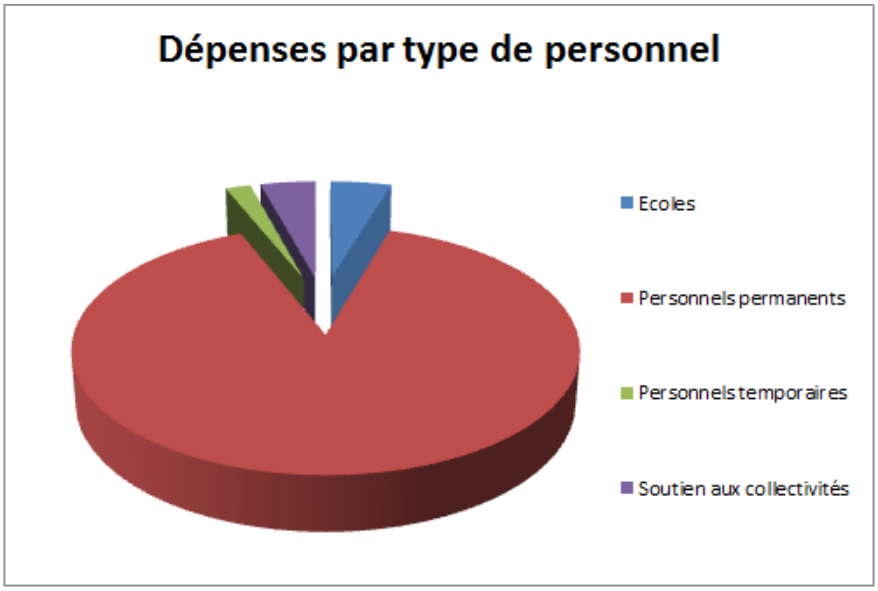

A noter :

➔ une diminution de plus de 6,7 % par rapport à 2014 (46,3 MF) des frais de fonctionnement.

➔ le versement au fonds d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap, de la somme de 13 MF, au titre de la pénalité due pour non-conformité avec l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap. En effet, la collectivité Nouvelle-Calédonie dénombre 13 travailleurs handicapés déclarés alors qu'en application de la réglementation, elle devrait en compter 42. Il convient de souligner toutefois que des efforts sont faits pour favoriser l'embauche de travailleurs en situation de handicap et que des mesures seront travaillées en 2016 en ce sens.

➔ une diminution des dépenses de formation de 46 % par rapport à 2014 pour un montant de 93,8 MF. Les efforts de la collectivité se sont essentiellement portés sur la mise en œuvre des formations statutaires et réglementaires, ainsi que sur les actions nécessaires à l'exercice d'un emploi ou d'accompagnement à la prise de poste.

1063 agents ont ainsi bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année.

➔ une augmentation maitrisée des dépenses relatives à l'accompagnement individuel ou collectif, social ou professionnel des agents.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0306-01-Gérer les ressources humaines	320 529 465	268 056 937	83,63%
A0306-02-Politique sociale	19 061 140	19 060 858	100,00%
A0306-03-Maîtriser, contrôler et piloter les coûts de fonctionnement	65 987 834	54 182 900	82,11%
A0306-04-Masse salariale	14 020 442 462	13 783 411 178	98,31%
Total général	**14 426 020 901**	**14 124 711 873**	**97,91%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	14 425 870 901	14 124 711 873	97,91%
Aides directes et indirectes	4 841 000	4 839 370	99,97%
Autres charges de fonctionnement	179 259 038	135 821 974	75,77%
Charges de personnel	14 159 812 661	13 912 730 474	98,26%
Charges exceptionnelles	49 731 812	40 758 583	81,96%
Charges fixes de fonctionnement	26 726 390	25 061 472	93,77%
Subventions, participations et autres charges d'activité	5 500 000	5 500 000	100,00%
Investissements	150 000	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	150 000	0	0,00%
Total général	**14 426 020 901**	**14 124 711 873**	**97,91%**

Programme P0307
Moyens généraux et gestion patrimoniale

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	44 713 695	1 634 438 886
Réalisation 2015	45 781 453	1 435 253 547
Taux d'exécution 2015	102,39%	87,81%

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des technologies et des services de l'information (DTSI)

La DTSI a en charge la redevance provenant des produits de SYDONIA (le SYstème DOuNanIer Automatisé).

Les recettes correspondent aux crédits provenant de la redevance informatique SYDONIA (cf.arrêté n°2004-3061/GNC du 23 décembre 2004 portant création et organisation du fonctionnement du système de dédouannement automatisé du frêt international) qui dispose qu'une somme forfaitaire de 55 F qui est prélevée sur chaque position de recettes douanières au titre de la redevance informatique.

Concernant le budget primitif 2015, les prévisions s'élevaient à 44,7 MF. Néanmoins, 45,6 MF ont réellement été perçus, soit un taux d'éxécution de 102,5%.

Note : Les recettes générées par les services de l'éditique, qui ressortent à 30 MF, ne sont pas inscrites au programme P0307. Elles sont, pour des raisons de commodités comptables, intégrées dans les lignes de crédits de SURFI (système d'information financier) et de TIARHE (système d'information ressources humaines).

Pour le secteur des infrastructures publiques (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Une recette provenant de produits exceptionnels a été perçue (vente de déchets métalliques EMC) dans le cadre de l'entretien et grosses réparations des logements administratifs et des bâtiments publics.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	44 713 695	45 781 453	102,39%
dotations, subventions et participations	44 713 695	45 629 485	102,05%
produits exceptionnels	0	151 968	
Total général	**44 713 695**	**45 781 453**	**102,39%**

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des technologies et des services de l'information (DTSI)

Les faits marquants concernant l'activité éditique sont caractérisés par les chantiers suivants :

- La finalisation de l'étude portant organisation des services d'impressions du gouvernement (initiée en 2014). Elle concerne la fusion entre les activités éditiques de la DTSI et l'imprimerie administrative au sein d'une direction des achats du patrimoine et des moyens (DAPM) en voie de création. Outre les gains qui seront générés par la mutualisation des moyens, il est attendu de cette réorganisation une économie estimée à

100 MF/an correspondant à des travaux d'impression qui sont aujourd'hui externalisés et qu'il sera possible de réaliser en interne dès que la fusion sera effective.

- Le nouvel arrêté d'organisation de la DTSI n°2015-2861/GNC du 8 décembre 2015, qui porte notamment sur la création du service clients et moyens et réorganise l'ancien service de l'éditique, et en y ajoutant des missions de « centre de service » principalement orientées sur la qualité des prestations internes rendus aux usagers du système d'information du GNC.

Les chiffres d'impression et de mise sous plis :

Le service de l'Editique a produit en 2015 :

- 1 228 754 documents au format A4 et A3 (dont 184 065 impressions en couleurs),
- 379 876 bulletins de salaires ont été édités pour 62 bureaux de soldes,
- 742 794 mises sous plis,
- 323 833 affranchissements pour les envois de la DSF dont 87 636 avis de déclarations sur les revenus.

Ces prestations ont été réalisées pour les directions du gouvernement mais également pour diverses collectivités, institutions et établissements publics calédoniens.

L'éditique c'est aussi une chaine complète de services d'affranchissements :

Pour mémoire, en 2012 et 2013 les coûts étaient respectivement de 5,7 MF et de 40 MF.

L'augmentation importante des recettes entre 2012 et 2013 correspond à une démarche de type marketing entreprise par la DTSI principalement auprès des collectivités et institutions. Cette démarche s'est caractérisée par :

- la création d'un catalogue de services et d'ouvrages, d'échantillons de produits finis proposés par la DTSI,
- une campagne de démarchage et d'une étude des besoins des clients qui ont été menées en 2013 auprès des collectivités partenaires.
- une augmentation de la qualité de service et des produits à façon par notamment l'acquisition d'imprimantes haute résolution et haut débit.

En 2015, le montant des affranchissements a connu un fléchissement pour se stabiliser à 30 MF. Cette déflation est due au lancement de la campagne des télédéclarations fiscales dès 2014, ainsi que l'adhésion en ligne des contribuables en 2015.

En parallèle la DTSI a poursuivi son programme de rénovation du parc informatique en réformant et en remplacant les matériels obsolètes. Ainsi près de 200 unités de travail ont été remplacées pour être, soit réhabilitées et offertes sous forme de dons (aux associations, aux écoles ou autres organismes reconnus d'utilité publique), soit détruits selon une procédure spécifique de traitement des déchets électroniques.

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

L'année 2015 a été marquée par la rationalisation du parc automobile avec notamment la vente d'une centaine d'unités ramenant le parc à 500 véhicules légers et 89 autres engins, bateaux, 2 roues en fin d'année et limitant ainsi les dépenses d'entretien. L'organisation en pool devient, désormais, le mode de fonctionnement des services et permet la mutualisation des moyens.

- Direction des affaires administratives (DAA)

La DAA agit comme centrale d'achats. De fortes économies ont pu être réalisées sur les budgets achats (véhicules, mobiliers, consommables…) imposées par les restrictions budgétaires qui ont conduit à hiérarchiser les priorités. Par ailleurs, la volonté de l'exécutif de favoriser la mutualisation et de rationaliser les moyens expliquent le faible taux d'exécution de la direction en 2015.

Pour le secteur des infrastructures publiques (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

La principale opération de l'année 2015 a concerné les travaux d'extension des bâtiments DITTT-DIMENC (607 MF sur un budget de 1 112 MF en investissement), pour lesquels il a fallu reloger les agents dans des locaux loués à la province Sud.

Par ailleurs, la rénovation des locaux de la DSF (accueil et 4ème étage) a été réceptionnée mi-2015. Au final, ce chantier aura coûté 80 MF (82 % du budget de l'opération). L'année 2015 aura également été marquée par la restauration des bâtiments classés comme la Chapelle des Américains, le CREIPAC et le site Bir Hakeim.

Enfin, l'étude sur la reconversion du site du CHT, a été menée en 2015. Préalablement aux différents scénarios qui ont été retenus, l'hébergement de certaines directions pourrait être envisagé dans un premier temps.

L'entretien des logements administratifs ne bénéficie que de financements réduits alors que le patrimoine se dégrade régulièrement. Il conviendrait peut-être de s'interroger sur la pertinence de conserver un nombre élevé de logements sur Nouméa.

Dans la logique de rationalisation qui accompagne la volonté de maîtrise des dépenses publiques, une réflexion a été menée courant 2015 pour la mutualisation de l'ensemble de ces coûts et mènera à la création en 2016 de la direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM) qui pourrait regrouper la DAA, la cellule des marchés publics, le service de l'imprimerie administrative, l'éditique et certains services de la DITTT.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0307-01-Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des constructions de bâtiment de la NC et de ses partenaires	739 292 013	687 958 150	93,06%
A0307-02-Entretien et grosses réparations des logements administratifset des bâtiments publics pour en maintenir la valeur	185 073 324	174 175 943	94,11%
A0307-03-Grosse réparations (structure, sécurité...)et amélioration des bâtiments publics pour en accroitre la valeur	114 588 194	91 694 005	80,02%
A0307-04-Entretien du parc de véhicule et remise en état des véhicules accidentés	76 235 693	74 111 121	97,21%
A0307-05-Traitement automatisés des éditions (volumes en forte augmentation)	50 764 643	39 740 830	78,28%
A0307-06-Fourniture des matériels et logiciels informatiques	128 830 699	110 546 800	85,81%
A0307-07-Maintenance des matériels et évolution des logiciels	179 697 405	151 576 649	84,35%
A0307-08-Materiels	44 775 438	38 251 540	85,43%
A0307-09-Mobiliers	46 240 826	26 778 401	57,91%
A0307-10-Véhicules	68 940 651	40 420 108	58,63%
Total général	**1 634 438 886**	**1 435 253 547**	**87,81%**

Les dépenses par section

Fonctionnement	544 358 687	485 513 065	89,19%
Autres charges de fonctionnement	28 437 716	24 022 974	84,48%
Charges exceptionnelles	91 500	91 500	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	515 829 471	461 398 591	89,45%
Investissements	1 090 080 199	949 740 482	87,13%
AP P0307-2002/3 - ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	64 445 100	63 933 802	99,21%
AP P0307-2007/1 - RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	630 613 866	606 892 390	96,24%
AP P0307-2012/4 - REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	11 905 716	5 836 064	49,02%
AP P0307-2014/1 - TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS	6 000 000	5 994 000	99,90%
AP P0307-2014/2 - CONSTRUCTION BATIMENT DTSI	4 200 000	0	0,00%
AP P0307-2015/2 - RESTAURATION BATIMENTS CLASSES	15 880 008	9 287 408	58,48%
HAP immobilisation en cours	31 486 229	8 793 526	27,93%
HAP immobilisations corporelles	282 472 817	210 727 866	74,60%
HAP immobilisations incorporelles	41 567 974	38 275 426	92,08%
Opération pour tiers RENOVATION LOCAUX EFPA	1 508 489	0	0,00%
Total général	**1 634 438 886**	**1 435 253 547**	**87,81%**

Programme P0308
Technologie et systèmes d'information

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	161 260 000	582 722 336
Réalisation 2015	133 072 509	463 380 879
Taux d'exécution 2015	82,52%	79,52%

Les recettes

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Thierry CORNAILLE).

- Direction des technologies et services de l'information (DTSI)

Les recettes sont différenciées suivant deux classes de productions réglementées :

- délibération tarifaire DTSI : il s'agit de travaux rendus par la DTSI (impressions et travaux à façons, fichiers électoraux, accès aux applications de gestion,….). La DTSI a perçu 45,6 MF, soit une réalisation de 102%,
- conventions thématiques : il s'agit de redevances de prestations informatiques sectorielles fournies autour des grands systèmes d'informations tels que : Tiarhé (Ressources humaines) et Surfi (gestion financière), Sefora (gestion formation professionnelle…).

L'année 2015 a été marquée par une diminution de la perception des recettes par rapport à l'année 2014 : il était prévu 161,2 MF, il a été perçu 133 MF soit un taux de réalisation effectif au 31 décembre 2015 de 82,5%.

Cette diminution s'explique par l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2015, de l'arrêté relatif aux tarifs des prestations de la direction des technologies et des services de l'information. La totalité des conventions idoines a dû faire l'objet d'avenants et certains de ces avenants n'ont été mis en œuvre et signées qu'après la clôture budgétaire.

Ces recettes, non perçues en 2015, le seront cependant en 2016, elles concernent en principal :

- l'accès à l'application TIARHE (calcul des paies) et les travaux d'impression des feuilles de paye portant création et organisation du fonctionnement du système informatisé de gestion des ressources humaines),
- l'accès aux modules de l'application SEFORA - gestion de la formation professionnelle continue dans le cadre de conventions passées avec différents organismes de formation,
- l'accès à l'application SURFI (gestion financière) dans le cadre de conventions passées avec les différents établissements publics de la Nouvelle-Calédonie.

Les recettes pour ces trois applications essentielles s'élèvent à 148 MF. Il reste, à ce jour, encore à recouvrer environ 43 MF (aide médicale iles et Surfi).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	161 260 000	133 072 509	82,52%
produits des services, du domaine et ventes diverses	161 260 000	132 917 709	82,42%
produits exceptionnels	0	154 800	
Total général	**161 260 000**	**133 072 509**	**82,52%**

Les dépenses

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Thierry CORNAILLE).

- Direction des technologies et des services de l'information (DTSI)

Les crédits alloués à ce programme ont permis des réalisations qui concourrent à la simplification et à la modernisation du service public. Parmi les plus significatives on distingue notamment :

- l'arrêt de la technologie mainframe utilisée depuis 1971 qui permet de dégager 35 MF/an d'économie de fonctionnement,
- le passage des services de messagerie Lotus Notes en « mode web », accessibles par internet, renforcant singulièrement la mobilité des utilisateurs et la fiabilité du service,
- la poursuite des grands chantiers de développement des systèmes d'information métiers et techniques tels que :

Le système d'information des ressources humaines, autour de TIARHE :

L'évolution technique et fonctionnelle du progiciel Tiarhé et l'intégration des agents de l'OPT dans le module paye de notre système d'information RH.

Le système d'information de la Douane, autour d'ILDA :

Le lancement du projet **Ilda** (Information en Ligne du Dédouanement Automatisé) visant à remplacer le logiciel Sydonia devenu obsolète. Le choix du développement interne de la solution permettra notamment la montée en compétence des équipes sur les technologies de pointe, la maitrise du produit, des coûts de développement (investissement) et de maintenance (fonctionnement).

Le système d'information de la fiscalité, autour de Pacifisc :

Il est a noter l'augmentation notable du nombre de télédéclarants concernant l'impôt sur le revenu qui est passé de 30.000 télédéclarants en 2014 à 54.000 télédéclarants en 2015 ce qui traduit l'engouement et la confiance des citoyens vis-à-vis de ce service en ligne. Il est également à noter que 100% des notaires utilisent les téléréquisitions.

S'agissant des télépaiements :

- 1424 nouveaux contrats de paiement établis en 2015 ce qui porte le total à 2709 contrats),
- Le taux de paiement des transactions fiscales effectuées par le biais des téléservices est de 26% des clients potentiels (7621 transactions pour un montant de 13 900 MF).

Remarques :

- la dématérialisation des avis d'imposition pour les personnes ayant un compte en ligne (+de 100 000 avis) a permis d'économiser 8,6 MF (+ 2 MF pour la DTSI),
- la dématérialisation des déclarations pour les personnes ayant un compte en ligne (env 70 000 déclarations) a permis d'économiser 9,8 MF (+ 1,2 MF pour la DTSI),
- la suppression de l'utilisation systématique d'accusé de réception (AR) pour l'envoi des avis de mise en recouvrement a permis d'économiser 12,8 MF (cela ne tient pas compte du gain en coût humain lié au traitement des AR par les services fiscaux),

Soit un total de 31,2 MF pour la DSF (+ 3.2 MF pour la DTSI).

La plateforme des marchés publics, Nautéo :

Le déploiement généralisé de la plateforme de dématérialisation des marchés publics constitue une brique essentielle de l'administration électronique pour les entreprises et les collectivités partenaires, en offrant un accès aux marchés publics à toutes les entreprises calédoniennes.

Le système d'information des élections, autour du logiciel SIGALE :

Lancement des travaux pour la mise en place de la liste électorale spéciale consultation d'autodétermination.

Le système d'information des affaires économiques, autour de Néolan Mobile :

Dans le cadre de la lutte contre la vie chère la DTSI a développé une nouvelle version de la solution mobile des relevés de prix.

Le système d'information géographique, autour de GEOREP :

La mise en ligne de la plateforme de téléchargement de photographies aériennes a été la fonctionnalité principale mise en œuvre cette année. Elle a permis la mise en ligne d'un important jeu de données. Différents explorateurs cartographique « métiers » ont également pu être mis en production notamment pour la direction des affaires maritimes il s'agit des explorateurs « Mer de corail » et «Catégorie de Navigation ».

La diffusion de données géolocalisées aux partenaires ainsi qu'aux acteurs institutionnels a été grandement facilitée en 2015 par la plateforme d'informations géographiques Georep.nc. Les records d'utilisation ont été battus cette année encore avec **98 400** connexions (+10% sur 2014).

L'évolution de l'application citoyenne Ile PropreV2 (DTSI) permet de signaler des décharges sauvages constatées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Grâce aux nouvelles technologies, le signalement de ces décharges peut se faire directement sur le terrain à l'aide d'un smartphone, d'une tablette,…. Deux conventions de partenariat ont été signées avec les associations « Calédoclean » et « Sea Shepherd » afin d'optimiser l'utilisation de l'application. Des échanges sont actuellement en cours avec les mairies intéressées (Nouméa et Mont-Dore).

La création du comité de pilotage stratégique des Systèmes d'Information :

Il s'est réuni deux fois en 2015 autour de monsieur Thierry Cornaille, membre du gouvernement en charge notamment du développement numérique, de monsieur Bernard Deladrière, membre du gouvernement en charge notamment de la simplification administrative et de la modernisation de l'administration et de monsieur Alain Marc, secrétaire général du gouvernement.

Il a pour rôle de prioriser et d'orienter stratégiquement les projets du système d'information pour chaque exercice budgétaire, dans le respect des orientations politiques du gouvernement.

Il en découle une visibilité pluriannuelle des projets, permettant une rationalisation des coûts et des budgets associés

- Direction des ressources humaines (DRH)

Dans le cadre de la promotion de la plateforme de dématérialisation des marchés publics, la cellule des marchés publics participe à des réunions de présentation (avec les établissements publics, entreprises privées, collectivités) et organise des sessions de formations dédiées à lusage de cet outil. Par ailleurs, le fonctionnement de la plateforme dématérialisée nécessitant une actualisation régulière, la CMP emploie les services d'un prestataire privé pour effectuer les mises à jour nécessaires.Le faible taux d'exécution s'explique en grande partie par le manque d'effectif (3 agents).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0308-01-Définition de la gouvernance des systèmes d'information N.-C.	7 051 576	6 991 676	99,15%
A0308-02-Pilotage système d'information de la N.-C,	136 397 639	112 739 460	82,65%
A0308-03-Modernisation du service public (outils et services de nature informatique d'éditique et de géomatique/télédétection)	12 978 994	11 212 369	86,39%
A0308-04-Architecture logicielle et réalisation d'outils informatiques	236 366 769	169 075 586	71,53%
A0308-05-Coordination de la collecte et exploitation de la diffusion des données géographiques	33 105 127	33 104 962	100,00%
A0308-06-Conception et maintenance de l'infrastructure technique de données spatiales	25 667 327	11 938 040	46,51%
A0308-07-Exploitation de service intérieur (performance, fiabilité et disponibilité)	123 126 404	111 407 786	90,48%
A0308-10-Rationalisation des coûts de fonctionnement informatiques de la NC	8 028 500	6 911 000	86,08%
Total général	**582 722 336**	**463 380 879**	**79,52%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	224 702 556	191 723 884	85,32%
Autres charges de fonctionnement	69 571 408	60 387 439	86,80%
Charges fixes de fonctionnement	136 068 874	112 447 918	82,64%
Subventions, participations et autres charges d'activité	19 062 274	18 888 527	99,09%
Investissements	358 019 780	271 656 995	75,88%
AP P0308-2003/1 - PROGRAMME DE TELEDETECTION (52/03)	10 379 127	10 379 127	100,00%
AP P0308-2003/2 - INFORMATISATION GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (51/03)	2 483 250	2 483 250	100,00%
AP P0308-2009/1 - GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENT	1 800 000	682 500	37,92%
AP P0308-2009/2 - PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE	2 500 000	2 500 000	100,00%
AP P0308-2011/1 - VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	5 000 000	5 000 000	100,00%
AP P0308-2011/2 - DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	3 029 971	0	0,00%
AP P0308-2013/2 - MIGRATION TIARHE VERSION 9	95 219 213	95 219 120	100,00%
AP P0308-2014/1 - DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	50 000 000	44 945 750	89,89%
HAP immobilisation en cours	7 871 803	5 444 024	69,16%
HAP immobilisations corporelles	49 361 514	41 533 485	84,14%
HAP immobilisations incorporelles	130 374 902	63 469 739	48,68%
Total général	**582 722 336**	**463 380 879**	**79,52%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	P0302-Relations extérieures	P0303-Aménagement et prospective	P0304-Affaires juridiques	P0305-Fonction publique	P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	P0308-Technologies et systèmes d'information	Total général
Recettes	**30 200 003**			**20 000 000**	**12 416 894**	**502 482 226**	**45 781 453**	**133 072 509**	**743 953 085**
Fonctionnement	**29 479 862**			**20 000 000**	**12 416 894**	**502 482 226**	**45 781 453**	**133 072 509**	**743 232 944**
attenuations de charges						30 147 364			30 147 364
autres produits de gestion courante						32 407 502			32 407 502
dotations, subventions et participations						15 200 000	45 629 485		60 829 485
impôts et taxes					3 114 000				3 114 000
produits des services, du domaine et ventes diverses	28 947 749				9 302 894	403 865 736		132 917 709	575 034 088
produits exceptionnels	532 113			20 000 000		20 861 624	151 968	154 800	41 700 505
Investissements	**720 141**								**720 141**
immobilisation en cours	720 141								720 141
Dépenses	**192 220 289**	**670 056 184**	**46 941 975**	**59 175 054**	**42 962 325**	**14 124 711 873**	**1 435 253 547**	**463 380 879**	**17 034 702 126**
Fonctionnement	**169 481 967**	**599 971 256**	**42 618 232**	**57 052 741**	**42 962 325**	**14 124 711 873**	**485 513 065**	**191 723 884**	**15 714 035 343**
Aides directes et indirectes						4 839 370			4 839 370
Autres charges de fonctionnement	42 743 613	24 183 653	31 005 679	25 652 997	40 876 579	135 821 974	24 022 974	60 387 439	384 694 908
Charges de personnel				3 579 952		13 912 730 474			13 916 310 426
Charges exceptionnelles	67 000			3 321 008		40 758 583	91 500		44 238 091
Charges fixes de fonctionnement	120 530 484	17 426 133	11 612 553	21 998 784	2 085 746	25 061 472	461 398 591	112 447 918	772 561 681
Contributions obligatoires	6 140 870	74 500 000							80 640 870
Subventions, participations et autres charges d'activité		483 861 470		2 500 000		5 500 000		18 888 527	510 749 997
Investissements	**22 738 322**	**70 084 928**	**4 323 743**	**2 122 313**			**949 740 482**	**271 656 995**	**1 320 666 783**
AP P0301-2004/1 - ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	22 525 817								22 525 817
AP P0304-2010/1 - ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC				2 122 313					2 122 313
AP P0307-2002/3 - ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)							63 933 802		63 933 802
AP P0307-2007/1 - RESTRUCTURATION DIMENC DITTT							606 892 390		606 892 390
AP P0307-2012/4 - REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI							5 836 064		5 836 064
AP P0307-2014/1 - TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS							5 994 000		5 994 000
AP P0307-2015/2 - RESTAURATION BATIMENTS CLASSES							9 287 408		9 287 408
AP P0308-2003/1 - PROGRAMME DE TELEDETECTION (52/03)								10 379 127	10 379 127
AP P0308-2003/2 - INFORMATISATION GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (51/03)								2 483 250	2 483 250
AP P0308-2009/1 - GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENT								682 500	682 500
AP P0308-2009/2 - PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE								2 500 000	2 500 000
AP P0308-2011/1 - VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL								5 000 000	5 000 000
AP P0308-2013/2 - MIGRATION TIARHE VERSION 9								95 219 120	95 219 120
AP P0308-2014/1 - DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION								44 945 750	44 945 750
HAP immobilisation en cours							8 793 526	5 444 024	14 237 550
HAP immobilisations corporelles	150 597	84 928	4 323 743				210 727 866	41 533 485	256 820 619
HAP immobilisations incorporelles	61 908						38 275 426	63 469 739	101 807 073
HAP subventions d'equipement versees		70 000 000							70 000 000

Mission M04
Economie verte, aménagement urbanisme, environnement, prévention et gestion des risques

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	328 080 000	3 165 729 796
Réalisation 2015	305 615 087	1 483 842 530
Taux d'exécution 2015	93,15%	46,87%

Gestion domaniale et urbanisme

Météorologie

Gestion de l'eau

Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité

Prévention des pollutions et risques industriels

Energie

Prévention et gestion des risques

La mission M04 regroupe l'ensemble des moyens de la Nouvelle-Calédonie concourant à l'aménagement, l'environnement et la prévention des risques. Elle regroupe des actions de la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales, du service de la météorologie et de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie, direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres, direction de la gestion des risques, direction des affaires économiques et direction des ressources humaines.

Compte tenu des transferts de compétences de la sécurité civile au 1er janvier 2014, le libellé de la mission M04 est ajusté et un nouveau programme est créé : P0407 « prévention et gestion des risques ».

Historique des moyens financiers

Recettes

M04-Economie verte, aménagement urbanisme, environnement, prévent° et gest° risques

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	232 045 008	232 063 266	6 048 165	120,96%	-97,39%
DAVAR	228 000 000	228 000 000	0		-100,00%
DITTT	4 045 008	4 063 266	6 048 165	120,96%	48,85%
P0402-Météorologie	3 716 620	1 412 314	1 767 783	88,39%	25,17%
MTO	3 716 620	1 412 314	1 767 783	88,39%	25,17%
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	24 379 190	25 422 753	23 120 539	77,07%	-9,06%
DAVAR	24 379 190	25 422 753	23 120 539	77,07%	-9,06%
P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	7 671 600	9 331 950	8 391 980	205,69%	-10,07%
DIMENC	7 671 600	9 331 950	8 391 980	205,69%	-10,07%
P0406-Energie	1 000 000 000	127 317 943	17 041 320	85,21%	-86,62%
DBAF	1 000 000 000	0	0		
DIMENC	0	127 317 943	17 041 320	85,21%	-86,62%
P0407-Prévention et gestion des risques	0	20 245 700	249 245 300	93,35%	1131,10%
DSCGR	0	20 245 700	249 245 300	93,35%	1131,10%
Total général	**1 267 812 418**	**415 793 926**	**305 615 087**	**93,15%**	**-26,50%**

Dépenses

M04-Economie verte, aménagement urbanisme, environnement, prévent° et gest° risques

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	325 449 357	204 504 689	97 260 090	54,31%	-52,44%
DAE	20 571 532	56 034 771	24 970 498	24,51%	-55,44%
DAVAR	207 913 430	21 786 309	0	0,00%	-100,00%
DITTT	87 091 477	111 221 079	72 289 592	94,04%	-35,00%
GVT	9 872 918	11 499 530	0	0,00%	-100,00%
SCRRE	0	3 963 000	0		-100,00%
P0402-Météorologie	56 928 875	115 822 846	88 285 104	79,73%	-23,78%
DRH	0	40 321 156	40 757 939	100,00%	1,08%
MTO	56 928 875	75 501 690	47 527 165	67,92%	-37,05%
P0403-Gestion de l'eau	165 247 690	216 876 061	259 625 105	58,82%	19,71%
DAVAR	165 247 690	216 876 061	259 625 105	58,82%	19,71%
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	595 345 586	409 077 145	433 614 977	42,02%	6,00%
DAVAR	595 345 586	409 077 145	433 614 977	42,02%	6,00%
P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	18 195 000	15 819 163	17 746 000	100,00%	12,18%
DIMENC	18 195 000	15 819 163	17 746 000	100,00%	12,18%
P0406-Energie	1 925 851 279	36 432 599	37 775 441	61,54%	3,69%
DBAF	1 882 154 000	0	0		
DIMENC	43 697 279	36 432 599	37 775 441	61,54%	3,69%
P0407-Prévention et gestion des risques	0	222 809 091	549 535 813	41,52%	146,64%
DSCGR	0	222 809 091	549 535 813	41,52%	146,64%
Total général	**3 087 017 787**	**1 221 341 594**	**1 483 842 530**	**46,87%**	**21,49%**

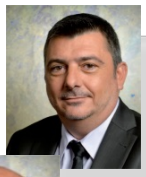

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIN, Thierry CORNAILLE, Gilbert TYUIENON, Anthony LECREN

Depuis le 1er janvier 2014, la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques met en œuvre la politique calédonienne en matière de sécurité civile. 2015 a été une année de consolidation des travaux débutés en 2014. La réalisation la plus emblématique est sans doute la création de l'unité d'intervention de la sécurité civile qui a été mobilisée sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie pour soutenir l'action des communes pendant les cyclones, les inondations ou la saison des feux, sans oublier son intervention au Vanuatu qui lui a valu la reconnaissance de l'État. Cette unité est la première du genre en Nouvelle Calédonie, elle illustre la volonté des élus calédoniens de s'investir dans la protection de leur population, sur l'ensemble du territoire, et au-delà, dans le cadre de la solidarité océanienne.

En matière de biosécurité, la Nouvelle-Calédonie s'est attachée à conserver son statut sanitaire privilégié, fruit de sa position insulaire et des legs du passé. La protection de son environnement passe également par la sensibilisation des populations qu'offrent les journées communales de plantation citoyenne, en particulier dans le contexte 2015 de la COP21. Enfin, pour un bon usage de l'eau, l'accent a été mis sur la gestion du passage d'une "ressource facile" à une "ressource fragile".

Dans le domaine de l'énergie, il s'agit de réussir notre transition énergétique tout en assurant la sécurité des approvisionnements. En 2015, le gouvernement a arrêté le projet de délibération portant le schéma de transition énergétique, véritable feuille de route. Le point Info Energie a été inauguré, un tarif de rachat a été fixé pour le rachat de l'énergie photovoltaïque des particuliers. Il sera complété en 2016 par un tarif pour les collectivités et les professionnels. Nous avons également poursuivi les discussions avec les professionnels du bâtiment afin de poursuivre le travail sur la réglementation énergétique des bâtiments.

La Nouvelle-Calédonie n'avait jamais exercée pleinement sa compétence en matière d'urbanisme, laissant les Provinces l'empiéter. Ainsi une loi du pays fixant les principes directeurs sur les Plans d'Urbanisme Directeur (PUD) et sur les permis de construire, adoptée au début de l'année 2015, a permis de poser les premières bases d'un véritable code de l'urbanisme et de clarifier et consolider les principes directeurs applicables en la matière.

Dans un autre registre l'absence de référentiels normatifs confronte les acteurs de la construction à des matériaux d'origine diverse et issus de systèmes normatifs différents, créant une source de difficultés majeures. Pour combler ce flou juridique et disposer d'un référentiel technique adapté au territoire, un projet de délibération a été déposé au Congrès afin d'offrir à l'ensemble des professionnels du secteur, des consommateurs ou encore des entreprises d'assurance davantage de garanties et de protection en terme de solidité, de sécurité et de durabilité des constructions.

Programme P0401
Economie verte, gestion domaniale et urbanisme

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	5 000 000	179 084 628
Réalisation 2015	6 048 165	97 260 090
Taux d'exécution 2015	120,96%	54,31%

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les recettes proviennent pour l'essentiel du produit de la vente des données géographiques numériques et documents cadastraux par le pôle clientèle du service topographique ainsi que des cartes topographiques papier au 1/50.000° (2300 en 2015) qui sont commercialisées dans de nombreux points de vente.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	5 000 000	6 048 165	120,96%
produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000 000	3 722 823	74,46%
produits exceptionnels	0	2 325 342	
Total général	**5 000 000**	**6 048 165**	**120,96%**

Les dépenses

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

La phase de modernisation du réseau BANIAN a continué en 2015 avec la mise en place de 4 nouveaux récepteurs GNSS et d'équipements informatiques de communication du centre de contrôle.

Les travaux cartographiques destinés à mettre à jour l'imagerie aérienne et la BDTOPO-NC qui sert de socle aux cartographies 1/10.000°, 1/50.000° et 1/100.000° ont également été poursuivis.

La collection complète de 26 des cartes topographiques au 1/50.000° est achevée avec les dernières cartes livrées début 2015.

Dans le cadre de la réflexion engagée pour améliorer la qualité des constructions, la mission confiée conjointement à l'association française de normalisation et à Standards Australia a permis la réalisation d'un questionnaire dont les résultats serviront de base à l'orientation l'étude en cours.

Pour le secteur des infrastructures publiques (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

L'instruction des dossiers domaniaux par des géomètres-experts a permis de limiter les délais des demandes d'études et de préparation des documents fonciers nécessaires à la rédaction des actes.

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Les dépenses liées à l'organisation du sommet océanien du développement durable « OCEANIA 21 MEETINGS » qui s'est déroulé du 28 au 30 avril 2015 à Nouméa concernent les frais de transport aériens, de restauration, d'hébergement, d'organisation et de logistique (21 MF)

En outre, des subventions à hauteur de 4 MF ont été versées à diverses associations œuvrant pour l'environnement (Stop GOM, association sauvegarde de la nature…).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0401-03-Contribution à la préservation de la biodiversitéet des écosystèmes remarquables	250 000	0	0,00%
A0401-04-Systèmes de localisation géographique de précision	36 262 709	35 369 379	97,54%
A0401-05-Production d'une cartographie terrestre de référence	16 203 106	12 662 827	78,15%
A0401-07-Diffusion de la donnée cartographique	7 198 182	7 198 182	100,00%
A0401-08-Production de la donnée cadastrale	5 690 250	5 690 250	100,00%
A0401-09-Instruction des demandes d'études et préparation des documents fonciers nécessaires à la rédaction des actes	1 737 750	1 737 750	100,00%
A0401-10-Réglementation et sécurité des bâtiments	9 782 263	9 631 204	98,46%
A0401-11-Economie verte	101 960 368	24 970 498	24,49%
Total général	**179 084 628**	**97 260 090**	**54,31%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	74 834 450	58 099 001	77,64%
Autres charges de fonctionnement	50 502 359	39 677 941	78,57%
Charges fixes de fonctionnement	12 332 091	10 421 060	84,50%
Subventions, participations et autres charges d'activité	12 000 000	8 000 000	66,67%
Investissements	104 250 178	39 161 089	37,56%
AP P0401-2008/1 - REVISION BDTOPO-NC	9 925 244	9 808 977	98,83%
AP P0401-2008/2 - S.I.G CADASTRE	4 862 550	4 862 550	100,00%
AP P0401-2012/1 - POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	17 658 522	17 658 522	100,00%
AP P0401-2012/2 - ECONOMIE VERTE (INVEST)	61 526 000	0	0,00%
AP P0401-2014/1 - MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	6 277 862	2 853 850	45,46%
HAP immobilisations corporelles	4 000 000	3 977 190	99,43%
Total général	**179 084 628**	**97 260 090**	**54,31%**

Programme P0402
Météorologie

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	2 000 000	110 735 733
Réalisation 2015	1 767 783	88 285 104
Taux d'exécution 2015	88,39%	79,73%

Les recettes

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Service de la météo (MTO)

Ces ressources proviennent essentiellement de la vente de données climatologiques issues du réseau de mesure financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ces recettes sont assez aléatoires : on note une augmentation de 25 % par rapport à 2014 et une baisse de 50 % par rapport à 2013. En 2016, un nouveau barème actualise les tarifs pour couvrir les coûts liés à la collecte, l'exploitation et la distribution des données et prévoit des tarifs moins chers pour les usagers utilisant les services en ligne.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 000 000	1 767 783	88,39%
produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000 000	1 767 783	88,39%
Total général	**2 000 000**	**1 767 783**	**88,39%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Service de la météo (MTO)

L'année 2015 a été marquée par le lancement de l'automatisation du radiosondage. Les travaux d'infrastructure ont été réalisés et le robot sonde a été acheté. La tour du radar de Lifou a été réhabilitée. En matière de fonctionnement, les frais de télécommunication correspondant à la centralisation des données et ceux relatifs à l'entretien du réseau de mesure sont élevés. Ces dépenses sont absolument nécessaires pour accomplir dans de bonnes conditions la prévision et le suivi des situations météorologiques.

- Direction des ressources humaines (DRH)

La Nouvelle-Calédonie et Météo France ont convenu par convention en date du 27 mai 2013 de la compensation par la Nouvelle-Calédonie des charges supplémentaires consécutives aux modifications apportées, depuis 2006, aux statuts et aux régimes indemnitaires des fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie rémunérés par Météo France. Le montant de cette compensation correspond au surcoût induit par les modifications réglementaires antérieures à la signature de cette convention, charges sociales comprises. A ce titre, la Nouvelle-Calédonie a versé la somme de 40,7 MF, soit 1% de plus qu'en 2014 (40,3 MF).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0402-01-Opération du réseau de mesure (installation, maintenance, télécom)	62 327 266	40 821 648	65,50%
A0402-03-Développement de nouveaux services	2 983 294	2 983 294	100,00%
A0402-04-Conservation de la mémoire du climat	2 859 726	2 783 726	97,34%
A0402-08-Direction, Finance, Secrétariat, RH, Eco-responsabilité	42 565 447	41 696 436	97,96%
Total général	**110 735 733**	**88 285 104**	**79,73%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	62 247 013	58 463 717	93,92%
Autres charges de fonctionnement	11 695 481	8 316 418	71,11%
Charges de personnel	40 758 000	40 757 939	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	9 793 532	9 389 360	95,87%
Investissements	48 488 720	29 821 387	61,50%
AP P0402-2015/1 - AQUISITION GENERATEUR HYDROGENE	11 064 444	2 766 110	25,00%
HAP immobilisation en cours	18 895 943	12 530 884	66,32%
HAP immobilisations corporelles	18 528 333	14 524 393	78,39%
Total général	**110 735 733**	**88 285 104**	**79,73%**

Programme P0403
Gestion de l'eau

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	441 356 095
Réalisation 2015	0	259 625 105
Taux d'exécution 2015		58,82%

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Le programme vise à assurer la connaissance (qualitative et quantitative), la protection et la disponibilité de la ressource en eau d'une part et la gestion du domaine public de la Nouvelle-Calédonie d'autre part.

Dans ce cadre, 10 arrêtés portant détermination des périmètres de protection des eaux et 29 d'occupation du domaine public fluvial ont été pris.

En 2015 le SDE (Service de l'eau) a notamment publié une modélisation des débits caractéristiques d'étiage à l'échelle de la grande terre, pour une aide à la gestion du bon usage de l'eau.

Les retards de réalisation des travaux d'entretien des cours d'eau, délégués aux collectivités partenaires et la non-finalisation des études qui leur sont confiées, expliquent un taux de réalisation de 58,82%.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0403-01-Protection et disponibilité de la ressource en eau etgestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	401 229 536	241 139 796	60,10%
A0403-02-Connaissance et suivi de la ressource en eau	40 126 559	18 485 309	46,07%
Total général	**441 356 095**	**259 625 105**	**58,82%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	363 696 641	204 401 741	56,20%
Aides directes et indirectes	47 733	0	0,00%
Autres charges de fonctionnement	137 151 988	82 530 567	60,17%
Charges fixes de fonctionnement	5 613 468	3 663 742	65,27%
Remboursements aux collectivités	217 283 452	114 607 432	52,75%
Subventions, participations et autres charges d'activité	3 600 000	3 600 000	100,00%
Investissements	77 659 454	55 223 364	71,11%
AP P0403-2013/1 - RENOVATION BARRAGE DUMBEA	10 000 000	10 000 000	100,00%
HAP immobilisations corporelles	16 259 454	14 823 364	91,17%
HAP subventions d'equipement versees	51 400 000	30 400 000	59,14%
Total général	**441 356 095**	**259 625 105**	**58,82%**

Programme P0404
Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	30 000 000	1 031 943 718
Réalisation 2015	23 120 539	433 614 977
Taux d'exécution 2015	77,07%	42,02%

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Les recettes proviennent des services de la quarantaine animale (12,6 MF) et de la réalisation d'analyses (10,5 MF)

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	30 000 000	23 120 539	77,07%
produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000 000	23 120 539	77,07%
Total général	**30 000 000**	**23 120 539**	**77,07%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Le programme vise à prévenir et à maitriser l'apparition ou la multiplication de tout risque biologique et de certains risques chimiques, susceptibles par leur présence ou leur développement de porter atteinte soit à la santé animale, soit à l'économie ou à l'environnement de la Nouvelle-Calédonie.

La DAVAR a réceptionné en août 2015 le rapport final de l'évaluation des services vétérinaires effectuée par l'organisation mondiale de la santé animale (OIE). L'audit a attesté de « l'excellent niveau technique » de l'organisation en place et le SIVAP poursuit la mise en œuvre des recommandations formulées par les experts.

Les équipes techniques d'analyse des risques ont géré l'épisode d'introduction des semences de pommes de terre contaminées en 2015 et l'identification des sources d'approvisionnement sécurisées pour 2016.

L'excellent statut zoosanitaire de la Nouvelle-Calédonie et les locaux de la nouvelle quarantaine animale « Jean VERGES » a permis l'exportation historique, de plusieurs cohortes de chevaux vers l'Australie.

Une mission d'appui du Conseil national et du Conseil régional de l'Ordre vétérinaire a facilité la rédaction du corpus vétérinaire (code de déontologie, exercice et pharmacie vétérinaires) qui sera présenté en 2016. Les projets de textes relatifs aux produits phytopharmaceutiques à usage agricole et à usage jardin ont été largement débattus avec les partenaires et seront finalisés en 2016.

20 000 échantillons, donnant lieu à 44 000 analyses ont été traités par les laboratoires officiels vétérinaire, agroalimentaire et phytosanitaire dont les travaux des nouveaux locaux ont démarré en fin d'année.

Les retards pris dans la construction des installations quarantenaires et bio-sécuritaires expliquent, par ailleurs, le taux d'exécution anormalement bas du programme

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0404-01-Sécurité sanitaire des aliments	48 752 468	39 953 292	81,95%
A0404-02-Santé animale	116 592 520	112 565 371	96,55%
A0404-03-Installations quarantenaires et bio-sécuritaires	609 210 421	45 247 671	7,43%
A0404-04-Protection des végétaux	32 648 421	29 912 590	91,62%
A0404-05-Inspection aux frontières	50 733 371	48 214 952	95,04%
A0404-07-Réalisation d'analyses	127 717 364	119 572 329	93,62%
A0404-09-Fonctions supports et dépenses communes	46 289 153	38 148 772	82,41%
Total général	**1 031 943 718**	**433 614 977**	**42,02%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	399 488 167	366 179 188	91,66%
Autres charges de fonctionnement	196 924 263	174 623 982	88,68%
Charges exceptionnelles	16 130	16 130	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	51 537 774	42 561 172	82,58%
Remboursements aux collectivités	8 000 000	5 967 904	74,60%
Subventions, participations et autres charges d'activité	143 010 000	143 010 000	100,00%
Investissements	632 455 551	67 435 789	10,66%
AP P0404-2005/2 - COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	575 865 749	36 960 596	6,42%
AP P0404-2011/1 - CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	28 576 489	4 256 963	14,90%
HAP immobilisations corporelles	24 552 441	23 101 148	94,09%
HAP immobilisations incorporelles	3 460 872	3 117 082	90,07%
Total général	**1 031 943 718**	**433 614 977**	**42,02%**

Programme P0405
Prévention des pollutions et risques industriels

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	4 080 000	17 746 500
Réalisation 2015	8 391 980	17 746 000
Taux d'exécution 2015	205,69%	100,00%

Les recettes

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Les recettes du service de l'industrie sont liées au contrôle de premier niveau réalisé par les agents dans le domaine de la métrologie légale (balances commerciales, ponts bascules, bacs de stockage, taximètres) et des équipements sous pression (chaudières, ...). Ces perceptions sont constantes au regard des derniers exercices budgétaires. Par ailleurs, la DIMENC travaille à une mise à jour des tarifs qui devrait permettre une augmentation des perceptions de 20% à niveau de contrôle constant.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	4 080 000	8 391 980	205,69%
produits des services, du domaine et ventes diverses	4 080 000	8 391 980	205,69%
Total général	**4 080 000**	**8 391 980**	**205,69%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Le service de l'industrie exerce essentiellement des activités de régulation et de contrôle de l'industrie en Nouvelle-Calédonie notamment des installations classées, des instruments de mesure, des équipements sous pression, des exportations de déchets dangereux, des explosifs et des barrages. Il participe aussi à la gestion des déchets et au suivi de la qualité de l'air par son rôle de secrétaire du comité de gestion de la TAP et de SCAL'AIR.

En ce qui concerne l'environnement industriel, 83 inspections ont eu lieu dont 27 ont été des inspections circonstancielles suites à des plaintes et/ou des pollutions. Par ailleurs, le service de l'industrie a participé de manière active à 4 comités d'information et de concertation relatifs aux activités des unités métallurgiques de VALE et de SLN et à la préparation des Plans Particuliers d'Intervention.

Les barrages de Yaté, Dumbéa, la Berme KO2 de Vale NC et le barrage de Néaoua ont été inspectés en termes de « règles de l'art » de la construction.

En ce qui concerne les équipements sous pression (ESP), outre, le contrôle des installations existantes, deux audits portant sur l'activité des organismes délégués pour les épreuves

d'équipements sous pression ont été réalisés. Le projet de refonte de la réglementation est en cours.

En matière d'explosifs, les 8 dépôts du territoire, les 2 installations fixes de fabrication et les 4 unités mobiles de fabrication ont fait l'objet d'une inspection au titre de la sûreté et de la sécurité.

Au titre des projets importants qui ont mobilisé les inspecteurs de l'industrie, la demande de Doniambo Energie d'exploiter une centrale thermique au charbon a été soumise à plusieurs reprises à l'instruction du service de l'industrie. Par ailleurs, après la perte du four n°1 de KNS, un travail spécifique sur les suites et améliorations de l'outil industriel a été mené, en sus du suivi courant des installations (suivi documentaire et sur le terrain).

Il convient également de noter que plusieurs textes sont en préparation pour définir les procédures applicables pour la construction et l'exploitation des barrages

Enfin, la participation à Scal-Air en 2015, s'est élevée à 17,2 MF. Son financement, stable depuis 2013, est assuré à 16,7% par la Nouvelle-Calédonie

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0405-03-Elaboration d'une réglementation en matière de qualité de l'air et participationau suivi de la qualité de l'air	17 114 000	17 114 000	100,00%
A0405-11-Cadre réglem. & Inspect° poids & mesures (instruct°, contrôle, évolut° réglem.)en coordinat° avec des organismes délégués pour le contrôle de 1er niveau (Gouv)	632 500	632 000	99,92%
Total général	**17 746 500**	**17 746 000**	**100,00%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	17 746 500	17 746 000	100,00%
Autres charges de fonctionnement	632 500	632 000	99,92%
Subventions, participations et autres charges d'activité	17 114 000	17 114 000	100,00%
Total général	**17 746 500**	**17 746 000**	**100,00%**

Programme P0406
Energie

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	20 000 000	61 384 642
Réalisation 2015	17 041 320	37 775 441
Taux d'exécution 2015	85,21%	61,54%

Les recettes

Pour le secteur de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Installations de production électrique TEP VERTES

Le projet TEP VERTES, cofinancé par la Nouvelle-Calédonie et la commission européenne dans le cadre du 9ème FED (fonds européen de développement), a permis la mise en place depuis début 2011 d'une centrale photovoltaïque de 200 kW à Maré, d'une éolienne de 275 kW et d'une centrale photovoltaïque de 110 kW à Lifou ainsi que de 2 centrales hybrides, 18 kW photovoltaïques et un groupe diesel de 20 kVA, à Yandé et Yenghébane sur la commune de Poum.

Les recettes enregistrées concernent les ventes d'électricité produite par les installations situées à Maré et Lifou aux concessionnaires locaux de distribution électrique (ENERCAL et EEC). La production, et donc les recettes générées, varient selon les conditions climatiques.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	20 000 000	17 041 320	85,21%
produits des services, du domaine et ventes diverses	20 000 000	17 041 320	85,21%
Total général	**20 000 000**	**17 041 320**	**85,21%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Maintenance des installations de production TEP VERTES

Pour assurer la maintenance de ces installations, la DIMENC fait appel aux sociétés Alizés Énergie (5,7 MF) et ENERCAL (2,8 MF). Ces dépenses sont couvertes par les recettes des ventes d'électricité aux gestionnaires de réseau électrique.

L'année 2015 a été marquée par l'adoption par le gouvernent du projet de schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC), première étape dans le processus d'approbation et début d'engagement de la Nouvelle-Calédonie de la cadre de la COP 21.

Une quinzaine de réunions de travail se sont tenues avec les professionnels du bâtiment et en particulier de la filière solaire thermique pour avancer sur la définition d'une réglementation énergétique des bâtiments.

Sur les tarifs publics de l'énergie, outre les calculs mensuels, bimensuels et trimestriels, des prix du carburant, du gaz et de l'électricité, un travail conséquent a été effectué pour réviser les revenus autorisés des opérateurs de l'électricité (juillet 2015) et du gaz (avril 2016).

En matière d'énergies renouvelables plusieurs demandes d'autorisation d'exploiter ont été instruites, dont une, concernant une centrale photovoltaïque de 12 Mégawatt à Boulouparis, une première en Nouvelle-Calédonie compte tenu de la taille du projet. Les particuliers peuvent également profiter de la mise en place d'un tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque injectée sur le réseau (21 F/kWh)

Un travail d'élaboration et d'évaluation économique sur la programmation pluriannuelle des investissements de production électrique, a été mené avec l'accompagnement du professeur Percebois de l'université de Montpellier. Après arbitrage, ce projet sera soumis à consultation auprès du grand public.

En termes de structure du prix du gaz, la DIMENC a fait réaliser, par la société JMG, une analyse financière de l'opérateur gazier SOGADOC en vue de l'adoption, en 2016, d'un arrêté par le gouvernement relatif aux paramètres de rémunération des opérateurs gaziers applicables sur la 2e période tarifaire.

L'observatoire de l'énergie, outil informatique permettant d'établir des statistiques sur la situation énergétique de la Nouvelle-Calédonie, a été enrichi d'un module le rendant accessible au grand public vers mai 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0406-06-Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développementdes énergies renouvelables	39 296 531	30 649 740	78,00%
A0406-07-Information et sensibilisation des industriels et de la population	5 716 913	2 955 101	51,69%
A0406-09-Contrôle de la conformité technique de l'implantation des ligneset de la qualité des produits pétroliers mis sur le marché	8 497 998	0	0,00%
A0406-13-Application et mise à jour des structures tarifaires des carburants, du gazet de l'électricité et contrôle de leur bonne application	7 873 200	4 170 600	52,97%
Total général	**61 384 642**	**37 775 441**	**61,54%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	61 384 642	37 775 441	61,54%
Autres charges de fonctionnement	41 380 351	24 179 257	58,43%
Charges fixes de fonctionnement	20 004 291	13 596 184	67,97%
Total général	**61 384 642**	**37 775 441**	**61,54%**

Programme P0407
Prévention et gestion des risques

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	267 000 000	1 323 478 480
Réalisation 2015	249 245 300	549 535 813
Taux d'exécution 2015	93,35%	41,52%

Les recettes

Pour le secteur de la sécurité civile (Philippe GERMAIN).

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Les recettes courantes proviennent des prestations de formation des sapeurs-pompiers facturées aux communes. Une dotation annuelle de 240 MF de l'APICAN vient contribuer chaque année, au financement des actions de lutte contre les calamités naturelles et en particulier la lutte contre les feux de forêt, par le biais des hélicoptères bombardiers d'eau.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	267 000 000	249 245 300	93,35%
dotations, subventions et participations	252 000 000	240 000 000	95,24%
produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000 000	9 245 300	61,64%
Total général	**267 000 000**	**249 245 300**	**93,35%**

Les dépenses

Pour le secteur de la sécurité civile (Philippe GERMAIN).

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Propos liminaires sur le taux de réalisation.

Le faible taux de réalisation 2015 (41,5 %, soit un différentiel de réalisation de 773 MF) peut s'expliquer notamment par :

- Les délais de livraison des engins d'intervention commandés en métropole (entre 12 et 14 mois), n'ont pas permis de liquider 332 MF, pourtant engagés entre janvier et novembre 2015. Ces crédits seront liquidés en 2016 au moment des livraisons ;
- Le marché de l'hélicoptère de sécurité civile a été conclu et engagé fin décembre 2015, les 105 MF nécessaires ne seront donc liquidés qu'au cours de l'année 2016 ;
- 238 MF de subventions à destination des communes pour leur équipement avaient été allouées. les recettes correspondantes de l'Etat n'étant à ce jour toujours pas garanties, ces crédits n'ont pas été dépensés ;
- 100 MF prévu pour la réalisation de deux programmes au bénéfice du centre de formation (caisson d'entrainement et maison à feu) qui nécessitaient des études préalables plus longues qu'initialement prévues.

La direction de la sécurité civile et de la gestion des risques s'est dotée d'une feuille de route via un plan triennal (2014-2016) comportant 14 objectifs stratégiques déclinés en 37 objectifs intermédiaires annuels.

A la fin de l'année 2015, 2 objectifs stratégiques sont entièrement réalisés et 13 objectifs intermédiaires ont été atteints sur 37 (35%) aux deux tiers de la période du plan. Toutefois, la grande majorité des objectifs intermédiaires est sur le point d'être atteinte, malgré une activité

opérationnelle intense cette fin d'année, qui a lourdement impacté l'activité des services à partir du mois d'octobre.

Parmi les objectifs atteints par les services de la direction, il convient de recenser :

A/ Pour le service de la planification des risques naturels et technologiques (SPRTN).

A1/ Les objectifs du plan stratégique réalisés.

S'agissant de la prévention des risques industriels, le PPI (plan particulier d'intervention) Vale NC/Goro est finalisé, l'exercice de validation a été organisé le 19 juin dernier. Les conclusions du RETEX ont permis d'amender le PPI et les éléments liés à la centrale électrique de Prony Energie ont été ajoutés au document. La consultation du public est terminée. Le document est soumis au Président du gouvernement pour son adoption. Il sera le premier PPI disponible en Nouvelle-Calédonie. Le PPI SLN/Doniambo est finalisé, l'exercice de validation a été organisé le 03 décembre dernier. La consultation publique débute en 2016.

Le Dossier sur les Risques Majeurs est aujourd'hui finalisé et transmis au président du gouvernement afin qu'il le consacre par arrêté. C'est la première fois que la Nouvelle Calédonie dispose d'un tel document, pourtant obligatoire en métropole depuis 1990.

En ce qui concerne le contrôle des établissements recevant du public, le logiciel de gestion des ERP « Prévarisc » est installé et adapté localement. La formation des utilisateurs débutent en 2016.

A2/ Quelques indicateurs d'activité pour 2015.

Activités de contrôle des ERP :

- **337** établissements contrôlés
- **49** CTS en salle animés
- **162** permis de construire instruits

Activités du bureau de la planification des risques technologiques et naturels :

- **6** études de dossier ICPE
- **38** études de dossiers de manifestations publiques
- **30** réunions « interservices » pour la réalisation des différents documents ORSEC

B/ Pour le service des opérations et de la gestion de crise (SOGC).

B1/ Les objectifs du plan stratégique réalisés.

Le réseau de sirènes d'alerte « Tsunami » est désormais opérationnel (52 sirènes actives) après une phase de remise en état du parc qui a couté 22 MF. Le contrat de maintenance annuel est conclu (8 MF). Trois nouvelles sirènes ont été installées pour compléter le dispositif (Maré, Kouaoua et Poum (remplacement). La centrale de déclenchement de Nouméa a été réinstallée. Désormais toutes les sirènes peuvent être déclenchées en 45 secondes depuis Nouméa et sont testées tous les mois.

S'agissant des moyens aériens, le nouveau marché HBE (Hélicoptères Bombardiers d'Eau) a été conclu dès 2015 pour une période de trois ans. Il permet plus de souplesse dans l'utilisation du potentiel de vol et la période triennale limite les démarches administratives et a permis de disposer d'un aéronef plus récent avec une meilleure capacité d'emport. Concernant l'hélicoptère de sécurité civile pour le secours à personnes en milieu périlleux, le marché triennal a été conclu avec un prestataire pour assurer ces missions. Il sera opérationnel au mois d'avril 2016 après une période de formation et de validation des règles d'engagement opérationnel de la direction par le groupement des hélicoptères de sécurité civile de Nîmes.

La tranche 2014 d'acquisition des moyens opérationnels (véhicules) est en cours de livraison (livraison trois camions début 2016). La tranche 2015 d'acquisition des moyens opérationnels est engagée et en cours de livraison (livraison deux camions en début 2016 et livraison des portes cellules, des 4 premières cellules, de trois camions fin 2016).

B2/ Quelques indicateurs d'activité pour 2015.

Activités « Feux de forêt »

- Le bilan définitif de l'année 2015 faits état de plus de **700** feux signalés à la DSCGR ayant nécessité l'activation de dispositif ORSEC à 6 reprises
- **132** incendies ont fait l'objet d'engagement de moyens d'intervention de la DSCGR
- **160** ordres de décollage HBE ont été notifiés
- **360** heures de vol ont été réalisées

Activités « Evénements météorologiques dangereux »

- **8** évènements gérés (Dépressions tropicales/cyclones/Fortes pluies)

Activités « Risques technologiques » et opérations diverses »

- **26** reconnaissances ou interventions

Activités « Sismiques et tsunami »

Traitement de **8** alertes « tsunami » ayant nécessité l'activation du COG

Activités « Neutralisation et déminage d'explosifs » (NEDEX)

- 21 interventions

Activités « Interventions milieu périlleux »

- **5** interventions de sauvetage en milieux périlleux (dont l'extraction d'une famille de son véhicule accidenté en fond de ravin, le 31 décembre 2015 entre 11h00 et 7h00 du matin dans la commune de Houaïlou)

Activité « Manifestations diverses »

- **1** sommet international OCEANIA, **2** mouvements sociaux, **1** opération de destruction des tours de St Quentin

Exercices

- Participation à **11** exercices (ORSEC/PPI/POI/Autres)

Soit un total de 215 opérations dont l'engagement de l'unité d'intervention de la sécurité civile à la demande de l'Etat, sur l'île de Tana au Vanuatu, à la suite du cyclone PAM.

Cette dernière intervention a valu la remise de la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement au corps de l'unité d'intervention de la sécurité civile de la Nouvelle-Calédonie par le Haut-Commissaire de la République et le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le 11 décembre 2015.

C/ Pour le service s'assistance aux acteurs de la sécurité civile (SATASC).

C1/ Les objectifs du plan stratégique réalisés.

S'agissant de l'aide pour l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS), la délibération du congrès instituant ce dispositif d'aide au bénéfice des communes a été adoptée en aout 2015. Les arrêtés d'application seront prochainement adoptés par le gouvernement.

Un contrat d'objectif a été passé avec trois associations (Croix Rouge, ADPC et Secours Catholique). Ces contrats d'objectifs permettent de vérifier et de valider les capacités opérationnelles réelles de ces associations en leur demandant d'atteindre des objectifs quantitatifs dans l'organisation de postes de secours (DPS) ou dans la formation de leur bénévoles. Un objectif particulier est assigné à chaque association en fonction de ses spécificités : le maintien opérationnel de l'unité de potabilisation de l'eau de la Croix Rouge, la capacité d'armement de trois postes de secours en simultané pour l'ADPC et le maintien opérationnel d'un stock d'urgence (matelas, couvertures, bâches) pour le secours catholique. Ces contrats d'objectifs sont assortis d'une aide financière de 1 MF par association pour permettre la réalisation des objectifs fixés.

Une convention a également été signée avec le RSMA pour développer la collaboration pédagogique et opérationnelle avec la DSCGR, le 29 septembre dernier en présence du

président du gouvernement et du haut-commissaire de la République. Les jeunes du RSMA ont été engagés en janvier 2016 sur le feu de Tiabet (Poum) pour le traitement des lisières.

Enfin, la salle de presse du centre opérationnel de gestion de crise a été livrée au premier trimestre 2015. Elle est équipée et opérationnelle. Elle a été déjà activée notamment pour les conférences de presse en situation de crise (crash de l'hélicoptère HBE, point presse incendie SERDIS).

C2/ Quelques indicateurs d'activité pour 2015.

- **5** arrêtés GNC portant subvention à des associations ou organismes publics pour un total de **6 MF**
- **33** projets de conventions rédigés avec les communes pour bénéficier des services du bureau de soutien médical
- **12** numéros de « Sécurité Civile Infos » créés et diffusés
- La gestion et l'actualisation du site internet de la direction
- Des dizaines de communiqués de presse en phase de communication de crise

D/ Pour le service de la formation (SF).

D1/ Les objectifs du plan stratégique réalisés.

Une convention de partenariat a été signée le 23 juillet 2015 avec la Marine Nationale pour la cogestion d'un caisson de simulation des feux de navires et la coopération sur les plans pédagogique et opérationnel avec les marins pompiers de la base navale en cas d'incendie sur un navire à quai. La consultation des entreprises pour l'acquisition de ce simulateur est finalisée et un marché de gré à gré en cours de conclusion.

Cinq formations de spécialités ont été organisées en Nouvelle-Calédonie, dont les formations de chef d'unité de secours en milieu périlleux et de chef de groupe de la spécialité « Feux de Forêt », jusqu'alors uniquement organisées en métropole.

D2/ Quelques indicateurs d'activité pour 2015 du service de la formation.

- **2226** stagiaires accueillis **(+10%)**
- **189** stages organisés
- un total de **7308** heures de formation

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0407-01-Prévention des risques technologiques et naturels	23 233 631	19 517 779	84,01%
A0407-02-Formation des acteurs de sécurité civile	145 670 562	98 150 265	67,38%
A0407-03-Opération et gestion de crise	742 980 771	267 243 712	35,97%
A0407-04-Soutien et pilotage	162 679 154	153 711 107	94,49%
A0407-05-Assistance aux acteurs de sécurité civile	248 914 362	10 912 950	4,38%
Total général	**1 323 478 480**	**549 535 813**	**41,52%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	577 383 902	440 677 217	76,32%
Autres charges de fonctionnement	405 369 471	281 700 956	69,49%
Charges de personnel	61 806 328	61 738 313	99,89%
Charges exceptionnelles	689 112	72 512	10,52%
Charges fixes de fonctionnement	98 687 781	90 334 226	91,54%
Subventions, participations et autres charges d'activité	10 831 210	6 831 210	63,07%
Investissements	746 094 578	108 858 596	14,59%
AP P0407-2014/1 - AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE	234 000 000	0	0,00%
AP P0407-2015/1 - EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION	59 355 498	20 719 957	34,91%
AP P0407-2015/2 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EPI-TENUES LOURDES	7 870 000	649 765	8,26%
AP P0407-2015/3 - EQUIPEMENTS ET ENGINS DE SECURITE CIVILE	334 579 697	1 924 224	0,58%
AP P0407-2015/4 - EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE GESTION ALERTE ET TRANSMISSIONS	16 000 000	9 658 373	60,36%
HAP autres immobilisations financieres	56 000	56 000	100,00%
HAP immobilisations corporelles	90 919 642	73 620 096	80,97%
HAP immobilisations incorporelles	3 313 741	2 230 181	67,30%
Total général	**1 323 478 480**	**549 535 813**	**41,52%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	P0402-Météorologie	P0403-Gestion de l'eau	P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	P0406-Energie	P0407-Prévention et gestion des risques	Total général
Recettes	**6 048 165**	**1 767 783**		**23 120 539**	**8 391 980**	**17 041 320**	**249 245 300**	**305 615 087**
Fonctionnement	**6 048 165**	**1 767 783**		**23 120 539**	**8 391 980**	**17 041 320**	**249 245 300**	**305 615 087**
dotations, subventions et participations							240 000 000	240 000 000
produits des services, du domaine et ventes diverses	3 722 823	1 767 783		23 120 539	8 391 980	17 041 320	9 245 300	63 289 745
produits exceptionnels	2 325 342							2 325 342
Dépenses	**97 260 090**	**88 285 104**	**259 625 105**	**433 614 977**	**17 746 000**	**37 775 441**	**549 535 813**	**1 483 842 530**
Fonctionnement	**58 099 001**	**58 463 717**	**204 401 741**	**366 179 188**	**17 746 000**	**37 775 441**	**440 677 217**	**1 183 342 305**
Autres charges de fonctionnement	39 677 941	8 316 418	82 530 567	174 623 982	632 000	24 179 257	281 700 956	611 661 121
Charges de personnel		40 757 939					61 738 313	102 496 252
Charges exceptionnelles				16 130			72 512	88 642
Charges fixes de fonctionnement	10 421 060	9 389 360	3 663 742	42 561 172		13 596 184	90 334 226	169 965 744
Remboursements aux collectivités			114 607 432	5 967 904				120 575 336
Subventions, participations et autres charges d'activité	8 000 000		3 600 000	143 010 000	17 114 000		6 831 210	178 555 210
Investissements	**39 161 089**	**29 821 387**	**55 223 364**	**67 435 789**			**108 858 596**	**300 500 225**
AP P0401-2008/1 - REVISION BDTOPO-NC	9 808 977							9 808 977
AP P0401-2008/2 - S.I.G CADASTRE	4 862 550							4 862 550
AP P0401-2012/1 - POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	17 658 522							17 658 522
AP P0401-2014/1 - MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	2 853 850							2 853 850
AP P0402-2015/1 - AQUISITION GENERATEUR HYDROGENE		2 766 110						2 766 110
AP P0403-2013/1 - RENOVATION BARRAGE DUMBEA			10 000 000					10 000 000
AP P0404-2005/2 - COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)				36 960 596				36 960 596
AP P0404-2011/1 - CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP				4 256 963				4 256 963
AP P0407-2015/1 - EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION							20 719 957	20 719 957
AP P0407-2015/2 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EPI-TENUES LOURDES							649 765	649 765
AP P0407-2015/3 - EQUIPEMENTS ET ENGINS DE SECURITE CIVILE							1 924 224	1 924 224
AP P0407-2015/4 - EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE GESTION ALERTE ET TRANSMISSIONS							9 658 373	9 658 373
HAP autres immobilisations financieres							56 000	56 000
HAP immobilisation en cours		12 530 884						12 530 884
HAP immobilisations corporelles	3 977 190	14 524 393	14 823 364	23 101 148			73 620 096	130 046 191
HAP immobilisations incorporelles				3 117 082			2 230 181	5 347 263
HAP subventions d'equipement versees			30 400 000					30 400 000

Mission M05
Coordination et développement des transports

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	629 178 177	5 919 966 370
Réalisation 2015	449 091 556	5 133 647 571
Taux d'exécution 2015	71,38%	86,72%

Contrôle et exploitation aériens

Le programme contrôle et exploitation aériens regroupe les activités de la direction de l'aviation civile (DAC) en Nouvelle-Calédonie en matière de prestations de services de navigation aérienne, incluant l'installation et la maintenance des systèmes techniques de navigation aérienne.

Développement du transport aérien

Ce programme regroupe les missions de régulations économique et juridique en matière d'aéroport, de transports aériens et d'environnement, ainsi que l'ensemble de l'ingénierie aéronautique.

Infrastructures et sécurité routières

Le programme infrastructures et sécurité routières comporte deux volets :

- le volet infrastructures : routes et bâtiments,

- le volet transports terrestres et circulation routière.

Pour le volet infrastructures, la DITTT construit, aménage et entretient les infrastructures telles que :

- les routes pour faciliter les déplacements des personnes et des biens dans les conditions de sécurité, et de régularité du temps de parcours

Infrastructures et sécurité routières (suite)

adaptées aux besoins de la population ;
- les bâtiments destinés à recevoir les services publics liés à la sécurité routière.

Transports et activités maritimes

Cette mission M05 permet à la direction des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie (DAMNC) de mener ses actions en matière de gestion administrative des gens de mer, de sécurité des navires et de navigation maritime. Par le biais du budget qui lui est alloué, la DAMNC s'attache également à organiser et à soutenir le transport maritime et plus particulièrement les dessertes au niveau du Territoire.

En 2014, les gros postes budgétaires ont concerné les dépenses d'intervention et d'investissement concernant la continuité territoriale maritime et le secours en mer.

La DITTT, quant à elle, contribue à la sécurité des routes maritimes et à la sauvegarde de l'environnement marin de la Nouvelle-Calédonie par la mise en place et l'entretien du balisage et la participation au plan POLMAR. La compétence en matière de signalisation maritime et d'hydrographie du lagon est transférée depuis 1er janvier 2011.

Historique des moyens financiers

Recettes

M05-Coordination et développement des transports

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0501-Contrôle et exploitation aériens	58 415 385	2 764 177	8 192 725	46,24%	196,39%
DAC	58 415 385	2 764 177	8 192 725	46,24%	196,39%
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	310 957 404	212 625 365	222 622 120	115,35%	4,70%
DAC	310 957 404	212 625 365	222 622 120	115,35%	4,70%
P0503-Infrastructures et sécurité routières	196 465 097	219 608 788	216 842 680	52,22%	-1,26%
DITTT	196 465 097	219 608 788	216 842 680	52,22%	-1,26%
P0504-Transports et activités maritimes	0	0	1 434 031	44,16%	
DAM	0	0	1 434 031	44,16%	
Total général	**565 837 886**	**434 998 330**	**449 091 556**	**71,38%**	**3,24%**

Dépenses

M05-Coordination et développement des transports

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0501-Contrôle et exploitation aériens	79 446 492	84 358 499	85 434 667	57,06%	1,28%
DAC	79 446 492	84 358 499	85 434 667	57,06%	1,28%
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	1 915 727 090	1 821 475 417	1 148 552 873	70,22%	-36,94%
DAC	1 903 227 090	1 683 975 417	1 148 552 873	70,22%	-31,80%
DBAF	12 500 000	137 500 000	0		-100,00%
P0503-Infrastructures et sécurité routières	3 445 651 259	3 552 676 097	3 762 672 090	95,96%	5,91%
DITTT	3 445 651 259	3 552 676 097	3 762 672 090	95,96%	5,91%
P0504-Transports et activités maritimes	143 122 112	140 449 923	136 987 941	64,15%	-2,46%
DAM	23 625 982	58 832 559	54 554 890	42,27%	-7,27%
DBAF	4 249 606	2 819 212	3 290 000	100,00%	16,70%
DITTT	115 246 524	78 798 152	79 143 051	97,46%	0,44%
Total général	**5 583 946 953**	**5 598 959 936**	**5 133 647 571**	**86,72%**	**-8,31%**

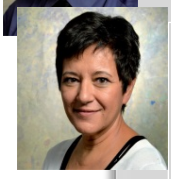

Le mot du membre du gouvernement chargé d'animer le secteur

Gilbert THYUIENON, Cynthia LIGEARD.

En 2015, le gouvernement s'est attaché à terminer la procédure de validation du SGTM (Schéma Global de Transport et de la mobilité). Un comité de pilotage en a validé les grandes orientations pour un système de transport mieux structuré notamment concernant les modes de financements et de gouvernance. Ce dossier sera soumis au Congrès pour une validation politique, au travers d'une délibération proposant ainsi grâce à ce schéma sectoriel, une lecture globale de l'ensemble des modes de transport à l'échelle du territoire constituant une véritable feuille de route.

En 2015, concernant la desserte aérienne domestique, le gouvernement a attribué un budget pour la mise aux normes de l'aérodrome de Magenta, et a positionné la réaffectation de la taxe de péage pour le financement du dispositif appelé « continuité pays » préfigurant ainsi une future agence des transports. En vue de la création d'une future délégation de service public, une phase d'étude a été lancée.

Au niveau de la desserte maritime, l'année 2015 a permis de faire avancer plusieurs chantiers : le poste 8 du port autonome, les travaux du port de Wé. La loi sur le statut des gens de mer a été adoptée, consolidant ainsi les droits sociaux des professionnels du secteur. La phase d'étude pour la création d'une DSP maritime a été lancée afin d'obtenir une organisation optimale de la desserte.

En ce qui concerne le transport terrestre, le développement du réseau RAI a permis une meilleure desserte de l'ensemble des communes du pays. Concernant les infrastructures routières, c'est la réfection des chaussées et des traversées des tribus et villages qui ont été les priorités en 2015 du PQR 2014-2018. Il s'agit d'améliorer l'existant pour mieux l'intégrer dans les perspectives à plus long terme, c'est l'une des propositions dictées par le SGTM.

Concernant la sécurité routière, la poursuite du plan quinquennal s'est organisée en 2015 autour d'une priorisation des actions selon 3 axes :

- ✓ Axe 1 : Accentuer les actions sur le terrain avec comme objectifs affichés comprenant une augmentation de la présence des forces de l'ordre sur le terrain, le développement des moyens de contrôle automatisés sur le terrain, l'équilibre des moyens d'intervention sur tout le territoire,
- ✓ Axe 2 : Renforcer le corpus réglementaire en renforçant la répression des infractions graves génératrices d'accidents corporels, en instaurant une « tolérance zéro » pour les jeunes conducteurs, en sécurisant les procédures de recouvrement des infractions et en mettant en conformité technique et en sécurité le parc de véhicules,
- ✓ Axe 3 : Cibler la communication de prévention en proposant une sensibilisation « tous publics » de proximité, en adaptant le plan média à la cible notamment sur les thématiques du port de la ceinture de sécurité, de la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de stupéfiants ou encore la vitesse au volant…, en développant un réseau d'ambassadeurs pour la sécurité routière et en sensibilisant les conducteurs aux bonnes pratiques au volant avec des points de contrôle périodique sur le terrain.

Programme P0501
Contrôle et exploitation aériens

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	17 717 000	149 717 508
Réalisation 2015	8 192 725	85 434 667
Taux d'exécution 2015	46,24%	57,06%

Les recettes

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Il s'agit du remboursement par les provinces des missions d''assistance et d'entretien des installations de navigation aérienne sur leurs sites. La prévision 2015 a été surestimée par rapport au nombre de missions effectuées sur l'année.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	17 717 000	8 192 725	46,24%
dotations, subventions et participations	17 717 000	8 192 725	46,24%
Total général	**17 717 000**	**8 192 725**	**46,24%**

Les dépenses

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Ce programme vise à assurer l'exploitation opérationnelle et technique des équipements de navigation aérienne des aérodromes de la Nouvelle-Calédonie et des provinces et à assurer le niveau de sécurité.

Pour la partie investissement, le budget soutient essentiellement l'achat de matériel spécifique obligatoire au respect des normes. Ce matériel n'étant disponible qu'en métropole, les délais de commande et de livraison sont parfois peu contrôlables.

L'installation de la chaîne radio/téléphone à l'aérodrome de Magenta relève d'un système complexe. Il s'agit d'un marché national auquel la Nouvelle-Calédonie a été intégrée afin qu'elle puisse bénéficier des mêmes conditions que la Direction de la Technique et de l'Innovation de la DGAC (matériel, service, formation, suivi à long terme).

Le marché a dû bénéficier d'une prolongation de délais, entraînant un retard sur la livraison du matériel (par bateau). Le matériel est arrivé en décembre 2015 et est en cours d'installation. Les tests et formations doivent être réalisés au premier trimestre 2016.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence sécurité aérienne, l'élaboration d'un outil simplifié d'appropriation de la réglementation aérienne de référence pour le domestique, nommé « réglementation par renvoi », a été finalisé, validé par le gouvernement et soumis au congrès.

Ce dispositif, une fois adopté, offrira à la Nouvelle-Calédonie la possibilité du maintien de sa réglementation en conformité avec les recommandations internationales, tout en dégageant les ressources nécessaires aux adaptations.

En outre, au cours de l'année 2015, la DAC a assuré la surveillance des opérateurs avec 107 jours consacrés à des audits, dont la moitié concernaient des aérodromes, un quart les compagnies aériennes et un quart la sûreté.

Par ailleurs, Aircal, Aircalin et Air Alizé ont été certifiés suivant la réglementation européenne AIROPS et les nouvelles disposions relatives au temps de travail des personnels naviguant (FTL) ont été approuvées.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0501-01-Certifications et sécurité	2 112 171	2 112 171	100,00%
A0501-02-Formation	3 437 500	3 437 500	100,00%
A0501-03-Soutien et pilotage	7 808 330	6 179 210	79,14%
A0501-04-Exploitation opérationnelle et technique	136 359 507	73 705 786	54,05%
Total général	**149 717 508**	**85 434 667**	**57,06%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	48 126 137	42 027 627	87,33%
Autres charges de fonctionnement	15 302 850	12 472 709	81,51%
Charges fixes de fonctionnement	26 985 787	23 717 418	87,89%
Remboursements aux collectivités	2 400 000	2 400 000	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	3 437 500	3 437 500	100,00%
Investissements	101 591 371	43 407 040	42,73%
HAP immobilisation en cours	33 605 996	12 314 174	36,64%
HAP immobilisations corporelles	64 710 228	28 980 695	44,79%
HAP immobilisations incorporelles	3 275 147	2 112 171	64,49%
Total général	**149 717 508**	**85 434 667**	**57,06%**

Programme P0502
Régulation économique du transport aérien

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	192 996 682	1 635 619 243
Réalisation 2015	222 622 120	1 148 552 873
Taux d'exécution 2015	115,35%	70,22%

Les recettes

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Il s'agit pour l'essentiel de la participation des provinces au financement de la mesure d'aide à la continuité pays.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	192 996 682	183 626 438	95,14%
autres produits de gestion courante	1 925 000	0	0,00%
dotations, subventions et participations	190 630 682	150 739 448	79,07%
produits des services, du domaine et ventes diverses	441 000	209 925	47,60%
produits exceptionnels	0	32 677 065	
Investissements	0	38 995 682	
immobilisation en cours	0	38 995 682	
Total général	**192 996 682**	**222 622 120**	**115,35%**

Les dépenses

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Ce programme regroupe les actions d'accompagnement du développement de l'aérien en Nouvelle-Calédonie. Les objectifs sont d'améliorer la desserte intérieure par l'augmentation de la qualité du service ou encore l'adaptation des infrastructures à l'évolution très importante du trafic intérieur.

La décision prise en 2015 d'accompagner, pour les 20 ans à venir, le développement de la compagnie Aircal sur Magenta exclusivement, a conduit le financement de 1 500 MF pour la mise aux normes de cet aérodrome ainsi que l'exploitation des ATR 72.

Cet engagement, doublé d'une étude de sécurité produite par la CCI sur Magenta, a permis également à la DAC d'homologuer la piste de Magenta pour une exploitation des ATR72 jusqu'au 31 décembre 2020.

Afin d'appliquer cette nouvelle stratégie, de nombreux efforts ont été accomplis pour pallier le sous-effectif à la tour de contrôle de Magenta. Les adaptations du tour de service et des méthodes de travail associées à partir d'aout 2015 ont permis, avec seulement 60% de l'effectif disponible, de couvrir 95 % des mouvements de la compagnie Aircal. Le recrutement en 2015 de 2 agents partis en formation initiale à l'ENAC permettra un renfort en 2017 et 2019. Dans l'intervalle, 2 contrôleurs précédemment en poste à Tontouta ont été mutés à Magenta en novembre 2015 et leur formation est en cours. Par ailleurs, la possibilité lancée en 2015 de recruter des élèves contrôleurs sur la liste du concours Etat de l'ENAC devrait offrir sur le long terme une solution à la problématique des effectifs du contrôle.

En investissement, parmi les projets phares, on retrouve :

- l'adaptation de l'aérodrome de Koné à l'ATR72 avec le lancement en 2016 des études de déplacement des installations terminales au Nord de la piste. Une nouvelle aire de stationnement avions sera construite en 2016 et une nouvelle aérogare en 2017-2018. Le projet initial a été révisé courant 2015 car les installations actuelles au sud de la piste ne permettaient pas l'homologation en code 3 de l'aérodrome. Aussi, une autorisation de programme a été créée au BP2016 proposant la création d'une voie de desserte et de maillage pour la mise service des installations prévues en 2018 et l'exploitation de la piste sur sa longueur totale. Cette modification de projet a engendré un délai supplémentaire dans la réalisation des études.

- La construction de l'aérogare de fret ainsi que l'agrandissement des surfaces passagères dans l'existant. Ce projet permet de répondre aux besoins de la compagnie Air Calédonie pour les dix prochaines années. Cette option a été validée par l'exécutif fin 2015. La construction du bâtiment a fait l'objet de deux appels d'offres infructueux en 2014 et 2015 et a été relancée sous forme de consultation de gré à gré. Les travaux devraient débuter au second trimestre 2016 pour une livraison au cours du premier semestre 2017. Le montant de l'opération, qui inclut le réaménagement de l'aérogare passagers sur les locaux frets libérés, est estimé à 700 MF.

- Le parking public de Magenta qui a fait l'objet d'études de reconfiguration afin de résoudre la problématique du stationnement en proposant une offre de places adéquates et la mise en place du stationnement payant.

Le faible taux de réalisation est en partie dû aux aléas rencontrés dans les procédures d'exécution des opérations (appels d'offres infructueux, refonte de projets engendrant des délais d'études supplémentaires). Cependant, il est également de notre fait de nous montrer plus attentifs sur la bonne gestion des crédits de paiement dans nos opérations sur AP.

75 % du budget subvention dans ce programme concerne le dispositif continuité pays. L'enveloppe financière à la charge des collectivités reste stable autour de 600 MF (dont 75% à la charge de Nouvelle-Calédonie et 25% des provinces Iles et Sud).

Après une progression de 23% du nombre de coupons commercialisés au titre du dispositif continuité pays en 2014, liée à l'augmentation de l'offre de sièges induite par la mise en service du quatrième ATR, l'année 2015 enregistre une très faible augmentation, à l'image de l'évolution du trafic domestique.

Ce sont ainsi près de 125 000 coupons qui ont été commercialisés par la compagnie, soit 1,8% de plus qu'en 2014. Ce dispositif a représenté 28% du trafic domestique sur l'année 2015.

Dans l'optique de rationaliser et d'optimiser ces aides au transport aérien domestique au profit des populations, une étude concernant la mise en place d'une délégation de service public pour le trafic aérien intérieur a été lancée. Le marché, d'un montant de 26,2 MF, a été signé en janvier 2016. Cette réflexion se mène de manière concertée avec l'étude équivalente qui est en cours de lancement pour le transport maritime.

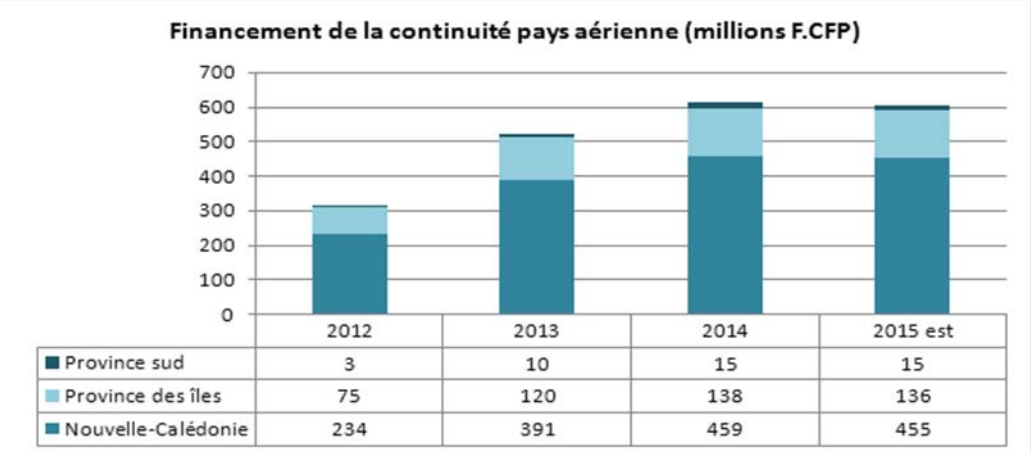

Les 25 % restants concernent la subvention versée à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour la gestion et l'exploitation de l'aérodrome de Magenta.

Après deux ans d'exploitation, certaines évolutions de la délibération n°317 du 30 août 2013 relative aux conditions de gestion et d'exploitation de l'aérodrome de Nouméa-Magenta s'imposaient :

- sur les volets Sécurité et Sûreté afin de répondre aux exigences règlementaires ;
- sur le volet financier afin d'y intégrer le retour d'expérience (notamment un budget rectificatif).

En 2015, un projet de modification de la délibération a ainsi été rédigé en coordination entre la DAC, la DAJ, la DBAF et la CCI, et transmis pour approbation par le GNC puis le Congrès.

Enfin, La DAC a mené en octobre une négociation fructueuse d'élargissement des droits de trafic entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande. Les compagnies désignées par chacune des autorités pourront opérer jusqu'à 5 allers-retours par semaine à terme, contre 3 précédemment.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0502-03-Développer l'aéroport de Koné	200 500 000	111 552 262	55,64%
A0502-04-Adapter les infrastructures à l'évolution du trafic	207 474 704	9 710 216	4,68%
A0502-05-Gestion des aéroports territoriaux	565 213 619	365 169 066	64,61%
A0502-06-Exercer une tutelle économique sur les compagnies aériennes localeset sur les aéroports	9 175 000	9 175 000	100,00%
A0502-07-Contribuer à la continuité territoriale aérienne	653 255 920	652 946 329	99,95%
Total général	**1 635 619 243**	**1 148 552 873**	**70,22%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	928 876 191	874 860 490	94,18%
Autres charges de fonctionnement	56 970 982	16 063 500	28,20%
Charges exceptionnelles	732	0	0,00%
Charges fixes de fonctionnement	65 359 477	52 775 740	80,75%
Remboursements aux collectivités	5 670 000	5 146 250	90,76%
Subventions, participations et autres charges d'activité	800 875 000	800 875 000	100,00%
Investissements	706 743 052	273 692 383	38,73%
AP P0502-2008/3 - MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	179 000 000	1 582 696	0,88%
AP P0502-2010/1 - KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	200 500 000	111 552 262	55,64%
AP P0502-2011/1 - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	257 146 229	132 790 611	51,64%
AP P0502-2011/3 - AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	9 000 000	7 892 291	87,69%
AP P0502-2011/4 - DEVELOPPEMENT SIG - DAC	8 614 250	2 675 030	31,05%
AP P0502-2015/1 - MISE AUX NORMES CODE 3 AERODROME MAGENTA	5 000 000	0	0,00%
HAP immobilisation en cours	1 403 704	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	8 336 090	1 338 266	16,05%
HAP immobilisations incorporelles	37 742 779	15 861 227	42,02%
Total général	**1 635 619 243**	**1 148 552 873**	**70,22%**

Programme P0503 Infrastructure et sécurité routières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	415 217 495	3 921 080 413
Réalisation 2015	216 842 680	3 762 672 090
Taux d'exécution 2015	52,22%	95,96%

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les recettes correspondent aux redevances perçues lors de l'établissement des cartes grises et des visites de contrôle technique de véhicules.

De plus d'autres recettes proviennent des prévisions de recettes de la part des communes ayant sollicité des prestations à leur charge dans le cadre de marchés de travaux sur des opérations les concernant, traversées de villages notamment.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	193 500 000	216 842 680	112,06%
produits des services, du domaine et ventes diverses	193 500 000	199 303 500	103,00%
produits exceptionnels	0	17 539 180	
Investissements	221 717 495	0	0,00%
Opération pour tiers CARREFOUR VOH-SUD	50 000 000	0	0,00%
Opération pour tiers TRAVERSE DE BOURAIL	25 681 334	0	0,00%
Opération pour tiers TRAVERSE DE KOUMAC	59 700 000	0	0,00%
Opération pour tiers TRAVERSE DE POYA	16 450 991	0	0,00%
Opération pour tiers TRAVERSE DE WE	69 885 170	0	0,00%
Total général	**415 217 495**	**216 842 680**	**52,22%**

Les dépenses

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Une police de caractère unique pour l'impression des permis de conduire a été acquise afin d'augmenter son niveau de sécurité.

L'aide à l'accès au permis de conduire s'est inscrite dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion « permis pour l'emploi » (PPE et par le versement de subvention).

Une aide a été versée pour l'acquisition de radars pédagogiques.

Le projet de centrale de mobilité est entré dans sa phase opérationnelle avec la fin de la mission de faisabilité qui a conclu positivement à sa réalisation. En effet, le dossier de consultation des entreprises a été finalisé, de même que la convention multi partenariale fixant le cadre de la gouvernance de ce projet.

Les dépenses d'investissements routiers s'élèvent à 3 052 MF sur un budget de 3 116 MF, soit un taux de consommation de 97,9 %. Les principales dépenses concernent essentiellement des travaux de renforcement de chaussées (nord de Bourail, nord de La Foa, Kaala-gomen, versant ouest du col des Roussettes et secteur de Coula). Des rénovations de revêtements ont été réalisées (sud de La Foa et au nord de Moindou). La traversée du village de Koumac a été poursuivie. Il a été aussi procédé à la finalisation des études pour la reconstruction du pont de la Ouenghi ainsi qu'au confortement et à des réparations d'ouvrages d'art.

Les dépenses en fonctionnement s'élèvent à 439 MF pour un montant budgété de 470 MF, soit un taux de consommation global de 93,4 %. Les travaux réalisés consistent principalement en des réparations ponctuelles de chaussées, du fauchage des accotements, des curages des fossés et de la pose de panneaux de signalisation.

Pour le secteur de la sécurité routière (Cynthia LIGEARD).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les actions de sécurité routière ont été menées avec l'aide du versement d'une subvention à l'association Antinéa. Du matériel a été acquis (2 radars embarqués) et mis à la disposition des forces de l'ordre.

Il a aussi été procédé à diverses actions de sensibilisation sur la sécurité routière dans le cadre d'événements phares : tour cycliste, coupe du monde de windsurf ainsi que la réalisation d'un spot de prévention et l'agencement du sécuribus.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0503-01-Politique de sécurité routière (sensibilisation, responsabilisation,réglementation et communication)	70 592 366	49 981 563	70,80%
A0503-02-Délivrance des permis de conduire	8 456 665	8 456 578	100,00%
A0503-05-Aptitudes des conducteurs	60 401 188	29 278 414	48,47%
A0503-06-Sécurité des véhicules	132 942 950	130 132 139	97,89%
A0503-07-Réseau inter-provincial	581 154	581 154	100,00%
A0503-08-Aménagement et entretien des routes	3 589 800 057	3 492 223 183	97,28%
A0503-09-Soutien et pilotage	58 306 033	52 019 059	89,22%
Total général	**3 921 080 413**	**3 762 672 090**	**95,96%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	652 139 146	591 681 782	90,73%
Aides directes et indirectes	18 928 511	14 366 274	75,90%
Autres charges de fonctionnement	484 678 869	468 641 401	96,69%
Charges exceptionnelles	27 443 678	8 210 465	29,92%
Charges fixes de fonctionnement	81 958 088	75 767 001	92,45%
Subventions, participations et autres charges d'activité	39 130 000	24 696 641	63,11%
Investissements	3 268 941 267	3 170 990 308	97,00%
AP P0503-2006/1 - TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	8 304 429	0	0,00%
AP P0503-2006/2 - CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	14 075 170	14 075 170	100,00%
AP P0503-2007/1 - PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	165 125 594	165 125 594	100,00%
AP P0503-2009/1 - PROGRAMME ROUTIER 2009-2014	654 500	654 500	100,00%
AP P0503-2010/1 - PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	811 247 171	767 474 410	94,60%
AP P0503-2011/1 - PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	1 175 386 308	1 171 231 782	99,65%
AP P0503-2012/1 - PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	3 258 015	3 136 299	96,26%
AP P0503-2012/2 - PROJET HOSPITALIER PRIVE	27 342 188	20 597 722	75,33%
AP P0503-2012/3 - AMENAGEMENT AXE ROUTIER "ROND POINT BERTHELOT"	77 400 000	77 400 000	100,00%
AP P0503-2013/1 - PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	678 399 690	666 688 136	98,27%
AP P0503-2013/3 - CREATION CENTRALE MOBILITE	581 154	581 154	100,00%
AP P0503-2013/4 - CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	1 296 266	871 500	67,23%
AP P0503-2015/2 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ECHANGEUR DES ERUDITS (DESSERTE MEDIPOLE)	150 000 000	150 000 000	100,00%
HAP immobilisations corporelles	11 139 966	5 603 097	50,30%
HAP immobilisations incorporelles	5 452 036	5 080 879	93,19%
HAP subventions d'equipement versees	49 220 000	32 411 285	65,85%
Opération pour tiers LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD	90 058 780	90 058 780	100,00%
Total général	**3 921 080 413**	**3 762 672 090**	**95,96%**

Programme P0504
Transports et activités maritimes

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	3 247 000	213 549 206
Réalisation 2015	1 434 031	136 987 941
Taux d'exécution 2015	44,16%	64,15%

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Dans la cadre de la continuité territoriale entre Nouméa et l'ile des Pins, la Nouvelle-Calédonie prend en charge 75% du prix du billet maritime des passagers éligibles. La province Sud rembourse ensuite 25% du prix du billet maritime à la Nouvelle-Calédonie. La Nouvelle-Calédonie finance au final 50% du prix des billets maritimes éligibles.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	3 247 000	1 434 031	44,16%
dotations, subventions et participations	3 247 000	1 434 031	44,16%
Total général	**3 247 000**	**1 434 031**	**44,16%**

Les dépenses

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Dans le cadre de la continuité territoriale, la Nouvelle-Calédonie prend en charge 75% du prix du billet maritime entre Nouméa et les iles Loyauté et entre Nouméa et l'ile des Pins. L'ensemble des crédits budgétisés, 46 MF, a été consommé entre janvier et aout 2015.

L'attribution du marché d'aide à la maitrise d'œuvre pour la mise en place de la continuité maritime pays, 24 MF, a été lancée en 2015. Mais, compte tenu de la complexité du dossier, cette opération n'a pas pu être soldés en 2015. Cette action participe à la mise en place d'une politique publique de développement du transport maritime en Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie poursuit également sa politique de maintien de la sécurité des navires et de la navigation à travers les inspections des navires (444 en 2015) et le lancement en octobre 2015 de l'élaboration d'une réglementation calédonienne de la sécurité des navires, avec la création d'un comité de pilotage et d'un comité des usagers ad hoc.

En 2015, la Nouvelle-Calédonie a mené une très large concertation pour préparer l'adoption d'une loi du pays portant statut des gens de mer qui s'est réalisée en janvier 2016. Cette loi a créé un chapitre "droit du travail maritime" dans le code du travail et a modernisé les rapports sociaux dans le milieu maritime, elle a ouvert aussi la voie à la certification internationale des navires calédoniens. Cette action importante n'a pas généré de dépense particulière hors 0,030 MF de documentation générale en matière de droit du travail.

A noter que les dossiers présentant les investissements et les plans de financement des investissements de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et de la mairie de Poum n'ont pas pu être finalisés avant la fin de l'année 2015. En conséquence, les subventions

d'investissements prévues, 20 MF pour la construction d'un nouveau navire pour la SNSM et 30 MF pour la construction d'un wharf à Poum, n'ont pas pu être mandatées en 2015.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Dans le cadre d'une convention tripartite entre le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (DéGéOM), le SHOM et la Nouvelle-Calédonie, signée pour la période 2012-2015, la mission de prévention et de surveillance du risque tsunami en Nouvelle-Calédonie assurée par le SHOM, est financée conjointement et d'égale partie par la Nouvelle-Calédonie et le DéGéOM. Pour 2015, la part Nouvelle-Calédonie s'est élevée à 3,3 MF.

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les frais de fonctionnement courant pour l'entretien de la signalisation maritime ont concerné :

- 2 tournées de maintenance des feux du Nord (de Poum jusqu'à Belep) à partir du baliseur,
- 2 tournées de maintenance des feux du Sud (de Nouméa jusqu'à Kunié) à partir de la vedette,
- 1 tournée de maintenance du balisage aux Loyautés à partir du baliseur,

La maintenance des feux de la côte Est,

Il a aussi été procédé à l'entretien du matériel de transports dont les gros postes ont été la révision des 8 000 heures du baliseur Louis HENIN et celle des 10 000 heures et du carénage de la vedette Eugène MORIGNAT.

Concernant l'investissement, plusieurs feux d'alignement notamment sur la côte Est ont été modernisés et une nouvelle optique à LED pour le phare Amédée a été acquise.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0504-01-Droit du travail et inspection du travail maritime	37 500	30 072	80,19%
A0504-02-Tutelle académique sur la formation professionnelle maritime	715 345	405 368	56,67%
A0504-03-Contrôle de la conformité des navires aux règles de sécurité	800 000	619 450	77,43%
A0504-05-Sécurité, Police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	27 500 000	7 500 000	27,27%
A0504-09-Développement, modernisation et entretien du balisage	84 219 361	82 256 051	97,67%
A0504-10-Réalisation des travaux d'hydrographie dans les eaux territoriales	277 000	177 000	63,90%
A0504-11-Contribuer à la continuité territoriale maritime	100 000 000	46 000 000	46,00%
Total général	**213 549 206**	**136 987 941**	**64,15%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	142 619 206	116 699 078	81,83%
Autres charges de fonctionnement	57 193 854	31 757 198	55,53%
Charges de personnel	715 345	405 368	56,67%
Charges fixes de fonctionnement	27 920 007	27 746 512	99,38%
Subventions, participations et autres charges d'activité	56 790 000	56 790 000	100,00%
Investissements	70 930 000	20 288 863	28,60%
HAP immobilisation en cours	18 144 978	17 887 883	98,58%
HAP immobilisations corporelles	2 564 522	2 180 480	85,02%
HAP immobilisations incorporelles	220 500	220 500	100,00%
HAP subventions d'equipement versees	50 000 000	0	0,00%
Total général	**213 549 206**	**136 987 941**	**64,15%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes – dépenses

	P0501-Contrôle et exploitation aériens	P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	P0503-Infrastructures et sécurité routières	P0504-Transports et activités maritimes	Total général
Recettes	**8 192 725**	**222 622 120**	**216 842 680**	**1 434 031**	**449 091 556**
Fonctionnement	**8 192 725**	**183 626 438**	**216 842 680**	**1 434 031**	**410 095 874**
dotations, subventions et participations	8 192 725	150 739 448		1 434 031	160 366 204
produits des services, du domaine et ventes diverses		209 925	199 303 500		199 513 425
produits exceptionnels		32 677 065	17 539 180		50 216 245
Investissements		**38 995 682**			**38 995 682**
immobilisation en cours		38 995 682			38 995 682
Dépenses	**85 434 667**	**1 148 552 873**	**3 762 672 090**	**136 987 941**	**5 133 647 571**
Fonctionnement	**42 027 627**	**874 860 490**	**591 681 782**	**116 699 078**	**1 625 268 977**
Aides directes et indirectes			14 366 274		14 366 274
Autres charges de fonctionnement	12 472 709	16 063 500	468 641 401	31 757 198	528 934 808
Charges de personnel				405 368	405 368
Charges exceptionnelles			8 210 465		8 210 465
Charges fixes de fonctionnement	23 717 418	52 775 740	75 767 001	27 746 512	180 006 671
Remboursements aux collectivités	2 400 000	5 146 250			7 546 250
Subventions, participations et autres charges d'activité	3 437 500	800 875 000	24 696 641	56 790 000	885 799 141
Investissements	**43 407 040**	**273 692 383**	**3 170 990 308**	**20 288 863**	**3 508 378 594**
AP P0502-2008/3 - MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET		1 582 696			1 582 696
AP P0502-2010/1 - KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42		111 552 262			111 552 262
AP P0502-2011/1 - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS		132 790 611			132 790 611
AP P0502-2011/3 - AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA		7 892 291			7 892 291
AP P0502-2011/4 - DEVELOPPEMENT SIG - DAC		2 675 030			2 675 030
AP P0503-2006/2 - CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)			14 075 170		14 075 170
AP P0503-2007/1 - PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR			165 125 594		165 125 594
AP P0503-2009/1 - PROGRAMME ROUTIER 2009-2014			654 500		654 500
AP P0503-2010/1 - PROGRAMME ROUTIER 2010-2015			767 474 410		767 474 410
AP P0503-2011/1 - PROGRAMME ROUTIER 2011-2016			1 171 231 782		1 171 231 782
AP P0503-2012/1 - PROGRAMME ROUTIER 2012/2017			3 136 299		3 136 299
AP P0503-2012/2 - PROJET HOSPITALIER PRIVE			20 597 722		20 597 722
AP P0503-2012/3 - AMENAGEMENT AXE ROUTIER "ROND POINT BERTHELOT"			77 400 000		77 400 000
AP P0503-2013/1 - PROGRAMME ROUTIER 2013/2018			666 688 136		666 688 136
AP P0503-2013/3 - CREATION CENTRALE MOBILITE			581 154		581 154
AP P0503-2013/4 - CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA			871 500		871 500
AP P0503-2015/2 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ECHANGEUR DES ERUDITS (DESSERTE MEDIPOLE)			150 000 000		150 000 000
HAP immobilisation en cours	12 314 174			17 887 883	30 202 057
HAP immobilisations corporelles	28 980 695	1 338 266	5 603 097	2 180 480	38 102 538
HAP immobilisations incorporelles	2 112 171	15 861 227	5 080 879	220 500	23 274 777
HAP subventions d'equipement versees			32 411 285		32 411 285
Opération pour tiers LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD			90 058 780		90 058 780

Mission M06
Santé

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	16 848 023 709	17 888 245 101
Réalisation 2015	13 472 911 115	16 208 027 008
Taux d'exécution 2015	79,97%	90,61%

Offre et qualité de soins

Prévention, veille, surveillance

Expertise et alerte

Santé environnementale

Médipôle et hôpital de Koné

Au travers d'un dispositif hospitalier public et privé disposant des matériels les plus modernes, de personnels de santé hautement qualifiés, d'une politique en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale, la Nouvelle-Calédonie compétente dans le domaine de la santé, a engagé, de façon constante, une action forte pour préserver la santé de ses concitoyens et pour améliorer leur prise en charge en cas d'accident de santé.

La concrétisation aux alentours de 2015 du projet de construction d'un nouvel hôpital à Koutio et à Koné, la mise en œuvre de nouveaux schémas territoriaux d'organisation sanitaire, socles d'une répartition spatiale plus efficiente au bénéfice de la population, la poursuite d'un programme ambitieux en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale qui passe par la poursuite de la politique de vaccination, la lutte contre les maladies à forte morbidité ou l'amélioration des données naturelles telles que l'eau, l'air ou l'amiante environnementale, la modernisation et l'extension de sa réglementation en matière de protection sociale sont autant d'éléments démontrant la haute priorité du secteur de la santé dans la politique publique conduite par la Nouvelle-Calédonie.

Historique des moyens financiers

Recettes

M06-Santé

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0601-Offre et qualité de soins	9 926 368	18 711 558	1 159 106	12,21%	-93,81%
DASS	1 119 200	10 000	1 159 106		11491,06%
DBAF	8 807 168	18 701 558	0	0,00%	-100,00%
P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	2 268 521	51 129 848	184 330 449	170,20%	260,51%
DASS	2 268 521	51 129 848	184 330 449	170,20%	260,51%
P0603-Santé environnementale	9 123 665	0	0		
DASS	9 123 665	0	0		
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	11 527 215 208	11 436 139 606	13 287 421 560	79,42%	16,19%
DBAF	11 527 215 208	11 436 139 606	13 287 421 560	79,42%	16,19%
Total général	**11 548 533 762**	**11 505 981 012**	**13 472 911 115**	**79,97%**	**17,09%**

Dépenses

M06-Santé

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0601-Offre et qualité de soins	2 731 464 229	812 941 142	546 599 698	86,59%	-32,76%
DASS	140 827 038	203 552 293	166 325 119	84,65%	-18,29%
DBAF	2 590 637 191	526 897 466	369 481 059	96,03%	-29,88%
DRH	0	82 491 383	10 793 520	21,59%	-86,92%
P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	99 354 726	110 330 362	136 023 224	62,69%	23,29%
DASS	99 354 726	110 330 362	136 023 224	62,69%	23,29%
P0603-Santé environnementale	127 245 328	163 510 488	414 557 330	81,57%	153,54%
DASS	117 496 371	158 159 534	100 364 330	59,82%	-36,54%
DIMENC	9 236 647	5 350 954	14 193 000	35,10%	165,24%
DITTT	0	0	300 000 000	100,00%	
GVT	512 310	0	0		
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	11 932 396 441	12 753 203 367	15 110 846 756	91,40%	18,49%
DASS	806 203	972 563	0		-100,00%
DBAF	11 931 590 238	12 747 532 054	15 108 372 768	91,47%	18,52%
DCCFC	0	4 698 750	2 473 988	17,47%	-47,35%
Total général	**14 890 460 724**	**13 839 985 359**	**16 208 027 008**	**90,61%**	**17,11%**

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Déwé GORODEY, Valentine EURISOUKE, Bernard DELADRIERE.

La Nouvelle-Calédonie doit faire face à des enjeux majeurs en termes de santé pour sa population. Le rythme de croissance de ses dépenses devient insoutenable, ses infrastructures hospitalières se développent avec les risques de surcoûts que cela induit, son aisance financière se contracte.

L'année 2015 a vu l'émergence d'un nouveau paradigme de santé, porté par les assises qui ont abouti au plan calédonien de santé Do Kamo. Ce plan s'appuie sur une gouvernance modernisée reposant sur l'évaluation, et articulant les politiques publiques autour du trajet de vie du calédonien, du début à la fin de sa vie, dans l'objectif d'un calédonien responsable et épanoui.

Parallèlement, la Nouvelle-Calédonie a pris en main le dossier de l'assurance maladie en faisant établir un Tableau Economique d'Ensemble pour appréhender les comptes de la santé dans leur globalité. La recherche de l'équilibre global à court terme a conduit à dénoncer, en juillet, la convention tri-partite entre la Nouvelle-Calédonie, l'ASSNC et la CAFAT et à rediriger 2 800 MF en année pleine en faveur des régimes les plus exsangues.

L'équilibre à plus long terme passera par la maîtrise des dépenses pour lesquelles des mesures immédiates ont déjà été engagées (diminution du prix des médicaments, révision de la tarification des actes de biologie, réorientation des Evasan….). La recherche de recettes supplémentaires, permises cette année par les augmentations du tabac, ne pourra pas être le seul levier.

L'année 2015 a marqué l'ouverture du chantier du nouvel hôpital du Nord à Koné avec des travaux qui ont déjà mobilisé 2 200 MF de crédits soit un peu plus du tiers du budget prévisionnel.

Le Médipôle de Koutio, futur hôpital de tous les Calédoniens pour au moins les cinquante prochaines années a représenté en 2015 le plus gros chantier de Nouvelle-Calédonie.

Ayant vocation à devenir le navire amiral de la santé publique, il dote le territoire d'un équipement hospitalier de toute dernière génération alliant haute technicité et mise en œuvre de technologies nouvelles.

2015 confirme la tendance des années précédentes. En plus du respect des délais de construction et de l'enveloppe initiale allouée, la réalisation de cette œuvre architecturale est exemplaire, faisant d'elle un emblème non seulement pour le territoire mais au-delà de nos frontières notamment dans la région Pacifique.

2016 sera une année décisive pour le bon aboutissement de ce projet. Les enjeux : la levée des réserves sur les 6 premiers mois de l'année et le transfert en fin d'année de l'ensemble des services du CHT vers le Médipôle Etre épanoui.

Programme P0601
Offres et qualité de soins

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	9 490 454	631 266 697
Réalisation 2015	1 159 106	546 599 698
Taux d'exécution 2015	12,21%	86,59%

Les recettes

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Il s'agit essentiellement d'annulation de mandats sur des exercices antérieurs.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	1 159 106	
produits exceptionnels	0	1 159 106	
Investissements	9 490 454	0	0,00%
subventions d'investissement	9 490 454	0	0,00%
Total général	**9 490 454**	**1 159 106**	**12,21%**

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Le programme vise essentiellement à permettre une meilleure répartition spatiale de nos établissements hospitaliers, à la poursuite de la mise en œuvre des schémas territoriaux d'organisation sanitaire, à la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens et des projets d'établissement dans les hôpitaux, et enfin à contrôler la qualité des prestations sanitaires.

Ainsi, l'accès aux soins de notre population sera favorisé tout en offrant des technologies médicales performantes et une sécurisation des conditions d'exercice des professionnels de santé et des pratiques des établissements hospitaliers au travers d'une réglementation modernisée et des contrôles réguliers.

Cela passe également par une action renforcée dans le domaine de l'aide, du conseil et de l'expertise pour laquelle on observe une forte demande des professionnels.

Les principales actions menées en 2015 sont :

* l'organisation d'assises de la santé conduites en vue de définir un plan décennal de politique générale en matière de santé. Dans cette perspective, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a conduit en 2012 et 2013 une démarche de concertation en préparation de l'organisation d'Assises de la santé. La première étape de ce travail a consisté à dresser un état des lieux, sanitaire et financier, du système de santé de la Nouvelle-Calédonie, et à proposer des pistes pour son amélioration. Les grandes orientations débattues ont fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la résolution des problèmes de santé et ont abouti à un plan stratégique soumis au congrès début 2016 (Plan Do-Kamo). En 2015, 7,8 MF ont été consommé pour l'organisation des assises de la santé.

2016 sera l'année de mise en œuvre de ces axes stratégiques au travers de la constitution d'une équipe projet dont la mission sera de bâtir un plan d'actions et d'assurer sa réalisation effective.

*la poursuite de la mise en œuvre des schémas territoriaux d'organisation sanitaire :
- le schéma d'organisation en faveur de la promotion de la santé mentale, permettant des interventions régulières d'un référent psychiatre dans les établissements de protection de l'enfance et médico-sociaux (16,9 MF) et participant au financement d'une étude sur la problématique du suicide (1,5 MF) ;

- le schéma de l'insuffisance rénale, par le soutien au fonctionnement du réseau de l'insuffisance rénale (RESIR) à hauteur de 2 MF ;

- enfin, le schéma territorial de périnatalité, par le soutien au fonctionnement de l'association « Naître en Nouvelle-Calédonie » qui intervient en matière d'animation de l'organisation des soins en amont et en aval de l'hospitalisation des femmes enceintes et des nouveau-nés (4 MF), ainsi que la participation au fonctionnement à hauteur de 23 MF de l'unité d'accueil pour l'hébergement des femmes enceintes, géré par le même réseau. Les différents rapports d'activités transmis régulièrement à la DASS-NC montrent que de nombreuses femmes enceintes présentant une menace d'accouchement prématuré sont hébergées au centre, contribuant, dans la majorité des cas, à éviter une hospitalisation (de la femme enceinte en obstétrique et/ou du nouveau-né en néonatalogie).

*la poursuite de la coopération avec les agences de santé nationales, telles :
- l'autorité de sureté nucléaire (ASN) qui nous apporte son concours pour la rédaction de règlementation dans le domaine de la radio protection ;

- l'agence nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui nous prête son concours pour l'instruction des dossiers d'autorisation d'activités pharmaceutiques.
Sont également inscrits dans ce programme les dépenses liées au fonctionnement général de la direction des affaires sanitaires et sociales (hors PJEJ), à ce titre 96,3 MF ont été consommés en 2015.

- Direction des ressources humaines (DRH)

La Nouvelle-Calédonie rembourse la rémunération et les charges patronales de 3 agents de l'institut Pasteur (convention de prise en charge). Seuls 10,8 MF de dépenses ont été mandatées pour un budget de 50 MF, (taux d'exécution de 21,59%). Le faible taux d'exécution fait suite aux avenants pris tardivement pour la reconduction de ce soutien financier pour l'année 2015.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0601-03-Réglementation, suivi, financement des établissements hospitaliers publics	10 000 000	10 000 000	100,00%
A0601-05-Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	448 211 383	390 891 357	87,21%
A0601-06-Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé	31 740 639	15 166 047	47,78%
A0601-07-Régulation et organisation de l'offre de soins	38 374 637	33 889 188	88,31%
A0601-08-Aide, conseils et expertises	537 675	270 125	50,24%
A0601-09-Soutien et pilotage: fonctionnement global DASS (hors PJEJ)	102 402 363	96 382 981	94,12%
Total général	**631 266 697**	**546 599 698**	**86,59%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	620 073 650	542 074 360	87,42%
Aides directes et indirectes	23 000 000	23 000 000	100,00%
Autres charges de fonctionnement	47 726 851	26 455 162	55,43%
Charges de personnel	50 000 000	10 793 520	21,59%
Charges exceptionnelles	28 898 633	28 898 633	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	90 008 006	87 310 267	97,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	380 440 160	365 616 778	96,10%
Investissements	11 193 047	4 525 338	40,43%
AP P0601-2005/2 - MAISON DE L'ENFANCE POLYHANDICAPEE (79/05)	3 500 000	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	2 320 457	942 912	40,63%
HAP subventions d'equipement versees	5 372 590	3 582 426	66,68%
Total général	**631 266 697**	**546 599 698**	**86,59%**

Programme P0602
Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	108 300 000	216 980 706
Réalisation 2015	184 330 449	136 023 224
Taux d'exécution 2015	170,20%	62,69%

Les recettes

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme est en lien avec l'activité du service de santé publique. Il s'agit des produits de la vente de vaccins par le Centre de Santé Voyage et des visites de contrôle sanitaire des navires donnant lieu à l'établissement de certificats de contrôle sanitaire ou d'exemption de contrôle sanitaire (4,2 MF), de la participation de l'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie au fonctionnement du registre du cancer (24 MF) et provisions relatives aux variations des stocks produits pharmaceutique et autres (156 MF).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	108 300 000	184 330 449	170,20%
d'ordre (dotations/provisions)	75 000 000	156 065 877	208,09%
dotations, subventions et participations	28 000 000	24 000 000	85,71%
produits des services, du domaine et ventes diverses	5 300 000	4 264 572	80,46%
Total général	**108 300 000**	**184 330 449**	**170,20%**

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme a plusieurs objectifs :

- la surveillance de l'état de santé des calédoniens : au travers l'achat de médicaments pour la prévention d'épidémies (Tamiflu), de consultations du centre de santé voyage (vaccinations et conseils aux voyageurs), de la mise en œuvre d'actions d'informations en direction du grand public et des professionnels de santé.

- la lutte contre les pathologies à forte morbidité au travers l'exercice du contrôle sanitaire aux frontières, tant à l'aéroport de Tontouta que dans les ports (inspection des navires), la lutte contre la dengue, le Chikungunya, le Zika, la leptospirose en collaboration avec les autres collectivités, les actions en matière de lutte anti-vectorielle permettant la limitation de la propagation des épidémies, des grippes saisonnières et la prise en compte de la menace Ebola. Cette dernière a généré 22,7 MF de dépenses pour l'achat de tenues et de matériels de lutte contre le virus.

- la tenue du registre du cancer

La DASS a particulièrement porté ses efforts pour limiter l'introduction et la propagation de maladies potentiellement sources d'épidémies pouvant avoir des impacts majeurs sur notre système de santé et notre système économique. Une présence quotidienne sur le terrain, un

travail en lien avec les populations et les collectivités locales et les professionnels de santé ont permis ces résultats.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0602-01-Présentation de l'état sanitaire de la population	2 234 375	2 090 875	93,58%
A0602-02-Surveillance et urgence sanitaires	179 662 394	107 345 984	59,75%
A0602-03-Lutte contre les pathologies à forte morbidité	30 073 797	24 742 823	82,27%
A0602-05-Information des professionnels de santé	5 010 140	1 843 542	36,80%
Total général	**216 980 706**	**136 023 224**	**62,69%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	196 674 912	124 780 950	63,45%
Autres charges de fonctionnement	83 477 988	74 065 039	88,72%
Charges exceptionnelles	5 060	5 060	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	11 799 623	11 160 492	94,58%
Contributions obligatoires	9 592 217	9 592 217	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 800 024	4 588 246	38,88%
Variation des stocks	80 000 000	25 369 896	31,71%
Investissements	20 305 794	11 242 274	55,36%
HAP immobilisations corporelles	14 395 302	5 374 349	37,33%
HAP immobilisations incorporelles	5 910 492	5 867 925	99,28%
Total général	**216 980 706**	**136 023 224**	**62,69%**

Programme P0603
Santé environnementale

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	508 213 224
Réalisation 2015	0	414 557 330
Taux d'exécution 2015		81,57%

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Concernant l'amiante environnemental, un capteur géophysique mis au point conjointement par les services de la DIMENC et le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) pour détecter automatique les matériaux amiantifères sur les pistes non revêtues a été utilisé pour effectuer le relevé de 425 km de piste sur 14 communes.

L'acquisition de données géophysiques grâce à un dispositif héliporté, sur la zone de Boulouparis/Nassirah, a permis, à partir de donnés électromagnétiques, de représenter concrètement la géologie des zones survolées (fractures, failles…). Les résultats obtenus, confirmés par des vérifications sur le terrain, a démontré que la méthode permettait de cartographier à grande échelle les roches amiantifères (serpentinites).

La poursuite des études sur la compréhension de la répartition de l'amiante dans les massifs de péridotite a fait l'objet d'une mission d'étude conjointe DIMENC – BRGM, actée par une convention spécifique.

Le service géologique a par ailleurs continué ses missions habituelles :

- appui technique aux collectivités qui sont confrontées à l'amiante environnemental,
- participation aux groupes de travail et de réflexion menés par le gouvernement,
- réalisation des derniers inventaires communaux des sites potentiellement amiantifères,
- poursuite des études scientifiques pour la compréhension des phénomènes amenant à la présence d'amiante dans le sous-sol néo-calédonien (thèse de doctorat d'un agent, analyses, rapprochement avec IRD et UNC).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Le vecteur environnemental est une donnée essentielle dans l'amélioration de la santé de la population qui est de plus en plus demandeuse d'actions fortes et coordonnées dans ce domaine.

La Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans cette voie par la préservation de ses ressources naturelles, telles que l'eau et l'air, en prenant en compte le risque lié à l'amiante environnementale et par une lutte anti-vectorielle très active contre la dengue. Cet engagement doit être mené en collaboration avec les provinces et les communes.

En matière d'eau de consommation : la Nouvelle-Calédonie poursuit son travail d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de plans de sécurité sanitaire des eaux (PSSE). Les crédits ont majoritairement été consommés pour un montant global de 27,2 MF sur l'élaboration des PSSE des communes suivantes : SIGN (Grand Tuyau), Maré, Poya, ainsi que la commune de Houaïlou.

Des audits quinquennaux ont été menés sur les communes de Farino et Sarraméa.

En matière d'eau de baignade : le travail porte essentiellement sur la poursuite du contrôle de la qualité des eaux de piscine et de baignade en milieu naturel pour un budget consommé de 19,9 MF ;

Il convient de noter qu'un « profil de baignade » pour la commune de Koné a été lancé. Il s'agit de la première commune du territoire à bénéficier de ce type d'étude subventionnée par la collectivité.

En matière de qualité de l'air :

- Au travers la réalisation d'études pour un montant de 14,5 MF concernant par exemple les répercussions sanitaires de la pollution atmosphérique à Nouméa, la réalisation d'un calendrier pollinique permettant de réduire le risque de maladies allergiques respiratoires, l'identification de la représentation de la dengue dans la population calédonienne, la mise en place de nouvelles modalités de lutte contre la dengue par auto dissémination d'anti larvaire ou encore au travers de la mise en place d'un réseau de surveillance des pollens sur le Grand Nouméa.

- Au travers la mise en œuvre de campagne de mesures, en étroite collaboration avec la DIMENC, afin d'évaluer les concentrations et la dispersion des fibres d'amiante dans l'air aux abords des pistes non revêtues.

- En matière de lutte anti-vectorielle au travers la prise en charge des auxiliaires de lutte anti vectorielle (PPIC) mis à disposition des communes pour combattre sur le terrain les gîtes larvaires et réaliser les épandages ciblés d'insecticide dans les zones géographiques en situation d'épidémie de dengue (28,2 MF).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Il s'agit d'une subvention en faveur de la SIC pour l'opération de rénovation urbaine du quartier de Saint Quentin dans le cadre de l'opération de désamiantage avant la destruction des tours en novembre 2015.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0603-01-Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et règlementerpour garantir sa qualité	67 535 950	50 616 625	74,95%
A0603-02-Lutte anti vectorielle	45 708 075	37 677 708	82,43%
A0603-03-Consolidation et amélioration des connaissances sur la qualité de l'airet des risques sur la santé	7 750 807	6 569 807	84,76%
A0603-05-Aide, conseil et expertises	13 253 360	0	0,00%
A0603-06-Amiante	373 965 032	319 693 190	85,49%
Total général	**508 213 224**	**414 557 330**	**81,57%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	170 813 224	114 557 330	67,07%
Autres charges de fonctionnement	141 413 224	86 289 986	61,02%
Charges de personnel	29 400 000	28 267 344	96,15%
Investissements	337 400 000	300 000 000	88,92%
AP P0603-2012/2 - TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	37 400 000	0	0,00%
AP P0603-2015/1 - SIC DESAMIANTAGE TOURS DE ST-QUENTIN	300 000 000	300 000 000	100,00%
Total général	**508 213 224**	**414 557 330**	**81,57%**

Programme P0604
Médipôle et hôpital de Koné

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	16 730 233 255	16 531 784 474
Réalisation 2015	13 287 421 560	15 110 846 756
Taux d'exécution 2015	79,42%	91,40%

Les recettes

Pour le secteur du suivi et de la coordination de la construction du Médipôle de Koutio (Bernard DELADRIERE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les recettes correspondent uniquement aux participations des différents partenaires de la Nouvelle-Calédonie pour le financement des infrastructures hospitalières (Médipôle de Koutio et pôle hospitalier de Koné).

En ce qui concerne le Médipôle de Koutio, les participations 2015 ont représenté plus de 11 717 MF, répartis entre l'ASSNC, le CHT et l'Etat. Il est à noter que la Nouvelle-Calédonie apporte un financement sur fonds propre de 1 878 MF (cf dépenses).

Médipôle Koutio	Prévision	Réalisation au 31/12/2014	**Participations versées en 2015**	réalisation au 31/12/2015	Reste à percevoir
ASSNC	34 173 920 000	23 200 949 445	8 473 981 745	31 674 931 190	2 498 988 810
CHT	8 960 000 000	6 639 493 810	1 949 536 509	8 589 030 319	370 969 681
ETAT	5 000 000 000	3 597 802 794	1 293 805 908	4 891 608 702	108 391 298
SMTU	194 856 000	0	0	0	194 856 000
Total	**48 328 776 000**	**33 438 246 049**	**11 717 324 162**	**45 155 570 211**	**3 173 205 789**

En ce qui concerne le pôle hospitalier de Koné, les participations 2015 ont représenté environ 1 568 MF, répartis entre l'ASSNC, le CHN et la province Nord. L'Etat n'a pas encore versé de participation, alors qu'un peu moins de 630 MF étaient attendus en 2015 sur la base des justificatifs transmis.

Pôle de Koné	Prévision	réalisation au 31/12/2014	**Participations versées en 2015**	réalisation au 31/12/2015	reste à percevoir
ASSNC	3 739 000 000	193 678 667	1 028 305 000	1 221 983 667	2 517 016 333
CHN	1 780 000 000	69 522 167	510 820 000	580 342 167	1 199 657 833
ETAT	897 000 000			0	897 000 000
PNORD	274 000 000	25 690 000	28 700 000	54 390 000	219 610 000
Total	**6 690 000 000**	**288 890 834**	**1 567 825 000**	**1 856 715 834**	**4 833 284 166**

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	2 272 398	
produits financiers	0	2 272 398	
Investissements	16 730 233 255	13 285 149 162	79,41%
subventions d'investissement	16 730 233 255	13 285 149 162	79,41%
Total général	**16 730 233 255**	**13 287 421 560**	**79,42%**

Les dépenses

Pour le secteur du suivi et de la coordination de la construction du Médipôle de Koutio (Bernard DELADRIERE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

L'année 2015 a été marquée par l'achèvement de la construction du Médipôle de Koutio et le démarrage des travaux du complexe hospitalier du Nord à Koné.

Le Médipôle de Koutio

Le Médipôle de Koutio regroupe sur un site unique de 82 000 m², les activités des quatre sites actuels du CHT ainsi qu'une infrastructure logistique (logipôle), un Plateau Technique de Cancérologie (PTC), le centre de soins de suite et de rééducation fonctionnelle (CSSR) et l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC).

L'ensemble hospitalier abrite 12 blocs opératoires, 450 chambres et 650 lits, tout en respectant la démarche de haute qualité environnementale (norme HQE) qui traduit la volonté du gouvernement de maitriser l'impact d'un tel chantier sur l'environnement tout en faisant des économies d'énergie.

Le Médipôle reste la plus importante infrastructure publique construite en Nouvelle-Calédonie. Il a été livré dans les délais, après 4 ans de travaux qui ont mobilisés plus de 250 entreprises locales et 600 à 800 ouvriers travaillant chaque jour sur le chantier.

Le Médipôle couvrira plus de la moitié de l'offre de santé du territoire : sa capacité annuelle prévoit, en effet, 60 000 passages aux urgences (contre 46 000 aujourd'hui), 40 000 hospitalisations et 300 000 consultations médicales par an.

La réception a eu lieu le 8 janvier 2016 dans le respect total des délais contractuels, ce qui est une performance au regard de l'ampleur du chantier. Cette réception a été prononcée avec réserves avec un objectif de levée de réserves :

- à 85% au bout de 5 mois,
- 100% au mois d'octobre 2016

Le CHT a pris possession de l'ouvrage 15 jours après sa réception, et finalise actuellement ses travaux d'aménagement et d'équipements pour un déménagement programmé pour la fin de l'année 2016.

Le Centre de Cancérologie entame également ses travaux d'aménagement, tandis que le SMTU finalise la voie Néobus.

L'aménageur de la ZAC Dumbéa sur Mer termine la voirie devant le Médipôle et a démarré les travaux de l'échangeur des Erudits pour une livraison au mois de novembre 2016 pour la mise en service du Médipôle.

Le coût de ce projet d'envergure a été arrêté à la somme de 50 206 816 000 F, auxquels se sont rajoutées des opérations annexes (renforcement AEP de Dumbéa et projets artistiques).

Le plan de financement prévisionnel du Médipôle, en englobant tous les projets annexes, a été défini ainsi :

		Participations des différents partenaires				
	Coût global	**NC**	**ASSNC**	**CHT**	**ETAT**	**SMTU**
Bâtiment principal du Médipôle	45 323 920 000	600 000 000	31 543 920 000	8 180 000 000	5 000 000 000	
Institut pasteur	1 630 000 000		1 630 000 000			
Plateau technique de la cancérologie	900 000 000	900 000 000				
Etudes HQE	370 000 000	370 000 000				
Options demandées par le CHT	530 000 000			530 000 000		
Raccordement Néobus	194 856 000					194 856 000
Travaux pour l'hélistation	8 040 000	8 040 000				
Raccordement ZAC de Dumbéa	1 250 000 000		1 000 000 000	250 000 000		
sous-total opération incluses dans la convention de mandat SECAL + Zac de dumbéa	**50 206 816 000**	**1 878 040 000** soit 3,7 %	**34 173 920 000** soit 68,1 %	**8 960 000 000** soit 17,8 %	**5 000 000 000** soit 10 %	**194 856 000** soit 0,4 %
renforcement AEP Dumbéa	100 000 000	100 000 000				
projet culturel investissement	138 100 000	138 100 000				
projet culturel Fonctionnement	60 490 000	60 490 000				
sous-total opérations annexes	298 590 000	298 590 000	-	-	-	-
TOTAL	**50 505 406 000**	**2 176 630 000**	**34 173 920 000**	**8 960 000 000**	**5 000 000 000**	**194 856 000**

Les appels de fonds versés à la SECAL en 2015 se sont élevés à 12 902 MF. Les dépenses réalisées sur l'opération s'élèvent au 31/12/2015 à environ 48 351 MF pour un coût du projet (hors opérations annexes) estimé à 50 206 MF, soit un taux d'exécution de 96 %.

	Prévision	Réalisation au 31/12/2014	**participations versées en 2015**	réalisation au 31/12/2015	Reste à financer
Appel de fonds SECAL	50 198	35 446	12 902	48 348	1 850
FSH- hélistation	8	-	3	3	5
Total	50 206	35 446	12 905	48 351	1 855

Les derniers appels de fonds devraient intervenir en 2016 et 2017 et le bilan définitif de l'opération pourra être établi à compter de 2017, après la levée des réserves.

Le complexe hospitalier de Koné

En 2015, le projet de construction du complexe hospitalier à Koné est entré en phase travaux.

Le programme concerne la construction neuve d'un bâtiment hospitalier de Médecine, Chirurgie, Obstétrique comprenant également une unité d'hémodialyse. Cette opération offre une capacité de 63 lits et places sur une surface totale de 9 500 m².

Les travaux ont démarré le 8 juin 2015 et ont concerné les travaux préliminaires et le gros œuvre.

La réception contractuelle du bâtiment est prévue pour le 8 septembre 2017.

La tranche conditionnelle Dialyse (TC4) a été notifiée en novembre 2015 et devrait s'achever dans un délai de 11 mois (réception prévue en octobre 2016).

A ce jour, il n'y a pas de retard annoncé sur le programme.

Le coût de cette opération est estimé à 6 690 MF avec une participation de l'Etat, de la Province Nord, de l'Agence sanitaire et sociale, du CHS Albert Bousquet et du CHN.

Le plan de financement est le suivant :

	Coût global	Pnord	ASSNC	CHN	ETAT
Bâtiment principal du complexe hospitalier	6 690 000 000	274 000 000	3 739 000 000	1 780 000 000	897 000 000
taux	100%	4%	56%	27%	13%
TOTAL	**6 690 000 000**	**274 000 000**	**3 739 000 000**	**1 780 000 000**	**897 000 000**

Les appels de fonds versés à la SECAL en 2015 s'élèvent à 2 200 MF. Les dépenses réalisées sur l'opération s'élèvent au 31/12/2015 à environ 2 677 MF pour un coût du projet de 6 690 MF, soit un taux d'exécution de 40%.

Prévision	Réalisation au 31/12/2014	**participations versées en 2015**	réalisation au 31/12/2015	Reste à financer
6 690	477	2 200	2 677	4 013

Pour le secteur de la culture (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Le projet artistique et culturel du Médipôle débuté fin 2013 s'achèvera en 2017 : il consiste à réaliser la commande et l'installation d'œuvres d'art (sculptures, fresques, éléments de design mobilier…) destinées au Médipôle de Koutio, mais aussi l'achat de services et la réalisation d'aménagements destinés à garantir la conduite d'une politique culturelle pour l'hôpital.

En raison de l'adoption tardive de l'arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection des œuvres pour le Médipôle de Koutio, les concours prévus en 2015 n'ont pas pu être lancés avant la fin de l'année : ils sont programmés d'avril à juillet 2016 ; les œuvres devant être installées de juillet à août, pour l'essentiel.

Les dépenses de fonctionnement de 2015 ont permis d'entreprendre la réalisation d'un livret d'accueil entièrement illustré destiné aux jeunes patients, en concertation avec le service pédiatrie et la direction du CHT, ainsi que l'étude de faisabilité d'un espace médiathèque (en partenariat avec la bibliothèque Bernheim), et l'élaboration d'une offre de lecture numérique sur les terminaux multimédias, au lit des patients.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0604-03-Financement & suivi du Médipôle de Koutio	14 176 846 808	12 908 372 768	91,05%
A0604-04-Financement et suivi de l'hôpital de Koné	2 265 699 166	2 200 000 000	97,10%
A0604-05-Projets culturels du Médipôle de Koutio et de l'hôpital du Nord	89 238 500	2 473 988	2,77%
Total général	**16 531 784 474**	**15 110 846 756**	**91,40%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	28 192 530	4 831 618	17,14%
Autres charges de fonctionnement	27 892 530	4 831 618	17,32%
Subventions, participations et autres charges d'activité	300 000	0	0,00%
Investissements	16 503 591 944	15 106 015 138	91,53%
AP P0604-2006/1 - CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	13 022 167 249	12 905 390 138	99,10%
AP P0604-2013/2 - CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	2 265 699 166	2 200 000 000	97,10%
AP P0604-2014/1 - PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	625 000	625 000	100,00%
HAP immobilisation en cours	1 134 025 530	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	75 075 000	0	0,00%
HAP subventions d'equipement versees	5 999 999	0	0,00%
Total général	**16 531 784 474**	**15 110 846 756**	**91,40%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0601-Offre et qualité de soins	P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	P0603-Santé environnementale	P0604-Médipôle et hôpital de Koné	Total général
Recettes	**1 159 106**	**184 330 449**		**13 287 421 560**	**13 472 911 115**
Fonctionnement	**1 159 106**	**184 330 449**		**2 272 398**	**187 761 953**
d'ordre (dotations/provisions)		156 065 877			156 065 877
dotations, subventions et participations		24 000 000			24 000 000
produits des services, du domaine et ventes diverses		4 264 572			4 264 572
produits exceptionnels	1 159 106				1 159 106
produits financiers				2 272 398	2 272 398
Investissements				**13 285 149 162**	**13 285 149 162**
subventions d'investissement				13 285 149 162	13 285 149 162
Dépenses	**546 599 698**	**136 023 224**	**414 557 330**	**15 110 846 756**	**16 208 027 008**
Fonctionnement	**542 074 360**	**124 780 950**	**114 557 330**	**4 831 618**	**786 244 258**
Aides directes et indirectes	23 000 000				23 000 000
Autres charges de fonctionnement	26 455 162	74 065 039	86 289 986	4 831 618	191 641 805
Charges de personnel	10 793 520		28 267 344		39 060 864
Charges exceptionnelles	28 898 633	5 060			28 903 693
Charges fixes de fonctionnement	87 310 267	11 160 492			98 470 759
Contributions obligatoires		9 592 217			9 592 217
Subventions, participations et autres charges d'activité	365 616 778	4 588 246			370 205 024
Variation des stocks		25 369 896			25 369 896
Investissements	**4 525 338**	**11 242 274**	**300 000 000**	**15 106 015 138**	**15 421 782 750**
AP P0603-2015/1 - SIC DESAMIANTAGE TOURS DE ST-QUENTIN			300 000 000		300 000 000
AP P0604-2006/1 - CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)				12 905 390 138	12 905 390 138
AP P0604-2013/2 - CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD				2 200 000 000	2 200 000 000
AP P0604-2014/1 - PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT				625 000	625 000
HAP immobilisations corporelles	942 912	5 374 349			6 317 261
HAP immobilisations incorporelles		5 867 925			5 867 925
HAP subventions d'equipement versees	3 582 426				3 582 426

Mission M07
Solidarités

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	39 758 670	4 878 639 513
Réalisation 2015	33 975 972	4 624 578 643
Taux d'exécution 2015	85,46%	94,79%

Handicap et dépendance

Protection sociale

Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

L'amélioration de la prise en charge sanitaire de la population passe aussi par la modernisation et l'extension de notre système de protection sociale afin de favoriser un égal accès aux soins sans que la donnée financière ne devienne un frein à ce droit. La couverture complémentaire obligatoire, la modernisation de notre réglementation pour la rendre plus accessible, la politique de maîtrise de nos dépenses de santé, l'amélioration de notre dispositif conventionnel sont autant d'éléments concourant à cet objectif d'une protection sociale plus efficace et plus globale.

Il en va de même pour la prise en compte de la population la plus fragile qui éprouve le besoin d'être soutenue dans sa vie quotidienne : l'extension de la politique familiale, la possibilité pour toute personne âgée de bénéficier d'un niveau de revenu décent, l'ouverture de droits nouveaux pour les personnes porteuses d'un handicap ou les personnes âgées dépendantes, un accès au logement facilité sont les lignes directrices d'une politique de solidarité qui participera au développement de la qualité de vie de la population et à une meilleure prise en compte de son état sanitaire

Historique des moyens financiers

Recettes

M07-Solidarités

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0701-Handicap et dépendance	0	24 729 952	17 682 381	181,20%	-28,50%
DASS	0	24 729 952	17 682 381	181,20%	-28,50%
P0702-Protection sociale	36 452 734	18 485 594	14 938 661	49,80%	-19,19%
DASS	36 452 734	18 485 594	14 938 661	49,80%	-19,19%
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	3 334 326	10 848 408	1 354 930		-87,51%
DASS	3 334 326	10 848 408	1 354 930		-87,51%
Total général	**39 787 060**	**54 063 954**	**33 975 972**	**85,46%**	**-37,16%**

Dépenses

M07-Solidarités

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0701-Handicap et dépendance	322 085 146	2 087 467 293	2 014 900 525	98,80%	-3,48%
DASS	322 085 146	302 467 293	229 900 525	90,37%	-23,99%
DBAF	0	1 785 000 000	1 785 000 000	100,00%	0,00%
P0702-Protection sociale	418 308 559	3 945 398 456	1 213 085 136	89,33%	-69,25%
DASS	418 308 559	608 398 456	783 485 136	96,29%	28,78%
DBAF	0	3 337 000 000	429 600 000	78,93%	-87,13%
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	1 448 478 971	1 502 356 150	1 396 592 982	94,28%	-7,04%
DASS	1 448 478 971	1 457 719 893	1 389 869 337	94,26%	-4,65%
DITTT	0	44 636 257	6 723 645	99,55%	-84,94%
Total général	**2 188 872 676**	**7 535 221 899**	**4 624 578 643**	**94,79%**	**-38,63%**

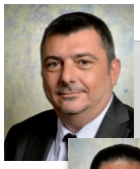

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIM, Valentine EURISOUKE, Isabelle CHAMPMOREAU.

Les dépenses courantes de protection sociale (minimum vieillesse, contribution de retraite de solidarité, Régime Handicap et Perte d'Autonomie, Aide au Logement) ont doublé au cours des cinq dernières années. Les principaux contributeurs en sont les dépenses en faveur des seniors (40%) et le RHPA (23%) qui mobilise 6 000 MF d'aides au profit de 4 600 bénéficiaires (8 % d'augmentation par rapport à 2014).

L'année 2015 a déjà ouvert la voie à une réforme de l'Aide au Logement. La réduction réalisée de 20 % des dépenses sur ce dispositif doit être comprise par la volonté de limiter les effets d'aubaine du système et de le réserver aux publics les plus légitimes.

Le schéma directeur du handicap et de la dépendance, réclamé de longue date et annoncé comme une priorité du gouvernement, a mobilisé toute notre énergie en 2015. Outil de pilotage et de prospective, il a finalement été lancé en février 2016, près de huit ans après l'entrée en vigueur des premiers textes règlementaires et cinq ans après la création du Conseil du Handicap et de la Dépendance. La concrétisation de ce schéma contribuera à une meilleure gestion des dispositifs d'aide mais aussi à améliorer la règlementation du secteur. Accessibilité et mobilité, prévention, formation, emploi font partie des thèmes abordés.

Sur le secteur de la famille, et en particulier de la petite enfance, les exonérations de charges sociales en faveur des structures agréées ont été prolongées pour les 3 années à venir. Cette disposition doit intégrer un plan plus global visant à soutenir les professionnels et mieux répondre aux besoins des familles, notamment en ce qui concerne les modes de garde. Notre réflexion conduira cette année à la création du conseil calédonien de la famille, chargé de faire des propositions en matière de politique de la famille.

Dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, l'année 2015 a été celle du diagnostic. L'audit de la PJEJ doit conduire à la doter d'une organisation plus fonctionnelle lui permettant de mettre à profit avec l'ensemble de ses partenaires, la bonne diversification de ses modes de prises en charge éducatives. Le plan d'actions qui en découle sera lancé en 2016. Une mission diligentée par l'Etat à la demande de la Nouvelle-Calédonie devrait prochainement étudier l'opportunité de la construction d'un centre éducatif fermé au regard du dispositif de placement judiciaire existant.

Programme P0701
Handicap et dépendance

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	9 758 670	2 039 403 006
Réalisation 2015	17 682 381	2 014 900 525
Taux d'exécution 2015	181,20%	98,80%

Les recettes

Pour le secteur de la solidarité et du handicap (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

S'agissant du remboursement par la CAFAT des frais de fonctionnement du Conseil du handicap et de la dépendance : 10,7 MF au titre des dépenses de l'année 2015 (de janvier à octobre 2015) soit la totalité des dépenses de fonctionnement et 6,9 MF au titre des dépenses du troisième trimestre 2014

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	9 758 670	17 682 381	181,20%
autres produits de gestion courante	9 758 670	17 682 381	181,20%
Total général	**9 758 670**	**17 682 381**	**181,20 %**

Les dépenses

Pour le secteur de la solidarité et du handicap (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme recouvre:

- d'une part, l'activité du pôle handicap et dépendance de la DASS :

*qui reçoit les personnes handicapées et dépendantes en vue de constituer leur dossier de demande de reconnaissance et d'établir un plan d'aide individuelle qui sera examiné soit en commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRHD) soit en commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap (CEJH.) pour un montant de 21,3 MF.

La CRHD-NC a examiné 1 774 situations d'adultes en 2015. Le délai d'instruction des demandes a pu être maintenu à 3 mois. La CEJH-NC a examiné 787 demandes en 2015.

*qui poursuit la mise en œuvre d'un plan de modernisation des établissements médico-sociaux. A ce titre, la Nouvelle-Calédonie a finalisé sa participation financière à la rénovation du foyer médicalisé Paul REZNICK (ACH) pour 12,97 MF et de l'institut médico-éducatif et le centre d'aide par le travail (APEI) pour 4,96 M F.

*et enfin qui poursuit le soutien financier du GIP « Union pour le handicap » par le versement d'une subvention (173 MF).

- D'autre part, l'activité du conseil du handicap et de la dépendance - CHD dont les crédits sont hébergés sur le budget de la DASS mais remboursés intégralement à la Nouvelle-Calédonie par l'intermédiaire du régime handicap et dépendance géré par la CAFAT.

Les actions phares de l'année 2015 sont :

-La remise de l'audit portant notamment sur le fonctionnement du Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD)

-L'accompagnement de la mission d'installation du GIP « Handicap et Dépendance »

-La poursuite des rencontres avec les structures à faible capacité afin d'élaborer un outil de tarification spécifique de leur activité

-La finalisation de l'état des lieux en vue du toilettage de la loi 2009 relative au régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie

Le CHD a également procédé aux travaux et consultations préparatoires en vue du lancement des travaux du schéma du handicap et de la dépendance dès le 1er trimestre 2016.

Concernant la section des prestations sociales, 2182 demandes ont été transmises pour attribution d'aides du régime handicap et dépendance et 52% sont des ouvertures de droits.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Comme l'année précédente, la Nouvelle-Calédonie a dû verser une subvention de 1 785 MF à l'agence sanitaire et sociale afin de compléter le financement du RHPA (régime handicap et perte d'autonomie).

En 2015, l'ASSNC a versé 6 133,5 MF à la CAFAT pour le RHPA. Cette somme a été financée en partie par une subvention de la Nouvelle-Calédonie (1 785 MF) et par des taxes affectées. Aux 1 937,5 MF de TSS versés se sont ajoutés cette année 2 411 MF de CCS (sur 3 944 MF de CCS perçus par l'ASSNC provenant de la NC et de la CAFAT).

ZOOM sur le financement de l'ASSNC :

L'agence bénéficiait en 2014 de 31 600 MF de financements au travers des taxes affectées et d'une subvention exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie. En 2015, le versement de cette subvention a pu être évité tout en apportant à l'ASSNC un financement supérieur. Ce sont 37 040 MF de taxes affectées qui ont été titrées en faveur de l'agence, dont 34 400 MF encaissées sur l'année et 1 160 MF sur le début de 2016. Au titre de l'exercice 2015, il reste 1 480 MF à recouvrer.

Les dépenses par action.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0701-01-Accueillir les personnes handicapées ou dépendantes,reconnaîtreleurs handicaps ou leurs dépendances et instruire les demandes d'aides	11 350 166	9 320 836	82,12%
A0701-02-Structurer le secteur médico-social	221 743 655	206 527 020	93,14%
A0701-03-Coordonner la mise en oeuvre du dispositif de prise en charge du handicap_et de la dépendance	1 806 309 185	1 799 052 669	99,60%
Total général	**2 039 403 006**	**2 014 900 525**	**98,80%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 005 403 006	1 996 900 967	99,58%
Autres charges de fonctionnement	27 810 991	20 597 203	74,06%
Charges fixes de fonctionnement	6 292 015	5 003 764	79,53%
Contributions obligatoires	1 785 000 000	1 785 000 000	100,00%
Remboursements aux collectivités	12 000 000	12 000 000	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	174 300 000	174 300 000	100,00%
Investissements	34 000 000	17 999 558	52,94%
AP P0701-2012/1 - MODERNISATION ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	33 000 000	17 931 835	54,34%
HAP immobilisations corporelles	200 000	67 723	33,86%
HAP immobilisations incorporelles	800 000	0	0,00%
Total général	**2 039 403 006**	**2 014 900 525**	**98,80%**

Programme P0702
Protection sociale

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	30 000 000	1 357 951 977
Réalisation 2015	14 938 661	1 213 085 136
Taux d'exécution 2015	49,80%	89,33%

Les recettes

Pour le secteur de la protection sociale (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

S'agissant des recettes, il a été titré en 2015 le recouvrement des dépenses médicales engagées au titre de la convention avec l'Etat relative à la couverture sociale des résidents français du Vanuatu (14,9 MF au titre de janvier à aout 2015).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	30 000 000	14 938 661	49,80%
autres produits de gestion courante	30 000 000	14 938 661	49,80%
Total général	**30 000 000**	**14 938 661**	**49,80%**

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme vise entre autres la maîtrise des dépenses de santé. Le financement du contrôle médical unifié à la CAFAT pour les bénéficiaires des aides médicales s'élève à 115 MF en 2015.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

S'agissant du financement des régimes sociaux, en 2014, la Nouvelle-Calédonie avait dû verser une participation de 2 800 MF pour le financement des régimes sociaux dont une grande partie destiné à réduire le déficit du RUAMM.

En 2015, la mise en place de la CCS devait représenter une ressource suffisante pour financer les différents régimes de solidarité sans avoir recours aux subventions de la Nouvelle-Calédonie. De ce fait, seul le financement de la part des provinces au fonds social de l'habitat a été mandaté pour 429,6 MF, d'où la forte diminution des dépenses sur ce programme (-87%).

Pour le secteur de la protection sociale (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme recouvre la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de protection sociale et, ainsi que celle relative aux actions sociales de la Nouvelle-Calédonie.

Il convient de noter les contraintes fortes tout au long de l'année 2015, liées au contexte budgétaire restreint et à l'augmentation des dépenses de protection sociale, qui ont rendu impératif le suivi quotidien des trésoreries des régimes sociaux pour éviter les ruptures de prestations en lien avec l'Agence Sanitaire et Sociale chargée du financement de ces régimes pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

La mise en place de la contribution calédonienne de solidarité (CCS) au 1er janvier 2015 a nécessité un travail étroit avec la CAFAT chargée du recouvrement sur les revenus d'activités, de remplacement et de solidarité afin d'en dynamiser le rendement.

Les principales actions sont les suivantes :

- financement d'un audit du schéma directeur informatique de la CAFAT à hauteur de 10,1 MF ;

- versement de diverses subventions au milieu associatif, notamment :

* 78 MF de subventions diverses aux associations œuvrant dans le secteur sanitaire et social

* 50,3 MF de subventions aux associations du dispositif C.H.R.S ;

- financement de 109 MF de l'aide judiciaire (dont 90 MF de dotation à la caisse autonome des règlements pécuniaires des avocats de la Nouvelle-Calédonie et 19 MF d'honoraires d'experts et d'huissiers);

- 175,7 MF relatif à la compensation prise en charge par la Nouvelle-Calédonie du taux minoré de cotisation pour le régime des prestations familiales pour les organismes associatifs d'intérêt social versé à la CAFAT ;

- 41,9 MF pour les évasans des résidents français du Vanuatu. Il est à noter que cette dépense est recouvrée par une recette de l'Etat ;

- 184 MF de subvention pour le secteur de la protection juridique des majeurs (nouvelle compétence liée au transfert du droit civil) aux deux opérateurs tutélaires : AGTNC et ACSMS

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0702-03-Mettre en oeuvre et évaluer les politiques de protection sociale et de maîtrisedes dépenses de santé	544 600 000	544 600 000	100,00%
A0702-04-Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	813 351 977	668 485 136	82,19%
Total général	**1 357 951 977**	**1 213 085 136**	**89,33%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 357 951 977	1 213 085 136	89,33%
Aides directes et indirectes	159 372 706	154 321 386	96,83%
Autres charges de fonctionnement	16 752 959	15 977 851	95,37%
Charges exceptionnelles	3 800 000	0	0,00%
Charges fixes de fonctionnement	1 169 393	1 159 246	99,13%
Contributions obligatoires	609 926 860	605 396 809	99,26%
Subventions, participations et autres charges d'activité	566 930 059	436 229 844	76,95%
Total général	**1 357 951 977**	**1 213 085 136**	**89,33%**

Programme P0703
Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	1 481 284 530
Réalisation 2015	1 354 930	1 396 592 982
Taux d'exécution 2015		94,28%

Les recettes

Pour le secteur de la coordination de la protection de l'enfance et de la jeunesse (Philippe GERMAIN et Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Les recettes correspondent au remboursement de trop perçus et à des pénalités de retard dans le cadre de l'exécution du marché (garage PJEJ)

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	1 354 930	
produits des services, du domaine et ventes diverses	0	30 000	
produits exceptionnels	0	1 324 930	
Total général	**0**	**1 354 930**	

Les dépenses

Pour le secteur de la coordination de la protection de l'enfance et de la jeunesse (Philippe GERMAIN et Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ce programme recouvre la prise en charge des mineurs confiés à la Nouvelle-Calédonie par décisions de justice et pour lesquels des actions éducatives doivent être mises en œuvre en lien étroit avec les autorités judiciaires.

Au niveau de l'organisation du service de la PJEJ, l'année 2015 a été caractérisée par le départ de son chef de service et la difficulté du recrutement de son successeur. Cette période a été aussi marquée par le lancement d'un audit organisationnel devant servir à la mise en œuvre d'une organisation efficiente en lien avec l'ensemble de nos partenaires, dans la politique de lutte contre la délinquance.

En 2015, ce sont 840 mineurs qui ont bénéficié d'un suivi éducatif en milieu ouvert, 227 mineurs ont pu être suivis dans le cadre de la prévention de la déscolarisation, 86 mineurs ont été pris en charge dans le cadre de placements judiciaires différenciés, 33 mineurs ont été suivis dans le cadre de la détention, 22 mineurs ont été accueillis dans le cadre d'ateliers d'insertion et 156 mineurs ont fait l'objet d'une prise en charge en tiers digne de confiance sur décision du magistrat. Soit 1331 mineurs, ont pu être pris en charge en 2015, par le service de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse pour une dépense budgétaire de 121,1 MF.

Bilan 2015 prise en charge des établissements de placement et de suivi de la PJEJ

Foyers / services de milieu ouvert

Services/ Missions	Nombres de prise en charge au 31/12/2015
FAUO	25 mineurs
FAEN	16 mineurs
FAEP	12 mineurs
SHD	33 mineurs
CJ	22 mineurs
CAE	918 mesures sur l'année concernant environ 840 mineurs
PREV-DESCO	227 jeunes suivis
TDC	156 conventions établies pour environ 210 enfants

Par ailleurs, les grandes actions de la PJEJ à noter sont les suivantes :

-poursuite de la politique de lutte contre la déscolarisation

-remboursement aux provinces Sud et Nord des débours supportés pour le compte de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre des placements au titre des décisions de justice (montant 913 MF)

*Province Sud : 608 MF : soit le solde 2014 et le forfait 2015

*Province Nord : 305 MF : soit la régularisation des charges sociales année 2013, facturations des 4 trimestres 2014 (+ charges personnels) et la facturation du 1er trimestre 2015

- poursuite du soutien à l'APEJ pour la mise en œuvre des mesures éducatives en milieu ouvert pour le compte de la Nouvelle-Calédonie (265,1 MF)

- renforcement de la prise en charge des mesures de réparations pénales demandées par le parquet au travers d'une subvention à l'association ACTIVE (11 MF)

- soutien aux communes dans le cadre des contrats locaux de sécurité (CLSPD) à hauteur de 11,6 MF : soit pour la commune de Païta 10 MF (au titre de l'année 2014 et 2015) et pour la commune de Nouméa 1,6 MF

- subvention au challenge Michelet 1,5 MF

- finalisation du travail d'écriture du projet de loi de pays relatifs aux assistants familiaux.

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les travaux réalisés s'inscrivent dans la restructuration des locaux du PJEJ à Nouville. Ils ont consisté à effectuer des levés topographiques, vérifier la présence d'amiante et mettre en place des clôtures pour préparer la venue du CAE qui occupe des locaux en location au Receiving.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0703-01-Diversifier les propositions éducatives	1 387 137 174	1 330 961 253	95,95%
A0703-02-Adapter la prise en charge éducative des mineurs	8 156 913	1 996 913	24,48%
A0703-03-Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	27 200 000	11 650 000	42,83%
A0703-04-Soutien et pilotage: fonctionnement PJEJ	58 790 443	51 984 816	88,42%
Total général	**1 481 284 530**	**1 396 592 982**	**94,28%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 444 914 230	1 375 364 082	95,19%
Aides directes et indirectes	86 795 960	76 104 028	87,68%
Autres charges de fonctionnement	55 598 140	39 436 034	70,93%
Charges fixes de fonctionnement	62 669 164	57 346 641	91,51%
Remboursements aux collectivités	935 000 000	913 176 413	97,67%
Subventions, participations et autres charges d'activité	304 850 966	289 300 966	94,90%
Investissements	36 370 300	21 228 900	58,37%
AP P0703-2005/3 - FOYER PAITA (100/05)	1 500 000	0	0,00%
AP P0703-2008/1 - GARAGE PJEJ NOUVILLE	12 464 799	12 464 799	100,00%
HAP immobilisations corporelles	8 099 624	5 852 481	72,26%
HAP immobilisations incorporelles	6 765 877	2 911 620	43,03%
HAP immobilisations reçues en affectation	40 000	0	0,00%
HAP subventions d'equipement versees	7 500 000	0	0,00%
Total général	**1 481 284 530**	**1 396 592 982**	**94,28%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0701-Handicap et dépendance	P0702-Protection sociale	P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	Total général
Recettes	**17 682 381**	**14 938 661**	**1 354 930**	**33 975 972**
Fonctionnement	**17 682 381**	**14 938 661**	**1 354 930**	**33 975 972**
autres produits de gestion courante	17 682 381	14 938 661		32 621 042
produits des services, du domaine et ventes diverses			30 000	30 000
produits exceptionnels			1 324 930	1 324 930
Dépenses	**2 014 900 525**	**1 213 085 136**	**1 396 592 982**	**4 624 578 643**
Fonctionnement	**1 996 900 967**	**1 213 085 136**	**1 375 364 082**	**4 585 350 185**
Aides directes et indirectes		154 321 386	76 104 028	230 425 414
Autres charges de fonctionnement	20 597 203	15 977 851	39 436 034	76 011 088
Charges fixes de fonctionnement	5 003 764	1 159 246	57 346 641	63 509 651
Contributions obligatoires	1 785 000 000	605 396 809		2 390 396 809
Remboursements aux collectivités	12 000 000		913 176 413	925 176 413
Subventions, participations et autres charges d'activité	174 300 000	436 229 844	289 300 966	899 830 810
Investissements	**17 999 558**		**21 228 900**	**39 228 458**
AP P0701-2012/1 - MODERNISATION ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	17 931 835			17 931 835
AP P0703-2008/1 - GARAGE PJEJ NOUVILLE			12 464 799	12 464 799
HAP immobilisations corporelles	67 723		5 852 481	5 920 204
HAP immobilisations incorporelles			2 911 620	2 911 620

Mission M08
Jeunesse et Sport

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	1 069 826 552
Réalisation 2015	1 065 755	963 242 689
Taux d'exécution 2015		90,04%

Jeunesse

Le programme jeunesse conforte les actions déjà menées et les renforce par la mise en place d'un observatoire permettant de mieux de comprendre les problématiques liées aux jeunes et ainsi, d'orienter plus efficacement l'action des collectivités. Ainsi la délégation de compétences aux provinces pour le contrôle des centres de vacances et de loisirs est maintenue de même que l'accompagnement des associations d'éducation populaire et de la jeunesse. Le besoin d'information et de mobilité des jeunes s'est traduit en 2012 par la mise en place du CIJNC, et par la mise en œuvre du service volontaire européen et du service volontaire océanien.

Sport

Le programme sport s'inscrit dans la continuité des actions mises en place en particulier la 2ème génération des conventions d'objectifs avec les ligues et comités mais aussi de celles réalisées pour la protection de l'usager, du sportif. Les objectifs liés à la lutte contre le dopage sont restés également prioritaires depuis 2014.

Jeux du Pacifique

Le programme des jeux du Pacifique n'existe plus depuis 2014. Cependant le fonctionnement des infrastructures sportives issues des jeux 2011 est pris en charge par la collectivité Nouvelle-Calédonie.

Historique des moyens financiers

Recettes

M08-Jeunesse et sports

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0802-Sports	30 000	984 582	1 065 755		8,24%
DJS	30 000	984 582	1 065 755		8,24%
Total général	**30 000**	**984 582**	**1 065 755**		**8,24%**

Dépenses

M08-Jeunesse et sports

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0801-Jeunesse	105 417 849	77 628 195	85 071 080	95,78%	9,59%
DJS	105 417 849	77 628 195	85 071 080	95,78%	9,59%
P0802-Sports	815 478 482	755 739 672	878 171 609	89,52%	16,20%
DITTT	91 013 215	63 302 502	92 002 023	80,93%	45,34%
DJS	724 465 267	692 437 170	786 169 586	90,64%	13,54%
P0803-Jeux du Pacifique 2011	261 946 517	403 200	0		-100,00%
DBAF	16 992 517	0	0		
DITTT	0	403 200	0		-100,00%
DJS	244 954 000	0	0		
Total général	**1 182 842 848**	**833 771 067**	**963 242 689**	**90,04%**	**15,53%**

Le mot du membre du gouvernement chargée d'animer le secteur

Valentine EURISOUKE

Sur le Sport, la suite des préconisations du colloque de 2013 sur le haut niveau a été soutenue et verra l'ouverture de 2 nouveaux pôles espoirs en 2016, portant à 4 les structures ouvertes depuis 2014.

L'année a été marquée par les XVème jeux du Pacifique en Papouasie Nouvelle-Guinée qui ont mobilisé les acteurs du secteur sur la préparation des athlètes. Au retour de ces jeux, nous avons lancé un état des lieux de toutes les pratiques sportives qui nous permettra d'engager, dès 2016, une véritable politique de développement pour les 5 prochaines années.

Les 2 Journées Internationales, celle de l'activité physique et celle de la jeunesse ont été réalisées.

Sur la Jeunesse, l'effort de la Nouvelle-Calédonie a été plus que soutenu, puisqu'il a mobilisé 10 % de crédits complémentaires en faveur de ce secteur d'avenir.

Les actions socio-éducatives et la mobilité des jeunes ont été soutenues malgré un contexte budgétaire difficile.

Enfin, un projet de texte finalisé sur le statut des animateurs sera proposé au congrès de la Nouvelle-Calédonie en 2016.

Programme P0801
Jeunesse

	Dépenses
Prévision 2015	88 823 349
Réalisation 2015	85 071 080
Taux d'exécution 2015	95,78%

Les dépenses

Pour le secteur de la jeunesse (Valentine EURISOUKE).

- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

Les actions pour 2015

La protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et temps de loisirs est assurée par les provinces. Celles-ci prennent les mesures pour le suivi administratif des déclarations de centres de vacance et de loisirs. Les visites de proximité permettent jusqu'à la première injonction le rappel à la réglementation et l'adoption des décisions nécessaires pour assurer le retour des mineurs dans leur famille ou leur hébergement dans d'autres collectivités en cas de fermetures d'un centre de vacances et de loisirs. Les associations œuvrent sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie pour la formation d'animateurs, de directeurs et de cadres pour l'accueil collectif des mineurs. 5 associations d'éducation populaire et de jeunesse sont concernées et bénéficient d'un soutien annuel pour mettre en application la convention d'objectif financier signée avec le gouvernement, c'est à dire l'Acaf, la FOL, les Villages de Magenta, CEMEA, Les scout et guides de NC.

Des partenariats sont engagés avec les communes pour la mise en place d'actions de prévention et d'accompagnement de leur politique éducative locale. Cette mesure trouve sa cohérence dans un partenariat entre la commune concernée, l'Etat, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Des crédits sont destinés au fonctionnement du centre d'information jeunesse de Nouvelle-Calédonie (CIJNC), notamment pour la prise en charge des salaires et charges sociales de 2 personnels recrutés ainsi que le loyer de l'association. Le CIJNC, tête de réseau de l'information jeunesse, irrigue l'ensemble des points d'information jeunesse du pays et assure un soutien à l'animation de ce réseau. Le CIJNC tient à jour le contenu « information jeunesse » et dispense des formations aux agents de terrain.

La mobilité et le volontariat, dans toutes ses dimensions sont des instruments pertinents pour répondre aux aspirations des jeunes et aux objectifs des politiques qui leur sont destinées afin :

o D'encourager l'engagement des jeunes dans les projets de solidarité internationale par une expérience riche sur les plans humain et professionnel.

o D'offrir un espace de construction complémentaire au système scolaire.

o De contribuer à l'acquisition et au développement de compétences par la réalisation d'une expérience formatrice et encadrée.

Ainsi, un programme de volontariat spécifique est mis en place depuis 2012 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie: le service volontaire océanien (SVO). Ce dispositif permet aux jeunes calédoniens de bénéficier d'une expérience de volontariat enrichissante, formatrice et altruiste. Les actions mises en œuvre dans le cadre du SVO permettent à des jeunes une mobilité en Océanie pour réaliser des expériences associatives, humanitaires ou culturelles (12 MF).

o Le gouvernement a permis la création d'un comité afin de promouvoir les actions en faveur de la jeunesse du pays. La Nouvelle-Calédonie participe à la journée internationale de la jeunesse fixée le 12 août. Un montant de 5 MF a été attribué pour la préparation, l'organisation et la célébration de cette journée.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0801-02-Réglementation et contrôle	20 000 000	17 000 000	85,00%
A0801-03-Accompagnement des associations d'éducation populaire et de jeunesse	19 000 000	19 000 000	100,00%
A0801-04-Accompagnement des collectivités	5 500 000	5 500 000	100,00%
A0801-06-Information jeunesse	15 000 000	15 000 000	100,00%
A0801-07-Initiatives de ou pour les jeunes	29 323 349	28 571 080	97,43%
Total général	**88 823 349**	**85 071 080**	**95,78%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	88 823 349	85 071 080	95,78%
Autres charges de fonctionnement	833 824	133 730	16,04%
Charges exceptionnelles	5 500 000	5 500 000	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	489 525	437 350	89,34%
Remboursements aux collectivités	20 000 000	17 000 000	85,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	62 000 000	62 000 000	100,00%
Total général	**88 823 349**	**85 071 080**	**95,78%**

Programme P0802
Sports

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	981 003 203
Réalisation 2015	1 065 755	878 171 609
Taux d'exécution 2015		89,52%

Les recettes

Pour le secteur des sports (Valentine EURISOUKE).

- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

Les recettes sont essentiellement constituées d'un remboursement de trop perçu par le club de hand ball de Dumbéa (0,5 MF) et de la location du pôle des lanceurs de Boulari pour l'organisation de la foire du Pacifique (0,5 MF)

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	1 065 755	
autres produits de gestion courante	0	480 000	
produits exceptionnels	0	585 755	
Total général	**0**	**1 065 755**	

Les dépenses

Pour le secteur des sports (Valentine EURISOUKE).

- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

Le programme SPORTS vise à accompagner le mouvement sportif calédonien dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets d'actions identifiés dans la convention d'objectifs et de moyens (financier et humain), laquelle fixe 6 grands axes de développement de la politique sportive : la performance, la structuration, les activités et les publics, la promotion et les grandes manifestations.

En 2015 le point-clé du programme SPORTS a été la participation de la Nouvelle-Calédonie aux jeux du Pacifique de Papouasie Nouvelle-Guinée.

Ainsi plus de 300 sportifs représentant 22 disciplines sportives ont représenté le pays et ont terminé seconds derrière le pays organisateur, la Papouasie Nouvelle-Guinée. Les résultats de la délégation calédonienne sont en net recul par rapport à ceux enregistrés, il y a 4 ans en Nouvelle-Calédonie. 58 médailles d'or contre 95 en 2011, loin derrière la Papouasie (88 or). La participation féminine à ces jeux représente une satisfaction puisqu'elle remporte 54% des médailles d'or de la délégation calédonienne. Il conviendra dès 2016, de mettre en place un véritable plan stratégique pour bien préparer les prochains jeux de Tonga (2019) ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande prévoyant d'être présentes dans 8 disciplines sportives (au lieu de 4 en Papouasie). En 2015 les Jeux du Pacifique ont mobilisé :

- 30 MF pour les préparations territoriales des ligues et comités
- 140 MF pour l'envoi de la délégation calédonienne en Papouasie.

Le second point clé du programme a été l'accompagnement des ligues et comités dans leurs projets de développement, de formation et de structuration. De manière générale, on observe une difficulté latente et persistante pour la plupart des ligues de se développer et de se maintenir dans l'intérieur et aux îles. Seuls 16 ligues et comités (sur 46) ont une activité régulière sur

l'ensemble des 3 provinces. Une véritable réflexion suivie d'une mise en œuvre d'actions et de programmes de développement est à engager dès 2016.

La troisième action réalisée dans ce programme a été l'accompagnement des meilleurs calédoniens (garçons et filles) classés sur les listes de sportifs en fonction de leur niveau et de leurs résultats aux compétitions officielles :

a) Sportifs classés sur la liste « haut niveau » du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports :

- 4 sont classés ELITE (Godard-Frei-Dack Minh et Washetine)
- 8 sont classés SENIOR
- 15 sont classés JEUNE
- 40 sont classés ESPOIR

b) Sportifs classés sur la liste d'excellence territoriale :

- 342 classés en catégorie PERFORMANCE bénéficient d'une aide individuelle de 30 000 Frs, de jours de congés exceptionnels pour leur participation à des compétitions officielles et de soins délivrés par le Centre Médico Sportif.
- 285 classés AVENIR bénéficient quant à eux des soins gratuits délivrés par le CMS.
- 70 classés OFFICIELS TECHNIQUES ont bénéficié de congés exceptionnels pour leur participation en tant que tels aux compétitions officielles en Nouvelle-Calédonie ou à l'extérieur.
- 1 188 sportifs ont fréquenté le CMS en 2015 pour des consultations médicales, des soins en kinésithérapie, en ostéopathie, en diététique ou en préparation mentale. La prévention et la lutte contre le dopage ont été intensifiées en 2015 : 121 sportifs ont été contrôlés dans 15 disciplines sportives avec 32 recherches d'EPO = les résultats sont satisfaisants car aucune procédure disciplinaire ne s'est tenue en 2015.

Enfin la dernière action du programme SPORTS a concerné la prise en charge des structures d'accès au haut niveau ainsi que leur suivi et leur évaluation par des experts du haut-niveau missionnés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

- Structure « Pôle Espoir » au nombre de 2 en 2015, elles s'inscrivent dans le cahier des charges des fédérations et labellisées par le Ministère Jeunesse et Sports.

Disciplines	Nombre sportifs	Ouverture
Natation	8 (2 filles et 6 garçons)	2014
Hand-Ball féminin	16 filles	2015

Ces 2 structures bénéficient chacune d'une aide financière du gouvernement de la NC pour leur fonctionnement.

L'année 2016 verra l'ouverture de 2 nouvelles structures « pôle espoir » : le judo et la voile.

- Structures CTE (centres territoriaux d'entrainement) au nombre de 13. Ces structures sont de véritables relais entre les clubs et les pôles. Elles regroupent quelques 280 jeunes sportifs qui représentent le premier niveau d'excellence sportive après la pratique dans le club d'origine.

Le soutien aux maîtres d'ouvrages des infrastructures sportives réalisés pour les jeux NC 2011 a également été un axe fort du programme SPORTS.

Dans un souci d'équité la Nouvelle-Calédonie a participé à hauteur de 25 % du coût de fonctionnement annuel des infrastructures telles que l'Arène de Païta, la piscine de Koutio (CARD), le stade de Hnassé à Lifou ainsi que le stade Yoshida à Koné.

Montant total de la participation de la Nouvelle-Calédonie = 65,25 MF

Enfin la participation de la collectivité au fonctionnement de l'IOH (Institut Océanien d'Haltérophilie) pour 15 MF mérite de lancer une réflexion sur le devenir de cette collaboration car aucun haltérophile calédonien n'y figure depuis la mi- juin 2015.

L'année 2015 a également été consacrée au versement de la dernière tranche de la construction du CISE (132,5 MF) et à la participation de la collectivité au coût de fonctionnement de la structure (7 MF).

L'objectif de cette contribution au même titre que les collectivités provinciales est de diminuer le coût du séjour des sportifs qui utilisent la structure et qui sont originaires du sud, du Nord et des îles Loyauté. La diminution de la participation des collectivités au coût de fonctionnement de la structure aurait pour conséquence d'augmenter le coût du séjour des sportifs et de leur encadrement et à terme de réduire considérablement la fréquentation de la structure avec des conséquences fâcheuses à envisager.

En 2016 le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie va lancer l'organisation des assises du Sport en associant les différents acteurs, qu'ils soient du mouvement sportif, des collectivités locales ou de la société civile, à la réflexion pour bâtir un plan stratégique du Sport Calédonien. Ce plan stratégique doit conjuguer les orientations de politique générale du Gouvernement de NC avec une organisation cohérente du sport calédonien qui devra, outre les projets de développement de la pratique sportive, faire la promotion d'actions spécifiques de valorisation de la santé et de la cohésion sociale, véritables enjeux de la politique sociale en Nouvelle-Calédonie.

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Des dépenses, portant principalement sur le fonctionnement général des installations et comprennant la prise en charge des consommations électriques, de l'eau potable, la gestion des déchets ménagers et l'entretien des espaces verts, ont été réalisées pour les établissements suivants : le stade de Magenta, la salle omnisport de l'Anse-Vata, le terrain de cricket de N'du, le centre nautique de la côte Blanche et le pôle des lanceurs de Boulari.

Les travaux réalisés dans le cadre du soutien aux infrastructures sportives ont concerné le stade Numa Daly (ravalement de façade, peinture, pose de fibre optique, réfection de toiture, aménagement de locaux) et la base de voile de la Côte Blanche (réfection des toitures de deux bâtiments).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0802-01-Soutien aux actions sportives	554 103 321	524 463 203	94,65%
A0802-02-Certification (référentiel et agrément)	946 050	930 000	98,30%
A0802-04-Suivi médical et para médical	3 141 869	2 226 963	70,88%
A0802-05-Prévention et lutte contre le dopage	5 618 151	4 280 466	76,19%
A0802-06-Entretien et grosses réparations des installations sportivespour en maintenir la valeur	63 807 434	60 650 598	95,05%
A0802-07-Soutien aux infrastructures sportives	314 517 560	251 580 769	79,99%
A0802-08-Gardiennage des installations sportives et mise en place des équipements	4 186 744	4 135 229	98,77%
A0802-09-Soutien et pilotage	34 682 074	29 904 381	86,22%
Total général	**981 003 203**	**878 171 609**	**89,52%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	746 360 129	706 699 882	94,69%
Aides directes et indirectes	27 300 000	15 300 000	56,04%
Autres charges de fonctionnement	45 093 654	39 171 255	86,87%
Charges fixes de fonctionnement	82 316 475	78 059 925	94,83%
Subventions, participations et autres charges d'activité	591 650 000	574 168 702	97,05%
Investissements	234 643 074	171 471 727	73,08%
AP P0802-2006/2 - CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)	132 500 000	132 500 000	100,00%
AP P0802-2010/1 - TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	25 000 000	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	54 143 074	28 328 729	52,32%
HAP immobilisations incorporelles	10 000 000	0	0,00%
HAP subventions d'equipement versees	13 000 000	10 642 998	81,87%
Total général	**981 003 203**	**878 171 609**	**89,52%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0801-Jeunesse	P0802-Sports	Total général
Recettes		**1 065 755**	**1 065 755**
Fonctionnement		**1 065 755**	**1 065 755**
autres produits de gestion courante		480 000	480 000
produits exceptionnels		585 755	585 755
Dépenses	**85 071 080**	**878 171 609**	**963 242 689**
Fonctionnement	**85 071 080**	**706 699 882**	**791 770 962**
Aides directes et indirectes		15 300 000	15 300 000
Autres charges de fonctionnement	133 730	39 171 255	39 304 985
Charges exceptionnelles	5 500 000		5 500 000
Charges fixes de fonctionnement	437 350	78 059 925	78 497 275
Remboursements aux collectivités	17 000 000		17 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	62 000 000	574 168 702	636 168 702
Investissements		**171 471 727**	**171 471 727**
AP P0802-2006/2 - CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)		132 500 000	132 500 000
HAP immobilisations corporelles		28 328 729	28 328 729
HAP subventions d'equipement versees		10 642 998	10 642 998

Mission M09
Culture, condition féminine et citoyenneté

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	5 800 000	1 890 342 633
Réalisation 2015	7 219 779	1 695 667 027
Taux d'exécution 2015	124,48%	89,70%

Mettre en œuvre les compétences de la Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la culture, de la citoyenneté et de la condition féminine.

- **Coordonner et harmoniser** les politiques provinciales par des activités d'animation, de représentation et d'organisation de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté.

- **Soutenir** l'activité et la gestion de ces deux services ainsi que celles des établissements publics du secteur culturel à qui, elle peut confier certaines représentations de suppléance du fait de leurs compétences propres.

Condition féminine et citoyenneté

- **Organiser**, coordonner et conduire les festivals internationaux ou aider à la mise en place de ceux projetés par les provinces.

Patrimoine, art et culture

- **Travailler** en concertation avec les partenaires institutionnels, avec les administrations des provinces et des communes sur les projets et évènements touchant la condition féminine et la citoyenneté : journée et commémoration de la citoyenneté en septembre, journée internationale de la femme en mars, journée internationale contre les violences faites à l'égard des femmes.

Historique des moyens financiers

Recettes

M09-Culture, condition féminine et citoyenneté

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0901-Patrimoine, art et culture	4 037 108	3 830 425	7 219 779	124,48%	88,49%
DCCFC	4 037 108	3 830 425	7 219 779	124,48%	88,49%
Total général	**4 037 108**	**3 830 425**	**7 219 779**	**124,48%**	**88,49%**

Dépenses

M09-Culture, condition féminine et citoyenneté

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0901-Patrimoine, art et culture	1 905 899 450	1 722 564 561	1 669 058 556	90,53%	-3,11%
DBAF	1 317 228 409	1 220 044 737	1 255 532 988	92,50%	2,91%
DCCFC	524 381 424	481 811 324	394 799 868	84,44%	-18,06%
DITTT	64 289 617	5 708 500	18 725 700	100,00%	228,03%
GVT	0	15 000 000	0		-100,00%
P0902-Condition féminine et citoyenneté	44 871 492	37 816 670	26 608 471	56,95%	-29,64%
DCCFC	44 871 492	37 816 670	26 608 471	56,95%	-29,64%
Total général	**1 950 770 942**	**1 760 381 231**	**1 695 667 027**	**89,70%**	**-3,68%**

Le mot du membre du gouvernement chargée d'animer le secteur

Déwé GORODEY

L'année 2015 a été une année de restriction budgétaire, et il a fallu **« savoir-faire avec peu ».** Nous avons cependant réussi à maintenir durant toute l'année 2015 de Grandes Manifestations Culturelles du Pays qui avaient pour objectif de créer du lien entre les citoyens de ce Pays, de promouvoir la diversité culturelle mais aussi d'informer la population sur les grands enjeux de développement.

La 2ème édition du Festival du Pays sur le thème « culture et citoyenneté » a permis de sélectionner les 150 artistes qui participeront au 12ème Festival des Arts du Pacifique cette année 2016 dans 22 disciplines.

Egalement, le secteur a accompagné le projet d'extension du Musée de la Nouvelle-Calédonie qui est un projet important pour le patrimoine matériel et immatériel kanak, mais aussi ceux des autres communautés de ce Pays.

Pour la promotion et la valorisation des langues kanak, le secteur a souhaité relayer en Nouvelle-Calédonie, la 1ère journée internationale des langues maternelles, qui s'est tenue dans la commune de Ouégoa le 21 février 2015, dans l'aire, où il y a le plus de langues vernaculaires et de locuteurs.

Après l'adoption du texte sur le statut des artistes en 2015, la prochaine grande réforme aura pour objectif d'instaurer une redevance sur le matériel permettant la copie privée, dont le produit sera affecté au soutien des artistes et au développement de la culture.

Les programmes de formation de 100 femmes leaders, de la charte de l'égalité homme-femme, de la mise en place de la Banque d'Economie Solidaire sont des outils, des moyens importants mis en place pour plus d'autonomisation, d'émancipation des femmes.

Pour la condition féminine, le projet de la Maison de la Femme en province Nord est, pour nous, une infrastructure importante de rééquilibrage social, économique et culturelle.

Pour la citoyenneté, le mois de la citoyenneté, relayé dans les communes du Pays, le 24 septembre qui a été célébré à Paita, sont autant de manifestations rassemblant des milliers de personnes, qui participent à la construction d'une identité commune, du **« vivre ensemble ».**

Ainsi, l'implication du secteur dans la mise en œuvre des réformes et d'actions au niveau du Pays participe à la promotion de la culture kanak et de la diversité culturelle, pour que s'exprime le « vivre ensemble », les valeurs de la citoyenneté vers un processus d'émancipation et de décolonisation, en cette dernière mandature de l'Accord de Nouméa.

Programme P0901
Patrimoine, art et culture

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	5 800 000	1 843 623 814
Réalisation 2015	7 219 779	1 669 058 556
Taux d'exécution 2015	124,48%	90,53%

Les recettes

Pour le secteur de la culture (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition feminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Les recettes proviennent essentiellement des droits d'entrée au musée et des inscriptions de différents publics aux visites guidées, expositions, ateliers et spectacles réalisées par le Musée de la Nouvelle-Calédonie, telles que les journées thématiques qui portaient en 2015 sur les thèmes de « la musique » et des « savoirs-faire et techniques de fabrication autour de la chasse et de la pêche ». L'ensemble des animations (à l'exception des causeries) est payant et draine de nouveaux publics au Musée (2,5 MF).

L'exposition « Kanak, l'art est une parole » qui s'est tenue au Quai Branly en 2013 puis au centre culturel Tjibaou en 2014, a été financée par la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 50 %, soit 40 MF. Le compte rendu de l'opération a fait ressortir un trop versé de 3,2 MF remboursé par le musée du Quai Branly en 2015.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	5 800 000	7 219 779	124,48%
produits des services, du domaine et ventes diverses	5 800 000	3 939 429	67,92%
produits exceptionnels	0	3 280 350	
Total général	**5 800 000**	**7 219 779**	**124,48%**

Les dépenses

Pour le secteur de la culture (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition feminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Le secteur de la culture du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie vise la sauvegarde et la promotion du patrimoine du pays par la contribution des hommes, des femmes et des jeunes. Il favorise la pleine participation de chacun aux activités culturelles et artistiques du pays. Ce programme a pu afficher un taux de réalisation de près de 90 % tant en fonctionnement qu'en investissement.

Parmi celles-ci, on peut citer l'exposition « Origines : Totem Liberté », composée de sculptures monumentales sur bois réalisées par des détenus du centre pénitentiaire dans le cadre d'un atelier de réinsertion animé par l'artiste Lôter. Cette exposition est présentée au Musée de la Nouvelle-Calédonie depuis octobre 2015 et durera jusqu'en juillet 2016. Du point de vue muséographique, afin d'intégrer dans une base de données unique les différentes collections du musées et celles confiées à sa gestion ainsi que l'inventaire du patrimoine kanak dispersé achevé en juillet 2015, et ainsi de faciliter le chantier des collections dans le cadre du projet d'extension du musée et de ses nouvelles réserves, la priorité a porté en 2015 sur l'achat de la dernière version du logiciel Micromusée et à la formation du personnel à son utilisation pour un montant total de 4 MF.

En outre, le musée a fait l'acquisition de trois nouveaux objets pour un montant de 1,6 MF et s'est équipé de matériels nécessaires à l'étude des collections.

Le service des archives a pour sa part participé à la conférence de Parbica (association réunissant les archivistes du Pacifique), à Auckland et a proposé des animations (exposition et portes ouvertes) dans le cadre du « Mois du patrimoine » et du « Mois de la citoyenneté ». Le service a aussi contribué à l'exposition « Roch Pidjot » à la tribu de Conception.

Par ailleurs, on peut noter 90 % d'exécution en investissment pour l'acquisition de photographies anciennes et d'archives privées qui viennent enrichir les collections des Archives.

Le Festival des arts du Pays

Le secteur de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a procédé du 28 février au 24 septembre 2015, à travers les journées culturelles du « Festival des arts du Pays », à la sélection de cent-cinquante artistes qui représenteront la Nouvelle-Calédonie au « douzième Festival des arts du pacifique ».Celui-ci se déroulera du 22 mai au 04 juin 2016 à Guam sur le thème « Notre Patrimoine culturel, notre patrimoine naturel, notre patrimoine commun et l'harmonie des voix de l'Océanie »

Cette année, la **2ème édition du Festival des arts du Pays** s'est inscrite dans le calendrier du Comité des Grandes manifestations culturelles de la Nouvelle-Calédonie et a été organisée en partenariat avec les Conseils d'Aires coutumières et le sénat coutumier, les mairies et les provinces qui accueillent les manifestations.

L'aspect notable réside dans le fait que l'opération s'est organisée à l'échelle du pays, répondant à la volonté de décentraliser les projets et de rendre accessible la culture à tout citoyen quelque soit son milieu de vie, urbain ou rural.

Le coût total des quatre journées de sélection et des deux journées de préfiguration s'élève à 14,1 MF imputés sur le budget du Festival des arts du Pays. A cette somme s'ajoutent 3,9 MF imputés sur le budget citoyenneté du fait de l'association du Festival des arts du pays et de la Fête de la citoyenneté sur la journée du 24 septembre 2015.

Les agréments artistiques et culturels

Participant à l'éducation artistique et culturelle des jeunes Calédoniens, en partenariat avec la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie et le Vice-Rectorat, la Direction de la culture, condition féminine et citoyenneté a octroyé prés de 150 agréments aux artistes. Ces agréments sont validés par un comité d'experts incluant des professionnels de la culture et sont délivrés à l'issue d'une campagne de deux mois organisée par la DCCFC.

La DCCFC par le même programme a vu son budget de fonctionnement exécuté à hauteur d'au moins 90 % en fin 2015. Une partie du fonctionnement de 283,2 MF comprend les subventions de fonctionnement et d'actions aux associations et organismes culturels (241 MF) et 35 MF à l'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique. Le reste du montant a été distribué sous forme de subventions d'aides aux projets artistiques et culturels.

L'investissement 2015 de la direction (10 MF) a permis la réalisation de gradins pour l'association Marguerite de la La Foa dans la zone de spectacle du Fort de Téremba.

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

La poursuite des études muséographiques en 2015 ont permis la validation d'un schéma d'aménagement qui va permettre le lancement d'un concours d'architecture en 2016, le musée de la Nouvelle –Calédonie ainsi que les docs de réserves de Païta sont concernés par ces futurs aménagement.

Sur les docks de Païta, des travaux d'isolation thermique et de gestion des eaux de pluie ont été réalisés. Les réflexions sur leur aménagement vont continuer pour aboutir à une consultation de maîtrise d'œuvre début 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0901-01-Gestion de l'offre de fonds documentaires communicables	19 570 927	17 333 007	88,57%
A0901-02-Conseil et collaboration auprès des collectivités	566 271	0	0,00%
A0901-03-Participation, communication et coopération autour du patrimoine documentaire	905 419	473 708	52,32%
A0901-04-Animer un centre de ressources et d'informations (recherche et études)	4 222 350	3 972 497	94,08%
A0901-05-Enrichir, inventorier, et conserver les collections du muséede Nouvelle-Calédonie	19 481 331	8 271 772	42,46%
A0901-08-Communiquer autour des collections (publication, exposition, rencontres..)	7 996 876	7 632 147	95,44%
A0901-09-Eduquer et sensibiliser	1 414 170	936 937	66,25%
A0901-10-Promouvoir les savoir faire et les productions artistiques et culturels	23 739 030	17 236 313	72,61%
A0901-11-Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	1 680 540 043	1 548 752 988	92,16%
A0901-12-Soutien et pilotage	85 187 397	64 449 187	75,66%
Total général	**1 843 623 814**	**1 669 058 556**	**90,53%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 628 770 017	1 597 467 228	98,08%
Autres charges de fonctionnement	63 686 121	39 139 594	61,46%
Charges exceptionnelles	26 907 706	26 907 706	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	56 539 245	49 782 983	88,05%
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 481 636 945	1 481 636 945	100,00%
Investissements	214 853 797	71 591 328	33,32%
AP P0901-2004/1 - EXTENSION DU MUSEE (56/04)	18 725 700	18 725 700	100,00%
AP P0901-2013/1 - RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	45 000 000	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	20 213 612	8 738 198	43,23%
HAP immobilisations incorporelles	3 902 148	3 902 148	100,00%
HAP subventions d'equipement versees	127 012 337	40 225 282	31,67%
Total général	**1 843 623 814**	**1 669 058 556**	**90,53%**

Programme P0902
Condition féminine et citoyenneté

	Dépenses
Prévision 2015	46 718 819
Réalisation 2015	26 608 471
Taux d'exécution 2015	56,95%

Les dépenses

Pour le secteur de la condition féminine et de la citoyenneté (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition feminine et de la citoyenneté (DCCFC)

L'année 2015 a été marquée par deux grandes manifestations, la journée de la femme et la fête de la citoyenneté (taux de réalisation de 80 %).

Avec les droits des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, il faut conforter le rôle et la place de la femme au sein de la société notamment par leur formation professionnelle, enjeu majeur sur lequel la direction continue à mener des actions. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des recommandations des différents instruments juridiques internationaux et des différentes conférences régionales et consultations menées localement. Cette sensibilisation est aussi réalisée à travers des journées de commémoration (Journée Internationale de la femme, Journée des femmes rurales, Journée de lutte contre les violences faites aux femmes) et l'organisation en 2015 d'un séminaire sur l'égalité hommes-femmes qui s'est tenu en juin à la CPS, ainsi que le lancement de la formation « 100 Femmes leader » dont le programme prévoit de former 25 femmes par an au portage de projets et à la prise de décisions, jusqu'en 2019.

La Journée Internationale de la Femme (10 MF) dédiée aux femmes a réuni 500 femmes du Pays à Boulouparis, dans la tribu de Ouitchambo.Celles-ci ont pu participer à des ateliers portant sur des thèmes et préoccupations visant à améliorer leur quotidien et à préciser leur rôle essentiel dans la société. Cette journée fut aussi, en association avec le « Festival des arts du Pays » l'occasion de sélectionner les artistes féminines qui représenteront la Nouvelle-Calédonie à Guam dans les domaines du stylisme, de la vannerie et des arts culinaires.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est également défini comme mission la construction du pays avec un futur partagé, en se confortant d'une citoyenneté débattue chaque année. Il s'agit d'engager plus fortement la transmission des valeurs et des traditions en encourageant les initiatives destinées à intégrer toutes les communautés dans le patrimoine commun du pays, en leur offrant des espaces d'expression, de promotion et de valorisation de leurs cultures et de leurs expressions identitaires.

Le mois de la citoyenneté (10 MF) a connu son point culminant le 24 septembre à l'occasion de la « Fête de la ciyoyenneté ». Celle-ci a été accueillie à la tribu de N'Dé à Païta. Associée au Festival des arts du Pays puisqu'il s'agissait aussi pour la partie animations de faire la préfiguration des artistes sélectionnés pour Guam, elle a regroupé dix communautés du Pays qui ont présenté dans leurs stands leurs savoirs-faire culturels (arts culinaires, artisanat) et artistiques (danses et chants traditionnels). La bonne communication dans la presse écrite et sur les réseaux sociaux ont fait se déplacer plus de 3000 spectacteurs dans la tribu de N'Dé afin de venir rencontrer et échanger avec les associations et les artistes présents. Une conférence a aussi été donnée durant la journée sur le thème du « service civique calédonien », le thème général du « Mois de la citoyenneté » étant «Jeunesse et citoyeneté ».

Durant le Mois de la citoyenneté, la DCCFC a accompagné aussi par un soutien financier l'organisation d'initiatives citoyennes portées par des associations ou des communes. Une dizaine d'intiatives ont ainsi été soutenues sur l'ensemble du Pays.

Le projet de construction de la maison de la femme en province Nord dépendant de plusieurs intervenants a connu quelques difficultés techniques et administratives expliquant un taux de réalisation (taux de réalisation de 57 %). Ce projet va véritablement prendre de l'importance au cours de l'année 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0902-02-Accompagner et participer à la mise en oeuvre des actions du Comité Citoyenneté	14 306 700	13 015 476	90,97%
A0902-03-Animer et faire vivre les instances de coopération et de coordinationde la politique en faveur de la condition féminine	3 483 010	2 562 135	73,56%
A0902-04-Accompagner et participer à la mise en oeuvre des actions	28 929 109	11 030 860	38,13%
Total général	**46 718 819**	**26 608 471**	**56,95%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	31 687 167	26 107 285	82,39%
Autres charges de fonctionnement	31 339 972	25 966 585	82,85%
Charges exceptionnelles	56 700	56 700	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	290 495	84 000	28,92%
Investissements	15 031 652	501 186	3,33%
AP P0902-2010/1 - CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	15 031 652	501 186	3,33%
Total général	**46 718 819**	**26 608 471**	**56,95%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0901-Patrimoine, art et culture	P0902-Condition féminine et citoyenneté	Total général
Recettes	**7 219 779**		**7 219 779**
Fonctionnement	**7 219 779**		**7 219 779**
produits des services, du domaine et ventes diverses	3 939 429		3 939 429
produits exceptionnels	3 280 350		3 280 350
Dépenses	**1 669 058 556**	**26 608 471**	**1 695 667 027**
Fonctionnement	**1 597 467 228**	**26 107 285**	**1 623 574 513**
Autres charges de fonctionnement	39 139 594	25 966 585	65 106 179
Charges exceptionnelles	26 907 706	56 700	26 964 406
Charges fixes de fonctionnement	49 782 983	84 000	49 866 983
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 481 636 945		1 481 636 945
Investissements	**71 591 328**	**501 186**	**72 092 514**
AP P0901-2004/1 - EXTENSION DU MUSEE (56/04)	18 725 700		18 725 700
AP P0902-2010/1 - CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE		501 186	501 186
HAP immobilisations corporelles	8 738 198		8 738 198
HAP immobilisations incorporelles	3 902 148		3 902 148
HAP subventions d'equipement versees	40 225 282		40 225 282

Mission M10
Affaires coutumières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	42 400 000	487 725 281
Réalisation 2015	0	298 655 969
Taux d'exécution 2015	0,00%	61,23%

Patrimoine et terres coutumières

Actes coutumiers

Chargée de la coordination et de la mise en œuvre des compétences de la Nouvelle-Calédonie, en matière de statut civil coutumier, de terres coutumières et de palabres coutumiers, la direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC) assure également la gestion de toutes les dépenses de fonctionnement de la direction, du service, de ses bureaux et du corps des officiers publics coutumiers (OPC).

Elle a également en charge les crédits d'investissement prévus pour la construction des bureaux des OPC, des sièges d'aires coutumières et de l'extension du sénat coutumier.

Depuis le 1er janvier 2011 les OPC, agents de DGRAC, ont pour nouvelle attribution d'assurer les missions de fonctionnaires-huissiers.

Historique des moyens financiers

Recettes

M10-Affaires coutumières

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1002-Actes coutumiers	343 666	471 333	0	0,00%	-100,00%
DGRAC	343 666	471 333	0	0,00%	-100,00%
Total général	**343 666**	**471 333**	**0**	**0,00%**	**-100,00%**

Dépenses

M10-Affaires coutumières

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1001-Patrimoine et terres coutumières	137 336 967	111 419 215	13 982 633	25,74%	-87,45%
DAE	130 000 000	100 000 000	0		-100,00%
DGRAC	7 336 967	11 419 215	13 982 633	25,74%	22,45%
P1002-Actes coutumiers	76 707 786	276 647 476	284 673 336	65,68%	2,90%
DGRAC	76 707 786	276 647 476	284 673 336	65,68%	2,90%
Total général	**214 044 753**	**388 066 691**	**298 655 969**	**61,23%**	**-23,04%**

Le mot du membre du gouvernement chargée d'animer le secteur

Anthony LECREN

Le préambule de l'Accord de Nouméa prévoit que « La pleine reconnaissance de l'identité kanak conduit à préciser le statut coutumier et ses liens avec le statut civil des personnes de droit commun, **à prévoir la place des structures coutumières dans les institutions**, à mettre en place de nouveaux mécanismes juridiques et financiers pour répondre aux demandes exprimées au titre du lien à la terre, tout en favorisant sa mise en valeur, **exprimant la place essentielle de l'identité kanak du pays dans la communauté de destin accepté ».**

Cette affirmation doit se traduire, concrètement, au travers de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes réglementaires qui prennent en compte l'identité kanak, dans la définition des politiques publiques (les infrastructures, la santé, le logement, l'emploi, la formation professionnelle, la recherche, la fonction publique…) dont le pays entend se doter. Les dotations budgétaires devront participer à cette concrétisation. Tout ceci vise à l'amélioration des conditions de vie de nos populations dans leur ensemble.

L'identité Kanak, fondement de l'Accord de Nouméa, a permis, dès la mise en place de son premier gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, un secteur qui lui est totalement dédié.

Pour se faire, la Nouvelle-Calédonie se donne les moyens en se dotant d'une Direction de la Gestion et de la Règlementation des Affaires Coutumières (DGRAC) qui est chargée de la coordination et de la mise en œuvre des compétences de la Nouvelle-Calédonie en matière de statut civil coutumier, de terres coutumières et de palabres coutumiers. La volonté est d'y apporter une approche transversale pour une meilleure confrontation aux nouveaux modèles de gouvernance. La traduction de la pensée kanak en est le premier objectif. D'ailleurs, le travail remarquable mené par le Sénat Coutumier aboutissant le 26 avril 2014, au socle commun des valeurs kanak sera nécessaire pour mieux conforter l'identité kanak dans les politiques publiques.

La considération renforcée de l'identité kanak dans les politiques publiques est poursuivi par un travail de réflexion sur la restructuration des autorités coutumières afin d'améliorer les relations entre les clans et leur lien à la terre. Le soutien du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à la politique de réhabilitation mémorielle est également poursuivi et s'inscrit dans les démarches de réconciliation engagées jusqu'à présent.

L'acculturation est une nécessité pour atteindre ce but.

Programme P1001
Patrimoine et terres coutumières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	54 328 615
Réalisation 2015	0	13 982 633
Taux d'exécution 2015		25,74%

Les dépenses

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

La participation de la DGRAC au secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières consiste à travers des programmes d'intervention en milieu tribal à donner du sens plus concret à des objectifs politiques comme le rééquilibrage.

Les programmes poursuivent un objectif de mise en valeur des terres coutumières. Ils visent également à donner aux tribus, districts et leurs chefferies les moyens d'un fonctionnement et d'une organisation dignes de ce qu'ils représentent au sein de la société kanak et calédonienne. Ils participent enfin à la cohésion en milieu tribal en essayant d'y apporter des réponses aux attentes de sa population car la société kanak comme toutes les sociétés n'échappent pas à la montée d'un individualisme déstructurant.

Ainsi, en 2015, la maison commune située dans la tribu de Ro (5,5 MF) dans l'aire Nengoné a été rénovée et deux projets de construction ont été engagés dans les tribus de Gohapin, dans l'aire Ajie-Aro et Traput, dans l'aire Drehu. Les travaux sont en cours de réalisation.

Des travaux de débroussaillement (7,3 MF) qui offrent des allées propres et agréables à la circulation sur ces routes tribales ont été réalisés à Traput et à Koua dans l'aire Xaracuu. Deux autres projets sont en cours dans les tribus de Wassagne et de Kirinata dans l'aire Drehu.

Le programme de nettoyage des cours d'eaux situées sur terres coutumières a été également mis en œuvre sur le cours d'eau de la Thy à Saint-Louis.

Les principales difficultés rencontrées relèvent souvent d'un manque de réactivité des bénéficiaires potentiels et des demandeurs. L'objectif visé pour cette année N est la fluidité des échanges entre la direction et les tribus en vue de mieux répondre à leurs attentes dans des délais qui tiennent comptent du cycle budgétaire.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1001-01-Mise en valeur des terres coutumières	54 328 615	13 982 633	25,74%
Total général	**54 328 615**	**13 982 633**	**25,74%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	18 863 754	8 517 772	45,15%
Autres charges de fonctionnement	18 863 754	8 517 772	45,15%
Investissements	35 464 861	5 464 861	15,41%
AP P1001-2014/1 - INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	35 464 861	5 464 861	15,41%
Total général	**54 328 615**	**13 982 633**	**25,74%**

Programme P1002
Actes Coutumiers

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	42 400 000	433 396 666
Réalisation 2015	0	284 673 336
Taux d'exécution 2015	0,00%	65,68%

Les recettes

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

Les recettes (0,4 MF) qui devaient résulter des constats d'huissiers réalisés par les officiers publics coutumiers en leur qualité d'huissiers auxiliaires ont été décalées à 2016.

La construction de la Maison de l'aire Paici-Cemuhi à Ponérihouen a été retardée, décalant d'autant la participation des cofinanceurs. La recette, prévue en 2015 (42 MF), devrait finalement être perçue en 2016. Les travaux ont, en effet, débuté en février pour une durée de 11 mois.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	400 000	0	0,00%
produits des services, du domaine et ventes diverses	400 000	0	0,00%
Investissements	42 000 000	0	0,00%
subventions d'investissement	42 000 000	0	0,00%
Total général	**42 400 000**	**0**	**0,00 %**

Les dépenses

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

Le deuxième programme voit la participation de la DGRAC en qualité de directeur d'investissement pour la construction des sièges des conseils coutumiers, de l'extension du sénat coutumier et de la réhabilitation de l'ancien internat des jeunes filles.

L'inauguration des nouveaux bâtiments du sénat coutumier a particulièrement marqué 2015. L'extension de 1 400 mètres carrés a permis de réaliser un nouvel hémicycle, un bureau de la présidence y faisant face, un ensemble de bureaux pour la représentation des 16 sénateurs et des conseils coutumiers, différents espaces de travail et de vie disposés de chaque côté, les liant l'un à l'autre par un couloir de circulation et au centre, un jardin couvert d'une pelouse raffinée bordée de palmiers. Cette disposition architecturale de l'institution coutumière marque cette tendance vers la modernité tout en conservant ce lien à la nature et à la terre.

Le coût global des travaux aura représenté 487,4 MF dont 228,9 MF sur 2015.

La construction de la maison de l'aire Paici-Cemuhi a été décalée à début 2016. La durée de réalisation est estimée à 11 mois avec une livraison souhaitée du bâtiment par le conseil d'aire pour la fin décembre 2016.

Enfin, le projet de rénovation de l'ex-internat de jeunes filles (AP de 130 MF au BS 2013) est suspendu. Le dossier de consultation des entreprises est déjà élaboré.

Pour la partie fonctionnement, il s'agit pour l'essentiel des dépenses courantes pour la gestion des officiers publics coutumiers et la direction.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1002-02-Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des investissementsdes institutions coutumières	312 136 875	231 608 500	74,20%
A1002-04-Gérer les actes coutumiers (Etat civil et foncier)	66 763 705	37 680 725	56,44%
A1002-05-Soutien et pilotage	54 496 086	15 384 111	28,23%
Total général	**433 396 666**	**284 673 336**	**65,68%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	54 310 458	51 173 950	94,22%
Autres charges de fonctionnement	10 598 455	9 970 117	94,07%
Charges fixes de fonctionnement	43 712 003	41 203 833	94,26%
Investissements	379 086 208	233 499 386	61,60%
AP P1002-1992/1 - LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	53 781 848	2 752 000	5,12%
AP P1002-2005/2 - SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	258 355 027	228 856 500	88,58%
AP P1002-2013/1 - REHABILITATION EX-INTERNAT JEUNES FILLES	30 150 150	44 100	0,15%
HAP immobilisations corporelles	27 638 839	847 186	3,07%
HAP immobilisations incorporelles	9 160 344	999 600	10,91%
Total général	**433 396 666**	**284 673 336**	**65,68%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes – dépenses

	P1001-Patrimoine et terres coutumières	P1002-Actes coutumiers	Total général
Dépenses	**13 982 633**	**284 673 336**	**298 655 969**
Fonctionnement	**8 517 772**	**51 173 950**	**59 691 722**
Autres charges de fonctionnement	8 517 772	9 970 117	18 487 889
Charges fixes de fonctionnement		41 203 833	41 203 833
Investissements	**5 464 861**	**233 499 386**	**238 964 247**
AP P1001-2014/1 - INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	5 464 861		5 464 861
AP P1002-1992/1 - LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)		2 752 000	2 752 000
AP P1002-2005/2 - SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)		228 856 500	228 856 500
AP P1002-2013/1 - REHABILITATION EX-INTERNAT JEUNES FILLES		44 100	44 100
HAP immobilisations corporelles		847 186	847 186
HAP immobilisations incorporelles		999 600	999 600

Mission M11
Enseignement

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	7 606 772 420
Réalisation 2015	344 066	5 909 805 487
Taux d'exécution 2015		77,69%

Enseignement du premier degré

Formation enseignants

Enseignement supérieur, et autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, soutien à la recherche

Enseignement technique agricole

Enseignement privé

Enseignement second degré public

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a pour mission :

- l'élaboration des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques
- la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public
- le conseil et le contrôle pédagogiques de l'enseignement primaire public.

La Direction du Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) :

La gestion de l'enseignement technique agricole a été transférée de l'État à la Nouvelle-Calédonie le 1er janvier 2012.

Ce type d'enseignement, aux méthodes originales, offre des formations générales, technologiques ou professionnelles. Les métiers concernés relèvent de l'agriculture et de l'élevage, de l'horticulture, de la forêt, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, de l'entretien de l'espace, de la gestion de l'environnement ainsi que sevices aux personnes en milieu rural.

Sous l'autorité de la Nouvelle-Calédonie, la DAFE met en œuvre les cinq missions

dévolues à l'enseignement agricole : la formation, l'expérimentation, l'insertion, l'animation du territoire et la coopération internationale.

Dans ce cadre, la DAFE est notamment chargée de :

- organiser des formations générales, professionnelles et technologiques, initiales et continues, relevant de l'enseignement agricole,

- contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes,

- contribuer à l'éducation au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes,

- participer à des actions de coopération régionale,

- répartir les moyens que la Nouvelle-Calédonie consacre à l'enseignement agricole,

- participer à l'information, l'orientation et l'affectation des élèves.

La Direction Générale des Enseignement : (DGE) :

Conformément à l'article 56-1 de la loi organique du 19 mars 1999, l'Etat et la Nouvelle-Calédonie décident d'exercer au sein d'un service unique dénommé direction général des services les compétences respectives qu'ils détiennent en matière d'enseignement.

En ce qui concerne les compétences de la Nouvelle-Calédonie, le service unique est notamment chargé de :

1°) Organisation des enseignements scolaires

- répartir les moyens que la Nouvelle-Calédonie consacre à l'éducation, afin d'assurer en particulier l'égalité d'accès au service public

- participer au contrôle et à l'évaluation des politiques éducatives, en vue d'assurer la cohésion d'ensemble du système éducatif, sans préjudice de la compétence de l'Etat en matière de contrôle pédagogique des enseignants

- planifier et organiser les formations

- organiser la concertation et la consultation locale dans le domaine de l'enseignement

- définir les modalités de la scolarisation dans les établissements scolaires

- arrêter la carte scolaire de l'enseignement public du second degré

- informer, orienter et affecter les élèves de l'enseignement public du second degré.

2°) En matière d'établissements d'enseignement du second degré public

- établir le PPI des lycées. À ce titre, il définit la localisation des établissements d'enseignement, leur capacité d'accueil, leur structure pédagogique et le mode d'hébergement des élèves

- assurer, en concertation avec la DITTT, la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées

- attribuer des aides au bénéfice des établissements pour les projets d'action éducative, la recherche et l'expérimentation pédagogiques, les projets d'établissements ou les projets relevant d'un programme national ou d'un programme de la Nouvelle-Calédonie.

3°) Enseignement privé

- préparation et mise en œuvre des contrats passés entre les directions de l'enseignement privé et la Nouvelle-Calédonie

- gestion des aides financières à l'enseignement privé

- dans l'élaboration de la carte des formations, organisation de la concertation avec les enseignements privés.

4°) Santé scolaire

- contribuer au bien-être des élèves et les aider à adopter des comportements qui préservent leur santé dans le respect d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement

- organiser, au sein des établissements et en liaison avec les partenaires de la santé publique, des actions de prévention, notamment en matière de conduites à risque et de maltraitance.

Historique des moyens financiers

Recettes

M11-Enseignement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1101-Enseignement du premier degré	0	6 971 401	0		-100,00%
DENC	0	6 971 401	0		-100,00%
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	14 240 000	0	0		
DENC	14 240 000	0	0		
P1106-Enseignement second degré public	4 431 531	409 481	344 066		-15,98%
DGE-VR	4 431 531	409 481	344 066		-15,98%
Total général	**18 671 531**	**7 380 882**	**344 066**		**-95,34%**

Dépenses

M11-Enseignement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1101-Enseignement du premier degré	205 043 225	151 819 884	147 467 896	82,48%	-2,87%
DENC	205 043 225	151 819 884	147 467 896	82,48%	-2,87%
P1102-Formation initiale des enseignants du 1er degré public	375 660 204	337 410 217	332 371 343	99,31%	-1,49%
DBAF	280 000 000	266 000 000	250 000 000	100,00%	-6,02%
DENC	55 191 816	48 291 431	77 699 915	97,51%	60,90%
DRH	40 468 388	23 118 786	4 671 428	93,43%	-79,79%
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	689 202 898	592 678 134	869 887 987	89,20%	46,77%
DBAF	313 700 000	257 270 228	399 595 772	98,47%	55,32%
DENC	375 502 898	335 407 906	467 475 441	88,45%	39,38%
DGE-VR	0	0	2 816 774	6,89%	
P1104-Enseignement technique agricole	150 620 456	140 213 535	145 761 757	82,77%	3,96%
DAFE	150 620 456	140 213 535	145 761 757	82,77%	3,96%
P1105-Enseignement privé	2 203 640 638	2 257 799 207	2 325 728 268	76,04%	3,01%
DBAF	175 307 912	194 110 778	253 381 311	89,85%	30,53%
DGE-VR	2 028 332 726	2 063 688 429	2 072 346 957	74,64%	0,42%
P1106-Enseignement second degré public	2 547 497 306	2 770 854 803	2 088 588 236	72,43%	-24,62%
DGE-VR	2 547 497 306	2 770 854 803	2 088 588 236	72,43%	-24,62%
Total général	**6 171 664 727**	**6 250 775 780**	**5 909 805 487**	**77,69%**	**-5,45%**

Le mot du membre du gouvernement chargée d'animer le secteur

Hélène IEKAWE

Après un travail collaboratif de grande ampleur, l'année 2015 s'est achevée par le vote de la délibération relative à l'avenir de l'école calédonienne, exprimant ainsi la volonté des élus en matière de priorités du projet éducatif calédonien. Ce texte pose également les fondements du service civique calédonien qui s'appuiera largement sur l'école.

L'année 2015, c'est aussi le vote de la délibération relative au statut des établissements publics d'enseignement, après plusieurs années de travail répondant ainsi à une attente des chefs d'établissement.

Le gouvernement a décidé d'approfondir les efforts en matière de réussite éducative, d'accorder davantage de place aux cultures dont sont porteurs nos enfants et de mieux faire partager les valeurs du vivre ensemble. C'est pourquoi, en 2015, les projets d'école comme les projets d'établissement sont restés un vecteur essentiel de l'action éducative conduite par les équipes au plus près des réalités. Une attention a été également portée sur l'adaptation des programmes, avec la conception par la DENC de la frise historique comparative (Nouvelle-Calédonie/France/Monde) et les programmes de LCK du second degré.

Une nouvelle impulsion a été donnée sur la promotion de la santé à l'école, le vice-rectorat disposant désormais d'un médecin conseil pour un meilleur service auprès des élèves.

Après les troubles de début 2015, autour de certains établissements scolaires, et les inquiétudes qu'ils ont générées au sein de la communauté éducative, l'absentéisme et la lutte contre les incivilités ont été au cœur de nos préoccupations. Ces évènements ont confirmé l'importance d'une vie scolaire active, ambitieuse qui permet un accompagnement de qualité des élèves. L'importance des associations qui contribuent directement à cet accompagnement a fait l'objet d'un soutien financier actif même s'il devient impératif de mieux en évaluer la prestation et l'impact, et d'être plus sélectif.

Toujours dans le second degré, les investissements destinés aux lycées publics se sont maintenus à bon niveau accompagnant ainsi le développement numérique, la modernisation des équipements et la sécurisation des établissements et permettant de ce fait d'accueillir des élèves dans de meilleures conditions. C'est cette préoccupation que l'on retrouve dans la mise en œuvre du programme d'investissement de l'enseignement privé, dont la Nouvelle-Calédonie a garanti l'emprunt. Dans l'enseignement agricole, la situation des MFR a bénéficié d'un suivi particulier pour préserver ces structures.

Programme P1101
Enseignement du premier degré

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	178 801 994
Réalisation 2015	0	147 467 896
Taux d'exécution 2015		82,48%

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

La direction de l'enseignement, au titre de son autorité pédagogique, accompagne les équipes enseignantes pour mener à bien leurs missions afin que chaque élève puisse tirer profit de sa scolarité.

En référence aux programmes d'enseignement (délibération N°191 du 13 janvier 2012), elle initie des projets éducatifs, élabore des outils pédagogiques et participe à l'élaboration des projets d'école. Ces actions participent de la mise en œuvre des programmes scolaires et de la réussite scolaire.

La direction veille à la répartition judicieuse des projets conduits au sein des écoles de la Nouvelle-Calédonie. L'ensemble des disciplines est concerné ce qui favorise la synergie des apprentissages de telle sorte que chaque élève puisse bénéficier d'un parcours linguistique, culturel, physique et sportif, scientifique et technologique cohérent sur l'ensemble de son cursus à l'école primaire.

En 2015, les projets éducatifs ont mobilisé 87 écoles et 373 classes (répartition des écoles par province : Sud : 60 ; Nord : 19 ; île Loyauté : 8). Chaque élève des classes concernées a pu participer à un projet visant à susciter sa curiosité et son intérêt, développer ses connaissances dans le domaine des sciences (journées scientifiques, sciences et techniques…), des arts (classes à projets artistiques et culturels, chorales à l'école…), des langues (les voix du poème, culture et langue anglaise…), du sport (classes natation, classes de mer) ou de la culture humaniste (Raconte moi l'Europe, sécurité routière).

Le montant total réalisé est de 18,8 MF.

Les projets d'école, instrument de cohérence au sein des équipes, visent à centrer le travail sur les besoins des élèves et à définir les actions pour parvenir à l'amélioration de leurs résultats. Les réponses apportées pour atteindre les objectifs fixés peuvent être soutenues par un accompagnement financier permettant d'acquérir du matériel didactique ou pédagogique, des ouvrages de littérature jeunesse En 2015, 100 écoles ont pu bénéficer de ces subventions en nature pour un montant total réalisé de 19,6 MF.

L'action pédagogique se caractérise également par l'attribution de récompenses aux élèves participant aux concours et défis (mathématiques, français, arts visuels…) organisés entre circonscriptions. Dépenses réalisées : 0,4 MF.

Les outils pédagogiques sont indispensables pour l'amélioration des gestes professionnels et la formation des enseignants. La direction a élaboré en 2015 quelques outils majeurs dont la frise historique, un livret de chants en langues locales accompagné de deux CD, un DVD sur « les écrits intermédiaires» au cycle 3, un livret « sécurité routière »…Tous ces documents réalisés en 2015 feront l'objet d'une disrtribution dans les écoles dès la rentrée scolaire 2016. Montant total réalisé : 2,9 MF.

Ainsi, l'action relative à la réussite scolaire nécessite des besoins en termes de fonctionnement qui s'élèvent en 2015 à hauteur de : 18,5 MF.

Par ailleurs, l'accompagnement des enseignants sur le terrain (3 212 vistes effectuées dans les écoles), la formation continue et les actions menées en faveur des élèves en difficulté (343 vistes) ont générés des dépenses de fonctionnement en matière de déplacements.

En outre, la dotation allouée pour l'exercice 2015 a également servi à acquérir des fournitures scolaires et éducatives (constitution d'une ludothèque pour les enfants des classes pour l'inclusion scolaire - CLIS - par exemple).

L'ensemble des dépenses s'est élevé à 1,4 MF.

Concernant le soutien et le pilotage les dépenses réalisées pour un montant globlal de 85,9 MF, on peut citer notamment, les défraiements pour les réunions des personnels lors des séminaires, commissions et groupes de travail indispensables pour l'instruction des dossiers (évaluation, culture et langue kanak, instruction civique, histoire, géographie, sciences….) ainsi que l'achat de licences informatiques pour les contributeurs au Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie, sans oublier le fonctionnement courant.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1101-01-Soutien aux actions éducatives pour la réussite scolaire	74 455 244	60 164 692	80,81%
A1101-02-Contrôle, accompagnement et formation continue des enseignants	1 651 500	953 050	57,71%
A1101-03-Adaptation aux publics spécifiques	569 500	481 119	84,48%
A1101-04-Soutien et pilotage	102 125 750	85 869 035	84,08%
Total général	**178 801 994**	**147 467 896**	**82,48%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	178 171 994	147 203 541	82,62%
Autres charges de fonctionnement	54 803 380	41 278 848	75,32%
Charges exceptionnelles	957 820	402 325	42,00%
Charges fixes de fonctionnement	78 303 250	69 897 364	89,26%
Subventions, participations et autres charges d'activité	44 107 544	35 625 004	80,77%
Investissements	630 000	264 355	41,96%
HAP immobilisations corporelles	630 000	264 355	41,96%
Total général	**178 801 994**	**147 467 896**	**82,48%**

Programme P1102
Formation initiale des enseignants du 1er degré public

	Dépenses
Prévision 2015	334 684 250
Réalisation 2015	332 371 343
Taux d'exécution 2015	99,31%

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie exerce une tutelle pédagogique sur l'institut de formation des maîtres de la Nouvelle-Calédonie, par convention d'objectifs et de moyens. Celle-ci, définit les objectifs à atteindre pour ce qui concerne les missions de l'institut sur les plans qualitatif et quantitatif. Cela concerne la formation initiale, la mise en oeuvre de la formation continue, les langues et la culture kanak et la formation à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap - CAPA SH. Le rapport d'évaluation finale indique une atteinte globale des objectifs à 96 %, donnant ainsi à la direction des affaires financières et du budget l'opportunité d'allouer la totalité de la dotation nécessaire au fonctionnement de l'institut de formation des maîtres.

L'organisation des concours (professeur des écoles, instituteur – interne-externe-spécial…), entraîne des réunions de commissions et de jurys de certification et de titularisation qui valident les dispositifs. Il en est de même pour les examens du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap - CAPA SH - et le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur – CAFIPEMF. Les réunions et jurys déplacent environ 100 personnes tout au long de l'année et sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire, compétents pour le contrôle pédagogique des enseignants, ont procédé à 419 inspections des personnels (enseignement public et privé).

La dotation a permis de défrayer les agents qui participent à ces recrutments et cet accompagnement visant à promouvoir des personnels enseignants de qualité (2,7 MF).

- Direction des ressources humaines (DRH)

En application de la convention entre la Nouvelle-Calédonie et l'université de la Nouvelle-Calédonie relative à la formation des maîtres auxiliaires en vue de la préparation au concours portant mesures exceptionnelles de recrutement dans le corps des professeurs certifiés et des professeurs de lycée professionnel de 2ème grade du statut particulier du cadre territorial de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, il a été versé à l'UNC une subvention de 4,7 MF. En 2014, elle s'élevait à 23,1 MF.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1102-02-Processus de certification et de titularisation	4 684 250	2 699 915	57,64%
A1102-03-Mise en oeuvre des programmes de la formation initiale	330 000 000	329 671 428	99,90%
Total général	**334 684 250**	**332 371 343**	**99,31%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	334 684 250	332 371 343	99,31%
Autres charges de fonctionnement	4 609 250	2 654 602	57,59%
Charges fixes de fonctionnement	75 000	45 313	60,42%
Subventions, participations et autres charges d'activité	330 000 000	329 671 428	99,90%
Total général	**334 684 250**	**332 371 343**	**99,31%**

Programme P1103
Enseignement supérieur, autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, soutien à la recherche

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	975 234 864
Réalisation 2015	0	869 887 987
Taux d'exécution 2015		89,20%

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hélène IEKAWE).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

Les aides en faveur des associations et des étudiants de la Nouvelle-Calédonie ont été attribuées dans leur totalité. Ainsi la Maison de l'Etudiant et les associations (participation au fonctionnement de la FOL, « Livre mon ami » « Foyer tutorat MWA SUP' » « Jules Garnier pour un Juvénat», associations de parents d'élèves…) ont reçu les subventions sollicitées, soit un total de près de 276 MF.

Un moratoire de l'octroi de la bourse d'encouragement à la recherche a été voté en 2015. Cependant, les étudiants dont la bourse avait été attribuée précédemment ont continué à percevoir leur versement.

Pour ce qui concerne la recherche scientifique et l'innovation technologique, la Nouvelle-Calédonie est étroitement associée à la compétence en matière de recherche exercée par l'Etat.

Ainsi, l'Accord-Cadre 2012-2015 entre l'IFREMER, l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces (soutien à la filière creveticole, les nouvelles activités en matière de géosciences marines, d'aires marines protégées, de patrimoine mondial et de développement de filières innovantes comme les microalgues) ont fait l'objet d'une participation financière du gouvernement à hauteur de 181 MF avec échelonnement des versements de 2012 à 2015.

L'Institut Pasteur travaillant sur la leptospirose, la dengue, le chikungunya… (Convention Cadre (2013-2017) a perçu 10 MF, tandis que des microscopes électroniques ont été acquis pour 107 MF et installés à l'université et à l'IRD (Contrat Etat - inter collectivités 2011-2015 - Opération PRESICA).

La Nouvelle-Calédonie a effectué un versement de 5,2 MF au cabinet « Kahn et associés » pour une mission d'appui lors des travaux d'animation pour la réflexion sur la mise en œuvre de la stratégie territoriale à l'innovation.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1103-01-Soutien à l'enseignement supérieur	313 365 509	256 458 928	81,84%
A1103-02-Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	137 156 000	129 980 200	94,77%
A1103-03-Soutien à la recherche	509 713 355	480 632 085	94,29%
A1103-04-Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie	15 000 000	2 816 774	18,78%
Total général	**975 234 864**	**869 887 987**	**89,20%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	817 884 864	771 641 507	94,35%
Aides directes et indirectes	35 728 000	33 542 000	93,88%
Autres charges de fonctionnement	37 255 450	7 691 042	20,64%
Charges fixes de fonctionnement	150 000	0	0,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	744 751 414	730 408 465	98,07%
Investissements	157 350 000	98 246 480	62,44%
AP P1103-2013/3 - MAISON DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE	3 150 000	3 150 000	100,00%
AP P1103-2014/1 - POLE NUMERIQUE ET TECHNOLOGIQUE-POLE NTC	25 900 000	0	0,00%
HAP subventions d'equipement versees	128 300 000	95 096 480	74,12%
Total général	**975 234 864**	**869 887 987**	**89,20%**

Programme P1104
Enseignement technique agricole

	Dépenses
Prévision 2015	176 107 500
Réalisation 2015	145 761 757
Taux d'exécution 2015	82,77%

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)

En 2015, l'enseignement technique agricole a accueilli près de 500 élèves en formation initiale et en formation professionnelle continue.

L'activité en matière d'enseignement technique agricole a été marquée par cinq points majeurs au cours de l'année 2015 :

- participation au projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie,

- contribution aux travaux préalables à l'adoption du statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (délibération n°77 du 28 septembre 2015),

- reprise d'activité des Maisons Familiales Rurales (MFR) après une année 2014 de cessation presque totale du fonctionnement de 3 des 4 MFR, caractérisée en particulier par :

- plusieurs changements de directeurs et président(e)s de ces associations,

- une réaffirmation de l'intérêt porté par la Nouvelle-Calédonie aux formations dispensées dans le cadre du Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA), qui offrent des parcours alternatifs au collège pour des élèves en décrochage scolaire en vue d'une réinsertion, voire d'un accès à des qualifications

- un renouvellement de l'accompagnement pédagogique et administratif effectué par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles du Nord, sur crédits de la Nouvelle-Calédonie

- des regroupements réguliers des équipes des MFR et la mise en place de formations au bénéfice de celles-ci

- mise en place progressive d'un renforcement des contrôles et de l'évaluation de la gestion administrative et financière ainsi que de la gouvernance des MFR

- mise en œuvre d'une prestation expérimentale et innovante de coaching auprès d'étudiants calédoniens en BTS agricoles en métropole pour lutter contre le décrochage scolaire et augmenter les chances de réussite aux examens,

- aboutissement des demandes d'augmentation des moyens humains dans les établissements d'enseignement agricole auprès du ministère chargé de l'agriculture, par l'attribution de 3.3 postes d'enseignants dont 2 dans le cadre de la création d'une filière « aménagements paysagers

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1104-01-Enseignement public	54 970 000	47 900 000	87,14%
A1104-02-Enseignement privé temps plein	47 100 000	39 799 341	84,50%
A1104-03-Enseignement privé rythme alterné	51 870 000	44 786 155	86,34%
A1104-04-Développement et ouverture sociale de l'élève	18 038 000	11 005 500	61,01%
A1104-05-Bourse pour stage à l'étranger	2 200 000	1 200 057	54,55%
A1104-06-Soutien et pilotage	1 929 500	1 070 704	55,49%
Total général	**176 107 500**	**145 761 757**	**82,77%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	163 107 500	139 761 757	85,69%
Autres charges de fonctionnement	18 181 000	6 144 655	33,80%
Charges fixes de fonctionnement	1 454 500	1 045 704	71,89%
Contributions obligatoires	84 100 000	76 799 341	91,32%
Subventions, participations et autres charges d'activité	59 372 000	55 772 057	93,94%
Investissements	13 000 000	6 000 000	46,15%
HAP subventions d'equipement versees	13 000 000	6 000 000	46,15%
Total général	**176 107 500**	**145 761 757**	**82,77%**

Programme P1105
Enseignement prive

	Dépenses
Prévision 2015	3 058 522 426
Réalisation 2015	2 325 728 268
Taux d'exécution 2015	76,04%

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction générale des enseignements (DGE)

De nombreux et passionnants chantiers ont contribué avec brio en 2015 à la vitalité intellectuelle de notre paysage éducatif calédonien. La légitimité de la culture propre de la Nouvelle-Calédonie est de mieux en mieux reconnue. Cette année, enfin, tous les collèges publics sans exception offrent un enseignement de la langue et de la culture kanak.

La liste des actions les plus connues montre que toutes les disciplines se mobilisent pour des projets d'envergure : la Fête des sciences, le Livre mon ami, les Olympiades de la chimie, le rallye mathématiques, le label développement durable. Manifestations culturelles et échanges internationaux sont aussi des temps forts dans la vie des établissements. Partout, la pratique sportive, domaine d'excellence de nos établissements, initie aux prises de responsabilité et expérimente l'esprit d'équipe.

Ce foisonnement d'initiatives et d'engagements exprime le dynamisme des enseignants et des communautés scolaires qui découvrent ainsi le supplément d'énergie que donne le sentiment d'appartenance. Soutenues par le vice-rectorat, direction générale des enseignements, ces actions sont des catalyseurs de talents et de vocations, on ne peut que les encourager à se renouveler pour mieux durer.

Ces réussites ne parviennent cependant pas à réduire suffisamment les situations d'échec, voire d'abandon. Or, nous savons que telle expérience de lutte contre le décrochage donne de bons résultats ou que tel projet de lecture a donné une deuxième chance pour éviter l'illettrisme ou l'innumérisme. Ce qui est possible pour certains doit le devenir pour tous ceux que menace l'échec.

Les dépenses de fonctionnement intègrent les subventions prévues par la délibération du 13 juin 2013 (forfait d'externat, fonds sociaux, crédits pédagogiques et culturels, subventions d'intervention…) ainsi que la prise en charge de l'accompagnement de l'ASEE et de la FELP pour un assainissement de leurs finances et une modernisation de leur gestion financière et comptable.

Cet accompagnement, qui a débuté en 2014 et s'est poursuivi en 2015, s'est traduit par les évolutions suivantes :

- Elaboration d'un plan d'accompagnement
- Mise en place d'échéanciers de règlement des dettes sociales
- Instauration d'une culture de gestion par le budget et mise en place d'une application de gestion financière et comptable
- Renforcement du suivi des financements par les provinces
- Réduction significative des charges de fonctionnement dans les « centres de responsabilité » de l'ASEE.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1105-02-Enseignement second degré privé	3 058 522 426	2 325 728 268	76,04%
Total général	**3 058 522 426**	**2 325 728 268**	**76,04%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 076 522 426	2 072 346 957	99,80%
Autres charges de fonctionnement	20 935 426	19 016 332	90,83%
Contributions obligatoires	2 049 692 000	2 049 510 625	99,99%
Subventions, participations et autres charges d'activité	5 895 000	3 820 000	64,80%
Investissements	982 000 000	253 381 311	25,80%
HAP subventions d'equipement versees	982 000 000	253 381 311	25,80%
Total général	**3 058 522 426**	**2 325 728 268**	**76,04%**

Programme P1106
Enseignement second degré public

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	2 883 421 386
Réalisation 2015	344 066	2 088 588 236
Taux d'exécution 2015		72,43%

Les recettes

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction générale des enseignements (DGE)

Les recettes correspondent à des rejets de fin d'année en fonctionnement et en investissement.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	297 757	
produits exceptionnels	0	297 757	
Investissements	0	46 309	
immobilisation en cours	0	46 309	
Total général	**0**	**344 066**	

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWE).

- Direction générale des enseignements (DGE)

Poursuivant l'ambition d'une école calédonienne plus juste face aux inégalités, exigeante et bienveillante avec les élèves pour qu'ils puissent tous réussir, l'année scolaire 2015 est celle de la quatrième année de mise en œuvre par la Nouvelle-Calédonie de sa compétence dans le domaine de l'enseignement du second degré public.

Cette année scolaire a été marquée par trois orientations majeures :

- l'éducation morale et civique ;

- la lutte pro-active contre l'illettrisme ;

- un plan d'impulsion pour les mathématiques ;

Et trois chantiers permanents :

- la culture numérique ;

- les affectations et l'orientation des élèves ;

- la consolidation du suivi de l'absentéisme, des incivilités et des incidents dans les établissements.

En fonctionnement :

Les subventions attribuées aux collèges, aux lycées généraux et technologiques ainsi qu'aux lycées professionnels ont un taux d'exécution de 100%.

Le taux d'exécution pour les dépenses relatives aux besoins éducatifs particuliers est relativement modeste (50,4 %) en raison de l'organisation du parcours professionnalisant pendant les vacances scolaires avec peu de frais de déplacement et un retard dans la signature d'une convention entre l'ESPE et le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie qui a limité les prises

en charge des interventions des formateurs. Toutefois, les politiques publiques ont été particulièrement valorisées dans deux domaines :

- 2CA-SH : la session 2015 de cet examen professionnel, destiné à développer les compétences des enseignants du second degré public, sur l'accueil et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, est une première en Nouvelle-Calédonie. Scandée par une formation de 150 heures dont plus du tiers pendant les congés scolaires, cette première session a vu la réussite de la totalité des candidats. Le coût de la formation inhérente s'est limité au remboursement des frais de déplacement et à une partie des interventions de formateurs par le biais d'une convention établie avec l'ESPE, opératrice des modules de formation. La pleine réussite à cet examen ainsi que les adaptations réussies, témoignent d'une évolution notable des pratiques qui sont favorables à l'inclusion des élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap.

-**Illettrisme :** les actions inscrites dans la lutte pro-active contre l'illettrisme durant toute l'année 2015 ont eu un impact positif, tant dans les progrès relevés en lecture que dans la capacité des équipes et personnels d'encadrement à se mobiliser. Ces axes de progrès confortent le choix et la stratégie du vice-rectorat/direction générale des enseignements quant à l'organisation d'une aide pédagogique massée, éclairée par des évaluations et visant l'efficience des pratiques pédagogiques. En outre, ces actions ont eu comme leitmotiv, le postulat selon lequel les établissements devaient compter sur leurs propres moyens en mobilisant au sein de leurs équipes, les compétences et les énergies nécessaires à la remise à niveau des élèves les plus fragiles. L'optimisation des moyens existants s'est également illustrée par un accompagnement des établissements, grâce à la coordination des chargés de mission du vice-rectorat qui sont intervenus dans le cadre de leur mission habituelle. Il s'agit en définitive d'une opération qui a montré de la plus-value pédagogique, sans dotations supplémentaires.

En 2015, la cellule de promotion de la santé en mileu scolaire a mis l'accent sur le lien et l'accompagnement des établissements pour le suivi des élèves et l'impulsion de projets centrés sur le bien-être de l'enfant. Le lien avec les institutions de santé publique (DASS PS, DACAS, DPASS, DASS, ASS.NC) pour l'élaboration des programmes de prévention territoriaux et leur mise en œuvre en milieu scolaire a été renforcé.

Le service social en faveur des élèves assure malgré une diminution de budget, une présence régulière dans les établissements publics du second degré à la rencontre des élèves, des familles. Cette présence est aussi dédiée au soutien des équipes dans le domaine social, elle est l'interface des acteurs de la communauté éducative.

Le pilotage a tenu à mettre l'accent sur l'aide à l'évaluation diagnostique des besoins et des difficultés des établissements dont les assistants de service social ont la charge.

Le pilotage des services infirmiers des établissements a ancré les regroupements infirmiers dans une dynamique d'analyse de pratiques, de connaissances et d'appropriation des protocoles existants afin d'harmoniser les prises en charge. Il a également renforcé les rencontres sur site pour les personnels les plus isolés.

Le vice-rectorat a consolidé en 2015 le suivi de l'absentéisme, des incivilités et des incidents dans les établissements par le déploiement de deux logiciels :

Le logiciel SIGNABS (signalement des élèves absentéistes) est un nouveau logiciel qui a été mis en oeuvre dans les établissements publics d'enseignements de la Nouvelle-Calédonie au premier trimestre 2015. Développé par la division des services informatiques du vice-rectorat en collaboration avec la cellule vie scolaire du vice-rectorat, ce logiciel permet des échanges d'informations entre les EPENC et les services du vice-rectorat afin de mieux identifier, suivre et accompagner les élèves absentéistes et décrocheurs et d'engager les actions de remédiation nécessaires.

Le logiciel CVINC (Collecte des informations sur les faits de violence et d'incivilité dans les EPENC) est un nouveau logiciel qui est mis en oeuvre depuis la rentrée 2015 dans les établissements publics d'enseignements de la Nouvelle-Calédonie. Ce logiciel permet aux équipes de direction des établissements scolaires d'informer en temps réel les personnels du vice-rectorat en charge de la prévention, du suivi et du traitement des faits d'incivilités et de

violence en milieu scolaire. Ce logiciel assure également l'établissement de données statistiques précises sur ces phénomènes au niveau de l'ensemble des EPENC.

En 2015, le Service de l'Enseignement des Langues et de la Culture Kanak (SELK) a poursuivi et finalisé des outils et documents en langue à destination des élèves et des enseignants, coordonné le travail pédagogique des enseignants LCK à partir de programmes d'apprentissage des langues dans le 1er et 2nd degré et valorisé les réussites, impulsé les innovations et expérimentations porteuses d'amélioration des résultats des élèves grâce à l'enseignement des langues et de la culture kanak, en encourageant notamment la diversification des supports de travail par l'équipement de classes numériques en tablettes.

Le taux d'exécution de 67,92 % de l'action enseignement des langues et de la culture kanak s'explique par un retard dans la mise en oeuvre du portail web sur la civilisation kanak en partenariat avec le CDP-NC et un convention avec le CIJNC (centre information jeunesse de NC) pour la réalisation d'outils pour les collèges et lycées dans les quatre langues proposées au baccalauréat.

Les crédits de fonctionnement relatifs aux missions de délégué aux relations européennes, internationales et à la coopération ont diminué en 2015. Ces crédits ont permis la prise en charge des dépenses liées au programme des assistants de langues étrangères, aux déplacements du DAREIC notamment dans la région, en direction de l'Australie (coopération autour des langues indigènes et ouverture de sections internationales australiennes). En revanche, faute de financement suffisant, le programme permettant à de nouveaux enseignants d'effectuer un stage international (enseignement d'une discipline dite non linguistique en anglais et connaissance du système éducatif australien) en Australie du Sud a dû être arrêté.

Les crédits de fonctionnement relatifs à la mission de la déléguée académique à l'action artistique et culturelle ont permis la prise en charge des dépenses liées à la mise en œuvre des 308 projets validés lors des commissions de financement 2014.

En investissement :

Voté par le congrès de la Nouvelle-Calédonie le 12 novembre 2013 pour un montant de plus de 7 000 MF, le Programme Prévisonnel d'Investissement (PPI) des lycées publics de la Nouvelle-Calédonie 2013-2017 a permis de mettre en œuvre d'importants travaux de construction, de restructuration et de rénovation dans les établissements scolaires du second degré. Un effort particulier a été consenti sur les lycées Jules Garnier et de Touho avec près de 2 500 MF de travaux réalisés.

Au 31 décembre 2015, le taux d'engagement du PPI représente 52 % et le taux de mandatement 40,63 %.

Pour l'exercice 2015, l'accent a été mis sur la sécurisation des établissements tant au niveau des risques d'intrusion ou de dégration que sur le plan de la sécurité incendie. La rénovation des internats a été achevée (Poindimié) ou commencée (Lapérouse). La restructuration, la rénovation de locaux et l'achat d'équipements pédagogiques ont également permis de répondre à l'évolution de l'offre de formation.

Le taux d'exécution de 67,18 % relatif aux opérations des lycées Jules Garnier et Touho s'explique par le fait que la rénovation de l'internat du lycée de Touho (150 MF) n'a pu être réalisée en raison d'un appel d'offres infructueux. Cette opération sera relancée en 2016.

S'agissant de l'AP 2013-4 qui concerne les autres lycées et ALP, le taux d'exécution ne représente que 38,24 % pour l'exercice 2015 en raison du report de l'opération de construction d'un bâtiment dédié aux élèves de STS pour un montant de 617 MF. Le marché est à présent signé et le permis de construire en instruction doit permettre de débuter les travaux en juin 2016.

En ce qui concerne le développement numérique, AP 2013/3 - développement numérique scolaire, il convient de préciser que le taux d'engagement est de 95,95 % et que le taux de réalisation est plus faible car le prestataire titulaire du marché ne peut en général intervenir que pendant les vacances scolaires, ce qui retarde l'avancement des travaux, et donc leur paiement. Depuis cette année, un prestataire est chargé de suivre l'exécution, la situation devrait donc s'améliorer. Il en va de même avec l'AE - fonctionnement informatique scolaire, avec un taux

d'engagement de plus de 77% et un taux de réalisation moindre dans la mesure où il s'agit de la maintenance des équipements et réseaux installés lors de la rénovation.

L'AP 2013/2 - rénovation salle informatique contenait 2 volets: construction d'une salle et achat de serveurs. Le marché pour la construction de la salle n'ayant pas été accepté, l'achat de serveurs a été différé.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1106-01-Enseignement en collège	82 884 752	82 884 752	100,00%
A1106-02-Enseignement général et technique en lycée	173 595 231	173 595 231	100,00%
A1106-03-Enseignement professionnel sous statut scolaire	89 410 040	89 410 040	100,00%
A1106-05-Besoins éducatifs particuliers	16 459 488	8 297 670	50,41%
A1106-06-Information et orientation	9 356 974	7 965 000	85,12%
A1106-07-Vie de l'élève	579 283 646	469 638 838	81,07%
A1106-08-Soutien et pilotage	1 911 054 661	1 242 278 261	65,00%
A1106-09-Enseignement des langues et de la culture kanak	21 376 594	14 518 444	67,92%
Total général	**2 883 421 386**	**2 088 588 236**	**72,43%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 330 881 691	1 162 893 491	87,38%
Autres charges de fonctionnement	94 226 155	61 012 897	64,75%
Charges de personnel	63 105	63 105	100,00%
Charges exceptionnelles	709 392	141 924	20,01%
Charges fixes de fonctionnement	112 655 028	86 434 092	76,72%
Contributions obligatoires	475 609 764	451 609 764	94,95%
Subventions, participations et autres charges d'activité	647 618 247	563 631 709	87,03%
Investissements	1 552 539 695	925 694 745	59,62%
AP P1106-2013/1 - RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	557 600 000	374 616 755	67,18%
AP P1106-2013/2 - RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	39 300 212	1 429 332	3,64%
AP P1106-2013/3 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	219 601 567	124 800 283	56,83%
AP P1106-2013/4 - RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	494 797 979	189 227 076	38,24%
HAP immobilisations corporelles	39 940 133	34 926 513	87,45%
HAP immobilisations incorporelles	1 846 479	1 352 172	73,23%
HAP subventions d'equipement versees	199 453 325	199 342 614	99,94%
Total général	**2 883 421 386**	**2 088 588 236**	**72,43%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes – dépenses

	P1101-Enseignement du premier degré	P1102-Formation initiale des enseignants du 1er degré public	P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	P1104-Enseignement technique agricole	P1105-Enseignement privé	P1106-Enseignement second degré public	Total général
Recettes						**344 066**	**344 066**
Fonctionnement						**297 757**	**297 757**
produits exceptionnels						297 757	297 757
Investissements						**46 309**	**46 309**
immobilisation en cours						46 309	46 309
Dépenses	**147 467 896**	**332 371 343**	**869 887 987**	**145 761 757**	**2 325 728 268**	**2 088 588 236**	**5 909 805 487**
Fonctionnement	**147 203 541**	**332 371 343**	**771 641 507**	**139 761 757**	**2 072 346 957**	**1 162 893 491**	**4 626 218 596**
Aides directes et indirectes			33 542 000				33 542 000
Autres charges de fonctionnement	41 278 848	2 654 602	7 691 042	6 144 655	19 016 332	61 012 897	137 798 376
Charges de personnel						63 105	63 105
Charges exceptionnelles	402 325					141 924	544 249
Charges fixes de fonctionnement	69 897 364	45 313		1 045 704		86 434 092	157 422 473
Contributions obligatoires				76 799 341	2 049 510 625	451 609 764	2 577 919 730
Subventions, participations et autres charges d'activité	35 625 004	329 671 428	730 408 465	55 772 057	3 820 000	563 631 709	1 718 928 663
Investissements	**264 355**		**98 246 480**	**6 000 000**	**253 381 311**	**925 694 745**	**1 283 586 891**
AP P1103-2013/3 - MAISON DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE			3 150 000				3 150 000
AP P1106-2013/1 - RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO						374 616 755	374 616 755
AP P1106-2013/2 - RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS						1 429 332	1 429 332
AP P1106-2013/3 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE						124 800 283	124 800 283
AP P1106-2013/4 - RENOVATION DES LYCEES 2013-2017						189 227 076	189 227 076
HAP immobilisations corporelles	264 355					34 926 513	35 190 868
HAP immobilisations incorporelles						1 352 172	1 352 172
HAP subventions d'equipement versees			95 096 480	6 000 000	253 381 311	199 342 614	553 820 405

Mission M12
Formation professionnelle continue

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	336 506 190	4 020 487 951
Réalisation 2015	1 077 622 124	2 628 797 188
Taux d'exécution 2015	320,24%	65,39%

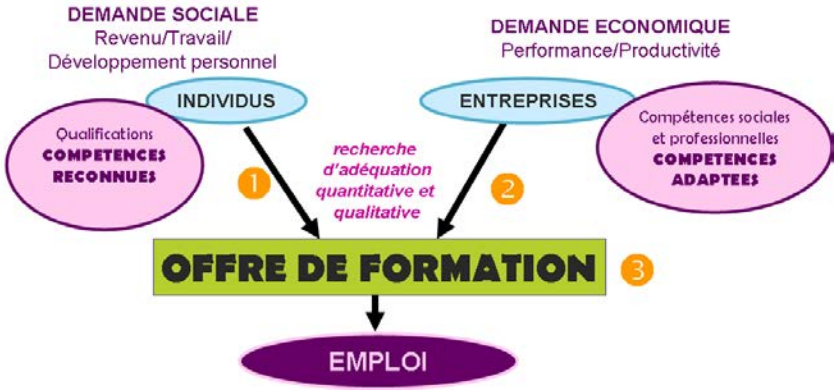

Information, orientation, accompagnement

Former pour l'emploi

Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue

Assurer l'adéquation entre les attentes des individus et les besoins en compétences des entreprises calédoniennes est l'un des enjeux de la formation professionnelle continue. C'est autour de cette logique qu'a été structurée la mission formation professionnelle en trois programmes. Les deux premiers programmes sont orientés en direction des principaux « clients » de la formation que sont les individus (informer, orienter accompagner) et les entreprises (former pour l'emploi). Le troisième programme concentre quant à lui les moyens destinés à satisfaire aux exigences qualitatives et réglementaires pour une mise en œuvre optimum des deux premiers programmes

Historique des moyens financiers

Recettes

M12-Formation professionnelle

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1201-Information, orientation, accompagnement	18 599 564	14 956 174	19 100 862	1268,16%	27,71%
DFPC	18 599 564	14 956 174	19 100 862	1268,16%	27,71%
P1202-Former pour l'emploi	15 190 791	4 644 687	6 873 288		47,98%
DFPC	13 408 696	3 663 000	4 271 223		16,60%
DRH	1 782 095	981 687	2 602 065		165,06%
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	1 061 551 032	357 002 329	1 051 647 974	313,92%	194,58%
DFPC	1 061 551 032	357 002 329	1 051 647 974	313,92%	194,58%
Total général	**1 095 341 387**	**376 603 190**	**1 077 622 124**	**320,24%**	**186,14%**

Dépenses

M12-Formation professionnelle

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1201-Information, orientation, accompagnement	1 397 166 810	1 336 134 603	878 073 929	79,32%	-34,28%
DFPC	1 105 526 240	1 117 781 345	754 484 176	77,05%	-32,50%
DRH	291 640 570	218 353 258	123 589 753	96,68%	-43,40%
P1202-Former pour l'emploi	1 444 275 333	923 599 560	940 071 904	89,22%	1,78%
DFPC	1 378 090 358	863 231 515	879 926 733	89,27%	1,93%
DRH	66 184 975	60 368 045	60 145 171	88,59%	-0,37%
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	1 389 792 430	1 322 736 299	810 651 355	43,59%	-38,71%
DASS	0	0	1 499 796	51,28%	
DBAF	602 488 291	626 000 000	558 800 613	99,77%	-10,73%
DFPC	787 304 139	647 736 299	249 350 946	19,24%	-61,50%
DGE-VR	0	0	1 000 000	100,00%	
DRH	0	49 000 000	0		-100,00%
Total général	**4 231 234 573**	**3 582 470 462**	**2 628 797 188**	**65,39%**	**-26,62%**

Le mot du membre du gouvernement chargé d'animer le secteur

Jean-Louis D'ANGLEBERMES

Le secteur de la formation professionnelle évolue rapidement selon un double mouvement.

La politique de formation professionnelle se recentre tout d'abord sur son cœur de métier qui est d'offrir aux demandeurs d'emploi, par la formation, une perspective d'insertion professionnelle. L'année 2015 a de ce fait privilégié les formations conjoncturelles, en réponse aux attentes immédiates du secteur privé et des contraintes économiques du moment mais aussi aux besoins des services publics. Dans ce domaine, l'ouverture du Médipôle a notamment généré des besoins de formations sociales. Le développement de formations d'aides à la personne a mobilisé également des crédits conséquents.

La politique de formation professionnelle a par ailleurs été au cours de l'année largement réorientée vers une meilleure synergie entre les collectivités provinciales, les acteurs économiques et les autres secteurs d'activité du gouvernement qui interfèrent avec elle. Cette synergie vise à partager l'information, mutualiser les moyens pour mieux assurer sa mission, dans un contexte plus large, dans un processus continu qui va de la formation initiale à l'emploi. L'exécution des dépenses 2015 témoigne de ce nouvel élan.

Programme P1201 Information, orientation, Accompagnement

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	1 506 190	1 107 010 688
Réalisation 2015	19 100 862	878 073 929
Taux d'exécution 2015	1268,16%	79,32%

Les recettes

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Les recettes sont essentiellement constituées d'un remboursement de trop-perçu par l'IDC-NC sur les indemnités stagiaires pour 15 MF et de divers remboursements par des organismes de formation relatifs à l'intendance des stagiaires durant leur parcours de formation.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 506 190	19 100 862	1268,16%
autres produits de gestion courante	332 500	0	0,00%
produits exceptionnels	1 173 690	19 100 862	1627,42%
Total général	**1 506 190**	**19 100 862**	**1268,16%**

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Le programme vise à informer les publics cibles de la politique de formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie (demandeurs d'emploi, organismes de formation, branches professionnelles, entreprises…) des dispositifs qui leur sont dédiés, à assurer l'orientation des candidats vers les actions de formation de la Nouvelle-Calédonie qui peuvent être précédées de sessions préparatoires et à mettre en œuvre un accompagnement tant financier qu'administratif et psycho-pédagogique des stagiaires de la formation professionnelle.

Deux actions principales ont été menées en termes d'orientation en 2015.

La première a porté sur l'achèvement de l'internalisation des processus d'information, d'orientation et d'accompagnement qui a eu pour conséquence de mobiliser le service d'accompagnement et d'orientation sur tous les publics de la DFPC.

Cette internalisation s'est faite à effectif constant, soit 6 psychologues et 2 assistantes, l'activité sur la commande publique structurelle s'étant ralentie.

La seconde s'est axée sur une approche individualisée des candidats pré positionnés par le RIIFE (Réseau Information Insertion Formation et Emploi) visant à les appréhender dans leur globalité et non seulement sur leurs aptitudes intellectuelles à suivre la formation souhaitée.

Les dimensions socio-économiques, l'environnement familial et les questions de santé ont été investiguées. Une telle approche rend nécessaire un travail de réorientation pour ceux qui ne peuvent finalement intégrer l'action de formation de la Nouvelle-Calédonie pour laquelle ils avaient été positionnés et ce afin qu'aucun candidat ne soit laissé sans solution. Cet effort a porté ses fruits, puisque le nombre de désistements en cours d'orientation est en baisse sensible, alors que le nombre de personnes prescrites et affectées en formation augmente par

rapport aux années 2013-2014, alors même que le réseau RIIFE transmet moins de fiches numériques de candidatures.

Bilan des fiches numériques

		2013	%	2014	%	2015	%
1	Créées	1 419		1 458		1 272	
2	A traiter par le CIP	8		4		48	
3	A traiter par le niveau 2					8	
4	Annulée	310	21,85%	311	21,33%	343	26,97%
5	Validée	1 101		1 143		873	
6	Désistement	519	47,14%	440	38,50%	322	36,88%
7	Réorientation	219	19,89%	333	29,13%	104	11,91%
8	Prescription	333	30,25%	403	35,26%	459	52,58%
9	Affectation	267	24,25%	344	30,10%	379	43,41%
10	En formation	296		345		365	

Il conviendra en 2016 de mettre en place un suivi des réorientations vers les partenaires provinciaux. En tout état de cause, les caractéristiques des publics qui sont de plus en plus éloignés et de la formation et de l'emploi conduisent à la mise en œuvre d'actions préparatoires, voire de resocialisation conduites par divers opérateurs.

En 2015 les actions suivantes ont été menées :

- appui aux plateformes découverte métiers du RSMA 17,6 MF
- plateforme mobile d'orientation du GNFA PACIFIC 23,5 MF
- actions préqualifiantes et de remises à niveau 85,6 MF
- pôle préparatoire de l'ETFPA (SPOT) 125,6 MF

L'autre point-clé du programme est la prise en charge, essentiellement financière, des stagiaires qui représentent la deuxième action de la mission M 12 en termes de dépenses soit 714,5 MF.

En 2015, 501 stagiaires demandeurs d'emploi et 59 stagiaires salariés en congé formation (CIF) ou travailleurs indépendants ont été indemnisés, pour un montant de 228.17 MF.

A ces chiffres s'ajoutent 81 bénéficiaires d'une bourse territoriale de formation (BTF) et 127 stagiaires du programme Mobilité Québec.

Aux indemnités, viennent s'ajouter les charges sociales, y compris pour les volontaires du RSMA, et les coûts du suivi des stagiaires qui sont en mobilité hors territoire. Il faut noter qu'une réévaluation du programme Mobilité Québec en fonction de l'évolution de l'offre de formation post-bac en Nouvelle-Calédonie a conduit à une diminution du nombre de places financées qui est passé de 35 à 18 en 2015.

De même, seules 25 nouvelles BTF ont été accordées en 2015, pour tenir compte de la réduction budgétaire, mais aussi du fait de la pertinence des dossiers présentés.

Par ailleurs, une réflexion sur l'harmonisation réglementaire des différents dispositifs de mobilité a été lancée qui devrait aboutir sur la présentation au congrès au premier trimestre 2016 d'un projet de délibération.

Enfin, le poids financier de cet accompagnement nécessite d'ouvrir des travaux sur les modalités de prise en charge qui pourraient devenir variables en fonction, entre autres, de critères sociaux. L'objectif est à la fois de réduire le coût global des prises en charge et de porter l'effort de la collectivité vers ceux qui ont les besoins les plus marqués.

En conclusion, il convient de noter que l'action 1201-02 s'est vue affecter des crédits à hauteur de 50 MF pour l'appui aux BTF qui devaient être inscrits sur l'action 1201-04.

Le besoin exprimé au moment du BP 2015 était de 3,1 MF. Ce décalage explique le faible taux de réalisation. De plus, la rétraction du dispositif BTF déjà évoqué a conduit à mobiliser les crédits restants sur cette action après une réaffectation de 23 MF et une réduction de 10 MF.

De manière générale, la baisse des crédits du programme est corrélée à la baisse de l'achat de formation qui a un impact mécanique sur le montant des indemnités stagiaires.

Les indicateurs

P 1201	2013		2014		2015	
	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé
Taux de prise en charge des DE non qualifiés *	≥ 15 %	35,13%	≥ 15 %	28,78%	**≥ 15 %**	**24,99%**
Taux de déperdition au cours de l'orientation	≤ 40%	58,79%	≤ 40%	41,51%	**≤ 40%**	**30,77%**
Taux de réalisation de la commande publique **	≥ 90%	88,46%	≥ 90%	86,19%	**≥ 90%**	65,85%
Taux de réalisation de la commande publique hors RSMA		88,04%		91,09%		**74,42%**

(Source : DFPC / SAP)

* Le taux de prise en charge des demandeurs d'emploi (DE), est désormais calculé avec le nombre exact de DE non qualifiés – à partir des données ISEE - et non plus basé sur un ratio de 50% (pour 2015 le ratio de DE non qualifiés est égal à 33,48%).

** Taux de réalisation de la commande publique : 5 des 67 formations de la programmation 2015 n'ont pas encore démarré (soit 114 places non encore pourvues) au 29 février 2016

- Direction des ressources humaines (DRH)

La DRH finance les bourses territoriales de formation gérées par la DFPC.

Seules 25 nouvelles BTF ont été accordées en 2015, pour tenir compte de la réduction budgétaire, mais aussi du fait de la pertinence des dossiers présentés. Aussi, le financement 2015 accuse une baisse de 43 % par rapport à 2014

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1201-01-Informer et promouvoir la formation	10 012 149	9 873 820	98,62%
A1201-02-Accueillir, orienter et positionner les bénéficiaires	26 696 159	585 747	2,19%
A1201-03-Connaître et analyser les publics	600 000	480 000	80,00%
A1201-04-Prendre en charge les bénéficiaires	835 303 827	714 584 373	85,55%
A1201-05-Préparer l'entrée en formation	234 398 553	152 549 989	65,08%
Total général	**1 107 010 688**	**878 073 929**	**79,32%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 107 010 688	878 073 929	79,32%
Aides directes et indirectes	727 789 130	634 124 707	87,13%
Autres charges de fonctionnement	352 821 558	217 549 222	61,66%
Subventions, participations et autres charges d'activité	26 400 000	26 400 000	100,00%
Total général	**1 107 010 688**	**878 073 929**	**79,32%**

Programme P1202
Former pour l'emploi

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	1 053 614 135
Réalisation 2015	6 873 288	940 071 904
Taux d'exécution 2015		89,22%

Les recettes

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Les recettes de ce programme correspondent aux remboursements de trop-perçu par des organismes de formation sur des frais de formation conventionnés.

Les conventions ou marchés visant la mise en œuvre d'une action de formation déterminent un volume horaire de formation à réaliser et un budget prévisionnel accordé.

Au moment du bilan de la formation et donc du solde de la convention ou du marché, il est généralement constaté des écarts entre le prévisionnel conventionné et ce qui a été réellement réalisé ; la Nouvelle Calédonie finançant sur la base du réalisé et des justificatifs présentés par les prestataires, est susceptible de demander le remboursement du trop perçu.

- Direction des ressources humaines (DRH)

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	0	6 873 288	
produits des services, du domaine et ventes diverses	0	120 820	
produits exceptionnels	0	6 752 468	
Total général	**0**	**6 873 288**	

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Ce programme vise la qualification des actifs de la Nouvelle Calédonie et en priorité les demandeurs d'emploi. Avec la baisse des crédits alloués à la formation professionnelle continue et suite à la signature par les partenaires sociaux en 2015 de l'accord interprofessionnel pour la création d'un fonds d'assurance formation qui devra prendre en charge la formation des salariés, la Nouvelle-Calédonie a repositionné son effort sur les publics « les plus éloignés » de l'insertion que cela soit par manque de qualification, de diplômes, ou pour des problématiques d'inadaptation à l'emploi (employabilité).

Ainsi, en 2015, aucun nouveau financement pour des salariés en congé de formation (CIF) n'a été accordé, seuls les 74 salariés en cours de formation ont continué de bénéficier de l'appui de la Nouvelle-Calédonie.

A été maintenue, la subvention accordée à l'ACESTE-CNAM pour ses charges de fonctionnement. Cette intervention de la Nouvelle-Calédonie représente un soutien indirect de la formation des salariés sur le territoire.

Le programme « Former pour l'emploi » se repartit en 2 types de dispositifs : des dispositifs de formation collective et des dispositifs de formation individuelle.L'ensemble de ces dispositifs

visent à la qualification des personnes et l'obtention d'une certification reconnue en Nouvelle-Calédonie, allant du niveau V (CAP-BEP) au niveau II (Bac+5).

Les dispositifs individuels regroupent le programme BTF (bourses territoriales de formation), le programme mobilité métropole et le programme mobilité Québec dont la synthèse chiffrée pour 2015 est présentée ci-dessous :

Dispositif individuel	Candidatures reçues	Nouveaux parcours financés	Total des stagiaires pris en charge	Stagiaires ayant terminés leur parcours
BTF	120	25	81	35
Mobilité métropole	27	26	51	21
Mobilité Québec	167	18	127	26

Seuls les dispositifs BTF et mobilité métropole nécessitent le financement de frais d'inscription et/ou de formation par la Nouvelle Calédonie, les frais de formation dans la cadre de la mobilité Québec étant gratuits au travers de l'accord franco-québécois.

Les dispositifs collectifs comprennent les formations qualifiantes de la programmation structurelle, les formations de la programmation conjoncturelle répondant à un besoin exprimé par les acteurs économiques (soutien aux initiatives sectorielles), les formations accessibles par la voie de l'apprentissage et les formations visant des publics spécifiques (détenus et personnes en situation de handicap).

Ci-dessous la synthèse chiffrée de ces dispositifs en 2015 :

DISPOSITIF	Nombre de nouvelles sessions de formation qualifiante	Nombre de sessions de formation qualifiante en cours[1]	Nombre de nouveaux stagiaires ou apprentis conventionné	Nombre total de stagiaires ou apprentis en cours de formation
Programmation structurelle	22	19	551	646 dont 513 nouveaux stagiaires
Programmation conjoncturelle	12	10	134	245 dont 129 nouveaux stagiaires
Apprentissage	27	30	407	743 dont 407 nouveaux apprentis
Publics spécifiques	1 pour les détenus 1 pour les personnes en situation de handicap	0 0	16 10	16 10

[1] hors nouvelles formations

Pour des raisons d'ordre institutionnel, la réalisation des actions de formation a pris un retard considérable en 2015. Le démarrage des formations des programmations structurelle et conjoncturelle a donc dû être réporté au second semestre 2015 ayant pour conséquence l'achèvement de la majorité des actions en 2016 et l'impossibilité d'observer les résultats avant le second semestre 2016. Ce retard a également pour conséquence le report de crédits 2015 sur l'année 2016 pour financer le solde des formations se terminant courant 2016.

La DFPC a également tenu compte de l'impact des restes à financer (RAF) dans un contexte de réduction budgétaire où le total des crédits de paiement (CP) sur la période 2014-2016 sera inférieur aux autorisations d'engagement (AE) alors même que les actions de formation d'une année de programmation s'étalent sur deux, voire trois ans.

Le delta négatif entre les AE et les CP de 2013 à 2015 ont conduit la DFPC à puiser dans son budget 2015, normalement destiné au financement de nouvelles actions pour couvrir ces restes à financer des actions déjà engagées. Cela a fortement influé sur la capacité de la direction à lancer une programmation structurelle en 2016, la priorité ayant été donné à l'apurement de ces RAF qui sont estimés à 249 MF pour 2016 pour les programmations structurelle et conjoncturelle.

Les métiers visés par les formations inscrites dans la programmation structurelle 2015 font suite à la commande publique 2014 – 2016. Cette commande pluriannuelle a été élaborée en 2013 à partir de besoins identifiés pour les 3 années suivantes.

La DFPC a redéfini en 2015 plus clairement les programmations structurelle et conjoncturelle :

- Les actions de formation relevant de la **programmation structurelle** répondent en priorité à une demande politique et/ou sociale, c'est-à-dire aux attentes d'un public en demande d'insertion, tout en prenant en compte les perspectives d'embauche offertes par le métier ciblé. Les besoins exprimés en termes de métier sont identifiés par la Nouvelle-Calédonie aux travers des rencontres avec les partenaires sociaux, des études sectorielles réalisées par l'IDCNC et par toute autre source disponible.
- Les formations relevant de la **programmation conjoncturelle**, quant à elles, répondent à un besoin économique identifié car elles prennent appui sur une demande formulée directement par une branche professionnelle, un groupement d'entreprise ou encore d'un employeur public. Ces actions correspondent généralement à des formations préalables à l'embauche de demandeurs d'emploi avec une insertion connue et tracée des stagiaires sortants. A compter de 2016, les formations conjoncturelles devront toutes présenter des modalités de cofinancement par le porteur de projet sollicitant un appui de la Nouvelle-Calédonie.

En 2015, l'enveloppe consacrée au dispositif de l'apprentissage a été maintenue, permettant l'ouverture de nouvelles sections (1ère années) en dépit du contexte de restriction budgétaire.

L'année 2015 a également vu apparaître un nouveau centre de formation des apprentis (CFA) porté par l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) qui a proposé l'ouverture de 2 licences professionnelles dans les domaines de la comptabilité et de la gestion.

Sur la base des réflexions menées lors des Etats généraux de la formation professionnelle, la DFPC a lancé en 2015 des travaux pour réformer en profondeur le dispositif de formation par alternance (sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de qualification)

La réforme de l'Alternance vise l'harmonisation et l'amélioration des dispositifs de formation sous alternance via les objectifs suivants :

- moderniser les contrats de travail existants en les fusionnant en un contrat unique,
- revoir les conditions de rémunération des alternants,
- sécuriser le financement des filières de formation par alternance,
- encourager l'embauche des alternants par des aides ciblées,
- renforcer les liens entre les entreprises et les centres de formation,
- améliorer la qualité du dispositif.

Les travaux ont démarré en mai 2015 en impliquant les provinces, les partenaires sociaux, les centres de formation, les directions de la Nouvelle-Calédonie concernées, etc…. Les travaux des différents groupes de travail devraient aboutir mi-2016. Leurs préconisations et les propositions de réforme seront ensuite soumises aux instances consultatives, au gouvernement puis au Congrès pour validation de la refonte du Code du travail qui en découlera.

Les indicateurs

P 1202	2013		2014		2015 *	
	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé
Indice de satisfaction stagiaires	≥ 80%	77,67%	≥ 83%	79,44%	**≥ 80%**	**75,07%**
Taux d'érosion	≤ 10%	14,27%	≤ 10%	15,18%	**≤ 10%**	**6,62%**
Taux de réussite **	≥ 75%	85,38%	≥ 75%	81,76%	**≥ 75%**	**86,90%**
Taux de validation **	≥ 68%	67,66%	≥ 69%	70,05%	**≥ 69%**	**74,49%**
Taux d'insertion à 6 mois (admis) ***	≥ 48%	47,91%	≥ 48%	53,50%	**≥ 48%**	**50,00%**
Part des formations conjoncturelles	≥ 35%	25,54%	≥ 35%	22,06%	**≥ 35%**	**18,60%**

(Source : DFPC / SAP)

* Données 2015 provisoires arrêtées au 29 février 2016

** Taux de réussite et taux de validation 2015 calculés sur 9 formations certifiantes pour un total de 98 stagiaires

*** Taux d'insertion 2015 : ne concerne qu'une seule formation évaluable à 6 mois

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les dépenses mandatées relatives au dispositif des bourses avec affectation spéciale est de 60,4 MF pour un budget global de 67,9 MF, soit un taux d'exécution de 88,96 %. 23 bourses ont été renouvelées, 12 nouvelles bourses ont été attribuées en 2015 et 12 ont été suspendues. En 2014, le même effort financier a été investi pour la formation d'étudiants suivant un cursus répondant aux besoins de la fonction publique.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1202-01-Qualifier pour l'emploi (Demandeurs d'emploi formés sur la commande publique)	795 744 940	706 808 344	88,82%
A1202-02-Soutenir les initiatives sectorielles	168 344 883	152 599 939	90,65%
A1202-03-Accompagner le développement des actifs et des publics spécifiques	71 968 403	63 107 712	87,69%
A1202-04-Evaluer les besoins	17 555 909	17 555 909	100,00%
Total général	**1 053 614 135**	**940 071 904**	**89,22%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 053 614 135	940 071 904	89,22%
Aides directes et indirectes	78 070 519	71 130 314	91,11%
Autres charges de fonctionnement	947 193 616	840 591 590	88,75%
Subventions, participations et autres charges d'activité	28 350 000	28 350 000	100,00%
Total général	**1 053 614 135**	**940 071 904**	**89,22%**

Programme P1203
Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	335 000 000	1 859 863 128
Réalisation 2015	1 051 647 974	810 651 355
Taux d'exécution 2015	313,92%	43,59%

Les recettes

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Les recettes prévisionnelles étaient essentiellement constituées du reliquat de l'obligation de formation professionnelle des entreprises de plus de 10 salariés (le 0,7%) versé par les employeurs au Trésor public (220 MF). Ce reliquat a de fait généré 298,5 MF de recettes, auxquelles est venu se rajouter le décaissement de la dernière tranche du Xème fonds européen de développement à hauteur de 692 MF, ce qui explique la très sensible différence entre la prévision et la réalisation.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	220 000 000	994 147 974	451,89%
dotations, subventions et participations	0	692 121 070	
impôts et taxes	220 000 000	298 427 754	135,65%
produits exceptionnels	0	3 599 150	
Investissements	115 000 000	57 500 000	50,00%
Opération pour tiers CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	115 000 000	57 500 000	50,00%
Total général	**335 000 000**	**1 051 647 974**	**313,92%**

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

La DFPC a, malgré une baisse significative des crédits, pu maintenir les actions liées aux missions structurelles qui lui sont confiées :

- pilotage et mise en œuvre de la politique de certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie,
- contrôle de l'activité de formation professionnelle des organismes de formation et des employeurs assujettis à l'obligation de financement de la formation professionnelle continue.

Concernant la certification professionnelle, la Commission consultative de la certification professionnelle s'est régulièrement réunie et a validé la création de 5 nouvelles certifications de la Nouvelle-Calédonie et l'inscription au Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie de 6 autres certifications professionnelles, essentiellement des certificats de qualification professionnelle (CQP) de branche. L'indemnisation des professionnels participant à des jurys d'examen constitue le poste financier le plus important (6 MF)

En 2015, a également été engagée en lien avec les professionnels du secteur et le CNAPS[2] de Nouvelle-Calédonie, la mise en place du dispositif de certification professionnelle des métiers de la sécurité privée, surveillance et gardiennage et transports de fonds. Ce travail a abouti à la création d'un premier diplôme en 2015 qui sera suivi de 6 autres certifications en 2016, permettant ainsi à terme aux entreprises du secteur de se mettre en conformité avec le Code de la sécurité intérieure qui a fortement réglementé cette activité.

S'agissant du contrôle, le niveau de contrôle a pu être maintenu tant vis-à-vis des organismes de formation que vis-à-vis des employeurs (voir indicateurs ci-dessous).

La baisse des crédits a par contre impacté d'autres actions qui ont pour objectif de maintenir ou développer la qualité des dispositifs de formation professionnelle continue mis en œuvre en Nouvelle-Calédonie :

- le programme de professionnalisation des acteurs confié à l'IFAP (conseillers en insertion professionnelle, formateurs d'adultes, encadrants de chantier d'insertion, etc…) a été maintenu mais l'offre de formation a été réduite (35 MF) ;
- le nombre d'audits pédagogiques (sous-traités à des ingénieurs formation de l'AFPA dans le cadre d'une convention de partenariat Etat/Nouvelle-Calédonie/AFPA) a été réduit (10,4 MF incluant le solde de l'année 2014) ;
- le nombre d'audits indispensables à la délivrance du label QualiFormPro mis en place en 2009 a été réduit au strict nécessaire (6,9 MF).

Les indicateurs

P 1203	2013		2014		2015	
	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé	Objectifs	Réalisé
Taux de contrôle						
- OF	≥ 35 %	31%	≥ 30 %	27%	≥ 35 %	35%
- Employeurs	≥ 30 %	27,19%	≥ 35 %	31%	≥ 25 %	28%
Taux de conformité des actions de formations achetées par la NC	≥ 65 %	70%	≥ 60 %	90%	≥ 60 %	100%
Part des organismes engagés dans une démarche qualité	≥ 70 %	59%	≥ 70 %	50%	≥ 70 %	70%
Evolution du nombre de certifications locales	+ 8	+ 13	+ 7	+ 6	+ 7	+ 11
Taux de consommation des aides financières accordées par la NC aux acteurs de la FP	≥ 88 %	58,57%	≥ 88 %	69,44%	≥ 88 %	22,97%

Taux de consommation des aides financières : le faible taux de 2015 est lié à une faible réalisation en investissement pour des raisons multifactorielles (non réception des livrables, problèmes fonciers, non-conformité de certains montages juridiques dont des sub-délégations de maîrise d'ouvrage pour le compte des provinces ...).

[2] Antenne calédonienne du Conseil National des Activités Privées de Sécurité

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1203-01-Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	1 144 739 190	151 942 400	13,27%
A1203-02-Réglementer et contrôler le dispositif de la formation professionnelle	17 948 003	15 241 122	84,92%
A1203-03-Animer et Piloter le dispositif de formation et de certification	97 105 460	84 667 220	87,19%
A1203-04-Soutien des établissements publics	600 070 475	558 800 613	93,12%
Total général	**1 859 863 128**	**810 651 355**	**43,59%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	749 623 748	730 457 387	97,44%
Aides directes et indirectes	6 160 000	1 084 000	17,60%
Autres charges de fonctionnement	138 150 340	126 600 807	91,64%
Charges exceptionnelles	6 259 712	6 259 712	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	63 653 696	61 812 868	97,11%
Subventions, participations et autres charges d'activité	535 400 000	534 700 000	99,87%
Investissements	1 110 239 380	80 193 968	7,22%
AP P1203-2011/1 - PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	93 840 290	42 750 000	45,56%
AP P1203-2014/3 - APPUI MISE EN OEUVRE PES	100 935 500	2 129 000	2,11%
AP P1203-2014/4 - SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	36 000 000	0	0,00%
AP P1203-2014/5 - RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	266 200 000	0	0,00%
HAP immobilisations corporelles	860 525	181 765	21,12%
HAP immobilisations incorporelles	339 475	339 475	100,00%
HAP subventions d'equipement versees	327 063 590	34 793 728	10,64%
Opération pour tiers CENTRE ACCUEIL EPEFIP PES PECHE OUVEA	50 000 000	0	0,00%
Opération pour tiers CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	235 000 000	0	0,00%
Total général	**1 859 863 128**	**810 651 355**	**43,59%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P1201- Information, orientation, accompagnement	P1202- Former pour l'emploi	P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	Total général
Recettes	**19 100 862**	**6 873 288**	**1 051 647 974**	**1 077 622 124**
Fonctionnement	**19 100 862**	**6 873 288**	**994 147 974**	**1 020 122 124**
dotations, subventions et participations			692 121 070	692 121 070
impôts et taxes			298 427 754	298 427 754
produits des services, du domaine et ventes diverses		120 820		120 820
produits exceptionnels	19 100 862	6 752 468	3 599 150	29 452 480
Investissements			**57 500 000**	**57 500 000**
Opération pour tiers CENTRE HEBERGEMENT DE KONE			57 500 000	57 500 000
Dépenses	**878 073 929**	**940 071 904**	**810 651 355**	**2 628 797 188**
Fonctionnement	**878 073 929**	**940 071 904**	**730 457 387**	**2 548 603 220**
Aides directes et indirectes	634 124 707	71 130 314	1 084 000	706 339 021
Autres charges de fonctionnement	217 549 222	840 591 590	126 600 807	1 184 741 619
Charges exceptionnelles			6 259 712	6 259 712
Charges fixes de fonctionnement			61 812 868	61 812 868
Subventions, participations et autres charges d'activité	26 400 000	28 350 000	534 700 000	589 450 000
Investissements			**80 193 968**	**80 193 968**
AP P1203-2011/1 - PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED			42 750 000	42 750 000
AP P1203-2014/3 - APPUI MISE EN OEUVRE PES			2 129 000	2 129 000
HAP immobilisations corporelles			181 765	181 765
HAP immobilisations incorporelles			339 475	339 475
HAP subventions d'equipement versees			34 793 728	34 793 728

Mission M13
Economie et emploi

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	242 474 657	5 472 591 753
Réalisation 2015	198 525 274	4 785 240 741
Taux d'exécution 2015	81,87%	87,44%

Travail et emploi

Le programme travail et emploi concerne exclusivement les actions et interventions de la direction du travail et de l'emploi (DTE). La mise en œuvre de ce programme s'effectue d'une part par l'action opérationnelle des différents services (conseils au public, rédactions de projets de textes, contrôle…), et d'autre part, par des interventions en direction des partenaires sociaux (formations, séminaires, rencontres, soutien à la négociation collective ou encore l'attribution de subventions).

L'ensemble de ces actions contribue au développement de l'économie calédonienne en régulant les relations de travail, en promouvant une politique de qualité des relations professionnelles, en favorisant le règlement amiable des conflits du travail. Cette politique contribue à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et le bien être et l'efficacité au travail.

Marché intérieur

La Nouvelle-Calédonie est compétente en matière de droit de la concurrence, de répression des fraudes, de réglementation des prix et de réglementation des professions commerciales.

Cette mission a pour finalité la régulation économique du marché intérieur et la protection physique et économique du consommateur.

Etudes économiques et sociales

L'institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-calédonie (ISEE NC) est l'acteur principal de ce programme. Il collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la 'société' calédonienne. L'ISEE NC réalise des études pérennes mais participe

également à des opérations exceptionnelles comme l'ont été la préparation du nouvel indice des prix et le redressement-exploitation du recensement de la population.

Soutien au secteur agricole

Le secteur agricole calédonien est aujourd'hui confronté à la concurrence du marché extérieur qui n'est pas toujours soumis aux mêmes contraintes, d'insularité, d'étroitesse du marché intérieur ou d'aléas en climat tropical. Le soutien au secteur agricole est un programme dont les enjeux ne sont plus uniquement quantitatifs mais se présentent aussi en termes de diversité et de qualité des produits.

C'est le service de la marine marchande et des pêches maritimes (SMMPM) qui est le principal acteur en charge de ce programme.

Pêche

En plus de ses activités d'administration (le marin, le navire, la pêche au large, le transport et activités maritimes en Nouvelle-Calédonie ...), le progressif transfert de compétences de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie en matière de police et sécurité de la circulation maritime, demande une évolution marquante du SMMPM.

Mines et carrières

L'activité de la mine et la métallurgie est au coeur des anticipations de l'ensemble des acteurs de l'économie. La loi organique a confié des compétences et responsablités à la Nouvelle-Calédonie comme le schéma de mise en valeur des richesses minières.

Ce programme a pour objet la mise en oeuvre de politiques publiques susceptibles de garantir le caractère durable du développement de la Nouvelle-Calédonie.

Economie numérique et communication

Ce programme vise principalement à développer et maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique.

Historique des moyens financiers

Recettes

M13-Economie et emploi

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1301-Travail et emploi	22 781 919	17 485 798	8 781 095	39,91%	-49,78%
DTE	22 781 919	17 485 798	8 781 095	39,91%	-49,78%
P1302-Marché intérieur	9 892 636	95 165 210	100 584 217	133,51%	5,69%
DAE	9 892 636	95 165 210	100 584 217	133,51%	5,69%
P1304-Soutien au secteur agricole	0	542 797	8 454 119	105,68%	1457,51%
DAVAR	0	542 797	8 454 119	105,68%	1457,51%
P1305-Pêche et environnement marin	3 420 000	0	6 935 000	105,80%	
DAM	3 420 000	0	6 935 000	105,80%	
P1306-Mines et carrières	110 651 590	110 651 841	73 770 843	56,49%	-33,33%
DIMENC	110 651 590	110 651 841	73 770 843	56,49%	-33,33%
P1307-Economie numérique et communication	11 933 174	0	0		
Econum	11 933 174	0	0		
Total général	**158 679 319**	**223 845 646**	**198 525 274**	**81,87%**	**-11,31%**

Dépenses

M13-Economie et emploi

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1301-Travail et emploi	388 902 270	997 869 172	1 413 375 865	90,34%	41,64%
DBAF	0	0	45 000 000	100,00%	
DTE	388 902 270	997 869 172	1 368 375 865	90,05%	37,13%
P1302-Marché intérieur	360 230 153	298 153 058	289 461 078	49,70%	-2,92%
DAE	237 230 153	180 340 558	187 461 078	39,02%	3,95%
DBAF	123 000 000	117 812 500	102 000 000	100,00%	-13,42%
P1303-Etudes économiques et sociales	348 425 000	339 272 212	340 606 250	100,00%	0,39%
DBAF	348 425 000	339 272 212	340 606 250	100,00%	0,39%
P1304-Soutien au secteur agricole	1 779 189 103	2 012 040 235	2 309 368 373	98,29%	14,78%
DAVAR	767 689 103	687 305 420	701 868 373	94,59%	2,12%
DBAF	1 011 500 000	1 324 734 815	1 607 500 000	100,00%	21,35%
P1305-Pêche et environnement marin	52 633 520	42 914 164	48 521 685	76,72%	13,07%
DAM	52 633 520	42 914 164	48 521 685	76,72%	13,07%
P1306-Mines et carrières	103 973 108	209 004 096	159 207 237	86,25%	-23,83%
DIMENC	103 973 108	209 004 096	159 207 237	86,25%	-23,83%
P1307-Economie numérique et communication	871 343 813	546 369 322	224 700 253	57,95%	-58,87%
Econum	687 377 453	368 869 322	76 725 253	33,00%	-79,20%
GVT	183 966 360	177 500 000	147 975 000	95,30%	-16,63%
Total général	**3 904 696 967**	**4 445 622 259**	**4 785 240 741**	**87,44%**	**7,64%**

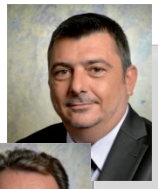

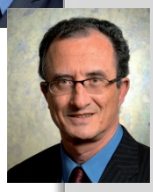

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIN, Jean-Louis D'ANGLEBERMES, Thierry CORNAILLE, Anthony LECREN, Bernard DELADRIERE.

L'année 2015 a été marquée par le lancement de la refonte de notre économie au travers de la réforme de la TGC et des travaux sur l'amélioration de notre compétitivité économique, et de la productivité du travail.

Notre économie a connu pendant plus de 10 ans, jusqu'en 2011, une croissance soutenue portée par les investissements métallurgiques qui ont généré annuellement un flux moyen de 150 MMF.

Pour relancer notre croissance économique, qui s'est progressivement affaiblie jusqu'à atteindre une croissance presque nulle en 2015, nous devons redonner du pouvoir d'achat aux calédoniens. C'est au travers de la réforme fiscale et l'amélioration de notre compétitivité que nous parviendrons à atteindre cet objectif. L'autre objectif étant à terme de maîtriser note croissance et ne plus dépendre des aléas internationaux.

Nous avons ainsi intensifié nos efforts pour donner les moyens nécessaires à la production locale de poursuivre son développement. Les premiers contrats de performance ont été mis en œuvre au premier semestre 2015. Ces contrats de performance seront sanctuarisés au travers d'une loi de pays sur la production locale, actuellement en préparation.

Une action concertée avec les Provinces a également été engagée dans le secteur du tourisme, concrétisée au travers des Ateliers du tourisme qui se sont déroulés en novembre et décembre 2015. Les premiers résultats se traduisent par une amélioration sensible des flux touristiques.

Très impliquée dans la bataille pour l'accès au travail, la Nouvelle-Calédonie inaugure aussi pour la première année, le nouveau dispositif voté par le congrès en 2014 d'insertion par le travail qui s'adresse aux calédoniens les plus éloignés de l'emploi. Les premiers parcours insertion-emploi permettront de mesurer l'engagement des collectivités dans ce domaine et ont servi de base à l'élaboration de la stratégie insertion-emploi fortement mobilisatrice en 2015.

Cette stratégie servira de base à la Nouvelle-Calédonie pour solliciter le Fonds Européen de Développement qui pourrait la soutenir financièrement au travers du XIème FED.

Ces différents outils permettront d'améliorer les conditions de travail et d'emploi des quelque 65 000 salariés du secteur privé, assurer un soutien au dialogue social, agir sur l'accès à l'emploi.

En matière d'économie numérique, le gouvernement continue, au travers de l'OPT, à mettre en œuvre son plan d'action, basé sur le développement des infrastructures, des services et des usages numériques. Le déploiement de la fibre optique se poursuit en parallèle à la baisse des tarifs de nombreux services (Internet, SMS, Mobilis).

Le guichet unique numérique permettant l'accès à l'ensemble des téléservices de l'administration calédonienne « www.service-public.nc », projet emblématique de la modernisation et de la simplification de l'administration, mis en place par la Cellule Economie Numérique est un franc succès (+ de 4000 visites mensuelles).

En matière de développement des usages, le gouvernement a lancé un programme de soutien au développement d'espaces publics numériques (dispositif « Cases numériques ») afin de permettre un accès au plus grand nombre. En 2015, la commune de POYA et la tribu de TENDO ont été les éléments de préfiguration de ce programme ambitieux qui doit prendre son envol en 2016.

L'éducation n'est pas oubliée. Le dispositif MIPE a été rénové afin de mieux répondre aux exigences actuelles. De plus, en 2015, dix établissements scolaires de l'enseignement public ont été reliés, en avance de phase, à l'internet Très Haut Débit. Ils ont été rejoints, en ce début d'année, par 9 établissements privés.

Autre grande réforme, celle du droit des assurances, est désormais engagée. Cette réforme a vocation à rendre plus accessible ce domaine pour donner aux assurés et aux assureurs davantage de visibilité et de garantie.

S'agissant du droit civil (comme du droit commercial), transféré à la Nouvelle-Calédonie depuis le 1er juillet 2013, deux projets de délibération sont en cours de rédaction et la Nouvelle-Calédonie s'approprie la matière malgré le non renouvellement de deux magistrats mis à disposition par l'Etat, pour lesquels la demande a été réitérée à plusieurs reprises auprès de l'Etat.

La mise en place de la gouvernance du parc naturel de la mer de Corail (mai-juin 2015) a lancé formellement l'élaboration d'un plan de gestion qui donnera un cadre cohérent à plusieurs politiques sectorielles de gestion et de conservation du milieu marin, et construira une vision partagée sur l'avenir de la ZEE calédonienne (échéance : avril 2017).

Le secteur des ressources minérales constitue un des éléments clé du développement de la Nouvelle-Calédonie. L'ensemble des sites miniers disposent à présent d'un arrêté d'autorisation en bonne et due forme. Seule la régularisation du site minier de Vale Goro a été décalée de trois ans, ce qui a nécessité l'adoption d'une loi du Pays début 2015. L'activité d'inspection sur les mines et les carrières s'est accrue avec une présence plus importante sur le terrain afin de suivre la bonne mise en œuvre des prescriptions techniques des arrêtés d'autorisation. En 2016, des aménagements du code miniers seront à l'étude, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien conjoncturel en faveur de l'activité minière et métallurgique du gouvernement de mars 2016.

La crise sans précédent du nickel a en effet amené le gouvernement à prendre les mesures d'urgence qui s'imposaient en début d'année 2016.

Programme P1301
Travail et emploi

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	22 000 000	1 564 523 943
Réalisation 2015	8 781 095	1 413 375 865
Taux d'exécution 2015	39,91%	90,34%

Les recettes

Pour le secteur du travail, de l'emploi et du dialogue social (Jean-Louis D'ANGLEBERMES).

- Direction du travail et de l'emploi (DTE)

La vente d'ouvrages (principalement le code du travail) correspond à presque deux fois le montant des recettes prévues initialement.

La seconde source de recettes concerne des pénalités sur le taux d'emploi des travailleurs handicapés auquel chaque employeur doit se soumettre. Celles-ci n'ont rapporté que 5,9 MF sur les 21 MF prévus au BP 15 attestant de l'amélioration des contrôles et des rappels en amont.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	22 000 000	8 781 095	39,91%
produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000 000	1 823 100	182,31%
produits exceptionnels	21 000 000	6 957 995	33,13%
Total général	**22 000 000**	**8 781 095**	**39,91%**

Les dépenses

Pour le secteur du travail, de l'emploi et du dialogue social (Jean-Louis D'ANGLEBERMES).

- Direction du travail et de l'emploi (DTE)

Le programme travail et emploi a pour ambition de favoriser la régulation des relations de travail et contribuer ainsi au développement social et économique de la Nouvelle-Calédonie. L'année 2015 s'est fortement orientée sur les questions d'emploi notamment avec la mise en œuvre de la loi sur l'insertion par le travail et le lancement en juillet 2015 des parcours d'insertion par le travail.

L'exécution de ce programme a été globalement conforme à la prévision budgétaire initiale votée par le congrès.

Ce programme comprend cinq axes ; deux axes tournés en interne à l'administration et 3 essentiellement tournés vers les acteurs du champ du travail.

Le premier axe traite de la norme, de sa diffusion et de sa compréhension. Il s'agit d'assurer l'accessibilité du droit tant du point de vue de sa diffusion que de celui de sa compréhension. Le faible taux d'exécution de cette action résulte d'une part de la non-utilisation des crédits destinés à financer des études et expertises pour l'écriture de textes dans le domaine de la santé-sécurité au travail. D'autre part, la DTE a participé à l'effort de réduction des dépenses publiques initié au cours de l'année en stoppant toutes celles concernant la communication.

Le deuxième axe concerne le contrôle de l'application du droit du travail lequel génère des dépenses de personnel et de fonctionnement. Le taux d'exécution des crédits de fonctionnement est correct. Seuls les crédits destinés à l'étude sur le relogement de la direction n'ont pas été

utilisés compte tenu de la décision prise d'installer la DTE dans les bureaux de l'immeuble Le Plexus à Ducos.

Le troisième axe regroupe les actions contribuant à la progression de la qualité des relations de travail, individuelles ou collectives, ainsi qu'au développement du dialogue social. La Nouvelle-Calédonie a maintenu en 2015 un effort financier important dans ce domaine qui prend dans une large proportion la forme de subventions : aux organisations syndicales pour leur fonctionnement, au Conseil du dialogue social afin de lui donner les moyens d'assurer les missions qui sont les siennes, à l'Institut des relations de travail dont l'originalité est d'offrir des formations dans le domaine du travail à un public mixte constitué de représentants des employeurs et d'organisations syndicales de salariés.

Les actions développées au titre de l'animation de la prévention des risques professionnels (4ème axe) sont désormais bien connues du public concerné : animation de matinées de la prévention, journée mondiale de la sécurité au travail et diffusion d'affiches promouvant la santé et la sécurité au travail. Seule l'action budgétée à titre prévisionnel pour une mission d'assistance de l'IRSN (12 MF) n'a pas été mise en œuvre. Toutefois, le travail engagé avec l'ASN s'est poursuivi en 2015.

L'année 2015 a été marquée par de nouvelles actions engagées sur le 5ème axe concernant l'emploi. En effet, 2 conventions ont été signées avec des structures d'insertion par le travail (MIJ et Active) concernant une cinquantaine de parcours au total.

Par ailleurs, des études ont été financées concernant le développement d'un site permettant le dépôt d'offres d'emploi.

Enfin, la Nouvelle-Calédonie a accordé 755 MF aux trois provinces au titre de la délégation en matière de placement des demandeurs d'emploi.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1301-01-Elaborer, moderniser et rendre accessible le droit du travail	14 499 010	1 793 925	12,37%
A1301-03-Animer, mesurer et piloter la politique publique du travail et de l'emploi	102 597 443	70 145 602	68,37%
A1301-04-Contribuer à la progression de la qualité des relations individuelleset collectives au travail	35 410 045	32 810 263	92,66%
A1301-05-Contribuer au développement du dialogue social	192 690 700	190 536 920	98,88%
A1301-06-Participer à l'animation de la prévention des risques professionnels	16 582 805	13 053 599	78,72%
A1301-07-Conduire à faire diminuer les accidents du travail et les maladiesprofessionnelles	28 950 000	7 638 839	26,39%
A1301-08-Contribuer à la protection et à l'accès à l'emploi	1 173 793 940	1 097 396 717	93,49%
Total général	**1 564 523 943**	**1 413 375 865**	**90,34%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 538 670 568	1 393 529 323	90,57%
Aides directes et indirectes	126 548 500	84 193 917	66,53%
Autres charges de fonctionnement	116 973 737	41 369 693	35,37%
Charges exceptionnelles	38 000	9 000	23,68%
Charges fixes de fonctionnement	66 260 331	55 406 713	83,62%
Contributions obligatoires	100 000 000	100 000 000	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 128 850 000	1 112 550 000	98,56%
Investissements	25 853 375	19 846 542	76,77%
AP P1301-2006/1 - REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA DTE (137/07)	14 811 500	9 625 877	64,99%
HAP immobilisation en cours	4 869 375	4 606 875	94,61%
HAP immobilisations corporelles	1 035 000	739 690	71,47%
HAP immobilisations incorporelles	5 137 500	4 874 100	94,87%
Total général	**1 564 523 943**	**1 413 375 865**	**90,34%**

Programme P1302
Marché intérieur

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	75 340 000	582 374 038
Réalisation 2015	100 584 217	289 461 078
Taux d'exécution 2015	133,51%	49,70%

Les recettes

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Il s'agit du produit des amendes acquittées par les commerçants ne respectant pas la réglementation économique applicable aux relations commerciales et en matière de protection du consommateur (16 MF). Sont également comptabilisées les recettes liées au registre du commerce et des sociétés (85 MF).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	75 340 000	100 584 217	133,51%
produits des services, du domaine et ventes diverses	64 340 000	84 883 217	131,93%
produits exceptionnels	11 000 000	15 701 000	142,74%
Total général	**75 340 000**	**100 584 217**	**133,51%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

En 2015, le programme de soutien aux boulangeries a été poursuivi en affectant 31 MF au programme ECOPAIN. Cette mesure s'inscrivait dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années pour la lutte contre la vie chère. Il faut noter en complément, les actions menées dans le cadre du protocole de fin de conflit vie chère, dont la plupart des mesures ont été achevées le 31/12/2014.

Dans le cadre des études lancées sur l'amélioration de la compétitivité de l'économie, 34 MF ont été affectés au financement des travaux d'évaluation pour 4 filières: les biens de consommation, les produits alimentaires, l'automobile et le logement.

Ces études ont été déployées à la suite des engagements pris au travers de l'Agenda Partage signe le 21 août 2014.

Le reste des dépenses concerne pour l'essentiel le fonctionnement courant (36 MF) ainsi que le versement de subventions pour les associations ADECAL, CGPME, UFC Que choisir…… (32 MF).

L'Autorité de la concurrence n'étant pas fonctionnelle, le budget prévisionnel n'a pu être réalisé.

Le faible taux de réalisation s'explique par le retard de la transmission des documents relatifs à la participation de la Nouvelle-Calédonie au dispositif plan épargne logement. Ces documents reçus début 2016 permettront la réalisation de cette dépense.

Différentes actions ont été ménées dans le cadre du protocole de fin de conflit vie chère dont la plupart des actions se sont terminées au 31 décembre 2014.

Pour le secteur du suivi des zones de développement prioritaires dites « Zodep » (Anthony LECREN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Le dispositif Zones de Développement Prioritaires (ZODEP) voté à l'unanimité des différents groupes politiques du Congrès en 2012, fait suite aux conclusions du bilan des Accords de Nouméa (juillet 2011). L'objectif global du dispositif est le développement des terres coutumières afin de tendre vers un aménagement équilibré du territoire. En lien avec le Schéma NC 2025, le dispositif ZODEP est le laboratoire de ce qui pourra et devra être dupliqué, afin de poursuivre et accélérer le rééquilibrage socio-économique du Pays dans son ensemble. Il crée ainsi de nouvelles dynamiques pour un développement durable et endogène, en effet un effort particulier est développé à chaque fois que cela est possible afin d'utiliser les dernières avancées en matière de développement durable et des spécificités locales. Il permet aussi à chacun d'être acteur de son parcours de vie, la jeunesse a été et est impliquée dans le concept et le dispositif depuis le départ, une attention particulière lui est consacrée, car ce sont eux qui bénéficieront au plus près des avancées et retombées des ZODEP.

En 2015, les dépenses ont concerné le paiement d'un prestataire dans le cadre du suivi des ZODEP ainsi que les déplacements de l'agent dans le cadre de ses missions.

Pour le secteur du droit civil, du droit des assurances et du droit de l'urbanisme (Bernard DELADRIERE).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Le droit des assurances est un chantier de longue haleine programmé en plusieurs étapes. Son caractère technique complexe explique sans doute son immobilisme durant des décennies de « fossilisation ». La réforme est désormais engagée en concertation avec les acteurs économiques du territoire tels que le COSODA (Comité des sociétés d'assurances de Nouvelle-Calédonie) ou le SCANC (Syndicat des courtiers en assurances) et avec la collaboration technique de l'Etat, en la personne de Monsieur Antoine MANTEL, expert en droit des assurances, pour accompagner cette réforme législative.

Cette actualisation du droit des assurances touche l'ensemble de la vie quotidienne des Calédoniens, particuliers comme entreprises. La mise à jour et la modernisation de l'ensemble du code des assurances est désormais lancée afin de l'adapter aux besoins des assurés et des professionnels de l'assurance en y apportant une meilleure lisibilité et les garanties qu'ils sont en droit d'attendre.

C'est donc un premier volet qui a été mis en œuvre avec la refonte de deux livres sur cinq : les livres III et V, correspondant respectivement aux entreprises d'assurance et intermédiaires d'assurance. Un second volet permettra la mise en chantier des livres I (le contrat d'assurance), II (les assurances obligatoires) et IV (la présentation des opérations d'assurance), avec en perspective l'achèvement des travaux à la fin de l'année 2017.

Enfin, et a fortiori dans un contexte budgétaire contraint, le choix a été fait de travailler en partenariat avec des organismes spécialisés nationaux (ACPR, ORIAS, FGAO) ou étrangers tels que le régulateur australien (l'APRA).

S'agissant du droit civil (comme du droit commercial), transféré à la Nouvelle-Calédonie depuis le 1er juillet 2013, l'accompagnement de l'Etat devait prendre la forme de la mise à disposition de deux magistrats pour assurer une assistance technique auprès du service de la législation civile et commerciale de la DAJ. Cette mise à disposition a pris fin avec le départ de deux magistrats dans le courant de l'année 2014 et n'a pas été renouvelée malgré les demandes réitérées du gouvernement.

En matière de procédure civile, deux projets de délibération sont en cours de rédaction : l'un actualisant les dispositions du livre I « dispositions communes à toutes les juridictions », du livre II « dispositions particulières à chaque juridiction » et du livre III « dispositions particulières à certaines matières », l'autre lié à un texte spécifique à la communication par voie électronique.

D'autres travaux sont en cours :

Les modifications des dispositions du code civil, du code de l'action sociale et des familles concernant le conseil de famille, les textes d'application de la loi du pays relative au code rural et pastoral ; les textes relatifs à l'aide juridictionnelle accordée en matière civile, le projet de loi du pays sur les savoirs-traditionnels kanak et, les travaux relatifs à l'actualisation du livre III du code de procédure civile de la Nouvelle-Calédonie.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1302-01-Enquêter, réglementer et contrôler le marché intérieur	1 341 730	543 429	40,50%
A1302-04-Enquêter, réglementer et contrôler pour protéger le consommateur	4 757 231	2 798 551	58,83%
A1302-05-Améliorer la protection du consommateur	77 256 433	2 150 048	2,78%
A1302-07-Veille économique, études et enquêtes exploratoires	63 543 724	43 828 530	68,97%
A1302-08-Soutien et pilotage	162 603 627	157 614 065	96,93%
A1302-09-Gestion administrative et financière des subventions accordées	128 193 140	53 354 440	41,62%
A1302-10-Autorité de la concurrence	24 552 800	0	0,00%
A1302-11-Observatoire des prix	11 546 330	5 337 396	46,23%
A1302-12-Accompagnement financier à la politique du logement social	42 647 432	604 819	1,42%
A1302-13-Stratégie économique	56 955 500	17 469 471	30,67%
A1302-14-Registre des commerces et des sociétés	8 976 091	5 760 329	64,17%
Total général	**582 374 038**	**289 461 078**	**49,70%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	528 667 425	285 562 488	54,02%
Autres charges de fonctionnement	228 922 042	67 035 619	29,28%
Charges exceptionnelles	1 382 000	1 197 000	86,61%
Charges fixes de fonctionnement	58 170 243	51 975 429	89,35%
Subventions, participations et autres charges d'activité	240 193 140	165 354 440	68,84%
Investissements	53 706 613	3 898 590	7,26%
HAP autres immobilisations financieres	1 597 200	1 597 200	100,00%
HAP immobilisation en cours	117 390	117 390	100,00%
HAP immobilisations corporelles	4 765 410	0	0,00%
HAP immobilisations incorporelles	5 184 000	2 184 000	42,13%
HAP subventions d'equipement versees	42 042 613	0	0,00%
Total général	**582 374 038**	**289 461 078**	**49,70%**

Programme P1303
Etudes économiques et sociales

	Dépenses
Prévision 2015	340 606 250
Réalisation 2015	340 606 250
Taux d'exécution 2015	100,00%

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Le programme a été entièrement consacré au fonctionnement de l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques, établissement public de la Nouvelle-Calédonie. Le détail figure dans la partie réservée aux relations entre la Nouvelle-Calédonie et ses établissements publics.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1303-01-Soutien financier à l'ISEE	340 606 250	340 606 250	100,00%
Total général	**340 606 250**	**340 606 250**	**100,00%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	340 606 250	340 606 250	100,00%
Charges exceptionnelles	6 525 000	6 525 000	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	334 081 250	334 081 250	100,00%
Total général	**340 606 250**	**340 606 250**	**100,00%**

Programme P1304
Soutien au secteur agricole

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	8 000 000	2 349 516 139
Réalisation 2015	8 454 119	2 309 368 373
Taux d'exécution 2015	105,68%	98,29%

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Les recettes en provenance du PMU (part NC) et alimentant le « fonds de développement des courses hippiques et de la filière équine » sont conformes aux prévisions. Elles ont permis de servir des subventions d'aide au fonctionnement à la Fédération des courses hippiques (6,5MF), à l'UPRA Equine (1MF) et au Comité régional d'équitation (0.5MF).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	8 000 000	8 454 119	105,68%
autres produits de gestion courante	8 000 000	8 454 119	105,68%
Total général	**8 000 000**	**8 454 119**	**105,68%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Le programme vise à créer des conditions favorables au maintien d'une ruralité forte, en accompagnant les acteurs du développement aux côtés des provinces. Dans ce cadre on peut retenir :

- Le renforcement de la professionnalisation du secteur pour gagner en compétitivité et en qualité ;
- L'exploration des voies et des moyens de valorisation des domaines fonciers et en faciliter leur accessibilité ;
- La contribution à la régulation des prix et des marchés agricoles.

La diffusion de l' « Inventaire agricole communal » et de sa cartographie associée a mis un terme aux productions documentaires issues du recensement général agricole (RGA) 2012.

Une mise en production de l'application informatique sur l'identification bovine (IDBOV) a permis d'optimiser le suivi administratif et financier de la mesure « aide à la vache allaitante » (530 bénéficiaires), de gérer l'identification au sens large en centralisant les informations liées aux mouvements des cheptels bovins. La base de données apporte une réelle aide à la décision pour la filière bovine (95% de la surface agricole utilisée) et l'ensemble de ses acteurs institutionnels (provinces, GDS-A, OCEF…) ou professionnels (gestion des exploitations d'élevage).

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1304-02-Gestion des aides au secteur agricole	2 281 621 980	2 256 555 464	98,90%
A1304-03-Production de statistiques d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie	27 572 800	21 575 979	78,25%
A1304-04-Efficience des fonctions support et de direction(RH, SI, bâtiments et infra, communication, exécution budgétaire)	40 321 359	31 236 930	77,47%
Total général	**2 349 516 139**	**2 309 368 373**	**98,29%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 239 825 383	2 204 154 743	98,41%
Aides directes et indirectes	289 800 256	288 440 000	99,53%
Autres charges de fonctionnement	59 731 117	31 467 453	52,68%
Charges exceptionnelles	224 439 744	223 439 744	99,55%
Charges fixes de fonctionnement	23 054 266	18 007 546	78,11%
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 642 800 000	1 642 800 000	100,00%
Investissements	109 690 756	105 213 630	95,92%
AP P1304-2013/3 - REFECTION ETALONNERIE BOURAIL	5 000 000	5 000 000	100,00%
AP P1304-2014/1 - CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	406 455	406 455	100,00%
AP P1304-2014/2 - AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)	60 000 000	60 000 000	100,00%
HAP immobilisations corporelles	1 046 027	197 200	18,85%
HAP immobilisations incorporelles	5 738 274	2 109 975	36,77%
HAP subventions d'equipement versees	37 500 000	37 500 000	100,00%
Total général	**2 349 516 139**	**2 309 368 373**	**98,29%**

Programme P1305
Pêche

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	6 555 000	63 245 148
Réalisation 2015	6 935 000	48 521 685
Taux d'exécution 2015	105,80%	76,72%

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Les recettes correspondent à la mise à disposition par la Nouvelle-Calédonie du navire multi-missions AMBORELLA au bénéfice des provinces ou des organismes scientifiques.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	6 555 000	6 935 000	105,80%
produits des services, du domaine et ventes diverses	6 555 000	6 935 000	105,80%
Total général	**6 555 000**	**6 935 000**	**105,80 %**

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

En 2015, l'AMBORELLA a parcouru environ 9 000 milles nautiques et réalisé 12 missions pour 110 jours de mer, 9 300 miles parcourus. Le suivi des îles éloignées, Entrecasteaux, Chesterfield, Walpole, du parc naturel de la mer de Corail a ainsi pu être conforté, en partenariat avec les organismes scientifiques (IFREMER, IRD, UNC, Aquarium des lagons).

L'AMBORELLA a également effectué des missions dans les eaux provinciales pour le suivi de l'état des récifs de la côte oubliée et des îles Loyauté ou la pose de dispostifs de concentration de poissons sur la côte sud ouest et aux îles Loyauté.

Les frais de maintenance ayant été plus faibles qu'anticipés, les dépenses liées à l'AMBORELLA ont été limitées à 90% de l'enveloppe budgétaire prévue de 18 MF.

Afin de favoriser l'appropriation par les calédoniens de leur espace maritime et de ses enjeux, 5,7 MF ont été consacrés à la concertation et la communication.

Les dépenses de fonctionnement de la DAM ont, aussi, été maîtrisées. En effet, 14,8 MF des crédits ont été consommés soit 80% du prévisionnel grâce à un effort d'économie de l'ensemble des agents de la direction et à une réduction de 50% des subventions de fonctionnement versées aux associations par rapport au prévisionnel (-2,5 MF).

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

La première réunion du comité de gestion du parc naturel de la mer de Corail a eu lieu le 28 mai 2015 sous la coprésidence du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du haut-commissaire de la République.

Le comité de gestion a alors lancé les travaux de préparation du plan de gestion du parc naturel qui devrait être soumis au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en 2017. Il est prévu, à ce titre, un renforcement des actions de communications à destination des membres du nouveau comité de gestion puis du grand public. Compte tenu de la programmation tardive de ce premier comité, l'ensemble des crédits prévus n'a pas été consommé en 2015.

Ce programme a permis de produire plusieurs documents audiovisuels de présentation du parc naturel ainsi que la première flore complète du parc. Le programme d'observateurs embarqués sur les navires thoniers, la campagne d'observateurs baleines menée par le navire ATALANTE de l'IFREMER (campagne sismique) et les missions de suivi dans le parc ont pu être financées grâce à ce programme.

A noter que le parc naturel de la mer de Corail englobe l'aire marine protégée des atolls d'Entrecasteaux qui avait été créée en 2013. En 2015, les actions menées à Entrecasteaux mais non spécifiques à cette zone ont été financées au titre de l'action « création et gestion du parc naturel de la mer de Corail ».

Parmi les grands enjeux de cette aire marine protégée gigantesque, qu'il s'agit aujourd'hui de construire, on peut notamment relever :

La capacité des acteurs à se réunir dans la rédaction d'un plan de gestion.

La possibilité de conjuguer préservation des richesses faunistiques et floristiques exceptionnelles et mise en valeur économique de la région.

L'expression, plus que la simple prise en compte, des valeurs coutumières dans les modes de gouvernance, dans la définition des objectifs et dans leur réalisation.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1305-01-Gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco	5 481 000	2 212 265	40,36%
A1305-02-Création et gestion du parc marin de la mer de Corail	21 244 649	15 013 956	70,67%
A1305-03-Fonctionnement des moyens nautiques	18 022 176	16 444 463	91,25%
A1305-05-Soutien et pilotage	18 497 323	14 851 001	80,29%
Total général	**63 245 148**	**48 521 685**	**76,72%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	60 605 148	46 785 954	77,20%
Autres charges de fonctionnement	33 242 199	25 035 457	75,31%
Charges fixes de fonctionnement	22 362 949	19 250 497	86,08%
Subventions, participations et autres charges d'activité	5 000 000	2 500 000	50,00%
Investissements	2 640 000	1 735 731	65,75%
HAP immobilisations corporelles	1 920 000	1 735 731	90,40%
HAP immobilisations incorporelles	720 000	0	0,00%
Total général	**63 245 148**	**48 521 685**	**76,72%**

Programme P1306
Mines et carrières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	130 579 657	184 582 018
Réalisation 2015	73 770 843	159 207 237
Taux d'exécution 2015	56,49%	86,25%

Les recettes

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Vente de cartes géologiques

En 2015, la DIMENC n'a pas vendu de carte géologique. En effet, la mise en ligne de l'explorateur cartographique de la DIMENC et de la plate-forme de téléchargement sous Géorep permet désormais aux utilisateurs de consulter les cartes géologiques mais aussi de les télécharger. Ces deux voies de diffusion répondent donc à la demande et aux besoins locaux et internationaux de données géologiques sur la Nouvelle-Calédonie.

Projet de recherche sur l'évolution morphologique des îlots du lagon sud calédonien (EMIL)

La DIMENC, l'IRD, l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), et le bureau de recherche géologique et minière (BRGM) se sont groupés pour répondre à un appel à projet de recherche du ministère de l'outre-mer (MOM). Leur projet, portant sur l'évolution morphologique des îlots du lagon sud calédonien (EMIL), vise à caractériser les évolutions récentes et futures des îlots en replaçant celles-ci dans le contexte des changements environnementaux et des événements extrêmes qui conduisent à leur évolution. Ce projet reçoit du MOM une subvention de 2,1 MF. Cette subvention est répartie entre les 4 parties prenantes au projet. La DIMENC fait office de caisse de transition à travers le budget de la Nouvelle-Calédonie. En 2015, 50% de cette subvention a été perçue.

Prestations d'analyse du laboratoire

Le laboratoire de la DIMENC réalise des analyses règlementaires sur les chargements de minerais destinés à l'export, ces analyses permettant de définir la composition chimique exacte du minerai, en 2015, 10223 analyses ont été réalisées. L'activité est stable par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs, 421 analyses d'eaux, de sols, de sédiments et de produits du bâtiment sont aussi réalisées en prestation de services.

Enfin le laboratoire a réalisé 738 analyses d'huiles usagées afin de vérifier qu'elles ne contiennent pas de PCB.

Missions accomplies par la DIMENC pour le compte des provinces

La DIMENC assure pour le compte des trois provinces l'application de la réglementation relevant de leurs compétences en matière de mines, d'environnement industriel (installations classées pour la protection de l'environnement à caractère industriel) et de carrières et propose des évolutions réglementaires afférentes.

Cette prestation est contractualisée avec chacune des provinces à travers une convention financière dont les montants annuels s'élèvent pour :

- la province des Iles Loyauté à 1,8 MF,
- la province Nord à 53,6 MF,
- la province Sud à 24,6 MF.

En 2015, les recettes n'ont pu être titrées pour les provinces Nord et Iles Loyauté en raison des délais de signature des avenants à la convention en cours. Elles sont reportées sur l'exercice 2016.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	130 579 657	73 770 843	56,49%
dotations, subventions et participations	83 814 356	30 423 986	36,30%
produits des services, du domaine et ventes diverses	43 035 000	39 582 476	91,98%
produits exceptionnels	3 730 301	3 764 381	100,91%
Total général	**130 579 657**	**73 770 843**	**56,49%**

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

En 2015, le SGNC a contribué à plusieurs projets transverses dont :

- La mise en ligne de la version 2 de l'explorateur carto de la DIMENC.

- Le fonctionnement de la version allégée de la BDSS (Banque de Données du Sous Sol) NC et de l'explorateur cartographique.

Gestion et valorisation du patrimoine miner et géologique

En dehors de son activité de fond, l'amélioration de la connaissance de la géologie de la Nouvelle-Calédonie, le service de la géologie de la DIMENC a développé des actions dans les thématiques à forts enjeux économiques et environnementaux.

Le projet de deux ans relatif aux métaux stratégiques a été mené à terme en partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

L'étude de l'hydrogéologie des massifs de péridotites s'est poursuivie par la modélisation des circulations d'eau souterraine et par le traçage et la datation des eaux. Le projet CNRT HYPERK (HYdrogéologie des PERidotites Karstifiées), dans lequel un agent doctorant du SGNC est l'élément central, a fait l'objet d'un deuxième rapport d'avancement.

Un programme pluriannuel sur les systèmes côtiers a été mis en place. Il comprend l'animation de l'Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie (OBLIC). Dans ce cadre, des zones particulières du littoral affecté par l'érosion font l'objet de mesures régulères. Par ailleurs, le SGNC a lancé le projet de recherche « EMIL » en partenariat avec l'UNC, le BRGM et l'IRD, financé par le ministère de l'outremer.

En géosciences marines, l'année 2015 a connu des évènements marquants, dont :

- les campagnes océanographiques de l'Atalante : VESPA (Nature et polarité de l'arc de la ride des Loyautés et de sa prolongation Sud) et TECTA (Formation du bassin de Nouvelle-Calédonie dans le contexte de l'initiation de la subduction Tonga-Kermadec), réalisées en juin et octobre, avec la DIMENC et l'Ifremer ;

- le traitement des données sismiques Zoneco en partenariat avec l'ADECAL, l'Ifremer et l'IRD qui offre ainsi une meilleure connaissance des structures du sous-sol de la ZEE;

- la mise en œuvre du partenariat avec l'ADECAL pour l'étude du forage pétrolier profond (2000m) de Bourail.

Enfin la DIMENC assure le pilotage (réunions trimestrielles d'un comité de suivi) de la convention SISMOCAL de soutien à la maintenance (par l'IRD) du réseau des stations sismiques NC.

Le service des mines et carrières

La DIMENC a accompagné le Haut-commissaire dans la poursuite des discussions et des travaux dans le cadre du « Groupe des Présidents et des Signataires » visant à doter la

Nouvelle-Calédonie d'une véritable stratégie en matière de valorisation des ressources minières. Concrètement la DIMENC a apporté un éclairage sur les fondamentaux du marché du nickel, les perspectives, les exportations de minerai et les retombées du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie.

La phase de régularisation des sites miniers s'est poursuivie avec la finalisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation minière (DAEM) de 27 des 28 sites miniers concernés. Seule l'instruction de la DAEM du site minier de Goro reste à finaliser en 2016.

L'activité d'inspection sur les mines et les carrières s'est accrue avec une présence plus importante sur le terrain afin de suivre la bonne mise en œuvre des prescriptions techniques des arrêtés d'autorisation (190 visites en 2015 contre 114 en 2014).

Concernant le domaine minier, l'activité liée aux travaux de recherches visant à inventorier les ressources minières gisantes en nickel, cobalt et chrome sur les titres détenus est restée élevée et a donné lieu à un important travail d'instruction et de visites sur le terrain.

Sur le plan des évolutions réglementaires, le travail sur une proposition de document d'orientation sur les carrières a été poursuivi avec les exécutifs provinciaux ainsi qu'avec les administrations directement concernées. De plus, une loi du pays a été proposée et votée afin de modifier le code minier en ce qui concerne la date d'échéance de l'instruction des régularisations des sites miniers. Cette date, initialement le 30 avril 2015, a été repoussée au 30 avril 2018.

En termes d'exécution de son budget, le service de mines et carrière a renouvelé le marché de maintenance et d'exploitation de l'Observatoire du nickel et du cobalt. Les livrables attendus (bulletins bimestriels, synthèse annuelle) ont été remis conformément au marché. Enfin, une analyse macro-économique prospective à moyen / long terme (10 ans) réalisée par Wood McKenzie permis d'apporter un éclairage dans le cadre des travaux du Groupe de Travail des Présidents et des Signataires (GTPS) visant à doter la Nouvelle-Calédonie d'une stratégie en matière de valorisation des ressources minières.

Le laboratoire

Le laboratoire de la DIMENC s'est fixé pour objectif d'être accrédité ISO 17025, "Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais", courant 2016. La priorité porte sur les analyses réglementaires : les chargements des minerais à l'exportation, les ciments importés, ainsi que les huiles usagées. A cet effet, en 2015, le personnel a été formé à la rédaction des documents, dont le manuel qualité.

Aux yeux de sa clientèle privée et internationale, cette accréditation, reconnue mondialement, apportera la garantie de résultats fiables et exacts, et une reconnaissance officielle des compétences techniques et opérationnelles du laboratoire.

Objectif transverse

Depuis 2006 la DIMENC est certifiée ISO 9001. Cette certification fait l'objet d'un audit annuel de suivi par l'organisme AFNOR. L'audit de renouvellement 2015 a été très satisfaisant et a permis à la DIMENC de conserver sa certification.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1306-01-Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	101 949 612	90 073 144	88,35%
A1306-03-Evaluation et mise à jour de la réglementation en matière d'exploitationdes mines et des carrières et du schéma de mise en valeur des richesses minières	10 608 592	10 608 592	100,00%
A1306-11-Suivi et compréhension des évolutions du marché mondial du Ni et du Co(Observatoire mondial du Ni et du Co)	12 992 661	9 975 537	76,78%
A1306-12-Prestations du laboratoire	17 188 249	13 179 712	76,68%
A1306-14-Qualité et respect des normes pour le laboratoire	3 413 736	3 413 736	100,00%
A1306-18-Améliorer l'efficience des fonctions supports, de direction et organiser le système de qualité	38 429 168	31 956 516	83,16%
Total général	**184 582 018**	**159 207 237**	**86,25%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	179 133 318	154 114 810	86,03%
Autres charges de fonctionnement	109 482 509	90 571 528	82,73%
Charges de personnel	3 419 313	0	0,00%
Charges exceptionnelles	137 720	137 720	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	29 324 683	26 706 097	91,07%
Subventions, participations et autres charges d'activité	36 769 093	36 699 465	99,81%
Investissements	5 448 700	5 092 427	93,46%
HAP immobilisations corporelles	5 448 700	5 092 427	93,46%
Total général	**184 582 018**	**159 207 237**	**86,25%**

Programme P1307 Economie numérique et communication

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	0	387 744 217
Réalisation 2015	0	224 700 253
Taux d'exécution 2015		57,95%

Les dépenses

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Thierry CORNAILLE) et le secteur de la modernisation et de la simplification de l'administration (Bernard DELADRIERE).

- Cellule économie numérique (Econum)

Ce programme vise à mettre en œuvre, de manière progressive, les orientations politiques du gouvernement en matière de développement du numérique, alimentées par le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSEN). Ce plan, validé par le congrès le 28 octobre 2013, est un véritable modèle d'action collective visant à mettre en cohérence les politiques publiques numériques et accompagner dans un modèle de partage, l'aménagement et l'essor du développement numérique en Nouvelle-Calédonie. Le programme est piloté par la cellule économie numérique.

Les actions menées en 2015 s'inscrivent dans une perspective de développement des usages du numérique et de modernisation de l'action publique, en gardant à l'esprit de ne pas creuser davantage la fracture numérique. C'est-à-dire, le fossé séparant ceux qui bénéficient de l'accès à internet et aux technologies numériques et ceux qui n'en bénéficient pas, pour des raisons économiques ou par manque de maîtrise des compétences et connaissances fondamentales pour l'usage des technologies numériques et l'exploitation de leurs contenus. Les actions ont été transversales autour de trois thématiques principales : l'administration électronique, l'éducation numérique et l'aménagement numérique du territoire.

Portail numérique des administrations calédoniennes : service-public.nc.

Ce guichet numérique a pour objectif de simplifier les démarches administratives des usagers en regroupant, en un point unique, l'ensemble des informations et des interlocuteurs concernés.

Mis en ligne à la rentrée 2015, le site internet, appuyé de ses 18 premiers partenaires institutionnels, rencontre un franc succès. En effet, à sa date anniversaire, le portail comptabilise près de 47 000 visiteurs uniques, plus de 151 000 pages vues, et 8 400 fans sur Facebook.

Toutefois, en raison du délai de renouvellement de la ressource humaine dédiée, les évolutions définies pour l'année 2015 n'ont pu être réalisées : intégrations de nouveaux partenaires, de nouveaux contenus et de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, ces évolutions seront conduites en 2016 afin de continuer à dynamiser le site et de répondre au mieux aux attentes des usagers.

« Cases numériques ».

Ce programme consiste à déployer à l'échelle du territoire, des espaces publics numériques nommés Cases numériques, labellisées et adaptées aux différents contextes de la Nouvelle-Calédonie. Elles doivent contribuer à lutter contre la fracture numérique, en favorisant un accès équitable aux services numériques, en participant au désenclavement des zones les plus reculées, en rééquilibrant les territoires de la Nouvelle-Calédonie et en favorisant leur développement économique et social.

Les travaux menés avec les partenaires du programme ont permis d'aboutir à la création du label cases numériques (arrêté n°2016-437/GNC du 09/03/2016). Ce label est accompagné de

trois documents de référence : le cadre de réponse, le guide de mise en œuvre et le protocole d'évaluation des cases numériques. Deux projets ont bénéficié d'une aide financière du gouvernement : la « Cyber base de Tendo » et le « Point jeunesse de Poya ». Ces deux espaces devront être accompagnés pour enrichir leurs offres de services avant de pouvoir être labellisés « Cases numériques ».

D'autres sites pilotes ont été identifiés. Cependant, leur mise en œuvre opérationnelle n'a pas pu être effective en 2015, en raison de l'indisponibilité des personnels ressources auprès de ces porteurs du projet, malgré leur fort intérêt. L'année 2016 sera donc marquée par un fort accompagnement de ces porteurs de cases numériques afin que ces dernières soient rapidement lancées.

Education numérique pour tous » (ENPT).

Ce dispositif mis en place par la Nouvelle-Calédonie à la rentrée 2013, visait à compléter le MIPE (initié en 2005), en démocratisant l'accès aux outils numériques aux lycéens, apprentis pré-bac, aux étudiants calédoniens en formation hors du territoire ainsi qu'aux enseignants du primaire. Fort du succès de cette opération sur l'exercice 2014, le gouvernement a souhaité reconduire cette aide en 2015, permettant ainsi à plus de 14 000 élèves et étudiants d'en bénéficier depuis sa création.

Cependant, la coexistence de deux dispositifs (ENPT et MIPE) sème la confusion auprès des bénéficiaires. De plus leurs mesures d'application trop souples autorisent des dérives, tels que l'achat d'ordinateurs très haut de gamme ou dédiés au jeux, ou à l'inverse la vente de produits bas de gamme ne correspondant pas à une utilisation dans un cadre éducatif. Afin de limiter les dérives constatées et cadrer ces dispositifs au regard des contraintes budgétaires de la Nouvelle-Calédonie, des nouvelles mesures ont été prises en janvier 2016 (délibération du congrès n° 109 du 15/01/16, portant création d'un seul dispositif : MIPE²).

Très Haut Débit (THD) dans les établissements scolaires.

Ce projet vise à permettre, via l'accès au THD dans les établissements scolaires, une très nette amélioration du confort d'utilisation des outils et contenus pédagogiques en ligne, de favoriser ainsi leur développement et leur utilisation, et de permettre l'émergence de nouveaux usages.

Dix établissements scolaires publics ont ainsi été raccordés au THD en juillet 2015. Ce projet a été élargi à neuf établissements d'enseignement privé dès février 2016. Parmi ceux-ci, le collège de Tiéta à Voh, qui est particulièrement isolé et a bénéficié d'un accompagnement financier du gouvernement pour ses nouveaux équipements numériques.

Ce dispositif sera étendu à d'autres établissements scolaires nécessiteux et de manière transitoire par rapport au programme de déploiement de la fibre optique par l'OPT.

Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie(ONNC).

Le gouvernement soutient financièrement cette association, dont il est membre fondateur, et qui a pour mission de lui fournir des éléments d'aide à la décision, concernant le développement du numérique.

Au regard des contraintes budgétaires de la Nouvelle-Calédonie et considérant que l'ONNC ne mène plus les missions qui lui sont confiées, l'aide financière est progressivement réduite. Dès lors, il convient de revoir le mode de gestion, d'organisation et de fonctionnement de cette association qui reste un véritable outil pour la Nouvelle-Calédonie et ses partenaires institutionnels.

Conseil du numérique.

Créé le 28 octobre 2013 par la délibération n°322, cet organe consultatif a pour mission de veiller au pilotage stratégique du numérique calédonien en associant les différents pouvoirs institutionnels et les partenaires privés.

Les représentants du congrès n'ayant pas encore été désignés, le conseil du numérique ne s'est toujours pas réuni.

En conclusion, malgré un certain nombre d'actions menées en 2015, ce programme a été trop partiellement réalisé. Outre les contraintes budgétaires fortes, la conduite des actions a surtout été impactée par l'absence de moyens humains. En effet, les ressources humaines affectées sur des thématiques ou des projets (administration électronique, éducation numérique, règlementation en matière de numérique) au sein de la cellule, ont été renouvelées tardivement et en partie. La cellule économie numérique a fonctionné à moins 50% d'effectifs pendant plus de la moitié de l'année 2015. Tant que cette forte contrainte en termes de moyens humains, n'est pas réglée, alors les objectifs du programme Economie Numérique visés en 2016, seront très difficilement réalisables.

- Gouvernement (GVT)

Pour la 1ere fois en 2015, un dispositif formalisé de gestion des subventions d'aide à la production audiovisuelle a été mis en place.

Largement dématérialisée, cette procédure est basée sur un « guichet unique » en ligne (via l'adresse audiovisuel@gouv.nc).

Les demandes d'aide ne sont donc désormais plus traitées au fil de l'eau, mais centralisées puis étudiées globalement, pour un traitement plus juste et une meilleure gestion budgétaire.

Sur l'année 2015, ce sont 36 productions audiovisuelles qui ont été soutenues par le gouvernement.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1307-01-Economie numérique	232 469 217	76 725 253	33,00%
A1307-02-Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle	57 775 000	50 475 000	87,36%
A1307-03-Soutien à la diffusion radiophonique	97 500 000	97 500 000	100,00%
Total général	**387 744 217**	**224 700 253**	**57,95%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	199 897 030	160 987 663	80,54%
Autres charges de fonctionnement	35 517 030	12 237 663	34,46%
Charges fixes de fonctionnement	80 000	0	0,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	164 300 000	148 750 000	90,54%
Investissements	187 847 187	63 712 590	33,92%
AP P1307-2011/1 - PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	28 149 497	534 900	1,90%
AP P1307-2012/2 - FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	139 697 690	61 177 690	43,79%
AP P1307-2013/2 - SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	20 000 000	2 000 000	10,00%
Total général	**387 744 217**	**224 700 253**	**57,95%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P1301-Travail et emploi	P1302-Marché intérieur	P1303-Etudes économiques et sociales	P1304-Soutien au secteur agricole	P1305-Pêche et environnement marin	P1306-Mines et carrières	P1307-Economie numérique et communication	Total général
Recettes	**8 781 095**	**100 584 217**		**8 454 119**	**6 935 000**	**73 770 843**		**198 525 274**
Fonctionnement	**8 781 095**	**100 584 217**		**8 454 119**	**6 935 000**	**73 770 843**		**198 525 274**
autres produits de gestion courante				8 454 119				8 454 119
dotations, subventions et participations						30 423 986		30 423 986
produits des services, du domaine et ventes diverses	1 823 100	84 883 217			6 935 000	39 582 476		133 223 793
produits exceptionnels	6 957 995	15 701 000				3 764 381		26 423 376
Dépenses	**1 413 375 865**	**289 461 078**	**340 606 250**	**2 309 368 373**	**48 521 685**	**159 207 237**	**224 700 253**	**4 785 240 741**
Fonctionnement	**1 393 529 323**	**285 562 488**	**340 606 250**	**2 204 154 743**	**46 785 954**	**154 114 810**	**160 987 663**	**4 585 741 231**
Aides directes et indirectes	84 193 917			288 440 000				372 633 917
Autres charges de fonctionnement	41 369 693	67 035 619		31 467 453	25 035 457	90 571 528	12 237 663	267 717 413
Charges exceptionnelles	9 000	1 197 000	6 525 000	223 439 744		137 720		231 308 464
Charges fixes de fonctionnement	55 406 713	51 975 429		18 007 546	19 250 497	26 706 097		171 346 282
Contributions obligatoires	100 000 000							100 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 112 550 000	165 354 440	334 081 250	1 642 800 000	2 500 000	36 699 465	148 750 000	3 442 735 155
Investissements	**19 846 542**	**3 898 590**		**105 213 630**	**1 735 731**	**5 092 427**	**63 712 590**	**199 499 510**
AP P1301-2006/1 - REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA DTE (137/07)	9 625 877							9 625 877
AP P1304-2013/3 - REFECTION ETALONNERIE BOURAIL				5 000 000				5 000 000
AP P1304-2014/1 - CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE				406 455				406 455
AP P1304-2014/2 - AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)				60 000 000				60 000 000
AP P1307-2011/1 - PROJET ECONOMIE NUMERIQUE							534 900	534 900
AP P1307-2012/2 - FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)							61 177 690	61 177 690
AP P1307-2013/2 - SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE							2 000 000	2 000 000
HAP autres immobilisations financieres		1 597 200						1 597 200
HAP immobilisation en cours	4 606 875	117 390						4 724 265
HAP immobilisations corporelles	739 690			197 200	1 735 731	5 092 427		7 765 048
HAP immobilisations incorporelles	4 874 100	2 184 000		2 109 975				9 168 075
HAP subventions d'equipement versees				37 500 000				37 500 000

Mission M14
Gestion des finances publiques

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	7 035 000 000	529 877 653
Réalisation 2015	7 622 444 437	471 641 036
Taux d'exécution 2015	108,35%	89,01%

Stratégie et gestion fiscales

Le programme P1401, stratégie et gestion fiscales, poursuit des objectifs centrés autour :

- de la mise en œuvre de la politique fiscale du gouvernement, par l'élaboration de la législation, la prévision des recettes budgétaires et l'évaluation des dépenses fiscales selon les données disponibles ;
- de la gestion et de la maîtrise du fonctionnement du système déclaratif calédonien pour garantir le niveau et la régularité des recettes fiscales, en promouvant le civisme fiscal déclaratif et de paiement et par la qualité d'un contrôle fiscal proportionné aux enjeux ;
- de rendre le service aux usagers au meilleur coût.

Stratégie et gestion financières

Le programme P1402, stratégie et gestion financières, a pour objectifs centraux le renforcement de la performance des dépenses publiques et de la vision prospective à travers :

- la garantie d'une bonne utilisation des deniers publics par un pilotage efficace des dépenses publiques grâce à des outils de gestion ainsi que des pratiques financières adaptées et par l'instauration d'un dialogue de gestion ;
- le développement d'outils de programmation pluriannuelle et de prospective permettant de simuler les impacts de l'évolution économique de moyen terme, de mesurer l'efficacité et la soutenabilité des finances publiques, de mettre en évidence les risques potentiels et réduire les incertitudes pour éclairer les choix publics et les décisions majeures.

Historique des moyens financiers

Recettes

M14-Gestion des finances publiques

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1401-Stratégie et gestion fiscales	1 235 849 311	1 386 861 402	1 668 232 072	142,22%	20,29%
DBAF	58 092 973	57 894 766	82 742 461	150,44%	42,92%
Douanes	56 628 211	75 876 589	195 399 010	325,67%	157,52%
DSF	1 121 128 127	1 253 090 047	1 390 090 601	131,39%	10,93%
P1402-Stratégie et gestion financières	5 620 980 904	5 862 228 247	5 954 212 365	101,57%	1,57%
DBAF	5 620 980 904	5 862 228 247	5 954 212 365	101,57%	1,57%
Total général	**6 856 830 215**	**7 249 089 649**	**7 622 444 437**	**108,35%**	**5,15%**

Dépenses

M14-Gestion des finances publiques

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1401-Stratégie et gestion fiscales	326 437 396	403 524 411	310 781 102	91,79%	-22,98%
DBAF	13 413 088	12 349 788	17 472 844	100,00%	41,48%
DSF	313 024 308	391 174 623	293 308 258	91,34%	-25,02%
P1402-Stratégie et gestion financières	210 672 095	210 468 334	160 859 936	84,09%	-23,57%
DBAF	210 672 095	210 468 334	160 859 936	84,09%	-23,57%
Total général	**537 109 491**	**613 992 745**	**471 641 038**	**89,01%**	**-23,18%**

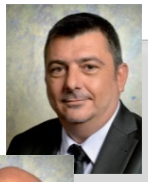

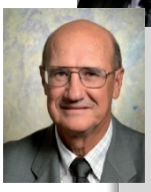

Le mot des membres du gouvernement chargés d'animer les secteurs

Philippe GERMAIN, Thierry CORNAILLE.

Cette année 2015 a été fortement mobilisatrice pour nos équipes financières. Le cadrage des budgets s'est resserré. Le suivi et le pilotage des dépenses se sont accentués, avec le développement d'outils centralisés permettant d'avoir une vision plus régulière de nos recettes, de nos dépenses et de nos capacités financières.

Les efforts ont porté également sur le recouvrement afin d'avoir une action plus forte sur les restes à recouvrer en appui avec la paierie de Nouvelle-Calédonie. L'action en recouvrement a été renforcée grâce aux outils en ligne mis à disposition des contribuables.

Nos services fiscaux ont été fortement mobilisés sur la mise en œuvre de la réforme fiscale. Des travaux conséquents ont été menés sur la réforme de la fiscalité indirecte, donnant lieu à de nombreuses réunions mais aussi plusieurs lois de pays, délibérations et arrêtés, de nombreuses études statistiques et études d'impact.

Malgré cela, nos directions des services fiscaux, budgétaires et financiers ont réussi à maîtriser leurs charges de fonctionnement tout en optimisant, en lien avec les autres directions, les produits propres de la Nouvelle-Calédonie, produits des services, du domaine, amendes et autres recettes face à une dotation de l'Etat qui ne progresse plus que de 1,4 % (contre +4,4 % en 2014).

Cette année, le lancement de la réforme de la gestion de nos finances publiques a pris tout son sens. La mission du Fonds Européen de Développement qui a eu lieu en juillet a pu le constater et nous encourage à poursuivre les efforts mis en œuvre pour obtenir notamment les fonds du XIème FED. Déjà, les résultats du compte administratif 2015 montrent la pertinence des premières mesures prises pour maîtriser davantage nos équilibres.

Le vote du Congrès en octobre 2015 permettant la création du budget annexe de répartition permettra enfin de rétablir la vérité des chiffres, base indispensable au pilotage et à une bonne gouvernance. C'était la recommandation de la Chambre Territoriale des Comptes en 2012.

Programme P1401
Stratégie et gestion fiscales

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	1 173 000 000	338 579 623
Réalisation 2015	1 668 232 072	310 781 100
Taux d'exécution 2015	142,22%	91,79%

Les recettes

Pour le secteur de la fiscalité et des douanes (Philippe GERMAIN).

- Direction des services fiscaux (DSF)

Des frais sont facturés à certains établissements publics au titre de la gestion du reversement de la TSS et de la taxe sur les nuitées. Ces frais ont progressé de 9 % à plus de 860 MF.

Autre recette en progression également, les amendes et timbres amendes dont la hausse compense une moindre rentrée des recettes du domaine (-33 % et -72 % sur les produits de location des bâtiments).

- Services des douanes

195,4 MF ont été perçus en 2015 au titre des amendes et confiscations soit un montant près de 1,6 fois supérieur à l'année précédente et bien au-dessus des 60 MF de prévisions.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les traites ou obligations cautionnées sont, à 4 mois, garanties par les banques. En trésorerie, elles sont donc encaissées réellement 4 mois après leur émission. Sur présentation de ces traites, les marchandises sont délivrées sans attendre l'échéance fixée sur la traite, la Nouvelle-Calédonie fait ainsi l'avance de trésorerie.

Les obligations cautionnées donnent lieu à un intérêt de crédit au taux de l'intérêt légal fixé pour l'année civile majoré de 1 point. Pour 4 mois le taux est passé de 0,57 % en 2012 à 0,35 % en 2013 et 2014 et 0.66% en 2015. C'est ce qui explique le montant des intérêts sur traites douanières de 82,7 MF en 2015, soit une progression de 43% par rapport à l'exercice précédent et de 39% par rapport à la moyenne perçue sur la période 2012-2014.

Ainsi 2819 traites ont été émises en 2015 pour un montant en capital +intérêts de 12 740 MF contre 2895 traites en 2014 pour 12 807 MF.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	1 232 533 550	1 668 232 072	135,35%
autres produits de gestion courante	30 000 000	43 096 946	143,66%
impôts et taxes	220 000 000	465 346 297	211,52%
produits des services, du domaine et ventes diverses	850 000 000	1 013 663 923	119,25%
produits exceptionnels	77 533 550	63 382 445	81,75%
produits financiers	55 000 000	82 742 461	150,44%
Investissements	-59 533 550	0	0,00%
produit des cessions d'immo	-59 533 550	0	0,00%
Total général	**1 173 000 000**	**1 668 232 072**	**142,22%**

Les dépenses

Pour le secteur de la fiscalité et des douanes (Philippe GERMAIN).

- Direction des services fiscaux (DSF)

L'année 2015 a été intense dans de nombreux domaines pour la direction des services fiscaux :

1. Etudes fiscales et statistiques

En 2015, la DSF a rédigé 7 lois du pays (sur les frais de siège, les intérêts sur le compte courant des associés, l'IRVM, le régime d'aide fiscale à l'investissement du secteur du logement intermédiaire, la prorogation de l'AFI, diverses dispositions d'ordre fiscal, l'extension des téléservices et l'obligation de télédéclaration et télépaiement) et 1 délibération qui ont été votées par le congrès.

Par ailleurs, 3 projets de loi de pays et 1 délibération ont été préparés par la DSF (Fiscalité des baux ruraux, Affectation de la TP à l'ADANC, Taxe audiovisuelle et son taux) et sont en attente.

Ce sont également 16 arrêtés et une circulaire qui ont été réalisés par la DSF et adoptés par le gouvernement.

La direction, et particulièrement la cellule des études fiscales et statistiques (CEFS), a participé à la mise en œuvre de l'agenda fiscal en 2015, en produisant de nombreuses études statistiques (28) et 3 analyses d'impact sur les mesures fiscales programmées. La cellule a également réalisé 4 études relatives au budget de la Nouvelle-Calédonie.

2. Dépenses fiscales

En ce qui concerne l'aide fiscale à l'investissement, en 2015, 3 dossiers instruits par la cellule des agréments fiscaux ont fait l'objet d'un arrêté d'agrément, représentant une dépense fiscale totale de 1 012 MF par rapport à une demande initiale de la part des promoteurs de 1 303 MF, soit une diminution des montants sollicités par les promoteurs à hauteur de 290 MF.

3. Calcul de l'assiette des impôts gérés par la DSF et action de contrôle

La charge d'activité des services a continué d'augmenter en 2015 :

- concernant l'impôt sur le revenu (IR), fin 2015, on décomptait 94 000 foyers de particuliers, 5 300 foyers de gérants et 19 000 foyers de professionnels, soit un total de 118 300 foyers et une augmentation de 1,4 % par rapport à fin 2014,

-à l'impôt sur les sociétés (IS), 10 900 sociétés étaient enregistrées fin 2015, soit + 3,6 % par rapport à 2014,

-pour la taxe de solidarité sur les services (TSS), le nombre de dossiers enregistrés fin 2015 s'élève à 23 600, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à l'année précédente.

Les résultats du civisme sont stables par rapport à l'année précédente pour les particuliers qui respectent leur délai de dépôt fiscal à 91,2%. Malgré une légère amélioration, les professionnels sont encore en retrait : le taux de civisme fiscal déclaratif pour l'exercice 2014 s'élève ainsi à 87,8 % à l'IR-professionnels, à 70,8 % à l'IS, à 75,5 % à la TSS au réel et à 40,8 % à la TSS au forfait.

Les résultats du contrôle sont en légère baisse, en comparaison avec ceux de l'année 2014 qui avaient été particulièrement élevés : le rendement global des contrôles s'élève à 7 675 MF ce qui représente un taux de rendement sur l'ensemble des recettes fiscales gérées par la DSF de 7 %. Le taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles évolue en revanche plus doucement, l'augmentation du nombre de dossiers contrôlés peinant à suivre l'évolution du nombre de contribuables. Le taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles se situe ainsi à 3,1 % à l'IS et à 8,4 % à l'IR (pour les foyers imposables uniquement).

4. Recouvrement des recettes

En 2015, la DSF a recouvré 80 906 millions de F, ce qui constitue une augmentation de 1,76 % par rapport à 2014. Ce montant représente par ailleurs 65 % du montant des recettes gérées par la DSF. Le montant des restes à recouvrer fin 2014 s'élève à 14 196 MF (dont 20 % correspondent à des créances en procédures collectives et à des créances contestées avec sursis de paiement). L'intervention du service de la recette en matière de recouvrement forcé tout au long de l'année a cependant permis de recouvrer 8 079 MF.

5. Accueil et information des usagers

Depuis mars 2014, une cellule impôt service (CIS) a été mise en place permettant un accueil unique du contribuable s'agissant des impôts professionnels et de l'impôt sur le revenu.

Cette cellule a été installée définitivement au rez-de-chaussée de la DSF à compter du mois d'octobre 2015.

Ce nouvel accueil remporte un vif succès avec 74 586 visites en 2015 dont 11 632 contribuables ont été reçu en box. La durée moyenne d'attente a été d'environ 6 minutes et les entretiens privés d'environ 9 minutes.

Enfin, s'agissant des délais de traitement des demandes des usagers : 51 % des états hypothécaires ont pu être délivrés dans un délai de 10 jours et le taux de réclamations traitées dans un délai de 3 mois s'élève à 57 % (sachant que le délai légal de traitement des réclamations est de 6 mois).

6. Gestion et fonctionnement

Dans un contexte budgétaire difficile, les dépenses de la DSF en 2015 affichent une diminution de 25% par rapport à celles de 2014. Ce résultat a été rendu possible grâce à la forte progression des télé-services et à la simplification de certaines procédures de recouvrement.

L'utilisation des télé-services a permis de dématérialiser un certain nombre de documents ce qui a entrainé de substantielles économies au niveau du coût des fournitures de papier, d'enveloppes, d'impression et de frais postaux de l'ordre de 18,4 MF.

Ci-dessous une courbe illustrant la progression du nombre d'utilisateurs des télé-services pour les personnes physiques (PP) et les personnes morales (PM).

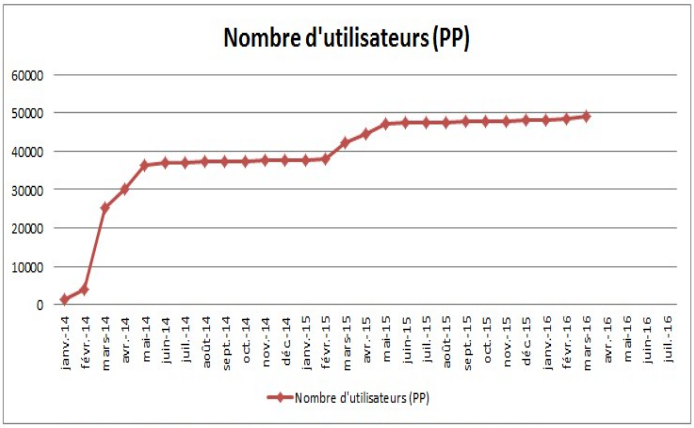

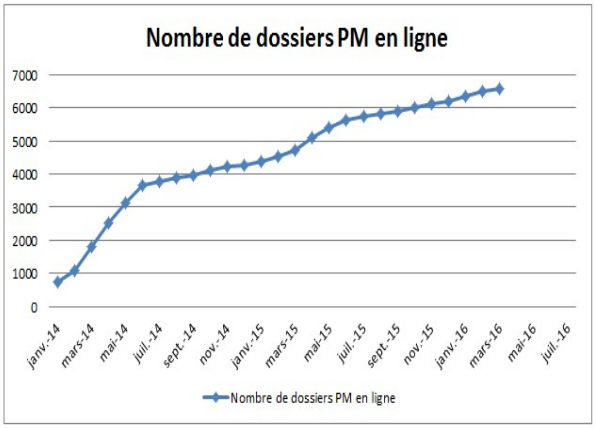

En date du 14/03/2016 , il y a 48978 utilisateurs PP et 6564 comptes PM en ligne

S'agissant des procédures de recouvrement, depuis le 1er janvier 2015, les envois des avis de mise en recouvrement pour des créances d'un montant inférieur à 0,5 MF se font par courrier simple. Cette mesure a permis d'économiser 12,8 MF de frais OPT sur 2015. Cette mesure devrait être étendue en 2016 aux envois des mises en demeure.

7. Connaissance et sécurisation du domaine de la Nouvelle-Calédonie

Les délais d'instruction des demandes relatives au domaine de la Nouvelle-Calédonie se sont améliorés, le délai moyen se situant en 2015 à 5,1 mois. Ce délai est cependant très variable d'une activité à l'autre et il est sensiblement plus long lorsque les procédures impliquent d'autres

services et administrations, comme lorsqu'il s'agit de demandes relatives à l'utilisation du domaine (locations, autorisations d'occupation, échanges, achats et cessions concernant le domaine de la Nouvelle-Calédonie).

Les objectifs de la directions :

1. Réussir les projets de réforme fiscale souhaités par le gouvernement

Plusieurs mesures fiscales sont prévues en 2016 avec principalement la mise en place de la TGC, la réforme de l'IRPP, l'obligation de télédéclarer/télépayer pour les sociétés ayant plus de 50 MF de chiffre d'affaires, la création d'une fiscalité relative aux baux ruraux, la réforme de la contribution foncière, la taxation des plus-values mobilières… Ces réformes induisent également un investissement important dans le développement de l'outil informatique P@cifisc.

2. Réorganisation interne

La DSF se réorganise en interne notamment en intégrant le Service du Contentieux Fiscal qui dépend de la DAA (Direction des Affaires Administratives). Il conviendra également d'adapter le fonctionnement actuel du service de la fiscalité des professionnels dans l'optique de la mise en place de la TGC.

3. Convention avec les partenaires de la direction

Afin de sécuriser et de cadrer les procédures d'échanges existantes et à venir avec ses partenaires (ISEE, CAFAT, PAIERIE, DITTT…) la direction va mettre en place des conventions adaptées.

4. Evaluation du service au contribuable

Un enquête de satisfaction devrait être lancée afin d'évaluer l'adhésion des contribuables concernant la mise en place de la cellule impôt service, l'utilisation des télé-services, l'information présente sur le site internet de la DSF et l'accueil effectué par les services de la DSF. Cette enquête permettrait d'adapter et améliorer le service rendu à l'usager.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Pas de faits particulièrement marquants, le reversement d'une partie des produits des amendes et confiscations douanières conformément à l'arrêté n° 311 du 23 mars 1964 pour 13,5 MF reste constant d'un exercice à l'autre.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1401-05-Fiscalité des particuliers	3 210 441	3 183 391	99,16%
A1401-06-Fiscalité des professionnels	20 415 020	18 189 011	89,10%
A1401-09-Publicité foncière	3 100 782	2 541 866	81,97%
A1401-10-Recouvrement	39 531 289	38 290 313	96,86%
A1401-16-Gestion patrimoniale	49 605 208	44 971 410	90,66%
A1401-17-Projet Pacifisc (outil, organisation, formation)	94 104 950	82 554 675	87,73%
A1401-18-Soutien hors projet Pacifisc (logistique, administratif, financier)	128 611 933	121 050 434	94,12%
Total général	**338 579 623**	**310 781 100**	**91,79%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	239 951 345	224 204 456	93,44%
Autres charges de fonctionnement	60 289 029	53 866 688	89,35%
Charges exceptionnelles	6 076 199	6 076 199	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	150 738 338	141 464 248	93,85%
Contributions obligatoires	22 847 779	22 797 321	99,78%
Investissements	98 628 278	86 576 644	87,78%
AP P1401-2005/1 - REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	94 104 950	82 554 675	87,73%
AP P1401-2012/1 - AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	3 907 328	3 807 578	97,45%
HAP immobilisations corporelles	616 000	214 391	34,80%
Total général	**338 579 623**	**310 781 100**	**91,79%**

Programme P1402
Stratégie et gestion financières

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	5 862 000 000	191 298 030
Réalisation 2015	5 954 212 365	160 859 936
Taux d'exécution 2015	101,57%	84,09%

Les recettes

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

La dotation globale de compensation versée par l'Etat suite au transfert de compétence à hauteur de 5 943 MF en 2015 n'évolue plus que de 1,4% par rapport à 2014 contre 4,4% entre 2013 et 2014.

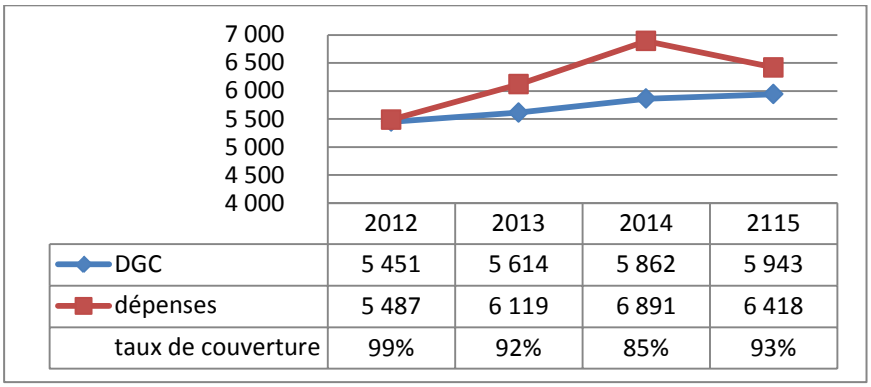

	2012	2013	2014	2115
DGC	5 451	5 614	5 862	5 943
dépenses	5 487	6 119	6 891	6 418
taux de couverture	99%	92%	85%	93%

Cette dotation couvre désormais 93 % des dépenses de la Nouvelle-Calédonie issues des transferts, grâce à la maitrise des dépenses en 2015. En effet, en 2014 ce taux de couverture n'était que de 85 %.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	5 862 000 000	5 954 212 365	101,57%
dotations, subventions et participations	5 862 000 000	5 943 446 659	101,39%
produits exceptionnels	0	10 765 706	
Total général	**5 862 000 000**	**5 954 212 365**	**101,57%**

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

L'année 2015 a été marquée par une recherche accrue de la performance de la collectivité. En effet, la mission d'assistance technique de l'Union Européenne a permis de conforter les orientations prises par la collectivité depuis près de 2 ans. Ils se résument en 3 axes stratégiques incontournables pour améliorer la performance des finances publiques :

* rétablir la solvabilité et la crédibilité financière,

* maitriser la dépense publique et dynamiser la ressource budgétaire,

* stabiliser et pérenniser les finances publiques.

Dès le début de l'année, la direction a mis en exergue les restes à recouvrer conséquents qui expliquaient l'érosion de la trésorerie depuis 2011 et une progression inquiétante de notre capacité à faire face à des mandats en instance de paiement toujours plus conséquents.

La direction des services fiscaux et le payeur de la Nouvelle-Calédonie ont ainsi intensifié leurs actions en recouvrement ce qui a permis globalement un meilleur recouvrement sur les restes à recouvrer des exercices antérieurs notamment. Les recouvrements nets des recettes fiscales progressent en 2015 de 0,8 % par rapport à ceux de 2014.

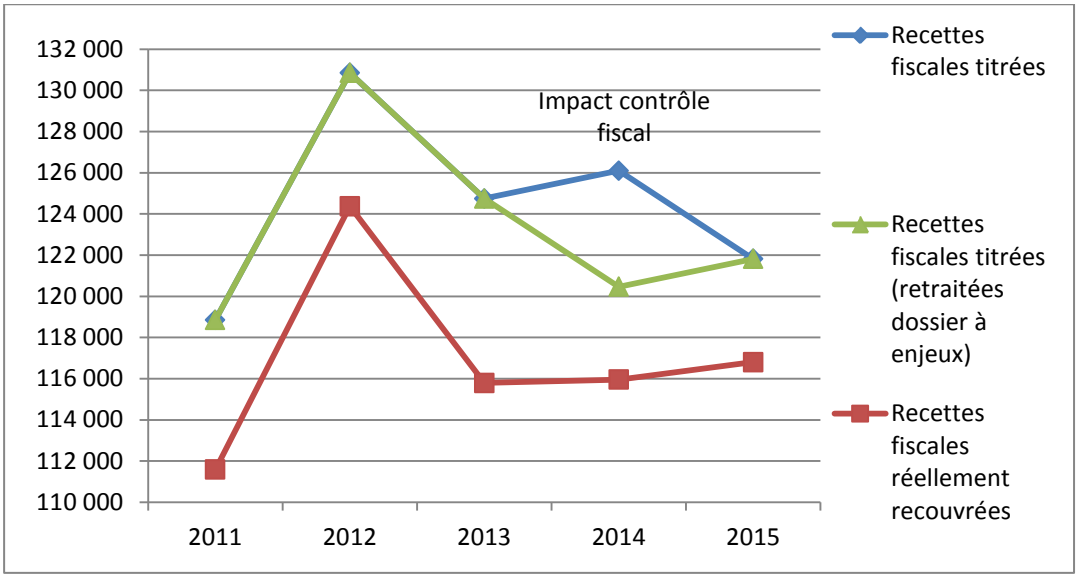

En contrepartie la paierie constate un doublement des frais postaux (15,5 MF) et un coût plus élevé des frais d'actes et de contentieux (recours aux huissiers sur les dossiers à fort enjeux), de 26,9 MF en retrait toutefois par rapport à l'exercice 2014 (37,3 MF) pour une activité accrue. Pour mémoire, ces frais n'étaient que de 10,2 MF en 2012 et 6,9 MF en 2013.

Au 31/12/2015 les restes à recouvrer fiscaux « classiques » (hors patente et dossiers à enjeux) présentés au Congrès lors de la clôture du compte administratif 2014 à un niveau de 14 121 MF ont été recouvrés à hauteur de 40 % en un an. Il reste 8 471 MF à recouvrer (7 177 MF au 31/03/2016 -49 % de recouvrement).

D'autres restes à recouvrer se sont accumulés au cours de l'année 2015. Au global, les restes à recouvrer « classiques » fin 2015 s'établissent à 15 559 MF en progression de 10 % par rapport à l'encours de fin 2014 contre une moyenne de 16 % sur les 3 dernières années. Cette progression trouve son origine dans une diminution des RAR de la paierie (-4 %) grâce à une bonne entrée de la patente, mais une augmentation des RAR de nos services fiscaux qui s'explique notamment par les dossiers acceptés en procédure de redressement/liquidation judiciaire (+44 %). Les restes à recouvrés NETS de ces dossiers se stabilisent.

Ces restes à recouvrer sont désormais suivis tous les mois en lien avec les services financiers (DSF et paierie) qui ont automatisé les procédures d'envoi et de centralisation par la DBAF.

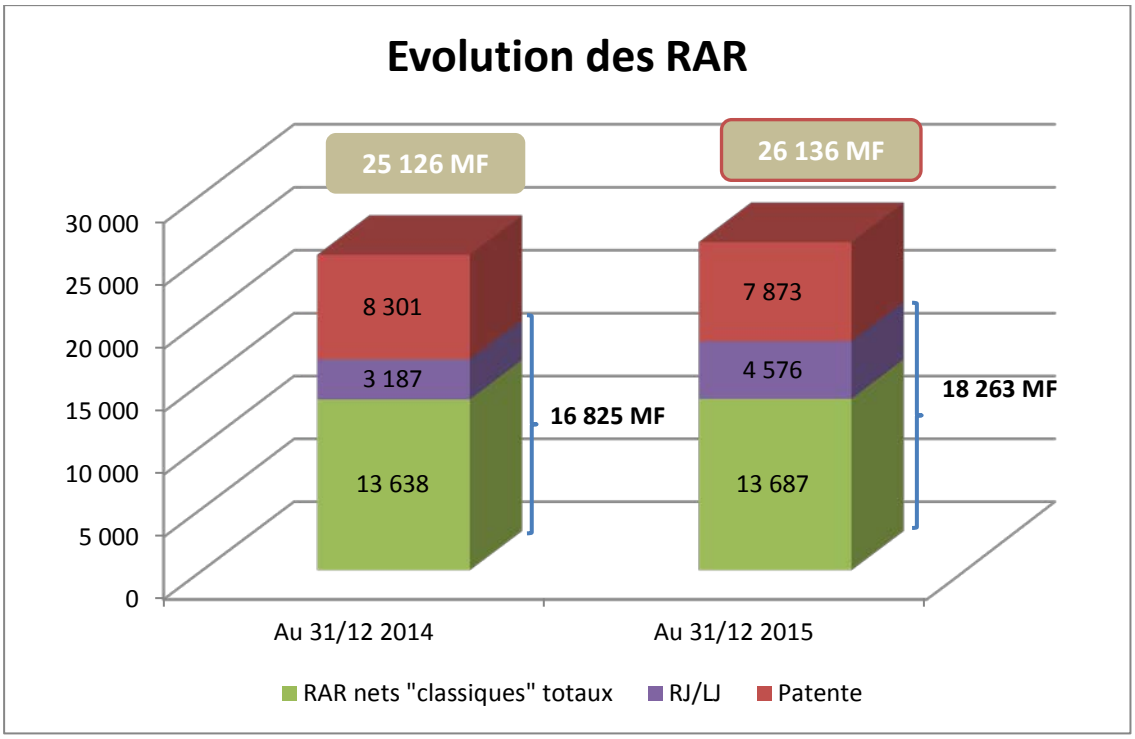

L'exercice 2015 a été également marqué par une mobilisation accrue autour de la gestion des dépenses et des mandats dans un contexte de trésorerie exsangue.

Les indicateurs de performance fixés par la DBAF pour mesurer l'efficience de son activité, encadrer la qualité de son service et garantir une cohérence entre l'exécution de l'activité budgétaire et la mise en œuvre des politiques publiques sont retracés ci-après mais leurs évolutions sont à prendre avec précaution eu égard au contexte financier actuel. La gestion des priorités de décaissement a en effet amené l'ordonnateur à retenir certains mandats au bénéfice d'autres, impactant de facto ces indicateurs.

Indicateur 1 : réduire les délais de paiement du budget propre

La cible < 25 jours pour l'ordonnateur est dépassée en moyenne de 3 jours en 2015 (28j) avec une disparité de ce délai selon le type de dépense.

La collectivité a réussi à maintenir un délai moyen de mandatement sur marché inférieur au délai règlementaire de 45j fixé par la règlementation des marchés (soit 43j). Mais quelques opérations ont donné lieu à des dépassements (7,5 MF d'intérêts moratoires en 2015), conséquence d'un délai ordonnateur sur marché variant de 10j à 179jours. Une vigilance accrue sera de mise en 2016 pour améliorer ce délai.

Depuis le 1er janvier 2015, la DBAF a mis en place le contrôle allégé partenarial (CAP) avec la paierie, permettant de supprimer la transmission des pièces justificatives (sur 46 % des factures en 2015, inférieures à 120 000 F). Ce système n'a pas encore trouvé son rythme de croisière puisque le délai de mandatement s'est au contraire alourdi (35j contre 21j hors CAP qui représentent 54 % des factures).

Délai moyen global de paiement	2012	2013	2014	2015
Nb de mandats total	65 915	65 343	68 426	63 091
délai moyen ordonnateur	34	30	30	28
délai moyen payeur	12	8	10	8
délai moyen de paiement	46	38	40	36

On notera toutefois que malgré ces difficultés, le délai moyen global de paiement s'améliore par rapport à l'exercice 2014 (-4 jours). La baisse significative du nombre de mandats (5 335 mandats) explique en partie cette amélioration ainsi qu'un gain de productivité au service de l'exécution budgétaire puisque son effectif a été amputé de 3 agents absents pour longue maladie (20 %).

Quant au budget de répartition et budget de reversement des taxes affectées, les délais de paiement sont disparates selon la nature des dépenses. En effet, en concertation avec l'ordonnateur, le payeur a payé en 2015 les dotations aux provinces en 21 jours, le FIP fonctionnement des communes en 7j, les centimes additionnels en 10 jours et les taxes affectées en 11 jours.

Indicateur 2 : réduire le nombre de rejets des dossiers (rejets payeur ou ordonnateur).

Cet indicateur vise à mesurer le degré d'expertise acquis par les intervenants (comptables dans les directions ou agents de la DBAF). La mesure de cet indicateur se fait à travers le TAG (Taux d'Anomalie Global = nombre de rejets / nombre de mandats émis).

taux d'anomalie global (TAG)	2012	2013	2014	2015
rejets de liquidations ou de mandats	2252	1961-1753	2090	2754
TAG effectif	3,35%	3,01% - 2,68%	3,05%	4,28%

TAG<2,5% = très satisfaisant 2,5%<TAG>4,5% = satisfaisant TAG>4,5%= insatisfaisant

Le taux d'anomalie global reste satisfaisant bien qu'il se soit détérioré si l'on compare avec les exercices 2012 à 2014. La mise en place du CAP, ainsi que le turn-over des comptables dans les directions en sont les principales raisons. L'effet « première année d'application du CAP » intervient à deux niveaux :

- par une augmentation des rejets des dossiers de liquidation par l'ordonnateur qui a renforcé ses contrôles compte tenu de la mise en œuvre du CAP,

- par une augmentation des rejets payeur sur certaines types de dépense, telle que les marchés, dans la mesure où la mise en place du CAP permet à la paierie de cibler davantage ses contrôles sur les mandats hors du périmètre du CAP.

Indicateur 3 : suivi de l'exécution budgétaire en recettes et en dépenses réels propres

Cet indicateur mesure le taux de consommation des crédits par les directions. Il est à prendre avec prudence. Un taux d'exécution qui s'améliore peut être révélateur d'une meilleure prévision budgétaire, plus en lien avec les capacités réelles de la collectivité à mener ses activités. Les efforts de rationalisation budgétaires réalisés lors du BP 2015 expliquent en grande partie l'amélioration de taux d'exécution qui étaient au préalable comparés avec des budgets « sur-dimensionnés ». Sur les recettes, le suivi de ce taux permet de sensibiliser davantage nos partenaires sur l'importance de liquider les différentes recettes.

le taux d'exécution		réalisation 2012	réalisation 2013	réalisation 2014	réalisation 2015
taux d'exécution en recette	Fonct.	93%	90%	91%	115%
	Invest.	61%	60%	62%	78%
taux d'exécution en dépense	Fonct.	82%	84%	88%	93%
	Invest.	55%	64%	61%	77%

Le taux d'exécution exceptionnel en recettes de fonctionnement s'explique par la constatation en 2015 de recettes du Xe FED pour la formation professionnelle (700 MF).Si l'on exclut ces recettes constatées mais non prévues, le taux d'exécution 2015 serait de 98 %, ce qui est très satisfaisant.

Indicateur 4 : suivi du contrôle des dépenses engagées au travers des projets d'actes à incidence financière

Cet indicateur vise à mesurer le délai du visa de la DBAF sur les projets d'actes de la collectivité à incidence financière (engagements juridiques) et la pertinence des contrôles effectués à travers l'analyse des observations formulées et leur récurrence. La cible est fixée à 7 jours.

Visa financier au titre du contrôle des dépenses engagées				
	2012	2013	2014	2015
nombre de Visas DBAF	1471	1626	917	1240
délai moyen du visa DBAF	7 jours	5 jours	7 jours	9 jours

Le délai moyen de visa des actes à caractère financier est de 9 jours, soit supérieur de 2 jours à la cible fixée à 7 jours. Il se retrouve être le moins bon résultat de ces six dernières années. Cette dégradation des délais provient de plusieurs facteurs :

-internes à la DBAF, tant au niveau du secrétariat qu'au niveau du service de l'exécution budgétaire en charge du visa financier (manque de personnel, nouveaux agents)

- externes : l'augmentation du nombre de visa de 35 % (+323 visas), ainsi que le changement du gouvernement en avril qui a entrainé une inertie dans la transmission des dossiers suivie d'une accélération brutale.

La DBAF a également été mobilisée plus largement sur le contrôle des actes, des contrats, une application plus stricte des engagements juridiques, notamment pour ramener les reports de crédits à des enveloppes plus soutenables.

Le service des relations avec les collectivités et les établissements publics a aussi été l'un des piliers de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de pilotage des établissements publics avec la préparation, négociation, signature des contrats d'objectifs et de moyens avec les EP et la mise en œuvre des dialogues de gestion.

L'année 2015 marque également la 1ère année de fonctionnement en année pleine de la DBAF dans ses nouveaux locaux. Dans un contexte budgétaire difficile, les dépenses de la DBAF en 2015 affichent une économie de 4,5 % par rapport à 2014. Ce résultat a pu être réalisé sur son fonctionnement courant hors charges nouvelles (maintenance de l'élévateur «handicapés»), l'entretien de surfaces plus importantes ainsi que d'espaces verts.

Par ailleurs, s'agissant de l'exploitation des outils de prospective, la maitrise des dépenses a consisté à réduire les frais des intervenants externes (séminaire Amédée, notes de suivi de conjoncture, contribution au DOB : économie globale de 52 %) et à internaliser davantage l'expertise.

L'année 2015 a toutefois permis de lancer des études (6,1 MF) sur les chantiers de modernisation et de simplification administrative (pré-études de faisabilité sur la dématérialisation de la chaine d'exécution comptable) ainsi que d'optimisation des outils informatiques (refonte de l'infocentre surfi, outil de gestion des régies de recettes interfacé avec surfi). L'exercice 2016 devrait apporter des développements complémentaires permettant encore de mieux maîtriser nos dépenses et notre trésorerie.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1402-01-Elaboration et suivi du budget	309 585	309 585	100,00%
A1402-04-Développement et adaptation des outils	3 271 310	0	0,00%
A1402-05-Contrôle et assistance de l'application des règles de l'exécution budgétairedes directions de la NC	113 632 757	113 211 931	99,63%
A1402-07-Soutien et pilotage des actions financières	49 906 580	37 352 347	74,84%
A1402-08-Dévelop&exploitat° outils prospective	8 442 248	3 876 648	45,92%
A1402-09-Réforme comptable M52 adaptée	15 735 550	6 109 425	38,83%
Total général	**191 298 030**	**160 859 936**	**84,09%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	154 650 909	139 390 701	90,13%
Autres charges de fonctionnement	122 719 518	108 034 772	88,03%
Charges exceptionnelles	818 300	818 300	100,00%
Charges fixes de fonctionnement	31 113 091	30 537 629	98,15%
Investissements	36 647 121	21 469 235	58,58%
AP P1402-2006/1 - LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)	32 849 711	21 113 735	64,27%
HAP immobilisations corporelles	526 100	355 500	67,57%
HAP immobilisations incorporelles	3 271 310	0	0,00%
Total général	**191 298 030**	**160 859 936**	**84,09%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P1401-Stratégie et gestion fiscales	P1402-Stratégie et gestion financières	Total général
Recettes	**1 668 232 072**	**5 954 212 365**	**7 622 444 437**
Fonctionnement	**1 668 232 072**	**5 954 212 365**	**7 622 444 437**
autres produits de gestion courante	43 096 946		43 096 946
dotations, subventions et participations		5 943 446 659	5 943 446 659
impôts et taxes	465 346 297		465 346 297
produits des services, du domaine et ventes diverses	1 013 663 923		1 013 663 923
produits exceptionnels	63 382 445	10 765 706	74 148 151
produits financiers	82 742 461		82 742 461
Dépenses	**310 781 100**	**160 859 936**	**471 641 036**
Fonctionnement	**224 204 456**	**139 390 701**	**363 595 157**
Autres charges de fonctionnement	53 866 688	108 034 772	161 901 460
Charges exceptionnelles	6 076 199	818 300	6 894 499
Charges fixes de fonctionnement	141 464 248	30 537 629	172 001 877
Contributions obligatoires	22 797 321		22 797 321
Investissements	**86 576 644**	**21 469 235**	**108 045 879**
AP P1401-2005/1 - REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	82 554 675		82 554 675
AP P1401-2012/1 - AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	3 807 578		3 807 578
AP P1402-2006/1 - LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)		21 113 735	21 113 735
HAP immobilisations corporelles	214 391	355 500	569 891

Mission M15
Mouvements financiers

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	59 284 239 501	44 324 490 701
Réalisation 2015	25 365 322 936	28 356 304 897
Taux d'exécution 2015	42,79%	63,97%

Dette et Trésorerie

Provisions

Mouvements financiers divers

La mission M15 dédiée aux mouvements financiers vise trois finalités :

- proposer des solutions de financement sincères et soutenables à moyen terme et s'assurer des disponibilités financières,
- maîtriser les risques financiers et prévoir les charges futures ;
- contribuer à la qualité et à la sincérité des comptes.

Il s'agit de développer une gestion dynamique de la dette et de la trésorerie par une meilleure connaissance des produits financiers et par une optimisation des disponibilités de la Nouvelle-Calédonie.

Il s'agit de participer au maintien de la qualité du service public par une meilleure maîtrise des risques financiers et une meilleure anticipation des charges futures.

Les actions inscrites concourent à l'orthodoxie comptable de la Nouvelle-Calédonie. Elles traduisent la sincérité des comptes, la fluidité et la régularité des paiements dans les délais.

Historique des moyens financiers

Recettes

M15-Mouvements financiers

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1501-Dette et trésorerie	6 117 215 832	5 575 252 148	8 073 536 044	70,79%	44,81%
DBAF	6 117 215 832	5 575 252 148	8 073 536 044	70,79%	44,81%
P1502-Provisions	3 349 879 073	0	2 417 214 696	90,80%	
DBAF	3 349 879 073	0	2 417 214 696	90,80%	
P1503-Mouvements financiers divers	31 073 840 699	27 480 998 790	14 874 572 196	32,90%	-45,87%
DBAF	31 015 679 583	27 351 671 154	14 825 238 306	32,79%	-45,80%
DSF	58 161 116	129 327 636	49 333 890		-61,85%
Total général	**40 540 935 604**	**33 056 250 938**	**25 365 322 936**	**42,79%**	**-23,27%**

Dépenses

M15-Mouvements financiers

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P1501-Dette et trésorerie	5 357 184 136	1 452 131 372	1 725 059 766	32,08%	18,80%
DBAF	5 357 184 136	1 452 131 372	1 725 059 766	32,08%	18,80%
P1502-Provisions	195 252 911	0	2 619 454 700	100,00%	
DBAF	195 252 911	0	2 619 454 700	100,00%	
P1503-Mouvements financiers divers	27 400 298 917	24 782 748 942	24 011 790 431	66,10%	-3,11%
DBAF	27 389 835 881	24 772 853 955	24 001 083 905	66,09%	-3,12%
DSF	10 463 036	9 894 987	10 706 526	89,28%	8,20%
Total général	**32 952 735 964**	**26 234 880 314**	**28 356 304 897**	**63,97%**	**8,09%**

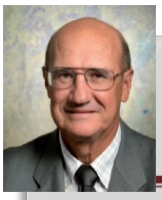

Le mot du membre du gouvernement chargé d'animer le secteur

Thierry CORNAILLE.

Conformément aux orientations budgétaires fixées depuis la mi-2014, l'exercice 2015 s'est attelé à reconstruire une image fidèle de la collectivité, plus proche de la réalité financière.

Des dépenses conséquentes ont ainsi été passées permettant de financer l'annulation de recettes qui ne seront jamais traduites en bénéfice pour la collectivité (8,7 MMF). Faute de passer ces écritures, la Nouvelle-Calédonie a trop longtemps dépensé des excédents dont elle ne disposait pas, d'où l'érosion de trésorerie qui avait été mise en exergue au compte administratif 2014.

La mise en place d'un outil de suivi rapproché de la trésorerie a été créé, outil indispensable pour gérer au jour le jour les mandats en cours de décaissement et les priorités et les contraintes de trésorerie de chacun de nos partenaires (collectivités, établissements publics …).

Parmi ces recettes non acquises on notera les restitutions sur impôts et taxes qui concernent majoritairement des « remboursements » de trop-versés sur IS30. Si ces sommes sont en forte progression (+24 % entre 2014 et 2015 à 4 MMF) elles sont comparables au niveau de 2013, qui avait suivi une année 2012 de fortes recettes.

Elle a dû également recourir à un endettement plus important afin de maintenir son niveau d'investissement malgré sa capacité d'autofinancement dégradée. Les 8 MMF nouveaux d'emprunts contractés en 2015 portent ainsi à 28 MMF l'encours à long terme de la collectivité.

Programme P1501
Dette et trésorerie

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	11 404 182 693	5 377 277 318
Réalisation 2015	8 073 536 044	1 725 059 766
Taux d'exécution 2015	70,79%	32,08%

Les recettes

Pour le secteur du suivi des questions monétaires et de crédit (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Hors opérations spécifiques financées (ex : Médipôle de Koutio), le programme d'investissement propre de la Nouvelle-Calédonie se maintient à un niveau élevé depuis 2009, soit une moyenne annuelle de 9 000 MF.

Les recettes réelles propres d'investissement étant généralement très faibles (inférieures à 100 MF sauf recettes exceptionnelles), le recours à l'emprunt est de fait un levier indispensable au financement de la section d'investissement.

En 2015, la Nouvelle-Calédonie s'est tournée, vers les établissements publics prêteurs que sont l'agence française de développement (AFD) et la caisse des dépôts et consignations (CDC). Un montant d'emprunt global de 8 073 MF a ainsi été contracté portant l'encours de la collectivité de 20 700 MF au 31 décembre 2014 à 27 500 MF au 31 décembre 2015 (soit une évolution annuelle de + 32,8%).

L'encours de dette, qui représente 61% des recettes propres de fonctionnement à fin 2015, reste à un niveau éloigné du seuil d'alerte de 150% mais progresse à un rythme soutenu (+ 70% depuis 2013).

En conséquence, la poursuite de la politique volontariste d'investissement mise en œuvre depuis 2009 (et donc de la politique d'endettement) sera directement conditionnée par la capacité de la collectivité à majorer sensiblement son épargne de fonctionnement issue des « gains » générés par cette section et affectée à la prise en charge du service de la dette (remboursement du capital et paiement des intérêts).

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Investissements	11 404 182 693	8 073 536 044	70,79%
emprunts et dettes assimilees	11 404 182 693	8 073 536 044	70,79%
Total général	**11 404 182 693**	**8 073 536 044**	**70,79%**

Les dépenses

Pour le secteur du suivi des questions monétaires et de crédit (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Conséquence de cette politique d'endettement soutenue depuis 2009, le service de la dette (remboursement du capital et paiement des intérêts) mobilise de plus en plus de ressources budgétaires.

Celui-ci s'élève à 1 725 MF au 31 décembre 2015 contre 1 452 MF au 31 décembre 2014, soit près de 20 % d'évolution.

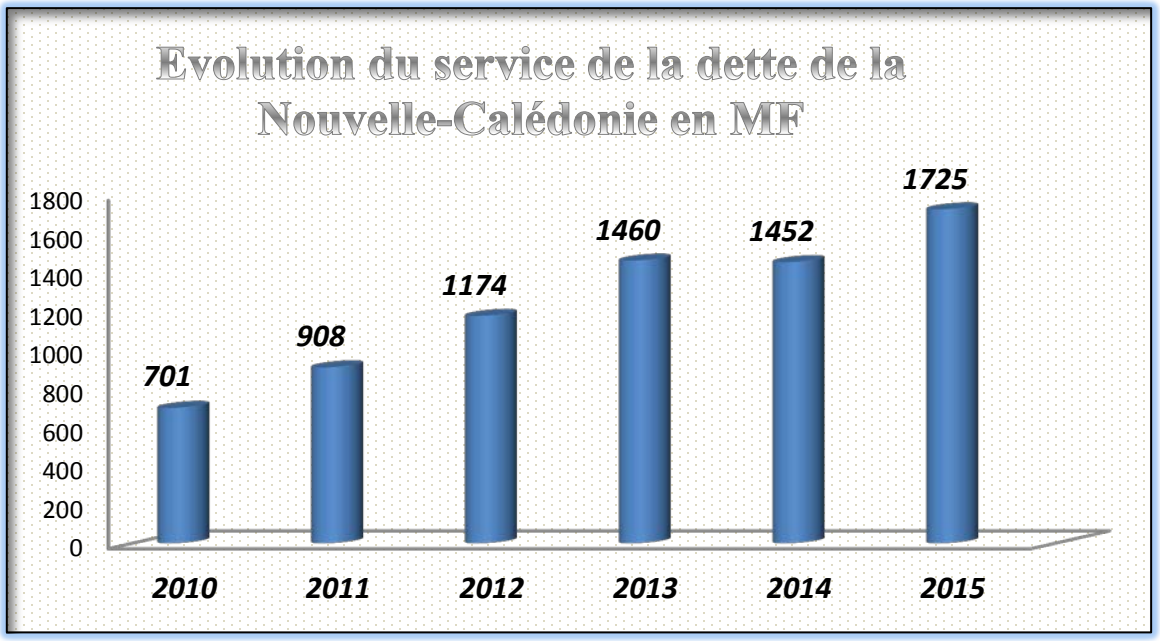

L'écart important constaté avec la prévision budgétaire s'explique par une inscription d'ordre budgétaire liée au contrat de prêt passé avec le groupe bancaire BPCE et assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie, exercée en 2013.

Faute de trésorerie, le remboursement s'effectue pour l'instant sur les mêmes bases qu'un emprunt classique à long terme. L'inscription, d'ordre budgétaire, constate le droit à tirage théorique restant à la collectivité (soit 3 533,3 MF en 2015). Cette inscription ne donne pas lieu à exécution.

A l'instar de l'exercice 2014, la Nouvelle-Calédonie a connu en 2015 de fortes tensions de trésorerie impliquant la poursuite d'une gestion des priorités de paiement.

Depuis 2013, le solde mensuel moyen de trésorerie (compte au trésor) s'est nettement dégradé (11 126 MF en 2013, 7 978 MF en 2014 et 4 079 MF en 2015), obligeant les services financiers, en lien avec la paierie à gérer les priorités en décalant certains versements. En effet, le solde mensuel théorique de trésorerie[1] s'est révélé négatif 8 mois sur 12 (dont -12 MMF en janvier et avril ainsi que -8 MMF en juillet et octobre), plaçant la Nouvelle-Calédonie dans une « impasse de trésorerie ». Cette situation est représentée dans le graphique ci-dessous.

[1] *solde théorique de trésorerie = solde fin de mois (compte 515) + encaisses à venir – décaissements en instance.*

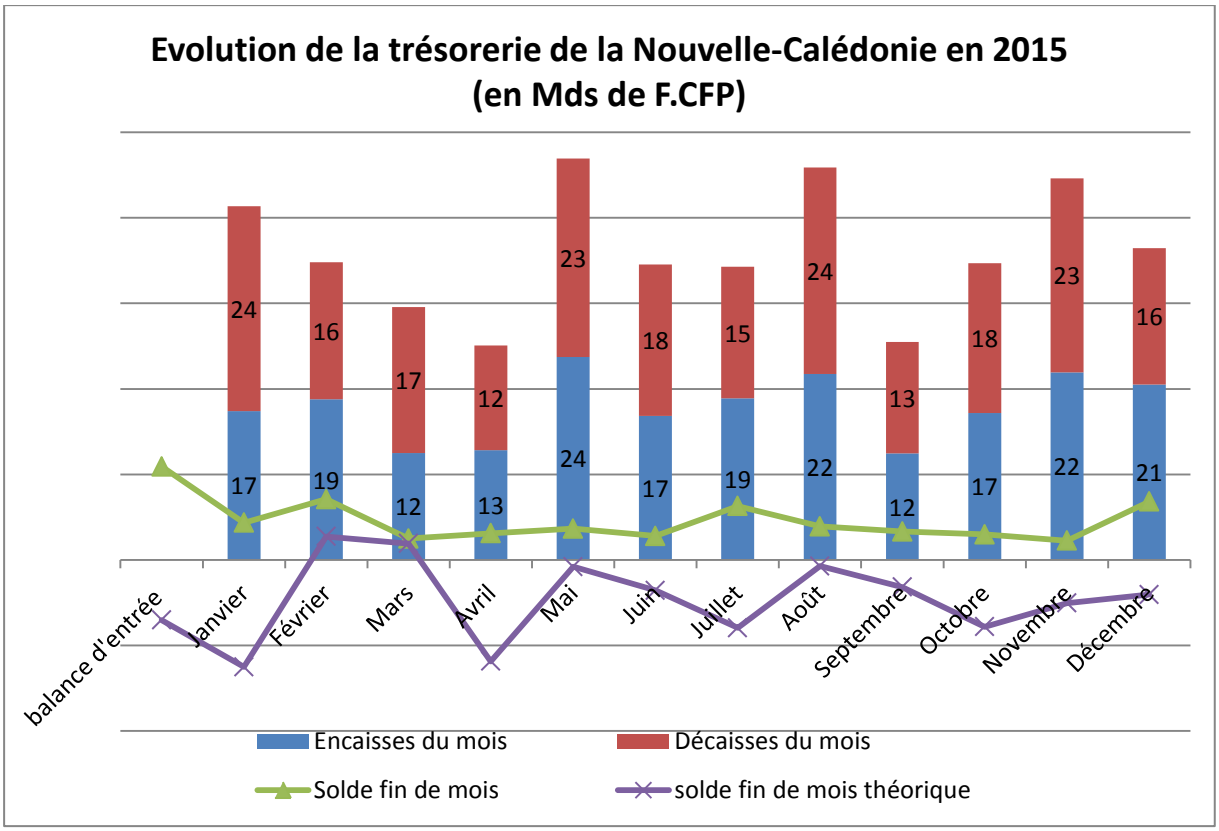

Face à cette situation, la Nouvelle-Calédonie a mis en place, dès la fin de l'exercice 2014, un suivi hebdomadaire de sa trésorerie. Cet outil, adossé aux efforts engagés sur les réductions des dépenses a permis à la situation de trésorerie de reprendre très progressivement le chemin du redressement.

Au premier trimestre 2016, le solde théorique est de 756 MF contre -2,6 MF sur les trois premiers mois de 2015.

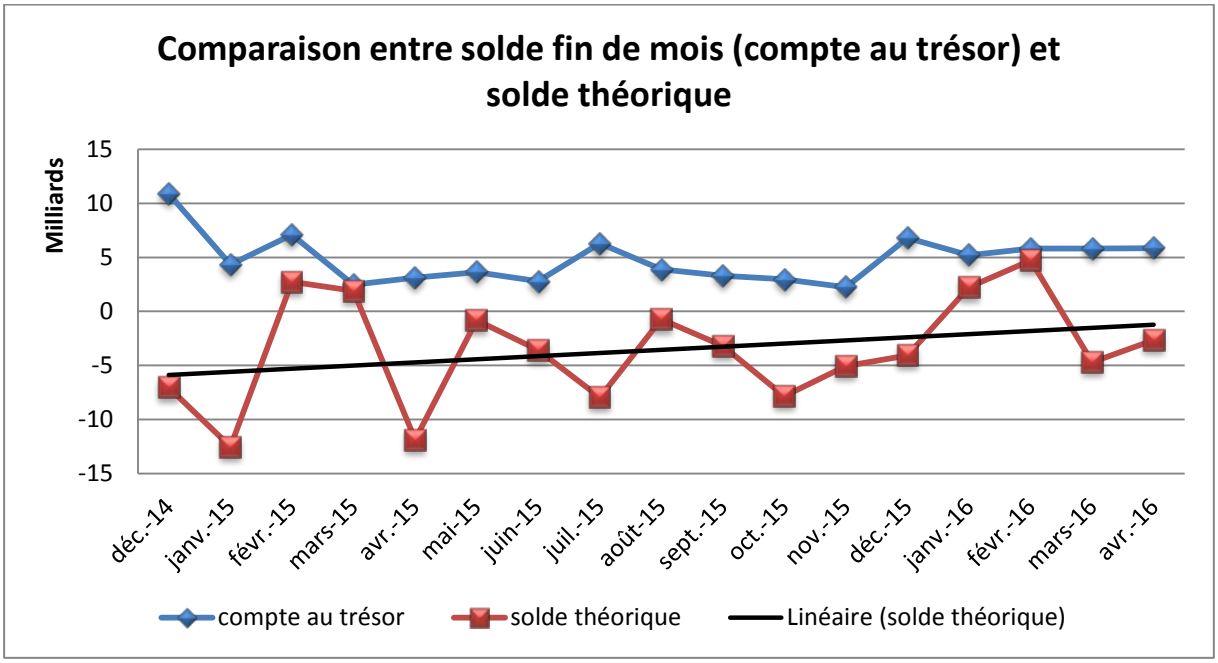

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1501-01-Gestion de la dette	5 377 277 318	1 725 059 766	32,08%
Total général	**5 377 277 318**	**1 725 059 766**	**32,08%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	669 444 318	424 837 505	63,46%
Autres charges de fonctionnement	1 444 318	1 405 728	97,33%
Charges fi. & amort.	668 000 000	423 431 777	63,39%
Investissements	4 707 833 000	1 300 222 261	27,62%
HAP emprunts et dettes assimilees	4 707 833 000	1 300 222 261	27,62%
Total général	**5 377 277 318**	**1 725 059 766**	**32,08%**

Programme P1502
Provisions

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	2 662 092 850	2 619 454 700
Réalisation 2015	2 417 214 696	2 619 454 700
Taux d'exécution 2015	90,80%	100,00%

Les recettes

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les provisions constituées par la Nouvelle-Calédonie sont essentiellement des provisions pour risques et charges destinées à faire face aux titres de recettes qui n'ont jamais été recouvrés et qui pourraient, à terme, être admis en non-valeur. La nomenclature M52 adaptée à la Nouvelle-Calédonie impose en effet la constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de redevables.

Compte tenu notamment d'un dégrèvement important en faveur d'une entreprise minière pour un montant de 2 930 MF, une reprise de provision d'un montant de 2 417 MF a été effectuée dans le cadre de la décision modificative n°2 au budget 2015.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 662 092 850	2 417 214 696	90,80%
d'ordre (dotations/provisions)	2 662 092 850	2 417 214 696	90,80%
Total général	**2 662 092 850**	**2 417 214 696**	**90,80%**

Les dépenses

Le bilan de la Nouvelle-Calédonie 2014 faisait état d'une provision de 2 000 MF pour un risque potentiel d'irrecouvrabilité des créances de 5 000 MF minima. Dans ces conditions, une provision complémentaire de 2 619 MF a été votée au budget supplémentaire 2015, améliorant la couverture du risque et permettant notamment de financer le dégrèvement cité supra.

Le solde des provisions, redevenu insuffisant, devra être réabondé sur le budget 2016, mais, désormais, pour les recettes fiscales de l'assiette, en dépenses du budget de répartition, crée le 1er janvier 2016.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1502-02-Provision pour charges	2 619 454 700	2 619 454 700	100,00%
Total général	**2 619 454 700**	**2 619 454 700**	**100,00%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	2 619 454 700	2 619 454 700	100,00%
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 619 454 700	2 619 454 700	100,00%
Total général	**2 619 454 700**	**2 619 454 700**	**100,00%**

Programme P1503
Mouvements financiers divers

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	45 217 963 958	36 327 758 683
Réalisation 2015	14 874 572 196	24 011 790 431
Taux d'exécution 2015	32,90%	66,10%

Les recettes

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les recettes de cette mission englobent les produits financiers perçus par la Nouvelle-Calédonie au titre de ses participations, les plus-values réalisées sur la cession de ses actifs, ainsi que les recettes d'ordre relatives au reclassement de crédits et reprises de provisions pour dépréciation d'actifs.

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des dépenses concrétisées par une diminution de son parc automobile, la cession de 52 véhicules en 2014, ainsi que 118 véhicules et 5 scooters en 2015 ont été constaté en 2015. La nouvelle-calédonie a également cédé à titre gratuit des terrains de son domaine privé au profit de 3 communes afin que ces dernières puissent réaliser des aménagements d'intérêt général.

Ce programme inclut également les opérations de reclassement des avances faites à la SECAL dans le cadre de la construction du médipole et de l'l'hôpital de Koné (11 045 MF), ainsi que les amortissements de l'exercice.

Les dividendes versés par la Banque Calédonienne d'Investissement ont été de 375 MF en 2015 et sont en nette diminution.

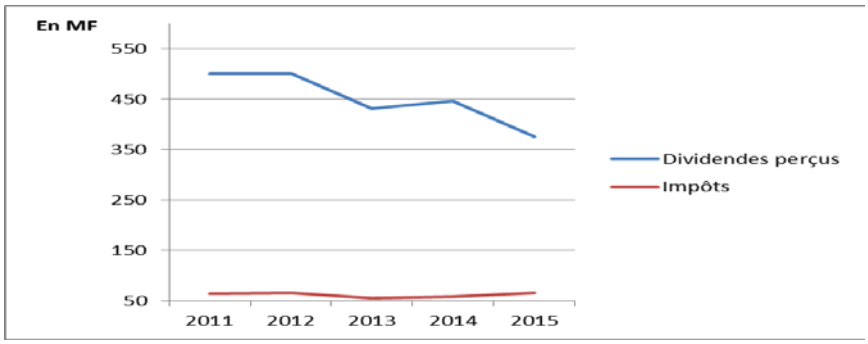

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	16 993 006 604	1 103 963 845	6,50%
d'ordre (dotations/provisions)	612 288 557	611 561 850	99,88%
produits exceptionnels	100 000	116 635 315	116635,32%
produits financiers	375 000 000	375 766 680	100,20%
résultat de fonctionnement	16 005 618 047	0	0,00%
Investissements	28 224 957 354	13 770 608 351	48,79%
operations d'ordre de transfert entre sections	2 686 540 164	2 686 540 164	100,00%
operations patrimoniales	20 908 000 000	11 084 068 187	53,01%
résultat d'investissement	3 100 417 190	0	0,00%
Virement à la section d'investissement - autofinancement	1 530 000 000	0	0,00%
Total général	**45 217 963 958**	**14 874 572 196**	**32,90%**

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Thierry CORNAILLE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les principales dépenses correspondent aux restitutions, dégrèvements et admissions en non valeur des impôts et taxes.

	2014	2015
RESTITUTIONS	3 264 017 416	4 035 378 803
dont restitutions impôts et taxes	*3 242 765 184*	*4 026 068 307*
dont détaxes sur marchandises Duty Free	*4 921 427*	*3 287 485*
dont remboursement de taxes opérations MIPE	*16 330 805*	*6 023 011*
DEGREVEMENTS	1 710 295 900	4 872 328 568
ADMISSIONS EN NON VALEUR FISCALE	326 031 008	530 387 287
ADMISSION EN NON VALEUR NON FISCALE		
REMISES GRACIEUSES		
TOTAL	**5 300 344 324**	**9 438 094 658**

Les autres dépenses sont relatives aux opérations d'ordre sur le patrimoine et concernent les cessions de l'actif, les reclassements des opérations sous mandats (11 084 MF) et la dotation aux amortissements de l'exercice (2 340 MF).

En 2015, l'actif immobilisé global progresse de 12,6 % par rapport à 2014 pour s'élever à 180 636 MF.

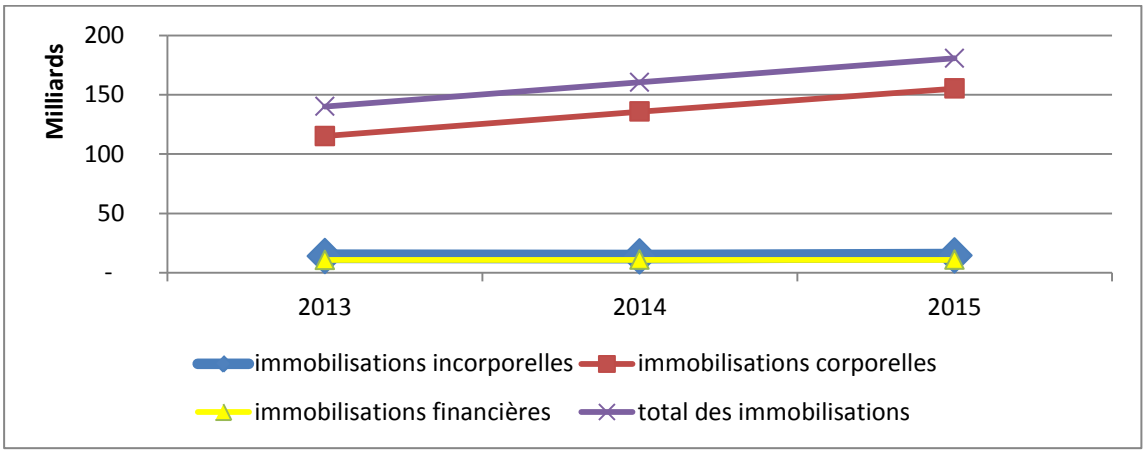

En 2015, l'actif immobilisé de la Nouvelle-calédonie est constitué à 86 % d'immobilisations corporelles, 8 % d'incorporelles et 3 % de financières. Le taux de vétusté est inférieur à la norme de référence (30 %), témoignant d'un niveau satisfaisant d'équipement et valorisant le patrimoine de la Nouvelle-calédonie.

	2015		
	Actif	amortissement	taux de vétusté norme = 30%
immobilisations incorporelles	14 420 841 758	1 841 176 499	13%
immobilisations corporelles	155 249 137 058	498 541 569	0,3%
immobilisations financières	10 966 099 532	-	non pertinent
Total	**180 636 078 348**	**2 339 718 068**	

Il faut également noter 7,5 MF d'intérêts moratoires versés pour non mandatement dans le délai réglementaire de 45 jours de dépenses sur marché.En effet sur l'exercice 2015, le délai ordonnateur de traitement des dépenses sur marché a varié de 10 à 179 jours, entraînant ainsi le paiement d'intérêts.

- Direction des services fiscaux (DSF)

Il s'agit pour 10MF des dépenses de fonctionnement courant (hors frais personnel) de la régie locale des tabacs.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A1503-02-Admissions en non valeur, restitutions et remises grâcieuses	10 252 679 035	9 615 704 460	93,79%
A1503-03-Mouvements d'ordre	25 411 828 721	14 057 896 908	55,32%
A1503-04-Opérations de clôture et autres mouvements financiers	322 535 671	3 238 447	1,00%
A1503-05-Intérêts moratoires	8 722 945	7 589 369	87,00%
A1503-06-Achats et gestion des tabacs	331 992 311	327 361 247	98,61%
Total général	**36 327 758 683**	**24 011 790 431**	**66,10%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	14 421 822 248	12 640 433 687	87,65%
Autres charges de fonctionnement	1 753 112	1 542 268	87,97%
Charges de personnel	1 806 668	1 742 907	96,47%
Charges exceptionnelles	9 294 601 805	9 048 512 072	97,35%
Charges fi. & amort.	160 000	2 776	1,74%
Charges fixes de fonctionnement	10 408 147	9 396 967	90,28%
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 686 540 164	2 686 540 164	100,00%
Subventions, participations et autres charges d'activité	576 552 352	576 041 812	99,91%
Variation des stocks	320 000 000	316 654 721	98,95%
Virement à la section d'investissement - autofinancement	1 530 000 000	0	0,00%
Investissements	21 905 936 435	11 371 356 744	51,91%
HAP immobilisations incorporelles	391 507 878	0	0,00%
HAP operations d'ordre de transfert entre sections	287 288 557	287 288 557	100,00%
HAP operations patrimoniales	20 908 000 000	11 084 068 187	53,01%
HAP participations et creances rattachees a des participations	319 140 000	0	0,00%
Total général	**36 327 758 683**	**24 011 790 431**	**66,10%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P1501-Dette et trésorerie	P1502-Provisions	P1503-Mouvements financiers divers	Total général
Recettes	**8 073 536 044**	**2 417 214 696**	**14 874 572 196**	**25 365 322 936**
Fonctionnement		**2 417 214 696**	**1 103 963 845**	**3 521 178 541**
d'ordre (dotations/provisions)		2 417 214 696	611 561 850	3 028 776 546
produits exceptionnels			116 635 315	116 635 315
produits financiers			375 766 680	375 766 680
Investissements	**8 073 536 044**		**13 770 608 351**	**21 844 144 395**
emprunts et dettes assimilees	8 073 536 044			8 073 536 044
operations d'ordre de transfert entre sections			2 686 540 164	2 686 540 164
operations patrimoniales			11 084 068 187	11 084 068 187
Dépenses	**1 725 059 766**	**2 619 454 700**	**24 011 790 431**	**28 356 304 897**
Fonctionnement	**424 837 505**	**2 619 454 700**	**12 640 433 687**	**15 684 725 892**
Autres charges de fonctionnement	1 405 728		1 542 268	2 947 996
Charges de personnel			1 742 907	1 742 907
Charges exceptionnelles			9 048 512 072	9 048 512 072
Charges fi. & amort.	423 431 777		2 776	423 434 553
Charges fixes de fonctionnement			9 396 967	9 396 967
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)		2 619 454 700	2 686 540 164	5 305 994 864
Subventions, participations et autres charges d'activité			576 041 812	576 041 812
Variation des stocks			316 654 721	316 654 721
Investissements	**1 300 222 261**		**11 371 356 744**	**12 671 579 005**
HAP emprunts et dettes assimilees	1 300 222 261			1 300 222 261
HAP operations d'ordre de transfert entre sections			287 288 557	287 288 557
HAP operations patrimoniales			11 084 068 187	11 084 068 187

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Nouméa, le

N°
du

DELIBERATION
relative à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2015 du budget principal de la Nouvelle-Calédonie

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n° 90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire ;

Vu la délibération n° 15 du 28 août 2014 approuvant le règlement budgétaire et financier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 24 du 28 octobre 2014 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2015 ;

Vu la délibération n° 32 du 17 décembre 2014 relative au budget principal de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2015;

Vu la délibération n° 67 du 27 août 2015 portant affectation du résultat de l'exercice 2014 – budget principal de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 69 du 27 août 2015 relative au budget supplémentaire 2015 de la Nouvelle-Calédonie – budget principal ;

Vu la délibération n° 84 du 30 novembre 2015 portant modification de la délibération n°32 du 17 décembre 2014 relative au budget principal de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2015 ;

Vu la délibération n° 91 du 29 décembre 2015 portant décision modificative n° 2 du budget principal de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 2016- /GNC du portant projet de délibération ;

Entendu le rapport du gouvernement n° 3040- /GNC/SG2016 du ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Article 1er : Le compte administratif du budget principal de la Nouvelle Calédonie ainsi que le compte de gestion présenté par le comptable de la Nouvelle-Calédonie, pour l'année 2015, sont approuvés aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2015 :	
Recettes réalisées :	145 338 456 204
Dépenses réalisées :	146 328 171 227
Résultat de l'exercice 2015	-989 715 023
Résultat reporté (compte 002)	16 005 618 047
RESULTAT CUMULE 2015	**15 015 903 024**
Restes à réaliser en recettes :	54 864 356
Restes à réaliser en dépenses :	972 041 906
Equilibre des reports :	-917 177 550

SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2015 :	
Recettes réalisées :	35 227 435 689
Dépenses réalisées :	35 655 077 666
Solde des émissions d'investissement 2015 :	-427 641 977
Solde d'exécution reporté (compte 001) :	3 100 417 190
SOLDE D'EXECUTION A REPORTER	**2 672 775 213**
Restes à réaliser en recettes :	0
Restes à réaliser en dépenses :	2 637 810 455
Equilibre des reports :	-2 637 810 455
Excédent de financement d'investissement :	**34 964 758**

Article 2 : La liste des autorisations d'engagement et de programme à clôturer est jointe en annexe.

Article 3 : La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance, le

Le président du congrès
de la Nouvelle-Calédonie

Thierry SANTA

Annexe à la délibération du CA 2015, budget principal.xlsx
Liste des AP-AE à clôturer

	Montant de l'autorisation	Réalisé antérieur	Taux de réalisation
Fonctionnement	**59 000 000**	**50 500 000**	**86%**
AE P0601-2011/1-ACCEUIL FEMMES ENCEINTES SCHEMA			
La Nouvelle-Calédonie participe au fonctionnement du centre d'hébergement des femmes enceintes. L'opération se poursuit hors AE.	59 000 000	50 500 000	86%
Investissement	**6 254 392 667**	**5 923 472 613**	**95%**
AP P0403-2013/1-RENOVATION BARRAGE DUMBEA			
Le solde de la subvention a été versée en 2015	40 000 000	40 000 000	100%
AP P0603-2015/1-SIC DESAMIANTAGE TOURS DE ST-QUENTIN			
La subvention a été versée en totalité en 2015	300 000 000	300 000 000	100%
AP P0604-2014/4-DESSERTE NEOBUS VERS MEDIPOLE			
L'opération est prise en charge sur l'AP P0604-2006/1 Médipôle (avenant 6 à convention de mandat)	195 000 000	0	0%
AP P0802-2001/1-MAISON DE LA GYMNASTIQUE (28/01)			
L'opération s'est achevée en 2014.	269 931 000	258 174 355	96%
AP P0803-2008/1-INSFRASTRUCTURES SPORTIVES JP2011			
Les équipements sportifs relatifs aux Jeux du Pacifiques 2011 (JP 2011) ont tous été réceptionnés. Les subventions dues ont toutes été versées au prorata des états de mandatements fournis par chacune des collectivités.	4 408 515 434	4 408 515 434	100%
AP P1106-2011/1-PROGRAMME 2012 TRAVAUX DES LYCEES			
Les travaux dans les lycées sont gérés sur l'AP "travaux des lycées". Cette AP est clôturée.	857 946 233	831 852 824	97%
AP P1203-2014/1-CONSTRUCTION DE LOCAUX DFPC A KONE			
L'AP est devenue sans objet avec la mise à disposition d'un bureau à l'antenne de Koné.	60 000 000	6 930 000	12%
AP P1304-2013/3-REFECTION ETALONNERIE BOURAIL			
La subvention a été versée à hauteur de 18 MF, le solde sera pris en charge par le biais de la TSPA (rendement augmenté suite à la modification d'assiette de la taxe)	23 000 000	18 000 000	78%
AP P1304-2013/4-ENTREPOT DE LA CHAMBRE AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE			
La subvention a été versée à hauteur de 60 MF.	100 000 000	60 000 000	60%
Total général	**6 313 392 667**	**5 973 972 613**	**95%**

BUDGET ANNEXE DE REVERSEMENT

Mission M01
Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	64 702 577 982	64 702 577 982
Réalisation 2015	59 658 505 238	58 057 630 046
Taux d'exécution 2015	92,20%	89,73%

CAFAT
VOTRE VIE, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Financements réglementaires

Le budget annexe de la Nouvelle-Calédonie a été créé en 2012 afin d'identifier plus clairement les sommes transitant par la Nouvelle-Calédonie mais entièrement reversées. Il contient les taxes affectées, les centimes additionnels ainsi que les fonds de concours collectés pour le compte d'établissements publics, de collectivités et autres organismes bénéficiaires. Le budget annexe est obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes.

Historique des moyens financiers

Recettes

M01-Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0101-Financements réglementaires	52 664 911 001	53 563 446 044	59 658 505 238	92,20%	11,38%
DAVAR	113 847 514	77 106 468	132 214 493	114,97%	71,47%
DBAF	509 166 422	503 448 770	477 014 923	5,24%	-5,25%
DIMENC	1 932 602 820	1 787 898 123	1 655 478 021	60,02%	-7,41%
DITTT	250 871 400	259 890 200	263 038 400	122,34%	1,21%
Douanes	6 004 428 789	5 989 470 787	6 369 868 528	108,76%	6,35%
DSF	43 853 994 056	44 945 631 696	50 760 890 873	108,81%	12,94%
Total général	**52 664 911 001**	**53 563 446 044**	**59 658 505 238**	**92,20%**	**11,38%**

Dépenses

M01-Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Taux d'exécution 2015	% Evolution 2014-2015
P0101-Financements réglementaires	51 089 102 197	52 274 701 680	58 057 630 046	89,73%	11,06%
DAVAR	117 739 332	137 604 452	100 000 000	89,23%	-27,33%
DBAF	49 608 545 660	50 229 709 115	56 813 539 416	98,26%	13,11%
DIMENC	1 362 817 205	1 907 388 113	1 143 270 985	16,89%	-40,06%
DITTT	0	0	819 645	100,00%	
Total général	**51 089 102 197**	**52 274 701 680**	**58 057 630 046**	**89,73%**	**11,06%**

Le mot du membre du gouvernement chargé d'animer le secteur

Thierry CORNAILLE.

Le budget annexe de reversement clôture son exercice 2015 sur une progression de 11 %. Cette progression fait suite à la volonté de la Nouvelle-Calédonie de conforter les ressources des établissements publics et de notre système de soins.

Ce budget a en effet bénéficié d'un supplément de 10% de taxes affectées (3,8 MMF) et de 17 % de centimes additionnels (+2,3 MMF) sous l'effet des différentes réformes fiscales initiées dans le cadre plus large de l'Agenda économique, fiscal et social :

- Réforme de la TSPJ : +1 503 MF
- Création de la CCS : +1 180 MF sur les seuls revenus du capital et des jeux ;
- Augmentation des taxes sur le tabac : +952 MF (+29 %) ;
- Création de centimes provinciaux sur l'IRVM : +504 MF ;
- Augmentation du prix des carburants pour le financement du TCSP : +247 MF (+24 %) ;
- Renouvellement du RILI : +865 MF (+23 %) de centimes supplémentaires sur les droits d'enregistrement.

On notera également deux progressions significatives :

• +13 % (+727 MF) de contribution sociale additionnelle à l'impôt sur les sociétés, instaurée pour mémoire en 2005, envers les personnes morales dont le bénéfice fiscal dépasse 200 MF, au profit de l'ASSNC pour financer le régime de solidarité des allocations familiales.

• +3 % (+576 MF) de la taxe de solidarité sur les services reflétant la bonne tenue du secteur tertiaire, principale source de richesse du pays après le nickel.

Ces deux indicateurs bousculent la vision d'une économie calédonienne que d'aucuns qualifient en crise.

Le budget annexe de reversement du compte administratif et son évolution de 2013 à 2015-en F

SYNTHESE DES REVERSEMENTS (TAXES, CENTIMES, FONDS DE CONCOURS)

	CA 2013		CA 2014		CA 2015		variation CA2014/CA2015 en %		variation CA2014/CA2015 en montant	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Taxes reversées	37 915 139 179	36 994 188 990	38 815 472 291	37 947 135 864	42 683 169 720	41 765 752 874	10,20%	10,32%	3 867 697 429	3 818 617 010
Centimes additionnels	12 722 524 154	12 753 894 848	12 965 696 760	12 768 540 651	15 227 574 628	15 410 760 216	17,78%	20,72%	2 261 877 868	2 642 219 565
Fonds de concours	2 027 247 668	1 341 018 359	1 487 113 688	1 559 025 165	1 747 760 890	881 116 956	12,86%	-50,55%	260 647 202	-677 908 209
Total budget annexe de reversement	**52 664 911 001**	**51 089 102 197**	**53 268 282 739**	**52 274 701 680**	**59 658 505 238**	**58 057 630 046**	12,13%	11,32%	6 390 222 499	5 782 928 366
Résultat du budget annexe de reversement	**1 575 808 804**		**993 581 059**		**1 600 875 192**		**61,12%**		**607 294 133**	

DETAIL DES TAXES AFFECTEES ET CENTIMES ADDITIONNELS - RECETTES en MF

Libellés	Bénéficiaires des taxes	CA2013	CA2014	Budget 2015	**CA2015**	% réalisation	Var CA 14/15 en %	Var CA 14/15 en montant
Centimes additionnels	Provinces	3 165	3 498	5 699	**5 885**	103,26%	68,24%	2 387
	Communes	8 396	8 361	7 711	**8 172**	105,98%	-2,26%	-189
	Chambres consulaires	1 162	1 107	1 170	**1 170**	100,00%	5,69%	63
Total centimes additionnels		12 723	12 966	14 580	**15 227**	104,44%	17,44%	2 261
Taxes affectées aux organismes publics et parapublics		35 304	36 210	40 012	**40 007**	99,99%	10,49%	3 797
Taxes affectées aux collectivités locales	Provinces	2 004	2 086	1 860	**2 008**	107,96%	-3,74%	-78
	Communes	608	519	305	**668**	219,02%	28,71%	149
Total Taxes affectées aux collectivités locales		2 612	2 605	2 165	**2 676**	123,60%	2,73%	71
Total taxes affectées		37 916	38 815	42 177	**42 683**	101,20%	9,97%	3 868
Total		**50 639**	**51 781**	**56 757**	**57 910**	**102,03%**	**11,84%**	**6 129**

DETAIL DES TAXES AFFECTEES ET CENTIMES ADDITIONNELS - DEPENSES en MF

Libellés	Bénéficiaires des taxes	CA2013	CA2014	Budget 2015	**CA2015**	% réalisation	Var CA 14/15 en %	Var CA 14/15 en montant
Centimes additionnels	Provinces	3 146	3 578	5 950	**5 802**	97,51%	62,16%	2 224
	Communes	8 456	8 024	8 812	**8 503**	96,49%	5,97%	479
	Chambres consulaires	1 152	1 166	1 340	**1 106**	82,54%	-5,15%	-60
Total centimes additionnels		12 754	12 768	16 102	**15 411**	95,71%	20,70%	2 643
Taxes affectées aux organismes publics et parapublics		34 305	35 557	39 177	**39 110**	99,83%	9,99%	3 553
Taxes affectées aux collectivités locales	Provinces	2 088	2 035	2 119	**2 111**	99,62%	3,73%	76
	Communes	601	355	841	**545**	64,80%	53,52%	190
Total Taxes affectées aux collectivités locales		2 689	2 390	2 960	**2 656**	89,73%	11,13%	266
Total taxes affectées		36 994	37 947	42 137	**41 766**	99,12%	10,06%	3 819
Total		**49 748**	50 715	**58 239**	**57 177**	**98,18%**	**12,74%**	**6 462**

Programme P0101
Financements réglementaires

	Recettes	Dépenses
Prévision 2015	64 702 577 982	64 702 577 982
Réalisation 2015	59 658 505 238	58 057 630 046
Taux d'exécution 2015	92,20%	89,73%

Les recettes

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Fonds de développement de l'élevage bovin (FDEB) :

Ce fonds de concours est alimenté notamment par :

- un prélèvement de 6 F/kg de carcasse de viande ressuée destinée à la commercialisation, effectué sur le prix d'achat de viande d'origine locale (bœuf, jeune bovin et veau) et retenu par les abatteurs de bétail ;
- un prélèvement de 40 F/kg de viande bovine importée, retenu par l'importateur.

Les volumes d'importation relevés en 2015 sont relativement stables avec une recette constatée de 111 MF.

Fonds de développement de l'élevage ovin caprin et de cervidés (FDEOCC) :

Le fonds est alimenté notamment par :

- un prélèvement de 40 F/kg de viande ovine ou caprine importée, retenu par l'importateur ;
- un prélèvement de 10 F/kg de carcasse de viande ovine ou caprine ressuée, destinée à la commercialisation, effectué sur le prix d'achat de viandes d'origine locale (ovines et caprines toutes classes), retenu par les abatteurs sur le prix d'achat de la viande à l'éleveur et venant en déduction du montant des abattages de ce dernier ; ou par l'éleveur-abatteur sur son prix de vente.

Les volumes d'importation relevés en 2015 sont stables avec une recette constatée de 22 MF.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

En 2015, 459,1 MF ont été perçus de la CAFAT, au titre de la cotisation à la formation professionnelle de 0,25%. Cette somme a été reversée aux organismes de formations que sont l'ETFPA, la CCI et la CMA (voir tableau présenté dans la partie des dépenses).

- Services des douanes

A partir de la liquidation des taxes reversées pour le compte d'établissements publics, de collectivités et d'autres organismes bénéficiaires en 2015, la D.R.D.N.C a pu relever certaines évolutions relatives notamment à la taxe sur les alcools et les tabacs (T.A.T), la taxe de soutien aux activités du secteur de l'agriculture (T.S.P.A), le droit de port et de séjour à quai à Nouméa et la taxe de magasinage.

La taxe sur les alcools et les tabacs dont la recette est affectée à l'agence sanitaire et sociale est en baisse en 2015 (-8,1 %). La hausse du prix du tabac de 30% fin 2015 peut expliquer la baisse de la consommation et son impact sur le rendement de cette taxe.

A hauteur de 758 MF, le rendement de la T.S.P.A a enregistré une augmentation de 3 % par rapport à 2014 suite à une révision des protections de marché.

Le droit de port (DPN) reversé au port autonome de Nouméa, relatif aux navires accostant à Nouméa est en baisse (-12,5%). La baisse du rendement droit de port et de séjour à quai à

Nouméa peut s'expliquer par la baisse sensible de fréquentation du port de Nouméa en 2015 (-5,3%/Source :Port Autonome).

Enfin, la taxe de magasinage (TM) liée au délai de séjour sur le port des marchandises a enregistré la plus forte augmentation de rendement pour l'ensemble des taxes perçues par la D.R.D.N.C avec une hausse de +38,5%. La tendance au ralentissement global de l'économie et son impact sur l'allongement des délais de séjour des marchandises dans les entrepôts ont pu avoir un impact sur le rendement à la hausse de cette taxe.

- Direction des services fiscaux (DSF)

Centimes additionnels

Le montant total des centimes additionnels gérés par la direction des services fiscaux en 2015 a atteint 15 200 MF, soit 2 300 MF de plus qu'en 2014 (+17,6%).

Ces recettes sont supérieures de 655 MF au montant prévu au budget primitif de l'année 2015.

L'augmentation du produit des centimes additionnels en 2015 provient essentiellement de la création de centimes additionnels sur la taxe sur les spectacles et les produits des jeux (TSPJ) et sur l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) perçus au profit des provinces (respectivement, + 1 500 MF et + 500 MF) et de la hausse des droits d'enregistrement conduisant mécaniquement à une augmentation des centimes prélevés sur cet impôt (+ 865 MF). Les produits des autres centimes additionnels ont également progressé, excepté les centimes prélevés sur la contribution foncière et sur l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières perçus, pour ce dernier, au profit des communes qui enregistrent une diminution de leurs recettes respectivement de -80 MF et -845 MF.

Evolution des centimes additionnels par catégorie d'impôt (en MF)

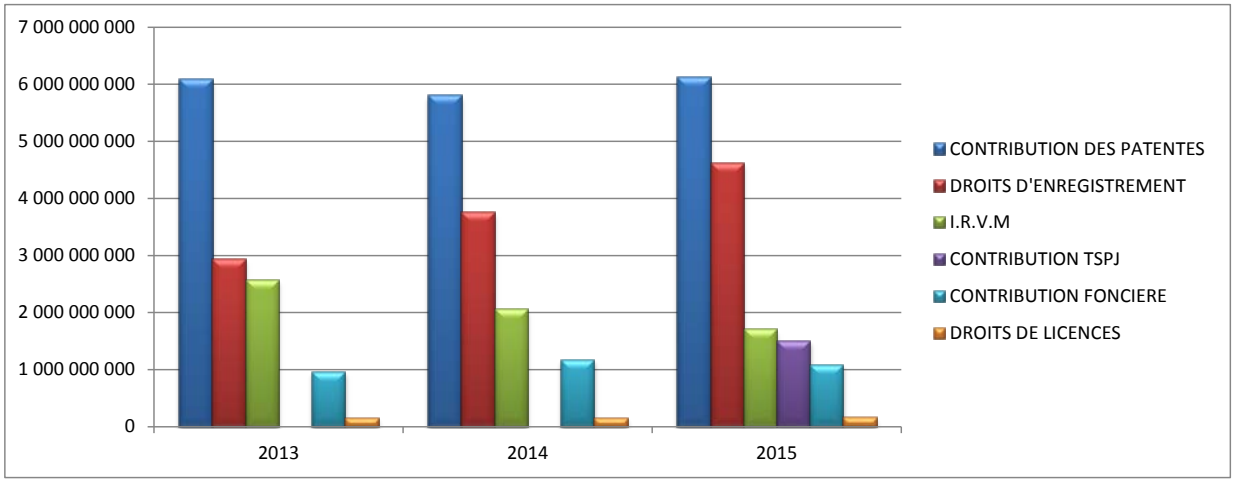

Cette évolution à la hausse profite essentiellement aux provinces pour lesquelles le montant total des centimes additionnels perçus a augmenté de 2 400 MF (+69,1%). Le produit des centimes perçus au profit des chambres consulaires a également progressé par rapport à l'exercice précédent. En revanche, les recettes des centimes additionnels communaux ont diminué de 2,3% en 2015 (-189 MF), évolution générée par un mouvement d'anticipation des acteurs constaté en 2014 avec l'annonce de la majoration des taux de l'IRVM pour 2015 (plus forte distribution des dividendes notamment).

Evolution des centimes additionnels par bénéficiaire

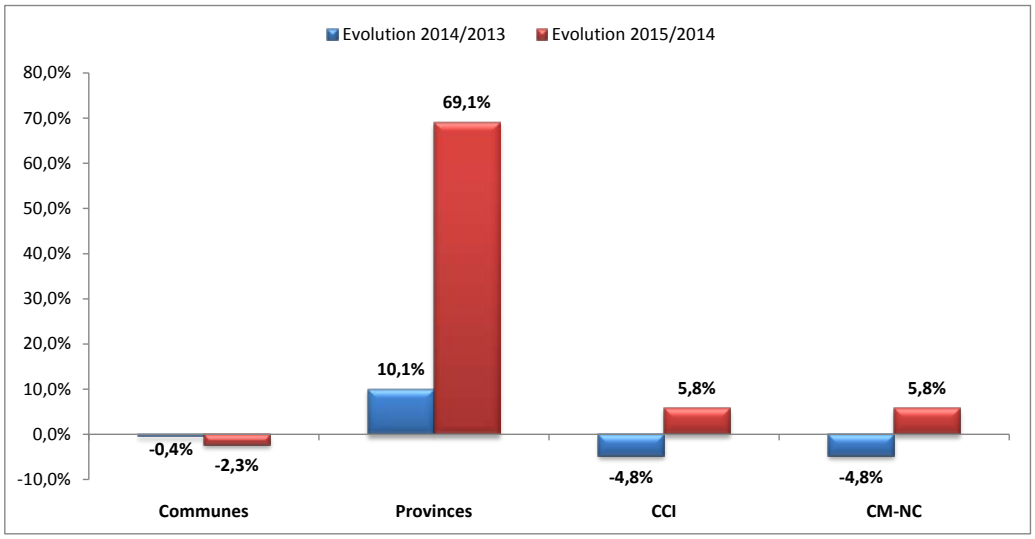

La création de centimes additionnels sur la TSPJ et sur l'IRVM au profit des provinces impacte de facto la structure de répartition des centimes en 2015.

Répartition des centimes additionnels par bénéficiaire

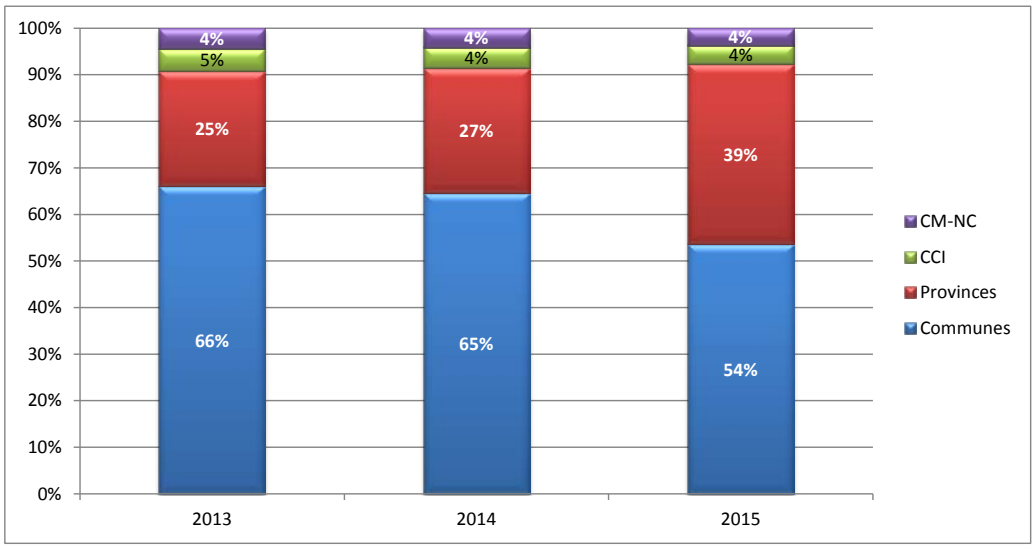

Taxes affectées

En 2015, le montant total des taxes affectées gérées par la direction des services fiscaux a atteint 35 600 MF, soit 3 500 MF de plus qu'en 2014 (+ 11,1%).

Ces recettes sont également supérieures de 3 500 MF au montant prévu au budget primitif 2015.

Cette évolution à la hausse des recettes affectées est principalement imputable à la contribution calédonienne de solidarité perçue sur les revenus du capital et les produits des jeux (+ 1 200 MF) et aux progressions notables des rendements de la taxe de solidarité sur les services (+ 576 MF), de la contribution sociale additionnelle à l'Impôt sur les sociétés (+ 727 MF) et de la taxe sur les alcools et les tabacs, TAT3S (+ 958 MF) laquelle s'explique par la hausse de l'assiette (vente de tabacs par la régie). Seules les taxes sur les nuitées, sur les contributions téléphoniques et sur les assurances enregistrent une diminution de leurs recettes respectivement -19,0%, -1,7%et -0,6%.

Evolution des taxes affectées par catégorie d'impôt

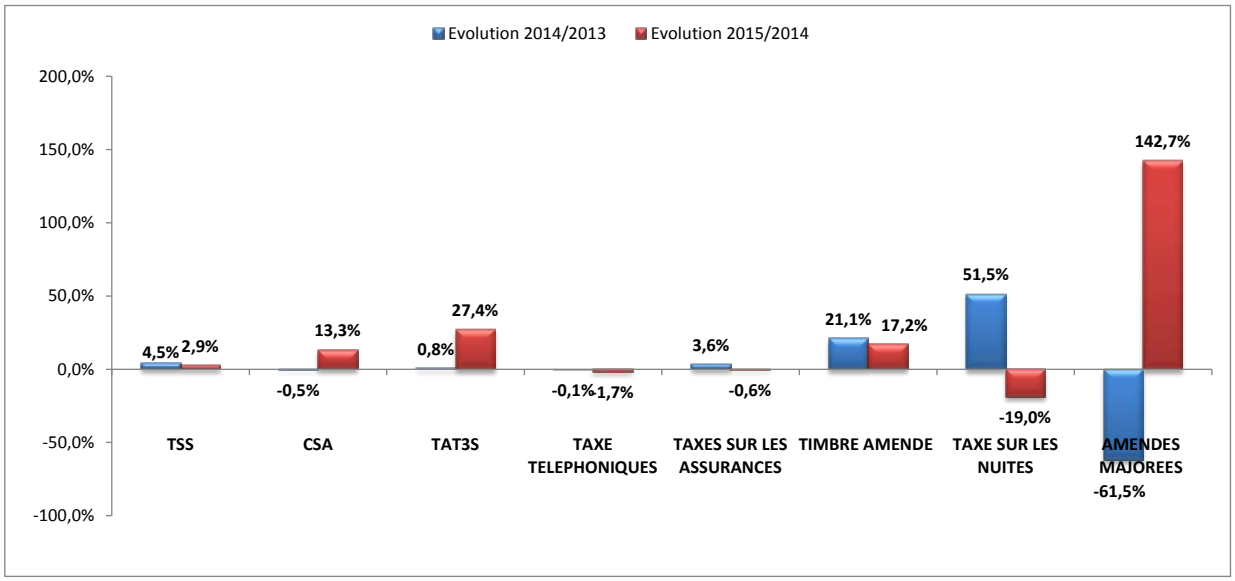

Note de lecture : hors mesures nouvelles et taxe sur les Jeux PMU.

Evolution des taxes affectées par catégorie d'impôt (en MF)

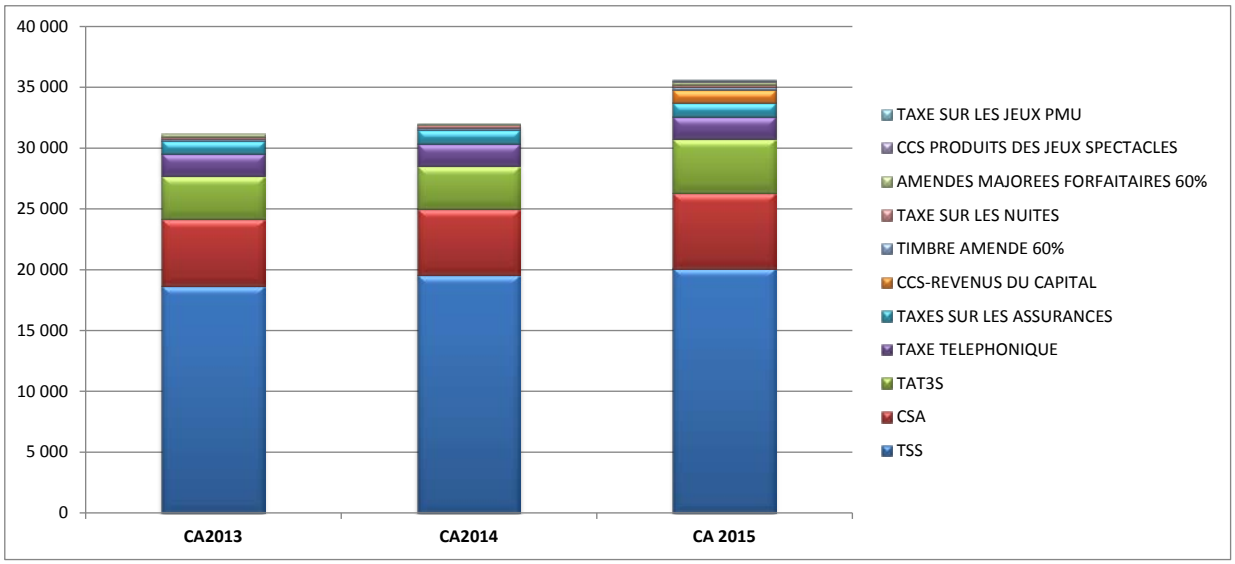

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Les redevances d'immatriculations (taxe affectée) sont reversées aux communes où résident les propriétaires des véhicules. Le produit de cette taxe d'un montant de 263 MF est resté quasiment stable sur 2015.

- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Le fonds d'électrification rurale (FER)

Le fonds d'électrification rurale est alimenté par diverses sources : État, Nouvelle-Calédonie et province Nord dans le cadre du contrat de développement 2011-2015. Les recettes proviennent également de la taxe sur l'électricité et de la participation communale adhérente au FER.

L'utilisation du FER fait actuellement l'objet d'une réflexion permettant de faire évoluer les règles de fonctionnement. Ces règles seront fixées par le biais d'un arrêté du gouvernement relatif à la programmation du FER sur la période 2017-2021.

Le fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME)

Le FCME est alimenté par une taxe parafiscale de 0,6 francs par litre appliqué sur le prix de l'essence, une participation de l'ADEME dans le cadre du contrat développement 2011-2015 et enfin d'une participation de la Nouvelle-Calédonie sur son budget propre.

Depuis 2010, la Nouvelle-Calédonie travaille à l'élaboration du schéma pour la transition énergétique qui nécessitera une révision profonde du FCME pour permettre d'atteindre les objectifs du schéma en matière de maîtrise de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Le fonds de péréquation de l'essence et du gazole (FPEG)

Les pouvoirs publics ont décidé que le prix de l'essence et du gazole serait identique partout en Nouvelle-Calédonie. Cette décision a rendu nécessaire d'étendre l'utilisation du fonds de péréquation du gazole à l'essence et de la grande terre à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

La structure du prix de vente de l'essence et du gazole à la pompe intègre une composante nommée variable de péréquation. Cette variable de péréquation exprimée en FCFP/litre représente le coût moyen estimé de distribution des produits de Nouméa vers l'ensemble des stations-service du territoire. Elle rémunère les sociétés pétrolières pour leurs activités de distribution. Tous les trimestres, le service de l'énergie de la DIMENC compare la rémunération perçue à travers cette variable par chaque société pétrolière, aux coûts réels de distribution supportés par ces mêmes sociétés. Une société sur-rémunérée par cette variable devra verser le trop plein perçu au fonds de péréquation. À l'inverse, une société sous rémunérée percevra la différence du fonds de péréquation.

Le fonds de lutte anti-pollution (TAP)

C'est la loi du pays n° 2003-3 du 27 mars 2003 qui a institué la taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions. Cette taxe est exigible par les services des douanes sur les produits importés susceptibles de générer, à l'usage, des nuisances environnementales fortes et des risques pour la santé publique : les huiles, les piles et batteries, les pneus, les boites en aluminium pour le conditionnement de produits alimentaires et de boissons.

Par délibération n° 365 du 3 avril 2003, un fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions a été créé pour recevoir le produit de ces taxes. Ce fonds est géré par un comité qui rend un avis sur les demandes de soutien formulées par les provinces.

La taxe de subvention industrielle (TSI)

La taxe de subvention industrielle (TSI) est applicable aux exploitants de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle dont l'activité occasionne une dégradation habituelle ou temporaire d'une voie publique classée.

Cette taxe fixe un prix par tonne kilométrique. Elle est perçue par la Nouvelle-Calédonie et reversée aux provinces et aux communes pour la part des tonnages kilométriques transportés sur les routes et chemins provinciaux et communaux. La part correspondant aux tonnages kilométriques transportés sur les routes territoriales reste acquise à la Nouvelle-Calédonie.

Les redevances superficiaires

Les redevances superficiaires sont versées par les sociétés minières au prorata de la surface concédée détenue. Le tarif est de 800 F par hectare lorsque la superficie totale des concessions détenues est inférieure à 15.000 hectares et 1.000 F par hectare lorsqu'elle est supérieure à 15.000 hectares.

En 2015, avec 127 808 hectares concédés, la redevance superficiaire a rapporté 244,1 MF.

Le produit de cette redevance est entièrement affecté à l'établissement public administratif **Fonds Nickel**.

Depuis 2009, la redevance superficiaire a apporté au Fonds Nickel une ressource totale de 1 722,6 MF, soit une moyenne annuelle de 246 MF.

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	64 702 577 982	59 658 505 238	92,20%
autres produits de gestion courante	63 500 000	61 207 636	96,39%
dotations, subventions et participations	1 808 560 374	740 954 067	40,97%
impôts et taxes	53 939 743 578	58 549 775 557	108,55%
produits des services, du domaine et ventes diverses	320 000 000	291 039 362	90,95%
produits exceptionnels	0	15 528 616	
résultat de fonctionnement	8 570 774 030	0	0,00%
Total général	**64 702 577 982**	**59 658 505 238**	**92,20%**

Les dépenses

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Thierry CORNAILLE).

- Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR)

Fonds de développement de l'élevage bovin

Ce fonds de concours participe au financement du fonctionnement d'organisations professionnelles (UPRA bovine, syndicat des éleveurs, interprofession viande) et permet l'attribution d'aides directes aux éleveurs par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture (aides à l'achat de reproducteurs, de produits vétérinaires…) et du crédit agricole mutuel (bonification d'intérêts). En 2015, le programme des opérations a permis le financement de 47,6 MF à destinations des organisations professionnelles, 20,5 MF à destination de la CANC et 31,9 MF pour le CAM, soit un total de 100 MF (Cf. arrêté N°2015-639/GNC du 21/04/2015).

Fonds de développement des élevages ovins, caprins et de cervidés

Le fonds de concours participe au financement du fonctionnement d'organisations professionnelles (UPRA ovine – caprine, établissement de l'élevage de cervidés). En 2015, aucun paiement n'a pu être effectué pour ces organisations.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

S'agissant des taxes affectées, une corrélation s'observe naturellement entre le rendement des taxes et le montant de la dotation reversée.

L'évolution la plus significative concerne l'Agence sanitaire et sociale. En effet, la création de la CCS sur les revenus du capital ainsi que l'augmentation des taux de la TAT3S et la bonne tenue de la CSA et de la TSS expliquent l'augmentation de la dotation reversée à l'établissement.

La répartition par bénéficiaires est donnée dans le tableau suivant.

	CA 2014	CA 2015	Evol. 2014/2015	% Evol.
Taxes affectées	**37 947 135 864**	**41 765 752 874**	**3 818 617 010**	**10%**
Reversements aux organismes para-publics				
ADANC - Agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie	2 099 041 892	2 140 327 080	41 285 188	2%
TFA	2 099 041 892	2 140 327 080	41 285 188	2%
APICAN - Agence prévent° et indemnisat° des calamités agricoles ou naturelles	1 140 639 867	1 133 513 855	-7 126 012	-1%
TCA	1 140 639 867	1 133 513 855	-7 126 012	-1%
ASSNC - Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie	28 005 605 254	31 345 936 948	3 340 331 694	12%
CCS sur IRCDC	0	64 800 240	64 800 240	
CCS sur IRVM	0	1 023 995 260	1 023 995 260	
TAT3S	3 798 713 943	4 630 082 610	831 368 667	22%
TSS	18 931 555 289	19 770 568 714	839 013 425	4%
CSA	5 275 336 022	5 856 490 124	581 154 102	11%
CANC - Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie	225 824 778	228 933 011	3 108 233	1%
TSPA	225 824 778	228 933 011	3 108 233	1%
CCI - Chambre de commerce et d'industrie	145 323 797	137 743 219	-7 580 578	-5%
Cotisation 0,25%	145 323 797	137 743 219	-7 580 578	-5%
CMNC - Chambre de métiers de Nouvelle-Calédonie	145 323 797	137 743 219	-7 580 578	-5%
Cotisation 0,25%	145 323 797	137 743 219	-7 580 578	-5%
EFPA - Etablissement de formation professionnelle des adultes	193 765 061	183 657 623	-10 107 438	-5%
Cotisation 0,25%	193 765 061	183 657 623	-10 107 438	-5%
ERPA - Etablissement de régulation des prix agricoles	526 924 436	534 176 985	7 252 549	1%
TSPA	526 924 436	534 176 985	7 252 549	1%
Fonds Nickel	485 967 400	272 232 800	-213 734 600	-44%
Redevance superficiaire	485 967 400	272 232 800	-213 734 600	-44%
PANC - Port autonome de la Nouvelle-Calédonie	1 559 597 681	1 660 581 960	100 984 279	6%
Droit de port	96 061 857	82 070 647	-13 991 210	-15%
Droit de quai	80 832 894	80 374 809	-458 085	-1%
Taxe de magasinage	82 702 930	101 342 494	18 639 564	23%
Taxe de péage	1 300 000 000	1 396 794 010	96 794 010	7%
SMTI - Syndicat mixte des transports interurbains	342 715 486	381 442 299	38 726 813	11%
TPP	342 715 486	381 442 299	38 726 813	11%
SMTU	685 430 974	944 492 744	259 061 770	38%
TPP	685 430 974	944 492 744	259 061 770	38%
Reversements aux collectivités locales				
Communes	355 109 858	546 044 563	190 934 705	54%
Amende forfaitaire	355 109 858	257 264 426	-97 845 432	-28%
Redevance immatriculation	0	259 917 045	259 917 045	
Contributions pour déprédations des voies et chemin	0	28 863 092	28 863 092	
Provinces	2 035 865 583	2 111 017 842	75 152 259	4%
Taxe sur les contributions téléphoniques	1 837 058 810	1 806 260 245	-30 798 565	-2%
Taxe sur les jeux PMU	2 083 483	42 270 593	40 187 110	1929%
Taxes sur les nuités	196 723 290	209 337 593	12 614 303	6%
Contributions pour déprédations des voies et chemin	0	53 149 411	53 149 411	
Nouvelle-Calédonie	0	7 908 726	7 908 726	
Contributions pour déprédations des voies et chemin	0	7 908 726	7 908 726	
Total général	**37 947 135 864**	**41 765 752 874**	**3 818 617 010**	**10%**

- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Le fonds d'électrification rurale (FER)

La DIMENC est en charge de la gestion de ce fonds destiné à aider les communes à financer le développement des réseaux de distribution électrique. En 2015, le comité de gestion s'est réuni le 9 décembre 2015 pour adopter la liste des projets d'électrification à financer :

- concernant les communes de la province Sud, le montant total des investissements pour les réseaux filaires à réaliser est de 342 MF CFP dont 158 MF sont apportés par le FER, cela représente 69 foyers électrifiés. Le financement apporté par le FER pour des installations photovoltaïque est de 179 MF ce qui représente 76 foyers électrifiés.

- concernant les communes de la province Nord, le montant total des investissements pour le réseau filaire est de 461 MF dont 341 MF ont été apporté par le FER, cela représente 68 foyers électrifiés. Le financement apporté par le FER pour des installations photovoltaïque est de 400 MF ce qui représente 89 foyers électrifiés.

- concernant les communes de la province des îles, le programme porte sur 5 foyers électrifiés pour un montant global d'investissement de 36 MF dont 28 MF sont apportés par le FER.

Par ailleurs, l'enveloppe consacrée aux projets d'électrification en lien avec le bouclage du Nord de 750 MF permet de financer une partie des coûts d'électrification. Le montant global des investissements est de 1 MF.

Le fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME)

Le fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie est destiné à financer des opérations qui conduisent à réduire la consommation énergétique et à accroitre le développement des énergies renouvelables. En 2015, 45 projets ont été accompagnés par ce fonds, le montant global des investissements est de 401 MF dont un 171 MF apportés par le FCME.

Le fonds de péréquation de l'essence et du gazole (FPEG)

Sur l'exercice budgétaire 2015, les recettes et dépenses du fonds se sont élevées respectivement à 202,107 MF et 152,440 MF.

Sur la période 2000 à mi 2015, le solde du fonds de péréquation est de 230 MF.

Les variables de péréquation actuelles de l'essence et du gazole sont respectivement de 3,1 et 5,1 F/litre. Afin d'épurer le solde du fonds, il est proposé à court terme de baisser la variable de péréquation du gazole de 0,5 F/litre.

Le fonds de lutte anti-pollution (TAP)

Ce programme d'actions, préparé par les trois provinces, concerne la mise en place de filières d'élimination de certains produits polluants après usage. Les demandes de financement sont formulées auprès du comité de gestion du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions, en application de la délibération n° 365 du 3 avril 2003.

Le produit de la taxe a été de 204,88 MF pour 2015. 0,900 MF ont été mandatés au cours de l'exercice et des conventions pour un montant total de 252 MF sont en attente de régularisation.

Il est également apparu un besoin accru de financement de projets dont l'ampleur et le coût justifieraient une réalisation à l'échelle territoriale. Les membres du comité TAP (provinces, gouvernement, congrès, ADEME…), ont donc travaillé sur un projet de modification de l'objet et de l'organisation du fonds TAP. Cette modification, transmise au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie devrait permettre également la réalisation de projets de plus grande ampleur en mutualisant les compétences et les moyens ainsi qu'en prévoyant des ressources financières complémentaires.

Les dépenses par action

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
A0101-03-Centimes additionnels	16 101 481 926	15 410 760 216	95,71%
A0101-04-Taxes affectées	42 136 920 923	41 765 752 874	99,12%
A0101-05-Fonds de concours	6 464 175 133	881 116 956	13,63%
Total général	**64 702 577 982**	**58 057 630 046**	**89,73%**

Les dépenses par section

	Prévision 2015	Réalisation 2015	Taux d'exécution 2015
Fonctionnement	64 702 577 982	58 057 630 046	89,73%
Autres charges de fonctionnement	408 238 196	19 638 980	4,81%
Charges exceptionnelles	62 309 645	28 809 645	46,24%
Contributions obligatoires	249 242 800	244 242 800	97,99%
Reversements	57 943 987 559	56 887 097 800	98,18%
Subventions, participations et autres charges d'activité	6 038 799 782	877 840 821	14,54%
Total général	**64 702 577 982**	**58 057 630 046**	**89,73%**

Synthèse de la mission par programme et type de recettes - dépenses

	P0101- Financements réglementaires	Total général
Recettes	**59 658 505 238**	**59 658 505 238**
Fonctionnement	**59 658 505 238**	**59 658 505 238**
autres produits de gestion courante	61 207 636	61 207 636
dotations, subventions et participations	740 954 067	740 954 067
impôts et taxes	58 549 775 557	58 549 775 557
produits des services, du domaine et ventes diverses	291 039 362	291 039 362
produits exceptionnels	15 528 616	15 528 616
Dépenses	**58 057 630 046**	**58 057 630 046**
Fonctionnement	**58 057 630 046**	**58 057 630 046**
Autres charges de fonctionnement	19 638 980	19 638 980
Charges exceptionnelles	28 809 645	28 809 645
Contributions obligatoires	244 242 800	244 242 800
Reversements	56 887 097 800	56 887 097 800
Subventions, participations et autres charges d'activité	877 840 821	877 840 821

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONGRES
DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE

Nouméa, le

N°
du

DELIBERATION
relative à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2015 du budget annexe de reversement de la Nouvelle-Calédonie

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n° 90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire ;

Vu la délibération n° 15 du 28 août 2014 approuvant le règlement budgétaire et financier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 24 du 28 octobre 2014 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2015;

Vu la délibération n° 33 du 17 décembre 2014 relative au budget primitif de reversement annexe de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2015;

Vu la délibération n° 68 du 27 août 2015 portant affectation du résultat de l'exercice 2014 – budget annexe de reversement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 70 du 27 août 2015 relative au budget annexe de reversement supplémentaire 2015 de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 90 du 29 décembre 2015 portant décision modificative n° 1 du budget annexe de reversement de la Nouvelle-Calédonie - exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 2016- /GNC du portant projet de délibération ;

Entendu le rapport du gouvernement n° 3040- /GNC/SG2016 du ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Article 1er : Le compte administratif du budget annexe de reversement de la Nouvelle Calédonie ainsi que le compte de gestion présenté par le comptable de la Nouvelle-Calédonie, pour l'année 2015, sont approuvés aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2015 :	
Recettes réalisées :	59 658 505 238
Dépenses réalisées :	58 057 630 046
Résultat de l'exercice 2015	1 600 875 192
Résultat reporté (compte 002)	8 570 774 030
RESULTAT CUMULE 2015	**10 171 649 222**
Restes à réaliser en recettes :	1 215 759 393
Restes à réaliser en dépenses :	6 346 055 258
Equilibre des reports :	-5 130 295 865

SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2015 :	
Recettes réalisées :	0
Dépenses réalisées :	0
Solde des émissions d'investissement 2015 :	0
Solde d'exécution reporté (compte 001) :	0
SOLDE D'EXECUTION A REPORTER	**0**
Restes à réaliser en recettes :	0
Restes à réaliser en dépenses :	0
Equilibre des reports :	0
Besoin de financement d'investissement :	**0**

Article 2 : La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance, le

Le président du congrès
de la Nouvelle-Calédonie

Thierry SANTA

ACADEMIE DES LANGUES KANAK
- ALK -

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU ***Mise à jour le : 22/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	2007
Dernier statut	Délibération n° 265 du 17 janvier 2007
Missions principales	L'ALK a pour mission de fixer les règles d'usage des langues kanak et favoriser leur développement. Elle œuvre pour la sauvegarde, la valorisation et la transcription du patrimoine linguistique kanak et les traditions orales qui y sont associées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 9 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Déwé GORODEY	Présidente du conseil d'adm. / NC	dates idem que son mandat NC		arrêté n°2014-2809/GNC du 21/10/14
Hélène IEKAWE	NC	dates idem que son mandat NC		
Vincent BOUVIER	Haut-commissaire ou représentant	sans objet	sans objet	
Gérard TEIN	Sénat coutumier	dates idem que son mandat Sénat		
Léonard SAM	Psud	dates idem que son mandat Psud		
Emile NECHERO	Pnord	dates idem que son mandat Pnord		
Vitaline WAGUETA	Pîles	dates idem que son mandat Pîles		
Madeleine WETTA	personnalité désignée par le CA	20/11/2013	20/11/2016	
Suzie BEARUNE	personnalité désignée par le CA	20/11/2013	20/11/2016	

Voix consultatives: les 8 académiciens, l'agent comptable de l'académie, DBAF, le directeur, la DENC, l'ADCK, l'UNC

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 5 membres

Approbation : budget et cpte adm : arrêté du gouvernement

Ordonnateur : directeur

Particularités : le sénat coutumier désigne 8 académiciens qui en plus de la maîtrise d'une des langues kanak doivent relever coutumièrement d'une des aires

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Wéniko IHAGE
nommé en 2007 (arrêté n° 2007-4409/GNC)
fonctionnaire NC catégorie A
ancienne fct : chargé de mission au vice-rectorat

Effectif : 14 postes (dont 13 pourvus)
1 fonctionnaire et 12 contractuels
11 cat A ; 2 cat B
âge moyen : 38,5 ans / 70 % de femmes

Masse salariale = 101,3 MF, soit 7,2 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 71 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 29 rue Georges Clémenceau - Immeuble "Le Botticelli" Tel : 28-60-15
8 antennes décentralisées, une dans chaque aire coutumière

Superficie locaux	Siège : 226 m2	Antennes : 76 m2 (8 personnes)
Surface par agent	Siège : 30 m2	Antennes : 9,5 m2 / agent
Location mensuelle	Siège : 1,05 MF	Antennes : 0,53 MF
nb de véhicules :	10 (propriété de l'ALK)	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

* Etablissement relativement jeune (2007), prévu par les accords de Nouméa
* Finalisation de la base de donnée linguistique "Watreng" en 2015
* Projet de mise en place d'un centre documentaire dans les locaux du siège de l'ALK
* Démission fin 2015 de la responsable linguistique

Dernier conseil d'administration : 15 mars 2016

* vote du budget 2016

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
Recettes	**123 312 949**	**143 590 528**	**129 800 536**	**157 174 548**
Ordre	0	1	2 635 763	2 055 133
Réel	123 312 949	143 590 527	127 164 773	155 119 415
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				37 969 415
PRESTATIONS DE SERVICES	59 150	84 100	943 800	650 000
SUBVENTIONS	122 500 000	142 955 381	124 500 000	116 500 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	753 799	551 046	1 720 973	0
Depenses	**126 864 853**	**136 956 439**	**132 728 600**	**157 174 548**
Ordre	4 512 521	3 525 414	3 670 528	14 237 261
Réel	122 352 332	133 431 025	129 058 072	142 937 287
CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 773 733	39 077 876	35 610 123	39 641 631
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	88 642 599	93 971 614	91 501 309	101 295 656
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	936 000	332 106	1 656 000	2 000 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	49 429	290 640	0
Résultat de Fonctionnement	**-3 551 904**	**6 634 089**	**-2 928 064**	**0**
Recettes	**10 314 716**	**5 775 414**	**8 665 216**	**24 318 530**
Ordre	4 512 521	3 525 414	3 670 528	14 237 261
ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 512 521	3 525 414	3 670 528	14 237 261
Réel	5 802 195	2 250 000	4 994 688	10 081 269
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 762 195	0	2 019 406	
RESULTAT D'EXECUTION DE LA SECTION				8 881 269
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	750 000	2 250 000	2 975 282	1 200 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	290 000	0	0	0
Dépenses	**3 953 565**	**3 200 549**	**3 957 768**	**7 144 999**
Ordre	0	1	2 635 763	2 055 133
Réel	3 953 565	3 200 548	1 322 005	5 089 866
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 600	0	0	500 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 929 965	2 307 798	1 322 005	4 452 866
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	892 750	0	137 000
Résultat d'investissement	**6 361 151**	**2 574 865**	**4 707 448**	**17 173 531**
Résultat d'execution	**2 809 247**	**9 208 954**	**1 779 384**	**17 173 531**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

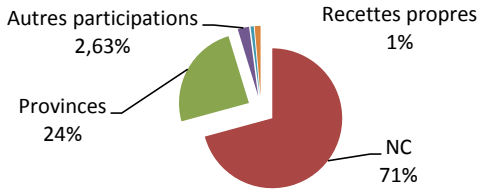

Ratio d'autonomie financière : 0,74 %

subvention NC 2016 = 2015

ANALYSE FINANCIERE

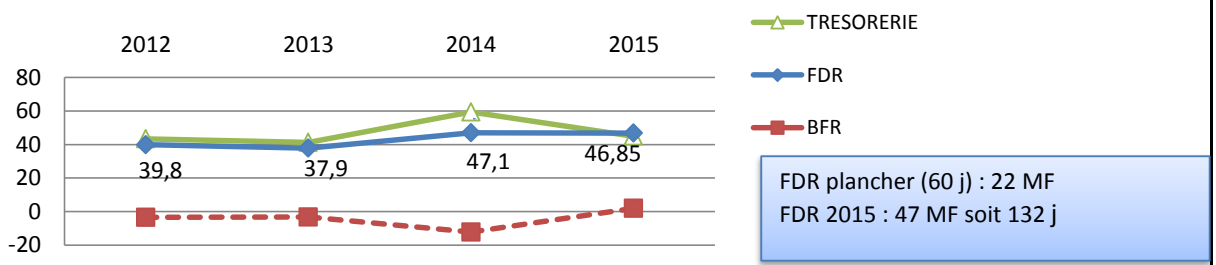

FDR plancher (60 j) : 22 MF
FDR 2015 : 47 MF soit 132 j

	2013	2014	2015
Epargne brute ou CAF (en MF)	23	35	

MISSION M09- CULTURE, CONDITION FEMININE ET CITOYENNETE

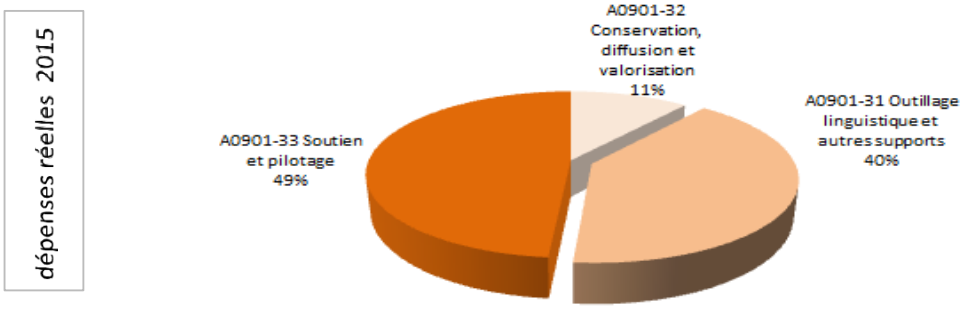

AGENCE POUR LA DESSERTE AERIENNE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE - ADANC -

Contrôleur financier : Christel CARRAU — ***Mise à jour le: 04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	Année 2000
Dernier statut	Délibération n° 128 du 20 novembre 2000, modifiée par délibération n°112 du 10 mars 2016
Missions principales	Garantir une desserte aérienne pérenne, régulière et adaptée au plan externe et interne de la Nouvelle-Calédonie et financer ou participer au financement de l'aide à la continuité pays

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

Nom	Titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Gilbert TYUIENON	**PDT** - Administrateur nommé par gvt	02/07/2015	01/07/2017	arrêté n° 2014-3653/GNC du 16/12/2014 et arrêté n°2015-1165/GNC du 30/06/2015
Martine LAGNEAU	**VP** - Administrateur nommé par gvt	02/07/2015	01/07/2017	
Emile NECHERO	Administrateur nommé par gvt	02/07/2015	01/07/2017	
Marie-Françoise HMEUN	Administrateur nommé par gvt	02/07/2015	01/07/2017	
Grégoire BERNUT	congrès de la NC	02/07/2015	01/07/2017	
Philippe MICHEL	Psud			
Paul NEAOUTYINE	Pnord			
Néko HNEPEUNE	Pîles			
Louis POMMELET	Psud repr. socio-prof. aérien et tourisme	18/12/2014	17/12/2016	
Serge WOLF	Pnord repr. socio-prof. aérien et tourisme	18/12/2014	17/12/2016	
William IHAGE	Pîles repr. socio-prof. aérien et tourisme	18/12/2014	17/12/2016	

Voix consultative: DBAF, agent comptable, directrice, toute personne invitée en raison de sa compétence

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum :	5 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents	
Approbation :	Budget : arrêté GNC	cpte administratif : arrêté GNC
Délai approbation :	Budget / DM : 15 jours	cpte administratif : 15 jours
Ordonnateur :	Directrice	

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directrice : Florence SEYTRES
nommée en 2009 (durée indéterminée)
fonctionnaire cat A
autres fct : directrice-adjointe DSF

Effectif :
1 fonctionnaire , cat A

Masse salariale = 1 MF,
poids de la masse salariale / DRF = 0,1 % (norme = <50 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	13 rue de la Somme, BP D2, 98848 NOUMEA Cedex	Contact : 25 75 30
Superficie locaux	Siège: m2	Sans objet : locaux de la direction des services fiscaux
nb de véhicules:	0	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Rachat des participations d'Aircalin pour l'achat des 2 Airbus en 2001 : opération de défiscalisation, emprunt : 5 907 MF + 18 130 MF soit un total de **24 307 MF**. 1ère période de mobilisation (5 907 MF) remboursée au 31/12/2015, 2nde période de mobilisation (18 130 MF) : à rembourser avant le **02/09/2022**

Subventionnement d'Aircalin : financement par ADANC du déficit de la ligne Nouméa/Melbourne (2100MF soit **350 MF/an de 2014 à 2019** incluant un financement de la NC de 750MF)

Financement de 3 ATR de la société AIRCAL à/c de **2011**

Prise en charge à/c du 1/04/2016 du financement de la **continuité territoriale** : affectation 30% taxe de péage (soit 373MF prévisionnel)

Dernier conseil d'administration : 21 septembre 2015*

* élections président et VP, DM1 (prise en compte charges salariales sur indemnité directrice)
* désignation des représentants de l'ADANC au sein du CA de AIRCALIN

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	BP 2016
Recettes	**2 148 630 490**	**2 176 446 264**	**2 157 683 385**	**3 593 671 458**
Réel	2 148 630 490	2 176 446 264	2 157 683 385	2 423 000 000
TAXE sur le FRET AERIEN	2 098 295 318	2 076 446 264	2 157 683 385	2 050 000 000
TAXE de PEAGE				373 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 335 172	100 000 000	0	
Ordre				1 170 671 458
Résultat de fonctionnement reporté				1 170 671 458
Depenses	**866 316 311**	**957 303 046**	**958 677 034**	**3 593 671 458**
Réel	866 316 311	937 303 046	891 323 301	1 253 090 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	232 116 974	350 000 000	350 000 000	720 700 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	809 093	245 071	882 345	6 380 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 009 424	1 009 424	1 171 136	6 010 000
CHARGES FINANCIERES	632 380 820	586 048 551	539 269 820	520 000 000
Ordre	0	20 000 000	67 353 733	2 340 581 458
OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	20 000 000	67 353 733	2 340 581 458
Résultat de fonctionnement	**1 282 314 179**	**1 219 143 218**	**1 199 006 351**	**0**
Recettes	**13 522 715 925**	**1 371 515 028**	**1 558 980 487**	**3 690 894 124**
Réel	13 522 715 925	1 351 515 028	1 491 626 754	1 350 312 666
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	13 522 715 925	1 351 515 028	1 491 626 754	1 350 312 666
Ordre	0	20 000 000	67 353 733	2 340 581 458
OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0	20 000 000	67 353 733	2 340 581 458
Depenses	**1 351 515 028**	**1 511 626 754**	**1 417 666 399**	**2 919 312 666**
Réel	1 351 515 028	1 511 626 754	1 417 666 399	1 569 000 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 251 515 028	1 274 858 088	1 175 979 735	1 319 000 000
SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	100 000 000	236 768 666	241 686 664	250 000 000
Ordre				1 350 312 666
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				1 350 312 666
Résultat d'investissement	**12 171 200 897**	**-140 111 726**	**141 314 088**	**771 581 458**
Résultat de l'exercice	**13 453 515 076**	**1 079 031 492**	**1 340 320 439**	**771 581 458**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

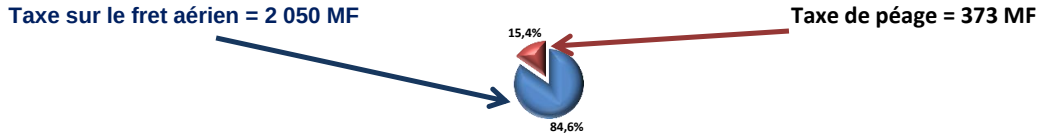

ANALYSE FINANCIERE

Epargne brute ou CAF (MF)	1 282	1 239	1 266	1 170
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	94,9%	82,0%	83,8%	63,6%
Capital restant dû au 31/12 (MF)	14 506	13 231	12 055	10 737

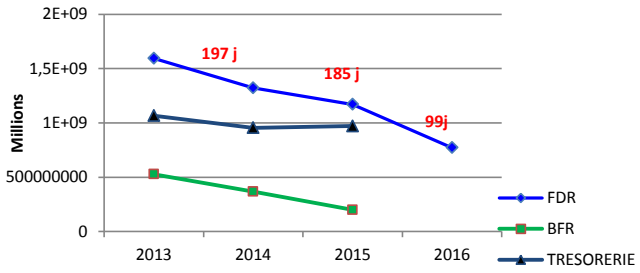

FDR plancher = 90j de DR : F + I (696 MF en 2016)

FDR prév fin 2016 = 772 MF (99j de dépenses réelles totales (F+I))

le FDR est affecté au remboursement des emprunts, conformément au plan de financement initial

BUDGET 2016 EN MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M05-Coordination et développement des transports

Programme P0502 : Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale

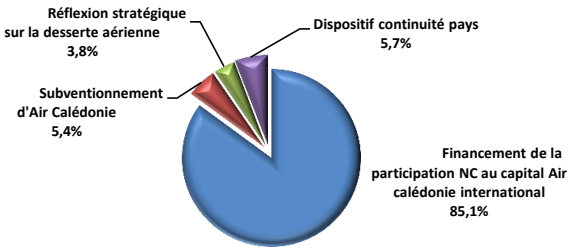

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE KANAK - CENTRE CULTUREL TJIBAOU ADCK-CCT

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU ***Mise à jour le : 31/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	27 juillet 1989 (transféré à la NC en 2012)
Dernier statut	Délibération n° 79/CP du 23 février 2012
Missions principales	Cet établissement a pour mission de :
	- rechercher, collecter, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel kanak
	- mettre en œuvre et développer la création artistique kanak
	- susciter l'émergence de pratiques et de références culturelles communes
	- être un pôle de rayonnement et d'échanges régionaux et internationaux

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

nom	titre / représentant		début mandat	fin mandat	arrêté
Wallès KOTRA	Président	NC	30/06/2015	29/06/2018	arrêté 2015-1149/GNC
Déwé GORODEY					
Léonard SAM					
Anthony LECREN					
Vincent BOUVIER		Ht-Commissaire	30/06/2015		
Martine LAGNEAU		Psud	26/06/2015	25/06/2018	
Monique POITHILY		Pnord	20/06/2014	19/06/2017	
Vitaline WAGUETA		Pîles	04/06/2014	03/06/2017	
Mickael MEUREUREU-GOWE		Sénat coutumier	14/09/2015	13/09/2018	
Pierre ZEOULA					
Brigitte DELPOUVE		Représentant du personnel	30/06/2015	29/06/2018	

Voix consultatives: Directeur et adjoints, TREPUNC, DBAF, DCCFC, Directions culturelles des provinces, SGG

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum :	6 présents ou représentés
Approbation :	Les actes budgétaires sont soumis à l'approbation du gouvernement
Ordonnateur :	Directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Emmanuel TJIBAOU
nommé en 2012 (arrêté n° 2012-885/GNC)
fonctionnaire NC (filière patrimoine et bibliothèques)
ancienne fonction : chef de dept à l'ADCK

Effectif : 70 postes dont 5 gelés (54 pourvus au 01-03-16)
27 fonctionnaires ; 21 CDI et 6 CDD
14 cat A ; 15 cat B ; 25 cat C
âge moyen : 44 ans / 53 % de femmes

Masse salariale = 373,6 MF, soit 5,7 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 53 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	Centre Culturel Tjibaou, BP 378- 98845 NOUMEA CEDEX	Tel : 41 45 45
Superficie locaux	8 492	m2 (y compris l'accueil du site et les hébergements d'enfants)
Surface par agent	157	m2
Location mensuelle	25 000 F	(location d'un algéco à Koné pour le pôle oralité)
Nb de véhicules:	5 (en propriété - hors élévateurs au nombre de 2)	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

*Un FDR asseché par des tx d'envergure menés en 2014/2015 pour la rénovation des hébergements d'enfants (420 MF)
dont 341 MF sur fonds propres : plus de marge de manœuvre pour entretenir un centre classé monument historique
*Evènement culturel 2014 : "Kanak, l'art est une parole" avec fréquentation record
*Enjeu majeur des 2 prochaines années : grosses réparations sur les bâtiments (330 MF prévus pour 2016)
* Problématique de la dépréciation du stock de livres dans les années à venir (valeur de 45 MF au bilan qui gonfle artificiellement le FDR)

Dernier conseil d'administration : 8 mars 2016

* Avenant 4 au marché des travaux d'hébergements d'enfants
* Avenant 1 au marché de nettoyage

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réel 2013	Réal 2014	Réal 2015 (prov)	Budget 2016
Recettes	**910 119 916**	**1 091 459 704**	**900 717 109**	**920 380 001**
Réel	770 849 697	960 737 922	769 995 327	740 380 000
ATTENUATIONS DE CHARGES	4 458 514	3 808 043	3 289 956	9 500 000
PRESTATIONS DE SERVICES	75 141 153	62 571 818	45 713 331	39 950 000
SUBVENTIONS	688 822 500	729 049 000	710 526 250	685 750 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	301 712	9 696 358	9 404 004	4 790 000
PRODUITS FINANCIERS	186 054	53 100	65 880	40 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 939 764	2 559 603	995 906	350 000
REPRISE DE PROV POUR RISQUES	0	153 000 000	0	0
Ordre	139 270 219	130 721 782	130 721 782	180 000 001
Depenses	**927 349 858**	**937 072 413**	**859 422 473**	**920 380 001**
Réel	756 856 539	769 788 362	694 453 497	705 380 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	347 329 172	397 528 008	329 814 673	325 573 680
CHARGES DE PERSONNEL	367 278 606	362 681 218	358 745 445	373 550 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 668 935	6 666 275	5 683 675	4 976 320
CHARGES FINANCIERES	117 532	91 989	9 734	200 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 462 294	2 820 872	199 970	1 080 000
Ordre	170 493 319	167 284 051	164 968 976	215 000 001
Résultat de Fonctionnement	**-17 229 942**	**154 387 291**	**41 294 636**	**0**
Recettes	**170 493 319**	**261 278 361**	**403 341 352**	**235 500 000**
Réel	0	93 394 644	238 372 376	20 000 000
EXCEDENT DE FONCT CAPITALISE	0	93 394 644	210 872 376	0
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0	0	27 500 000	20 000 000
Ordre	170 493 319	167 883 717	164 968 976	215 500 000
Dépenses	**203 106 837**	**408 469 562**	**309 218 504**	**235 500 000**
Réel	63 836 618	277 148 114	178 496 722	55 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 020 157	2 112 550	2 145 265	950 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 890 132	45 765 614	38 124 836	54 050 000
Ordre	139 270 219	131 321 448	130 721 782	180 500 000
Résultat d'investissement	**-32 613 518**	**-147 191 201**	**94 122 848**	**0**
Résultat d'execution	**-49 843 460**	**7 196 090**	**135 417 484**	**0**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

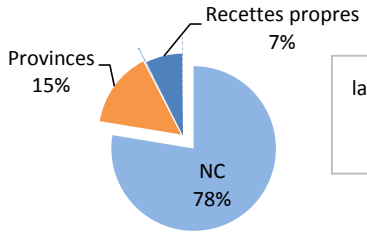

la subvention NC tient compte de la dotation de compensation versée par l'Etat

Restes à réaliser 2015 non communiqués à ce jour

dont 30 MF de tx sur les bâtiments (selon subvention NC fléchée)

Ratio d'autonomie financière : 7, 2 %

ANALYSE FINANCIERE

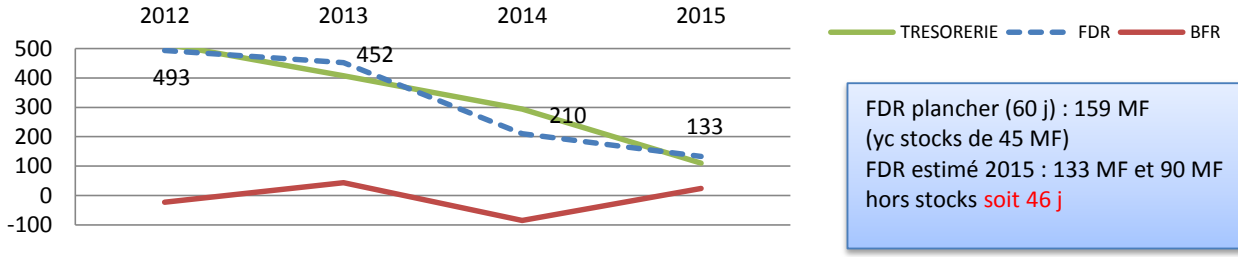

FDR plancher (60 j) : 159 MF
(yc stocks de 45 MF)
FDR estimé 2015 : 133 MF et 90 MF hors stocks soit 46 j

	2013	2014	2015
Epargne brute ou CAF (en MF)	23	35	75
Effort d'équipt (dépenses invts/RRF)	8%	34%	23%

390 MF d'immos en cours fin 2015

MISSION M09- CULTURE, CONDITION FEMININE ET CITOYENNETE

dépenses réelles 2015

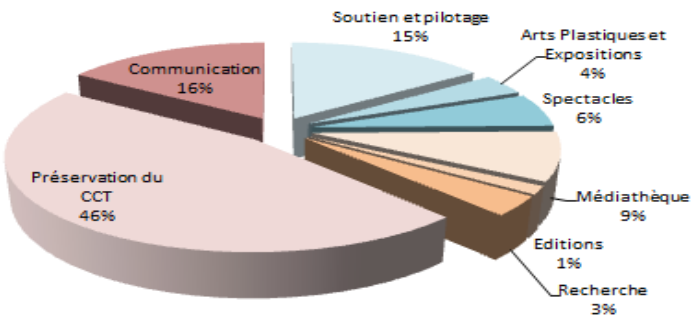

La préservation du site mobilise 46 % des dépenses 2015

AGENCE POUR LA PREVENTION ET L'INDEMNISATION DES CALAMITES AGRICOLES OU NATURELLES -APICAN-

Contrôleur financier : Axelle BLAUGY ***Mise à jour le : 04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)

Date de création 2003

Dernier statut Délibération n° 231/CP du 18 novembre 1997

Missions principales
- Contribuer à la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles
- Participer au financement de l'indemnisation des dommages causés par les calamités naturelles dans le secteur agricole
- Participer aux actions de prévention et de lutte contre les calamités agricoles ou naturelles
- Formuler auprès des autorités compétentes toutes proposition de modification des réglementations ou legislatives relatives à son objet
- Soutien aux agriculteurs : mesure sècheresse, diffusion race brahman, financement barrières, babésioses,

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

Nom	Titre / représentant		Début de mandat	Fin de mandat	Arrêté
Vincent BOUVIER	Haut-Commissaire de la Rép.				arrêté n°2015-1197/GNC du 30 juin 2015 arrêté n°2015-2103/GNC du 13 octobre 2015
Nicolas METZDORF	Président	NC	28/06/2015	28/06/2017	
Gilbert TYUIENON		NC	28/06/2015	28/06/2017	
François MADEMBA-SY		NC	28/06/2015	28/06/2017	
Harold MARTIN		NC	28/06/2015	28/06/2017	
Philippe MICHEL		Psud	dates idem que son mandat PSud		
Paul NEAOUTYINE		Pnord	dates idem que son mandat PNord		
Néko HNEPEUNE		PIles	dates idem que son mandat Pîles		
Gérard PASCO		CANC	dates idem que son mandat CANC		
J-Bernard MARCHAND	qualifié dans domaine de compétence de l'APICAN		28/06/2015	28/06/2017	
J-Charles MOGLIA			28/06/2015	28/06/2017	

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 6 membres présents

Approbation : budget : arrêté du Gvt // compte administratif : arrêté du Gvt

Ordonnateur : Président du CA

Particularités : voix du Pdt prépondérante en cas de partage des voix

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : M. Lionnel BRINON

Nommé en 2014

fonctionnaire cat A

ancienne fonction : conseiller du cabinet de S. Backès

Effectif : 8 postes dont 7 pourvus dont 3 agents de la DAVAR

6 fonctionnaires et 1 contractuel

3 cat A ; 2 cat B ; 2 cat C

âge moyen : non communiqué / 33% de femmes

Masse salariale 2016 = 72,8 MF, soit 14,6 MF par agent (hors agents DAVAR)

poids de la masse salariale / DRF = 7 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 209, rue Auguste Bénébig Hauts de Magenta, B.P. 256 98845 Nouméa CEDEX - Tél : 25 51 03

L'APICAN est hébergée dans les locaux de la DAVAR

Superficie locaux Siège: 60 m^2

Surface par agent Siège: 8,6 m^2

Location mensuelle Siège : 0 MF

Nb de véhicules : 3 (dont 1 véhicule qui sera vendu dans le premier semestre 2016)

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Le FDR de l'APICAN doit conserver un niveau de 1300 MF pour faire face aux dépenses générées par un cyclone de grande ampleur (ex Erica). Sans avoir atteint un seuil critique, le FDR ne cesse de diminuer (2 354 MF en 2012 contre 1 478 MF en 2015).

Financement par l'APICAN des dépenses liées aux hélicoptères bombardiers d'eau.

Certaines dépenses ont été déportées du budget de la NC vers l'APICAN en 2016. Exemple: entretien des cours d'eau.

DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION : 04/03/2016

* suite à la lettre d'observation du contrôle de légalité, le BP 2016 doit être modifié (voté en CA)
* problématique des pommes de terre

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
FONCTIONNEMENT				
Recettes	**1 050 372 081**	**1 185 881 996**	**1 167 851 498**	**1 100 000 000**
Impôts et taxes	1 023 395 026	1 167 398 642	1 134 335 437	1 100 000 000
Produits financiers	15 498 447	792 140	0	0
Produits exceptionnels	11 329 292	17 691 214	33 489 390	0
Atténuations de charges	79 816	0	0	0
Autres produits de gestion courante	69 500	0	26 671	0
Dépenses	**1 455 845 155**	**1 477 762 525**	**1 335 889 822**	**1 100 000 000**
Charges à caractère général	13 400 266	12 355 214	27 442 857	50 540 000
Charges de personnel et frais assimilés	33 513 979	32 609 913	45 056 047	72 800 000
Autres charges de gestion courante	1 380 184 857	1 430 436 040	1 251 246 261	958 460 000
Charges financières	0	0	0	200 000
Charges exceptionnelles	24 400 315	0	10 207 773	0
Opérations d'ordre	4 345 738	2 361 358	1 936 884	18 000 000
Résultat de fonctionnement	**-405 473 074**	**-291 880 529**	**-168 038 324**	**0**
INVESTISSEMENT				
Recettes	**27 533 038**	**2 361 358**	**1 936 884**	**18 000 000**
Dotations, fonds divers et réserves	23 187 300	0	0	0
Opérations d'ordre	4 345 738	2 361 358	1 936 884	18 000 000
Dépenses	**20 156**	**1 680 881**	**12 135 815**	**18 000 000**
Immobilisations incorporelles	0	1 417 500	4 079 250	12 000 000
Immobilisations corporelles	20 156	263 381	8 056 565	6 000 000
Opérations d'ordre	0	0	0	
Résultat d'investissement	**27 512 882**	**680 477**	**-10 198 931**	**0**
RESULTAT D'EXECUTION	**-377 960 192**	**-291 200 052**	**-178 237 255**	**0**

Le BP 2016 est similaire au BP 2015 qui n'a été exécuté qu'à hauteur de 62 % (la moyenne des taux d'exécution sur les charges de personnel est de 55 % depuis 2013)

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

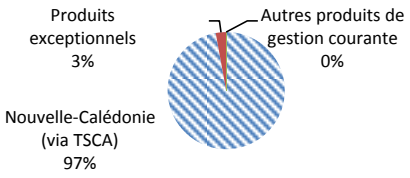

Autonomie financière 3%

RATIOS COMPTE DE RESULTAT

Epargne brute ou CAF (en MF)	-401	-290	-166
Taux de couverture des charges de gestion par les recettes de gestion (le reliquat étant financé par le FDR)	74,97%	82,85%	93,33%

RATIOS BILANCIELS

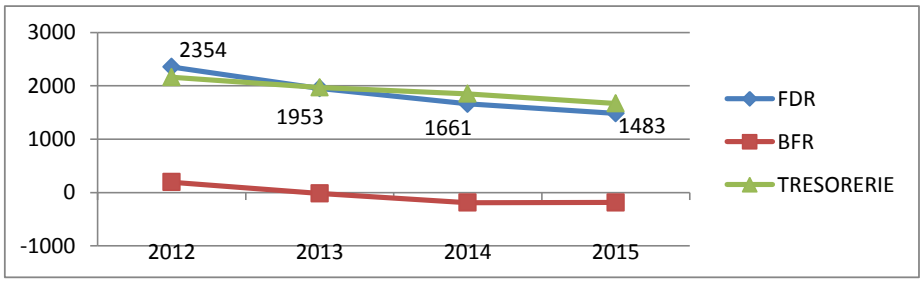

FDR plancher = 1 300 MF
Soit l'équivalent d'intempérie du type ERICA
FDR 2014 = 1 661 MF

FDR prév 2015 = 1 483 MF

REALISE 2015 EN MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M13- ECONOMIE ET EMPLOI

Programme P1311: Soutien à l'activité rurale

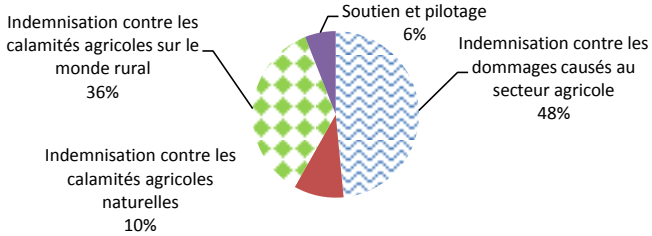

AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- ASSNC -

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU ***Mise à jour le : 04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	2001
Dernier statut	Délibération n° 264 du 23 novembre 2001
Mission	L'ASSNC a pour objet de faciliter la garantie du droit à la santé pour tous au travers d'un niveau adapté de protection sociale. Cela concerne notamment, l'offre de soins hospitaliers, les actions prioritaires d'hygiène publique et de prévention sanitaire , les objectifs de protection sociale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Valentine EURISOUKE	présidente du conseil	NC	06/05/2015	05/05/2017	2015-765
Philippe DUNOYER	NC		16/12/2014	15/12/2016	2014-3733
Grégoire BERNUT					
Jacques LALIE					
Louis MAPOU			15/09/2013	14/09/2017	2015-1863
Dominique MOLE	Psud		16/12/2014	15/12/2016	2014-3733
Yannick SLAMET	Pnord				
Néko HNEPEUNE	Pîles				
Philippe OUAMBA	CAFAT				
Bruno CALANDREAU	Ordre des médecins NC				
Vanessa NICOL	Personne qualifiée désignée par le gouvt				

Voix consultatives : directeur, DBAF, TREPUNC, DASS

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 6 membres présents

Approbation : Budget et cpte adm : arrêté du gouvt

Délai d'approbation : Délibérations du conseil exécutoires dès approbation du gouvt mais approuvées sous 30 jours si le gouvt n'a pas fait connaître son opposition.

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Bernard ROUCHON
nommé le 15 juin 2006 (arrêté n° 2006-2315/GNC)
fonctionnaire NC
ancienne fonction : médecin à la DASS-NC

Effectif : 47 postes (dont 47 pourvus)
34 fonctionnaire et 13 contractuels
25 cat A ; 16 cat B ; 6 cat C
âge moyen : 40 ans / 74 % de femmes

Masse salariale = 464,3 MF, soit 9,8 MF par agent

poids de la masse salariale / DRF = 1,28 % (charges de personnel / dépenses Prévention : 40 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	16 rue Gallieni, BP P4-98851 Nouméa CEDEX	Tél: 25 07 60
Superficie locaux	1635 m2 (locations : 935 m2 dont 110 m2 à Koné et 700 m2 en propriété)	
Surface par agent	35 m2	
Location mensuelle	3,2 MF (propriétaire de 2 plateaux au 3e et 4e étage rue Gallieni)	
nb de véhicules:	9 en location longue durée et 1 caravane bucco-dentaire en pleine propriété	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Augmentation de la taxe sur le tabac en 2015 >> TAT3S +831 MF en Réalisé 2015 et +4 mds en Budget 2016
Création d'une nouvelle taxe en décembre 2014 : la CCS (3,9 Mds en Réalisé 2015 et 5,3 Mds au budget 2016)
Participation de l'agence aux projets hospitaliers : Médipôle de Koutio (34 Mds) et Hôpital de Koné (3,7 Mds)
Recours à l'emprunt dès 2014 pour compléter le financement des investissements hospitaliers
Dénonciation de la convention tripartite CAFAT-NC-ASSNC par le présidt du gvt le 30 juin 2015
Dette de l'ASSNC envers la CAFAT suite à cette dénonciation (remboursement à partir de 2018)

Dernier conseil d'administration : 11/12/2015

Vote du BP 2016 et de la DM2 2015

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
Recettes	**29 327 875 430**	**33 477 582 838**	**37 194 390 442**	**39 699 700 000**
Réel	29 327 875 430	33 477 582 838	37 194 390 442	39 699 700 000
TAXES AFFECTEES	27 267 211 128	28 005 488 952	34 201 797 832	37 891 700 000
% evol		*3%*	*22%*	*11%*
TSS	18 150 633 455	18 931 438 967	19 770 568 714	19 500 000 000
CSA	5 351 124 336	5 275 336 042	5 856 490 124	5 300 000 000
CCS	0	0	3 944 656 384	5 260 000 000
TAT3S	3 765 453 337	3 798 713 943	4 630 082 610	7 831 700 000
SUBVENTION NC	1 946 000 000	5 122 000 000	2 214 600 000	1 714 000 000
AUTRES SUBVENTIONS	89 857 023	89 560 359	106 564 484	94 000 000
AUTRES RECETTES DE GESTION	3 224 402	3 119 357	1 023 199	0
FINANCIERS & EXCEPTIONNEL	21 582 877	257 414 170	670 404 927	0
Depenses	**26 854 871 847**	**30 062 721 552**	**34 931 501 224**	**39 699 700 000**
Réel	26 835 210 560	29 780 572 540	34 355 498 248	36 556 550 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	713 651 229	736 502 481	946 836 405	944 184 900
CHARGES DE PERSONNEL	366 971 371	399 595 979	441 260 063	464 283 868
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 572 987 185	28 575 060 831	32 753 715 203	34 863 261 232
CHARGES FINANCIERES	3 596	69 395 349	213 632 877	284 770 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	181 597 179	17 900	53 700	50 000
Ordre	19 661 287	282 149 012	576 002 976	3 143 150 000
Résultat de Fonctionnement	**2 473 003 583**	**3 414 861 286**	**2 262 889 218**	**0**
Recettes	**155 811 619**	**15 880 495 268**	**9 980 999 364**	**4 843 150 000**
Réel	136 150 332	15 598 346 256	9 404 996 388	1 700 000 000
EXCEDENTS DE FONCT. CAPITALISES	136 150 332	7 997 204 251	2 866 810 231	0
EMPRUNTS	0	7 599 642 005	6 538 186 157	1 700 000 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	1 500 000	0	0
Ordre	19 661 287	282 149 012	576 002 976	3 143 150 000
Dépenses	**8 014 353 789**	**8 682 851 224**	**7 937 672 465**	**4 843 150 000**
Réel	8 014 353 789	8 682 851 224	7 937 672 465	4 843 150 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	125 000 000
SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	8 002 139 662	8 566 820 402	7 864 431 120	4 709 950 000
IMMOBILISATIONS	9 232 127	116 030 822	73 241 345	8 200 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 982 000	0	0	0
Résultat d'investissement	**-7 858 542 170**	**7 197 644 044**	**2 043 326 899**	**0**
Résultat d'exécution	**-5 385 538 587**	**10 612 505 330**	**4 306 216 117**	**0**

STRUCTURE DU FINANCEMENT

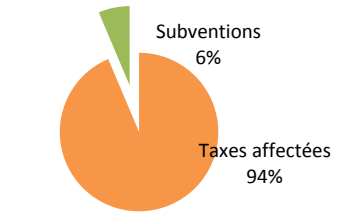

Recettes de fonct 2015

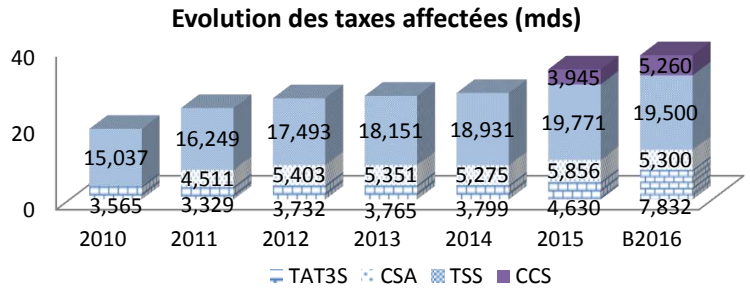

ANALYSE FINANCIERE

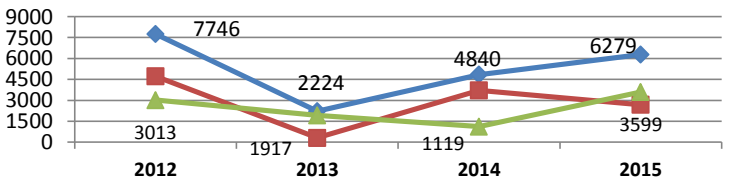

FDR 2015 : 6279 MF (67j)

	2013	2014	2015
Epargne brute	2 492 MF	3 697 MF	2 839 MF
Encours de dette		7 600 MF	14 138 MF
Tx de charge de la dette (annuité/RRF)	0%	0,21%	0,58%
Effort d'équipement (dep invts/RRF)	27%	26,14%	21,73%

Effort d'équipt important car mission de soutien aux invts hosp

Dépenses réelles par action (budget 2016)	TOTAL	% total
Handicap et dépendance	6 978 000 000	17%
Protection Sociale	25 236 000 000	61%
Aide au logement (FSH)	2 672 600 000	6%
Prévention	1 158 000 000	3%
Actions transferrées à l'agence	235 400 000	1%
Médipôle de Koutio	3 071 050 000	7%
Hôpital de Koné	1 734 650 000	4%
Invts hospitaliers privés	314 000 000	1%
TOTAL DEPENSES	**41 399 700 000**	**100%**

dont 6,7 Mds de RHPA financé par TSS et subvention NC (1,7 Md)

dont 8,9 Mds compensation secteurs aidés , 7,4 Mds minima - retraite et 3 Mds RUAMM

BIBLIOTHEQUE BERNHEIM
- BB -

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU ***Mise à jour le : 25/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	Créé par décret en 1907, modifié en 1947 pour devenir EPA
Derniers statuts	Délibération n° 231/CP du 18 novembre 1997
Missions principales	Développer, en liaison avec les différentes collectivités, la lecture publique sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Assurer la conservation du patrimoine édité concernant la Nouvelle-Calédonie quels que soient les supports.
	Bernheim est pôle associé de la Bibliothèque Nationale pour la collecte du Dépôt Légal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 17 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Sutita SIO-LAGADEC	Présidente	NC	élue pour un an		arrêté n°2015-1335/GNC du 15/07/2015
Pascale DONIGUIAN	Vice-Présidente	NC			
Valentine EURISOUKE		NC	dates idem que son mandat NC		
Nicole FURIC		NC			
Juliette MAES		NC			
L-José BARBANCON		NC			
Gyslène DAMBREVILLE	Psud		dates idem que son mandat PSud		arrêté n°2015-2173/GNC du 20/10/15
Nicolas KURTOVITCH					
Philippe BLAISE					
Monique POITHILY	Pnord		dates idem que son mandat PNord		
Ivana BOUANOU					
Vitaline WAGUETA	Pîles		dates idem que son mandat Pîles		
Henriette PUJAPUJANE					
Antoine-Laurent FIGUIERE	Haut-Commissaire				
Nicolas VIGNOLES	Mairie de Nouméa		dates idem que son mandat mairie		
Alain GOROPARAWA	Mairie de Poindimié				
Serge BONNENFANT	Représentant du personnel		élu pour 2 ans		

Voix consultatives: DBAF, vice-rectorat, Trepunc, directeur, directeur-adjoint

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 9 membres présents

Approbation : Budget : arrêté du gvt Cpte administratif : délibération du congrès

Délai d'approbation : pas de délai d'approbation du budget par la NC

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Christophe AUGIAS
nommé le : 01 septembre 2003 (arrêté n°2003-2289/GNC)
fonctionnaire cat A
ancienne fonction : directeur par interim

Effectif : 50 postes (dont 48 pourvus)

cat A : 10 ; cat B : 23 ; cat C : 13 ; cat D : 2
âge moyen : 44 ans - 66 % de femmes

Masse salariale = 302,5 MF, soit 6,05 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 74 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	41 av du Maréchal Foch BP G1-98848 Nouméa CEDEX	Tél: 24 20 90
	3 antennes: Koné, Koumac, Poindimié	
Superficie locaux	Siège et antennes: 4 000 m2	
Surface par agent	Siège: 16 m2	
Location mensuelle	Siège : 0 MF	Total antennes: 0 MF (mise à dispo Pnord)
nb de véhicules:	9 en propriété, antennes comprises	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Soutien à l'industrie du livre avec l'organisation du SILO chaque année (salon international du livre océanien)
3200 lecteurs actifs en 2015 à Nouméa (-10 % entre 2015 et 2014 et -13 % entre 2014 et 2013)
Désengagement de la ville de Nouméa depuis 2005 (49 MF de subventions en 2004 contre 8 MF en 2014)
Autorisation de programme de 1,5 Md pour la rénovation des locaux (au stade des études depuis 2013)
NC en attente de justification des dépenses du SILO 2015 pour effectuer versement du solde de la subvention
Gratuité à Bernheim pour les droits d'inscription depuis mars 2016 en contre partie d'une subvention de la Ville de Nouméa

Dernier conseil d'administration : 25/03/2016

* vote du budget unique 2016
* approbation du rapport d'activité 2015 et du compte de gestion 2015
* présentation du rapport de mars 2015 sur les bibliothèques publiques en NC de l'inspection générale des bibliothèques

DONNES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réel 2013	Réel 2014	Réel 2015	Budget 2016
Recettes	**478 020 233**	**450 670 190**	**429 115 848**	**532 912 659**
Ordre	11 384 857	10 060 871	7 325 650	10 180 650
Réel	466 635 376	440 609 319	421 790 198	522 732 009
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0	0	120 358 146
ATTENUATIONS DE CHARGES	517 790	116 691	0	
PRESTATIONS DE SERVICES	5 206 980	4 781 860	4 298 450	1 274 390
SUBVENTIONS	458 705 251	434 133 533	416 583 533	399 199 520
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	431 144	2 071	0	
PRODUITS FINANCIERS	3 723	0	1 111	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 770 488	1 575 164	907 104	1 899 953
Depenses	**444 775 648**	**444 806 055**	**435 333 078**	**532 912 659**
Ordre	29 651 433	28 476 901	21 313 064	121 245 349
Réel	415 124 215	416 329 154	414 020 014	411 667 310
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0	0	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	124 011 916	120 926 408	108 700 476	108 428 354
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	288 901 033	294 108 467	303 152 896	302 521 956
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	945 617	780 000	915 000	627 000
CHARGES FINANCIERES	0	0	8 909	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 265 649	514 279	1 242 733	80 000
Résultat de Fonctionnement	**33 244 585**	**5 864 135**	**-6 217 230**	**0**
Recettes	**59 194 905**	**28 476 901**	**21 313 064**	**274 008 714**
Ordre	29 651 433	28 476 901	21 313 064	121 245 349
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.		0	0	100 790 367
ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	29 651 433	28 476 901	21 313 064	20 454 982
Réel	29 543 472	0	0	152 763 365
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVT				105 263 365
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	29 543 472	0		47 500 000
Dépenses	**22 365 308**	**23 054 698**	**18 066 315**	**81 528 413**
Ordre	11 384 857	10 060 871	7 325 650	10 180 650
Réel	10 980 451	12 993 827	10 740 665	71 347 763
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0	1 837 500	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 251 374	1 119 225	0	55 927 574
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 729 077	10 037 102	10 740 665	15 420 189
Résultat d'investissement	**36 829 597**	**5 422 203**	**3 246 749**	**192 480 301**
Résultat d'exécution	**70 074 182**	**11 286 338**	**-2 970 481**	**192 480 301**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

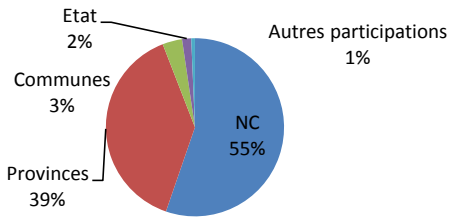

En 2015, **il manque 10,5 MF de subventions NC** pour le SILO car dépenses non justifiées par l'EP et
13 MF de subventions Nouméa (dont 10 MF fonct et 3 MF gratuité) mais 0 F dans les cptes car convention non signée par le directeur suite à désaccord sur la partie "gratuité"

ANALYSE FINANCIERE

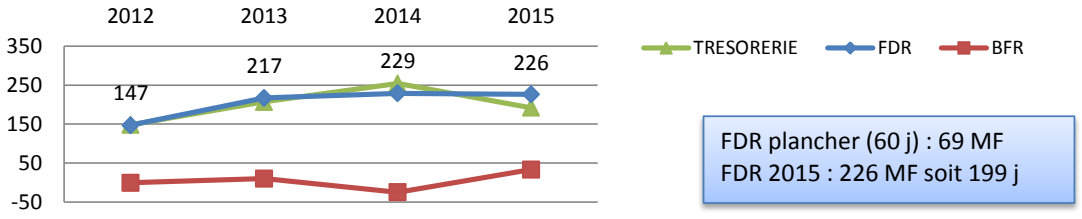

FDR plancher (60 j) : 69 MF
FDR 2015 : 226 MF soit 199 j

	2013	2014	2015
Epargne brute ou CAF (en MF)	51	24	8
Taux d'épargne brute	11,0%	5,5%	1,8%

MISSION M09- CULTURE, CONDITION FEMININE ET CITOYENNETE

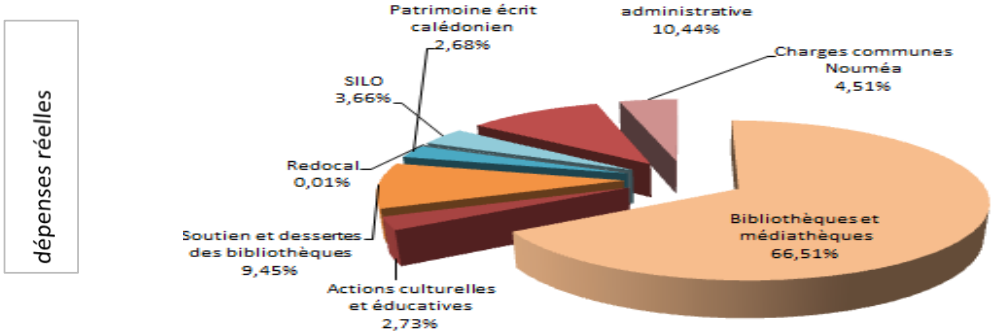

Caisse Locale de Retraites
- CLR -

Contrôleur financier: Axelle BLAUGY ***Mise à jour le : 04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création Année 1954
Derniers statuts Délibération n° 365/CP du 17 novembre 1994
Missions principales Gérer les pensions et veiller à l'exacte application des règles instituées par le décret modifié du 4 janvier 1954.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 22 membres

Nom	Titre / représentant		Durée mandat	Fin de mandat	Arrêté
Frédéric GARCIA	président	NC	voir dates de son mandat NC		arrêté n°2014-1931/GNC du 5 août 2014
Yoann LECOURIEUX	NC		voir dates de son mandat NC		
Louis KOTRA-UREGEI	NC		voir dates de son mandat NC		
Philippe MICHEL	Psud		voir dates mandat Psud		
Paul NEAOUTYINE	Pnord		voir dates mandat Pnord		
Néko HNEPEUNE	Pîles		voir dates mandat Pîles		
Eloïse NICOLAS	chefs de services territoriaux, provinciaux ou directeurs d'EP				
Sarah TRAVERS					
Dominique CHEVEAU					
8 représentants des agents affiliés à la CLR					
3 représentants des retraités			3 ans	18/07/2016	
2 représentants des associations de maires					

Voix consultative:

Le directeur: Thomas DE DECKKER/ l'agent comptable: Sylvie ERNOULD/ le contrôleur financier: Axelle BLAUGY

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 12 membres présents
Approbation : budget approuvé par le gvt
Ordonnateur : le directeur
Particularités : la CLR dispose d'un comité d'orientation et de pilotage général à caractère financier (situation, viabilité, financement du régime), évolutions et perspectives , solidarité inter-générationnelle, information sur le système.

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : M. Thomas DE DECKKER
ancienneté: nommé 02/09/2010
Fonctionnaire cat A
ancienne fct : Directeur des affaires juridiques OPT

Effectif : 7 postes permanents
7 fonctionnaires : 2 cat A // 5 cat C

âge moyen : 50 ans / 86 % de femmes = 16 % cat A, = 84 % cat C

Masse salariale = 56,95 MF, soit 8,14 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 0,2%

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 1 rue de la République BP 617 98845 Nouméa Cedex - Tel : 24 35 90
Superficie locaux Siège: 165m2
Surface par agent Siège: 23,5m2
Location mensuelle Siège : 0,14 MF
nb de véhicules 1

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Etablissement crée en 1954 (de 1994 à 2006 l'établissement était l'office territorial de retraite des agents fonctionnaires)

Entrée en vigueur le 1er mars 2014 de la réforme du régime adoptée par le Congrès : cette réforme vise à maintenir les actifs en activité jusqu'à 60 ans. Le taux de cotisation de la part patronale à la CLR passe de 20,5 % à 22,5 %, le taux de cotisation des retraites augmente de 9,8% et touche aussi les pensionnés (minoration de 5% sur la pension de l'ensemble des pensionnés a été mis en œuvre sur 3 ans).

Les nouvelles réformes ont permis de ralentir la diminution du FDR et de rallonger la viabilité du système sans toutefois le pérenniser. Le FDR actuel est inférieur à une année de pensions.

Dernier conseil d'administration : 18/03/2016

* Compte administratif 2015
* BU 2016
* Revalorisation des retraites pour 2016
* modification des taux de minoration

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	BU 2016
FONCTIONNEMENT				
Recettes	**13 309 412 548**	**14 523 848 198**	**15 060 817 116**	**25 796 946 636**
Autres produits de gestion courante	13 218 838 868	14 406 158 374	15 019 662 171	15 825 000 000
Produits financiers	83 938 257	114 607 057	27 944 214	2 000 000
Produits exceptionnels	6 635 423	3 082 764	13 210 731	9 200 000
Opérations d'ordre	0	3	0	0
Résultat de fonctionnement reporté				9 960 746 636
Dépenses	**14 865 879 564**	**15 223 752 945**	**15 562 097 561**	**25 796 946 636**
Charges à caractère général	16 552 749	17 775 650	13 713 984	28 220 000
Charges de personnel et frais assimilés	49 812 689	51 131 022	52 743 135	56 945 000
Autres charges de gestion courante	14 743 373 516	15 128 787 440	15 474 336 022	25 689 008 368 *
Charges financières	0	0	0	1 000
Charges exceptionnelles	53 738 502	23 757 203	18 927 867	20 100 000
Opérations d'ordre	2 402 108	2 301 630	2 376 553	2 672 268
** dont 9 843 608 368 F en réserve (non réalisée)*				
Résultat de fonctionnement	**-1 556 467 016**	**-699 904 747**	**-501 280 445**	**0**
INVESTISSEMENT				
Recettes	**1 999 505 420**	**2 432 998**	**2 002 376 553**	**2 001 834 982**
Dotations et fonds divers	1 997 103 312	131 368	0	
Autres immobilisations financières	0	0	2 000 000 000	
Opérations d'ordre	2 402 108	2 301 630	2 376 553	2 672 268
Résultat d'investissement reporté				1 999 162 714
Dépenses	**2 227 776**	**2 657 740**	**4 220 629**	**1 800 000**
Immobilisations incorporelles	377 300	1 362 900	0	1 700 000
Immobilisations corporelles	1 850 476	1 294 837	4 220 629	100 000
Opérations d'ordre	0	3	0	
Résultat d'investissement	**1 997 277 644**	**-224 742**	**1 998 155 924**	**2 000 034 982**
RESULTAT D'EXECUTION	**440 810 628**	**-700 129 489**	**1 496 875 479**	**2 000 034 982**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

*uniquement cotisations retraites mais principe d'autonomie à nuancer

autonomie financière
100%*

RATIOS D'ACTIVITE

Epargne brute ou CAF (en MF)	-1 554	-698	-499
Evolution (hausse) du nombre de pensionnés	**3,09%**	**3,11%**	
Cotisation moyenne par actif	1 442 856	1 535 484	
Ratio cotisants/ retraité	2,17	2,14	
Cotisation * ratio cotisants/retraité	3 130 998	3 285 936	
Pension moyenne par retraité	3 514 753	3 478 000	
"déficit structurel"	-383 755	-192 064	
Taux de couverture retraites par les cotisants	**89,1%**	**94,5%**	

RATIOS BILANCIELS

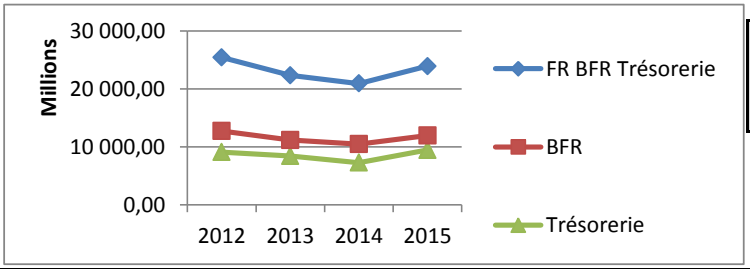

FDR 2014 = 10 508 MF

FDR prev fin 2015 = 11 960 MF (moins d'une année de pensions)

Centre de Documentation Pédagogique de Nouvelle-Calédonie
CDP NC

Contrôleur financier: Roberte JUVILLIER **Mise à jour le :** **04/04/2016**

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	Transfert Etat-NC 2012
Dernier statut	Délibération n° 78/CP du 23 février 2012
Mission	Fournir aux communautés éducatives d'enseignants, d'étudiants et d'élèves scolarisés des prestations de documentation, d'édition, d'ingénierie. Concourir à leur formation et à leur professionalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 10 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Hélène IEKAWE	Gouvernement	mandat 3 ans. Expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés		arrêté n°2014-2801/GNC du 21/10/2014
Nina JULIE	Gouvernement/ congrès			
Monique MILLET	Gouvernement			
Isabelle CHAMPMOREAU	Gouvernement			
Léonard SAM	Président du CA/Psud			
Emile NECHERO	Pnord			
Matela QALA	PIles			
Gilles UKEIWE	Chef établissmt enseignmt public			
Louis CHANENE	Dir. d'école enseignmt pub/privé			
Mario ANDRY	représentant du personnel			

voix consultative: DBAF

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 6 membres présents ou représentés

Approbation : Budget: arrêté gouvernement cpte administratif : arrêté du gouvernement

Ordonnateur : directeur du CDP-NC

Particularités : le CA peut désigner plusieurs commissions spécialisées chargées d'étudier les problèmes particuliers se rattachant aux missions de l'établissement

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Christian LUCIEN
nommé en 2009
fonctionnaire cat A
ancienne fonction :

Effectif : 15 postes (dont 14 pourvus et un poste gelé)
11 fonctionnaires (dont 3 Etat) et 3 contractuels
4 cat A ; 5 cat B ; 5 cat C
âge moyen : 45 ans /50 % de femmes

Masse salariale = 108 MF, soit 7,7 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 79 % (norme = 70 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	B.P. 215 98845 Nouméa CEDEX	SG: Henri Tournache: 24 28 30
Superficie locaux	Siège: 550 m2	
Surface par agent	Siège: 39,2 m2	
Location mensuelle	Propriétaire	
nb de véhicules:	2	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Etablissement transféré à la Nouvelle-Calédonie en 2012.

Origine du déficit: ressouces propres en diminution de l'ordre de 10 MF par an, diminution drastique de la subvention de la NC en 2015 (68 MF au lieu de 112 MF).

Stocks obsolètes à déprécier ou réformer (FDR gonflé artificiellement).

Chute des ressources propres du fait de la concurrence "achat de livres sur internet par les enseignants".
Déficit 2015 de la section de fonctionnement supérieur à 5%(-65MF)que le résultat antérieur de 47MF ne peut que partiellement couvrir. L'établissement devra impérativement trouver des financements complémentaires de 18MF au BS 2016

Dernier conseil d'administration : 16/03/2016

BP 2016, Tarifs modifiés, Rapport d'activités 2015

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
Recettes	**160 106 472**	**191 406 118**	**130 051 395**	**183 270 000**
Réel	**135 312 733**	**133 397 248**	**87 365 966**	140 870 000
ATTENUATIONS DE CHARGES	784 285			
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	264 743	152 761	978 058	150 000
DOTATIONS, SUBVENTIONS NC	112 000 000	115 117 661	69 966 000	112 000 000
PRODUITS DES SERVICES	21 985 791	18 111 672	16 263 980	28 700 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	240 693		138 909	10 000
PRODUITS FINANCIERS	37 221	15 154	19 019	10 000
Ordre	24 793 739	58 008 870	42 685 429	42 400 000
Depenses	**140 815 213**	**197 535 961**	**195 074 442**	**183 270 000**
Réel	134 499 233	132 260 170	131 307 490	136 425 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	247 851	1 313 340	870 133	1 175 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 366 888	26 105 140	27 426 910	26 290 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	105 870 238	104 841 690	102 960 656	108 950 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			49 791	5 000
CHARGES FINANCIERES	14 256			5 000
Ordre	6 315 980	65 275 791	63 766 952	46 845 000
Résultat de Fonctionnement	**19 291 259**	**-6 129 843**	**-65 023 047**	**0**
Recettes	**41 294 860**	**87 415 365**	**68 166 952**	**48 045 000**
Réel	34 978 880	22 139 574	4 400 000	1 200 000
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	34 978 880	22 139 574		
SUBVENTIONS			4 400 000	1 200 000
Ordre	6 315 980	65 275 791	63 766 952	46 845 000
Dépenses	**26 673 704**	**61 688 744**	**50 161 724**	**45 100 000**
Réel	1 879 965	3 679 874	7 476 295	2 700 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 879 965	3 603 374	5 784 745	2 500 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		76 500	1 691 550	200 000
Ordre	24 793 739	58 008 870	42 685 429	42 400 000
Résultat d'investissement	**14 621 156**	**25 726 621**	**18 005 228**	**2 945 000**
Résultat d'exécution	**33 912 415**	**19 596 778**	**-47 017 819**	**2 945 000**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

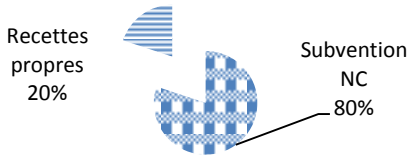

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
17%	14%	20%

RATIOS FINANCIERS

Epargne brute ou CAF (en MF)	**1**	**1**	**-44**
Taux d'épargne brute	**0,1%**	**0,8%**	**-50,6%**

ANALYSE FINANCIERE

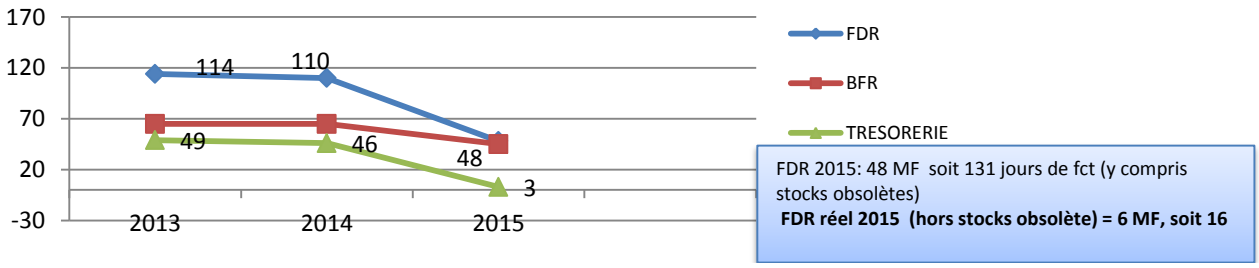

FDR 2015: 48 MF soit 131 jours de fct (y compris stocks obsolètes)
FDR réel 2015 (hors stocks obsolète) = 6 MF, soit 16

*Le CDPNC devra mettre au rebut une partie des stocks devenus obsolètes. Ces stocks obsolètes vont venir réduire les stocks de clôture. Ainsi, le résultat d'exploitation va être moins important que si la mise au rebut des stocks n'avait pas eu lieu. Par conséquent, une écriture comptable devra être enregistrée d'ici la fin de l'année constatant des pertes d'au moins **de moitié. Ainsi, le FDR devrait être réduit mais plus fiable.**

CENTRE DE RENCONTRES ET D'ECHANGES
INTERNATIONNAUX DU PACIFIQUE
- CREIPAC -

Contrôleur financier : Roberte JUVILLIER **Mise à jour le :** **04/04/2016**

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	Année 1992
Dernier statut	Délibération modifiée n°269 du 14 janvier 1992
Mission	- faciliter les séjours des étudiants, enseignants ou chercheurs étrangers
	- organiser les voyages linguistiques d'étudiants calédoniens

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 17 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Thierry SANTA	Président	congrès			arrêté n°2014-2883/GNC du 28 octobre 2014
Vincent BOUVIER	haut-commissaire de la Rép.		mandat expire en même temps que celui qu'ils détiennent dans l'organisme qu'ils représentent. Fin de mandat 6 novembre 2017		
Bernard DELADRIERE		NC			
Marie-Françoise HMEUN	élu désigné par congrés				
Henriette FALELAVAKI	élu désigné par congrés				
Silipeleto MULIAKAAKA		Psud			
Emile NECHERO		Pnord			
Maléta QALA		Pîles			
Christian LECHERVY	ministère affaires étrangères				
Jean-Charles RINGARD-FLAMENT	vice-recteur de la NC				
Gaël LAGADEC	président université NC				
Sonia LAGARDE	maire de Nouméa				
Françoise ROUAM-SIM	perso. qualifiée choisie par congrès				
Simon LOUECKHOTE	perso. qualifiée choisie par le gvt				
Emmanuel TJIBAOU		ADCK			

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 1/3 des membres présents

Approbation : tacite 15 jours après réception par l'Exécutif des compte administratif et BP

Ordonnateur : directeur

Particularités :

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur p/i : Jean-Pierre BESIAT
nommé en 09/2014
fonctionnaire cat A
ancienne fonction :Professeur de lycée

Effectif : 9 postes (dont 8 pourvus)
5 fonctionnaires et 4 contractuels
2 cat A ; les autres sont de cat. B,C et D
âge moyen: 52 ans / 80 % femme

Masse salariale = 64 MF, soit 7,1 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 61,4 % (norme = 70 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	100 ave James COOK/ B.P. 3755 Nouméa
Superficie locaux	4843 m²
Surface par agent	538 m²
Location mensuelle	
nb de véhicules:	*

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

instabilité due à l'absence de directeur et d'un directeur par intérim en congé longue maladie

Nouveau directeur: recrutement avril 2016

Batiments classés appartenant à la NC nécessitant des rénovations

Opération individualisée: Forum francophone en 2015 : 19 MF en dépense, financé par une subvention de 3 MF de la NC et par un prélèvement sur le FDR de l'opération Forums de 16MF (disponible issu des subventions versés par la Nc au titre des forum précédents)

En 2016: Forum: les prévisions de dépenses se fixent à 16 MF avec un financement de 10 MF en subvention de la NC et d'un prélèvement de 6MF sur le disponible du fonds du Forum

Dernier conseil d'administration : 30/03/2016

Rapport d'activité 2015; compte administratif 2015; BU 2016; tarifs 2016; convention de partenariat UNC/CREIPAC

* non communiqué par l'établissement

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
Recettes	**105 388 954**	**108 451 003**	**79 122 851**	**112 504 216**
Réel	**97 862 394**	**100 677 840**	**72 043 851**	105 425 215
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0	0	18 405 215
ATTENUATIONS DE CHARGES	14 583	447 945		
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	189 953	67 650	738 813	10 000
DOTATIONS, SUBVENTIONS	60 000 000	60 000 000	37 500 000	52 000 000
PRODUITS DES SERVICES	37 509 028	40 154 183	31 907 849	35 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 671	6 699	1 884 332	
PRODUITS FINANCIERS	37 159	1 363	12 857	10 000
Ordre	7 526 560	7 773 163	7 079 000	7 079 001
Dépenses	**107 508 544**	**108 964 640**	**102 015 327**	**112 504 216**
Réel	97 940 515	101 544 920	93 115 218	104 610 216
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	614 785	20 000	375 000	25 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	33 133 459	37 647 132	39 543 357	40 222 716
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 140 266	63 721 964	52 703 163	64 302 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		105 243	426 002	0
CHARGES FINANCIERES	52 005	50 581	67 696	60 000
Ordre	9 568 029	7 419 720	8 900 109	7 894 000
Résultat de Fonctionnement	**-2 119 590**	**-513 637**	**-22 892 476**	**0**
Recettes	**13 843 067**	**8 815 706**	**8 900 109**	**14 582 529**
Réel	4 275 038	1 395 986	0	6 688 529
SOLDE EXECUTION SECT. INVEST. REPORTE				6 688 529
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	4 275 038	1 395 986		
Ordre	9 568 029	7 419 720	8 900 109	7 894 000
Dépenses	**11 856 348**	**9 627 374**	**8 621 364**	**9 561 551**
Réel	4 329 788	1 854 211	1 542 364	2 482 550
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 329 788	458 225	1 542 364	2 482 550
IMMOBILISATIONS EN COURS		1 395 986		
Ordre	7 526 560	7 773 163	7 079 000	7 079 001
Résultat d'investissement	**1 986 719**	**-811 668**	**278 745**	**5 020 978**
Résultat d'exécution	**-132 871**	**-1 325 305**	**-22 613 731**	**5 020 978**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
39%	40%	48%

RATIOS FINANCIERS

Epargne brute ou CAF	0	-1	-21
Taux d'épargne brute	0	-1%	-29%

ANALYSE FINANCIERE

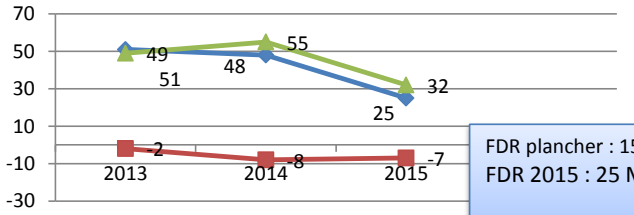

FDR plancher : 15 MF (soit 60 j de Fonct)
FDR 2015 : 25 MF (soit 97 j de fonct) dont 6 MF Forum

MISSION M03- COORDINATION DE L'ACTION PUBLIQUE

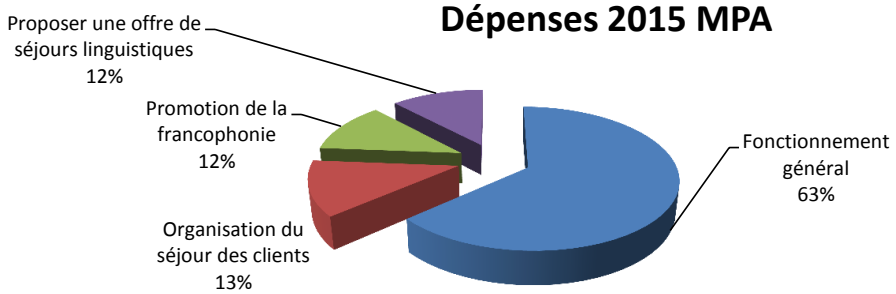

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
CCI-NC

Contrôleur financier : Christel CARRAU — ***Mise à jour le :*** ***01/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Chambre consulaire
Date de création	1879
Dernier statut	Décret modifié n° 76-131 du 6 février 1976
Missions principales	La CCI constitue auprès des pouvoirs publics, l'organe des intérêts commerciaux et industriels de la Nouvelle-Calédonie et dépendances. Elle donne au gouvernement les avis et renseignements qui lui sont demandés sur les questions commerciales et industrielles, présente ses vues sur tous les moyens d'accroitre la prospérité du commerce et de l'industrie et doit être consultée sur : - les tarifs et la nomenclature douaniers, tarifs des droits d'importation, tarifs des droits de consommation, droits et taxes à l'importation, règlements relatifs aux usages commerciaux, tarifs et règlements des services de transport par terre, mer et air concédés par l'autorité publique, tout projet d'aménagement, équipement ou installations portuaires, sur toutes matières déterminées par la réglementation en vigueur. -Elle est autorisée à gérer des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, ….. déléguées -Elle est autorisée à fonder des écoles pour le développement des compétences afin de répondre aux besoins des entreprises à travers la formation dite initiale (EGC/CFA) et la formation continue

Assemblée générale de 31 membres et bureau de 8 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat
Mme Jennifer SEAGOE	Présidente	16/12/2014	15/12/2019
M. Guillaume LA SELVE	Vice-président chargé des affaires administratives et financières	16/12/2014	15/12/2019
M. Yannick GLOUX-BAUCHET	Vice-président chargé des services et du tourisme	16/12/2014	15/12/2019
Mme Erika ROMBAUT	Vice-présidente chargée de l'industrie	16/12/2014	15/12/2019
M. David GUYENNE	Vice-président chargé du commerce	16/12/2014	15/12/2019
M. Pierre KOLB	Trésorier	16/12/2014	15/12/2019
M. Cédric CATTEAU	Trésorier adjoint	16/12/2014	15/12/2019
Mme Frédérique PENTECOST	Secrétaire	16/12/2014	15/12/2019

Voix consultative : 2 membres du gouvernement, membres associés (maximum 15) désignés parmi des personnalités qualifiées détenant des compétences utiles à l'établissement.

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : plus de la moitié des membres en exercice présents ou représentés

Approbation : budget : arrêté du Gvt — cpte administratif : pas de procédure d'approbation

Délai d'approbation : budget : aucun délai

Ordonnateur : Présidente

Particularités : Régime budgétaire et financier spécifique (décret n° 2014-1752 du 30/12/2014)

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur général : M. Michel MERZEAU

nommé en : 1999
agent de droit privé
ancienne fct : Secrétaire général

Effectif : 230,6 ETP

40 fonctionnaires (pompiers TTA mis à disposition) et 191,5 ETP contractuels
34,7 ETP cadres ; 12 ETP enseignants ; 144,8 ETP non cadres
âge moyen : 41 ans / 66 % de femmes

Masse salariale = 1 488 MF, soit 7,6 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 35,5 % (norme <50%)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex		Tel : 24 31 11	
5 antennes dont Koné :	Voie principale - Pont Blanc,- BP 434, 98860 Koné		Tel : 42 68 20	
Superficie locaux de "production" :	Siège: 6 650 m2	Superficie locaux de "production"	Antennes : 450 m2	Tontouta : 40 900 m2
Superficie locaux "administratif" :	Siège: 1 750 m2	Superficie locaux "administratif"	Antennes : 200 m3	Tontouta : 920 m2
Surface "administrative" par agent :	Siège: 15,8 m2	Surface "administrative" par agent	Antennes : 16,2 m2	Tontouta : 16,4 m2
Location mensuelle :	Siège : N/S MF		Total antennes : N/S MF	

nb de véhicules : 41 dont 21 véhicules de "production" pour les aéroports (pompiers et services technique) financés pour 50% d'entre eux en leasing

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Concessionnaire de l'aéroport international de la TTA (concession de l'Etat)

Gestion de l'aérodrome de Magenta (délibération 317 du 30/08/2013) et de celui de l'Ile des Pins (marché province Sud)

Rapport CTC du 07/08/**2014** sur les exercices 2006 et suivants : remarques sur la gestion du personnel (statut), la gestion de l'extension de l'aéroport de Tontouta.

Emprunt structuré pour l'extension de Tontouta : demande d'aide au fonds de soutien créé par l'Etat

Dernière assemblée générale : 15 décembre 2015*

* Vote des budgets rectificatifs 2015 et BP 2016 pour Cci Néa et Agences et Tontouta, renouvellement convention avance de Trésorerie entre Néa et Agences et Tontouta, autorisation d'engagement d'une procédure d'assignation des banques dans le cadre de la renégociation de l'emprunt structuré (Tontouta).

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES (budget consolidé)

	Réal 2013	Réal 2014	Real 2015 (prov)	BP 2016
Compte de résultat				
Recettes	**4 325 725 235**	**5 163 773 072**	**4 776 367 700**	**4 949 911 730**
CENTIMES ADDITIONNELS	603 569 736	610 800 267	580 000 000	611 200 000
COTISATION 0,25% SUR LES SALAIRES	142 475 237	147 645 308	151 000 000	154 000 000
SUBVENTIONS	1 168 205 803	1 347 280 990	1 255 077 300	1 232 954 130
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	2 238 430 965	2 473 853 595	2 621 436 400	2 781 497 600
AUTRES PRODUITS	92 610 863	90 977 980	89 736 000	100 895 000
PRODUITS FINANCIERS	13 622 186	4 302 986	28 000 000	16 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 810 445	488 911 946	51 118 000	53 365 000
Dépenses	**4 647 149 458**	**5 187 157 570**	**5 131 154 600**	**5 311 533 150**
CHARGES DE PERSONNEL	1 342 736 159	1 423 392 535	1 460 051 400	1 487 937 450
CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 028 639 521	2 189 221 055	2 309 816 200	2 451 464 700
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 806 617	36 294 257	24 434 000	24 376 000
CHARGES FINANCIERES	272 352 490	266 154 228	239 864 000	222 555 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	142 426 966	369 371 671	0	7 800 000
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	852 187 705	902 723 824	1 096 989 000	1 117 400 000
Résultat de fonctionnement	**-321 424 223**	**-23 384 498**	**-354 786 900**	**-361 621 420**
Tabl. de financement				
Recettes	**880 908 194**	**1 128 145 462**	**889 363 100**	**838 466 580**
CAF	460 067 678	540 774 933	657 045 100	606 713 580
EMPRUNTS	190 000	339 560	0	0
CESSION ou REDUCTION D'ACTIFS IMMOBILISES	5 467 800	404 871 395	44 780 000	6 088 000
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES (Subv d'Inv.)	415 182 716	182 159 574	187 538 000	225 665 000
Dépenses	**1 557 753 980**	**946 560 799**	**695 364 000**	**694 622 000**
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	388 308 376	390 905 709	402 957 000	415 007 000
ACQUISITION D'ELEMENTS D'ACTIFS	1 169 445 604	555 655 090	292 407 000	279 615 000
Résultat global ou variation du FDR	-676 845 786	181 584 663	193 999 100	**143 844 580**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

Ressources propres = 2 951,7 MF

Centimes additionnels + Subventions + Cot. 0,25%
= 1 998,2 MF

ratio d'autonomie financière
60%

ANALYSE FINANCIERE

CAF (en MF)	460	541	657	607
Taux de couverture des investissements	29,5%	57,1%	94,5%	87,3%

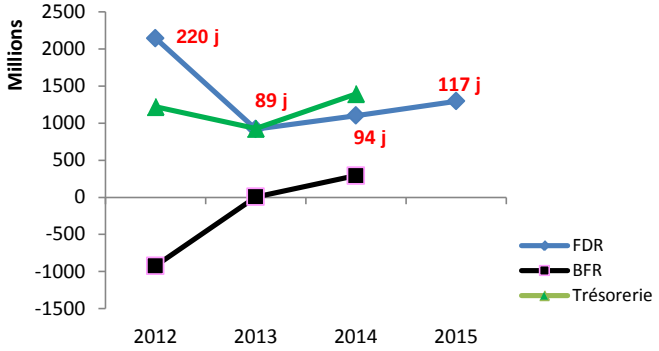

FDR plancher (60 jours de DRF) = 690 MF en 2016

FDR fin 2015 = 1 296 MF (117j)
FDR prev fin 2016 = 1 440 MF (125 jours)

BUDGET PREVISIONNEL 2016 PAR ACTIVITE

Actions	Recettes	Dépenses	Solde
Nouméa et Agences	2 055 587 830	2 052 908 050	2 679 780
Aéroport de Tontouta	3 155 863 900	3 014 699 100	141 164 800
CONSOLIDE	**5 024 799 730**	**4 880 955 150**	**143 844 580**

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- CMA -

Contrôleur financier : Christel CARRAU — ***Mise à jour le :*** ***01/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Chambre consulaire
Date de création	Année 1979
Dernier statut	Délibération n°79/CP du 12 février 2009
Missions principales	Représenter les artisans et défendre les intérêts généraux du secteur des métiers, Soutenir le développement des entreprises artisanales, Accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle, Former les jeunes par l'apprentissage et améliorer les compétences de professionnels par la formation continue, Promouvoir l'artisanat par le biais de salons et d'expositions.

Assemblée générale 24 membres et bureau de 10 membres

Composition du bureau	Fonction	Début mandat	Fin mandat	
M. Daniel VIRAMOUTOUSSAMY	président	juil-14	juil-19	Elections de juillet 2014
M. Albert WEISS	1er vice-président	juil-14	juil-19	
M. Christian HOURTOLOU	2ème vice-président	juil-14	juil-19	
M. Marie-laurent LEPANSE	trésorier	juil-14	juil-19	
Mme Laurence ACITINO	trésorière adjointe	juil-14	juil-19	
M. Vincent BEZE	secrétaire	juil-14	juil-19	
M. Gaston PODLEJSKA	secrétaire adjoint	juil-14	juil-19	
Mme Soekinah SOENGKONO	secrétaire adjoint	juil-14	juil-19	
M. Didier BIREAU	secrétaire adjoint	juil-14	juil-19	

Voix consultative : 2 représentants du GNC, 1 représentant du congrès, 1 représentant de l'Etat, 1 représentant de chaque province, le vice-recteur, les membres associés, les membres honoraires

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum :	plus de la moitié des membres en exercice présents	
Approbation :	budget : arrêté du Gvt	cpte administratif : arrêté du Gvt
Délai d'approbation :	budget : aucun	cpte administratif : aucun
Ordonnateur :	Président	
Particularités :	Régime budgétaire et financier spécifique (décret n° 2014-1752 du 30/12/2014)	

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Secrétaire général : M. Olivier DUGUY
nommé en 2010
statut : fonctionnaire détaché
ancienne fonction :
Directeur administratif et financier SECAL

Effectif : 76 postes (dont 71 pourvus)
1 fonctionnaire et 75 contractuels
16 cadres; 21 formateurs ; 39 employés
âge moyen : 41 ans / 63,4 % de femmes

Masse salariale = 485,1 MF, soit 6,4 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 65 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	10 avenue James Cook - BP 4186 - 98846 Nouméa Cedex		Tel : 28 23 37
Antenne Koné :	Lotissement de l'internat - 98860 Kone		Tel : 47 30 14
Superficie locaux :	Siège: 1610 m2 (y compris salle Bessière et salles de réunion)	moy. des antennes : 132,5 m2	
Surface par agent :	Non disponible	moy. des antennes: Non disponible	
Superficie CFA :	6216 m2		
Location mensuelle	Siège : 0 MF	Total antennes : 0 MF	
nb de véhicules :	14 (achat)		

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Nouveau schéma directeur de l'artisanat initié en **juin 2015 : statut des artisans et de leurs conjoints, promouvoir l'apprentissage, encourager la transmission des entreprises artisanales, encourager l'emploi salarié dans l'artisanat.**

Signature convention le 14/12/2015 avec GNC pour mise en œuvre des formalités d'inscription au RCS pour ses ressortissants
Mise en service de l'extension du CFA à la rentrée 2015

Dernière assemblée générale : 15 décembre 2015*

* vote du BP 2016, tarification des formalités administratives du répertoire des métiers, organisation de la COIREMA 2016 en NC

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Budget 2015	BP 2016
Compte de résultat				
Recettes	**920 267 873**	**860 794 965**	**898 022 000**	**917 444 600**
CENTIMES ADDITIONNELS	553 230 182	526 947 774	537 600 000	537 600 000
COTISATION 0,25% SUR LES SALAIRES	130 004 346	147 736 243	140 000 000	150 000 000
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	38 247 694	36 371 862	52 693 000	58 399 600
SUBVENTIONS	126 152 339	105 723 070	112 029 000	112 845 000
REPERTOIRE DES METIERS	7 522 000	12 342 000	13 500 000	16 320 000
AUTRES PRODUITS	3 080 260	958 280	200 000	580 000
PRODUITS FINANCIERS	22 240 785	3 058 435	2 000 000	2 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 790 267	27 657 301	40 000 000	39 700 000
Dépenses	**805 110 006**	**756 857 474**	**888 505 000**	**904 202 086**
CHARGES DE PERSONNEL	450 905 960	424 875 309	479 776 000	485 110 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	228 686 222	192 294 593	245 659 000	249 006 086
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 213 309	23 924 333	8 500 000	8 500 000
CHARGES FINANCIERES	0	6 895 134	9 800 000	9 586 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 398 120	11 218 055	0	0
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	90 906 395	97 650 050	144 770 000	152 000 000
Résultat de fonctionnement	**115 157 867**	**103 937 491**	**9 517 000**	**13 242 514**
Tableau de financement				
Recettes	**179 771 558**	**431 512 498**	**174 287 000**	**125 542 514**
CAF	177 042 843	185 259 795	114 287 000	125 542 514
EMPRUNTS	0	243 971 096	0	0
CESSION ou REDUCTION D'ELEMENTS D'ACTIFS	2 728 715	1 250 000	0	0
SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT RECUES	0	1 031 607	60 000 000	0
Dépenses	**721 550 214**	**618 053 384**	**293 655 474**	**190 691 650**
EMPRUNTS	0	1 952 433	11 800 000	12 520 000
ACQUISITIONS d'ELEMENTS D'ACTIFS	721 550 214	616 100 951	281 855 474	178 171 650
Résultat global (= variation du FDR)	**-541 778 656**	**-186 540 886**	**-119 368 474**	**-65 149 136**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

Centimes additionnels + Subventions + Cot. 0,25% = 800,4 MF

Ressources propres = 117 MF

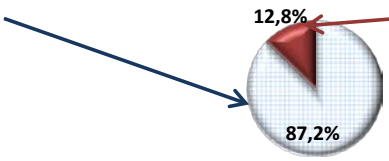

ratio d'autonomie financière

12,8%

ANALYSE FINANCIERE

CAF (en MF)	177	185	114	126
Taux de couverture des investissements	24,5%	30,0%	40,5%	70,5%

Capital restant du sur emprunt au 31/12/2016 : 217,7 MF

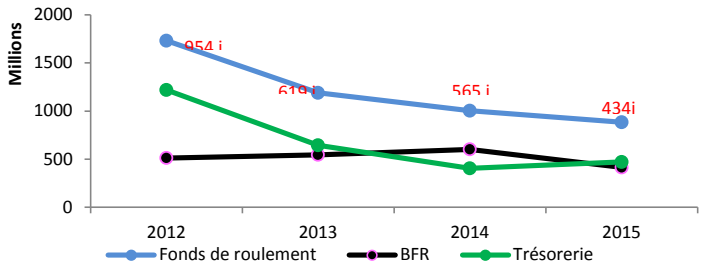

FDR plancher (213 jours) = 413 MF en 2015

FDR fin 2015 = 884,2 MF (434 j)

FDR prev fin 2016 = 819 MF (397 j)

BUDGET PREVISIONNEL (fonctionnement) 2016 PAR ACTIVITE

Actions	Recettes	Dépenses	Solde
Siège et antennes	591 521 000	408 717 000	182 804 000
Formation	305 240 000	462 176 000	-156 936 000
dont Apprentissage	*274 927 500*	*415 456 500*	*-140 529 000*
dont Formation continue	*30 312 500*	*46 719 500*	*-16 407 000*
Pole artisanal de PANDA	20 683 600	33 309 086	-12 625 486
TOTAL	**917 444 600**	**904 202 086**	**13 242 514**

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
-CANC-

Contrôleur : Axelle BLAUGY ***Mise à jour le : 04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie Chambre consulaire, établissement public administratif (EPA)

Date de création Année 1936

Derniers statuts Délibération n° 85/CP du 20 juin 2012

Missions principales Organe consultatif et représentatif des intérêts de la profession agricole. Elle a un rôle général d'appui au développement, d'assistance, de conseil et de formation du monde rural. Elle établit et tient à jour le registre de l'agriculture.

ASSEMBLEE GENERALE = 35 membres

24 membres représentant les exploitants agricoles (7 Pnord, 14 Psud, 3 Pîles)

3 membres représentant les coopératives, syndicats et associations agricoles (1 par Province)

8 membres représentant les petits exploitants ruraux (3 Pnord, 2 Psud, 3 Pîles)

mandat de 5 ans

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 1/2 des membres pour les conseils liés au vote du budget, d'approbation de comptes

Compte administratif : transmis pour visa au gouvernement

Approbation : budget : pas d'approbation tacite (décret de décembre 2014)

Ordonnateur : président

Particularités : peut à contracter des emprunts

Passage en comptabilité privée depuis avril 2015 (décret n° 2014-1752 du 30 déc. 2014)

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : M. Yannick COUETE

nommé en juillet 2002

Contractuel

ancienne fonction :

Effectif : 75 postes (dont 72 pourvus)

2 fonctionnaires et 70 contractuels

âge moyen : 42 ans / 59 % de femmes

Masse salariale 2016 = 473,7 MF, soit 6,3 MF par agent

poids de la masse salariale / DRF = 34 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

La Flotille - 3 rue Alcide Desmazures - BP 111 - 98845 Nouméa // Tél : 24.31.60

Superficie locaux	Siège: 690 m2	surface totale des antennes : 5 584 m2	nb d'antennes: 5
Surface par agent	Siège: * m2	moy. des antennes: 1 117 m2	
Location mensuelle	tout site : 15 MF		
nb de véhicules	33 (dont 10 en cours de leasing)		

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Passage en comptabilité privéeà partir du 1/4/2015 (année pleine à compter de 2016)

Compte de gestion 2013 du payeur entâché d'erreurs comptables a nécessité des écritures de régularisation en 2014, faisant chuter le FDR de 80 MF

Transf. de charges au BP 2016 du budget NC vers CANC suite à hausse TSPA (496 MF en 2016/ 220 MF en 2015)

Contrôle de la Chambre Territoriale des Comptes en cours

Marché de gros: prise en charge de la réhabilitation du site par la NC: 45 MF

Dernière assemblée générale : 16/03/16

* rapports trimestriels des compétences du Bureau
* validation du BP 2016
* organisation des services de la CANC
* avis sur modification du règlement intérieur du Marché de gros

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
FONCTIONNEMENT			**compte de résultat 2016**	
Recettes	**1 257 698 471**	**1 236 163 030**		**1 428 113 000**
Subventions	950 751 451	878 856 346		1 010 019 100
Ventes de produits	264 103 641	311 393 008		380 803 800
Prestations de services	31 065 153	35 080 375		30 040 100
Produits exceptionnels	7 831 594	10 763 660		5 000 000
Produits financiers	3 946 632	69 641		2 250 000
Dépenses	**1 185 894 912**	**1 459 401 833**		**1 418 022 000**
Charges à caractère général	642 070 513	691 035 381		723 495 300
Charges de personnel	373 756 320	430 025 153		473 722 000
Autres charges de gestion courante	131 199 780	167 180 702		182 240 700
Charges financières	6 562 759	4 473 204		6 564 000
Charges exceptionnelles	4 200 721	123 134 568		0
Opérations d'ordre / Amortissements et provisions	28 104 819	43 552 825		32 000 000
Résultat de Fonctionnement	**71 803 559**	**-223 238 803**	**0**	**10 091 000**
INVESTISSEMENT			**tableau de financement 2016**	
Recettes	**28 344 819**	**103 882 825**		**42 515 100**
Subvention d'investissement	0	60 000 000		
Immobilisations financières	240 000	330 000		
Opérations d'ordre	28 104 819	43 552 825		
CAF				37 091 000
Augmentation des capitaux propres				5 424 100
Dépenses	**65 269 492**	**38 174 583**		**39 680 300**
Emprunts	2 206 984	2 312 977		5 756 000
Immobilisations incorporelles	343 900	2 997 225		11 150 000
Immobilisations corporelles	62 229 608	32 836 381		22 774 300
Immobilisations financières	489 000	28 000		
Résultat d'Investissement	**-36 924 673**	**65 708 242**	**0**	**2 834 800**
RESULTAT D'EXECUTION/variation de FDR 2016	**34 878 886**	**-157 530 561**	**-9 175 227**	**2 834 800**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

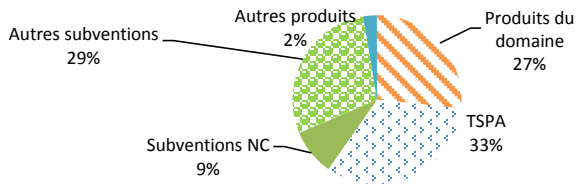

Autonomie financière
29%

RATIOS COMPTE DE RESULTAT

Epargne brute ou CAF	99,87	-97,00	35,09

RATIOS BILANCIELS

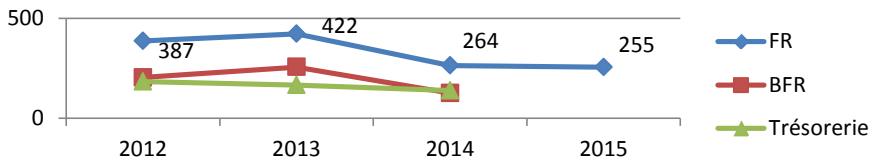

FDR plancher (60 jours) = 231 MF en 2016

FDR fin 2014 = 264 MF

FDR prev fin 2015 au 1er mars 2016 = 255 MF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

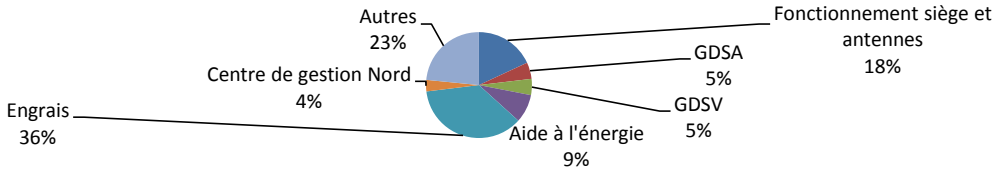

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE NOUVELLE-CALEDONIE -CMDNC-

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU ***Mise à jour le : 22/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	1981
Dernier statut	Délibération n° 80/CP du 23 février 2012
Missions principales	Cet établissement a pour mission de dispenser l'enseignement de la musique et de la danse en liaison avec les différentes collectivités publiques ; d'apporter un soutien aux activités pédagogiques par l'organisation de spectacles musicaux ou chorégraphiques ; colaborer avec les collectivités publiques organisatrices de spectacles culturels.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 10 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Valentine EURISOUKE	Présidente	NC	Mandat 3 ans. Expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés		arrêté n°2014-2801/GNC du 21/10/2014
Frédéric DE GRESLAN					
Isabelle LAFLEUR					
Nicole ANDREA-SONG		Psud			
Victor TUTUGORO		Pnord			
Vitaline WAGUETA		PIles			
Tristan DERYCKE		Nouméa			
Vincent BOUVIER	Haut-commissaire de la Rép.				
Jérôme MARCHAND	Représentant du personnel				
Sophie GAILLEMAIN	Représentant élèves et parents				

voix consultatives: directeur, RAF, comptable public, DBAF, directeurs culture Nc et provinces, SGG

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 6 membres présents ou représentés

Approbation : budget approuvé par le Gvt

Ordonnateur : directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Jean-Pierre CABEE
nommé en 2002 (arrêté n° 2002-2227/GNC
fonctionnaire NC catégorie A
ancienne fonction : *

Effectif : 47 postes (dont 45 postes pourvus)
28 fonctionnaires, 12 CDI, 5 CDD
8 cat A ; 32 cat B ; 5 cat C
âge moyen : xx ans / 31,5 % de femmes

Masse salariale = 367 MF, soit 7,8 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 58 % (hors personnel AFMI)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 17, avenue des Frères Carcopino- 98800 Nouméa Tel : 24 63 15
antennes: Dumbéa, Bourail, Païta, Koné, Koumac, La Foa, Mont-Dore

Superficie locaux	Siège: 3071 m2 (admin.et enseignmt.)	moy. des antennes : * m2
Surface par agent	Siège: 57 m2	moy. des antennes: * m2
Location mensuelle	les locaux 17 av Carcopino sont à la NC / les locaux 98 rte du Port Despointes sont au CMDNC	

nb de véhicules : 3 (dont 2 en propriété) * informations non fournies par l'établissements

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Marché AFMI (assoc. prestataire extérieur) de 215 MF au budget 2016 pour la gestion des antennes décentralisées

Dotations aux amortissements complémentaires de 27MF à inscrire au BS 2016

Augmentation des frais d'inscriptions de 50 % en 2016 suite aux contraintes budgétaires

Contentieux potentiel en cas d'éviction de " Speakeasy" des locaux de danse du CMDNC (provisions à constituer)

Dernier conseil d'administration : 10/12/2015

** vote du budget 2016*

DONNES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réel 2015 (prov)	Budget 2016
Recettes	**730 680 947**	**726 978 495**	**723 141 341**	**638 533 977**
Ordre	5 033 373	5 033 373	15 013 610	4 070 004
Réel	725 647 574	721 945 122	708 127 731	634 463 973
ATTENUATIONS DE CHARGES	5 583 585	4 644 731	707 843	0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	894 020	1 000	0	0
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	639 654 280	633 996 735	625 298 236	542 763 973
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	73 357 877	71 364 853	77 472 083	91 700 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 155 038	11 937 803	4 649 569	0
PRODUITS FINANCIERS	2 774	0	0	0
Depenses	**706 587 380**	**698 170 492**	**720 836 097**	**638 533 977**
Ordre	17 164 750	25 674 172	35 988 200	4 070 004
Réel	689 422 630	672 496 320	684 847 897	634 463 973
CHARGES A CARACTERE GENERAL	353 477 199	326 084 735	324 268 959	267 143 973
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	331 920 772	337 915 884	352 804 588	366 700 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	919 158	3 630 174	760 969	600 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 105 501	4 834 683	219 750	0
CHARGES FINANCIERES	0	30 844	1 240	20 000
DOTATION AUX PROVISIONS	0	0	6 792 391	0
Résultat de Fonctionnement	**24 093 567**	**28 808 003**	**2 305 244**	**0**
Recettes	**22 240 092**	**25 674 172**	**35 988 200**	**4 070 004**
Ordre	17 164 750	25 674 172	35 988 200	4 070 004
Réel	5 075 342	0	0	0
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	5 075 342	0	0	0
Depenses	**19 364 524**	**31 076 652**	**29 135 407**	**4 070 004**
Ordre	5 033 373	5 033 373	15 013 610	4 070 004
Réel	14 331 151	26 043 279	14 121 797	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 331 151	26 043 279	14 121 797	0
Résultat d'investissement	**2 875 568**	**-5 402 480**	**6 852 793**	
Résultat de l'exercice	**26 969 135**	**23 405 523**	**9 158 037**	

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

ANALYSE FINANCIERE

Epargne brute ou CAF (en MF)	36	49	*

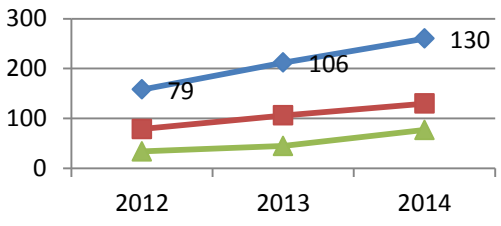

FDR plancher = 113 MF

FDR estimé à fin 2015 = 139 MF (74 jours)

Ecole des Métiers de la Mer

EMM

Contrôleur financier: Roberte JUVILIER *Mise à jour le : 04/04/2016*

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	1990
Dernier statut	Délibération n° 85/CP du 14 novembre 1990
Mission:	assurer la formation initiale et continue dans le domaine des activités maritimes qu'il s'agisse de la navigation au commerce ou à la pêche maritime, de l'aquaculture, de la sécurité en mer, de la protection de l'environnement marin ou de tout autre domaine ayant un lien avec les activités maritimes

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

nom	titre / représentant	mandat Début/Fin	arrêté
Henriette FALELAVAKI	Gouvernement/ Présidente	mandat 2 ans. Expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés	arrêté n°2014-1673/GNC du 27/06/2014
Hervé TEIN-TAOUVA	Gouvernement		
Nicolas METZDORF	Gouvernement		
Florian PITHON	représentant secteur pêche		
Abel Waima CICA	représentant secteur pêche		
Isoline VIRATELLE	secteur navigation commerce		
Sylvie HELMY	secteur navigation commerce		
X	secteur navigation commerce		
Nathalie TOSTIN	secteur aquacole		
J-P HERAULT	secteur portuaires&maritimes		
Yann BOUVET	représentant du PANC		

voix consultative: DBAF

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 6 membres présents

Approbation : approbation tacite du gouvernement

Ordonnateur : directeur

Particularités :

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : André COPOLA
nommé en 2009
fonctionnaire cat A
ancienne fonction :*

Effectif : 12 agents
9 fonctionnaires et 3 contractuels
2 cat A ; 10 cat B
âge moyen :* ans/ * - % de femmes

Masse salariale = 95 MF, soit 7,9 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 54,7% (norme = 70 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 38 avenue James COOK B.P. 36 Nouméa Contact: M. WAGNER tel: 28 78 63

Superficie locaux	Siège: *
Surface par agent	Siège:*
Location mensuelle	mise à disposition gratuitement des locaux par le Port Autonome
nb de véhicules:	*

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Départ à la retraite du directeur en mars 2016 et du directeur Adjoint en aout 2016.

L'établissement a su proposer ses formations dans le secteur privé (ressources diversifiées); taux d'autonomie financière de 86%

Le référentiel de formations de la marine marchande a été modifié, ce qui nécessite une adaptation et une mise à jour par l'EMM afin de conserver sa certification

Dernier conseil d'administration : 25 mars 2015

Election temporaire d'un président en l'absence de candidat- Election du président du CA prévue à nouveau en avril 2016

Vote du compte administratif 2015; vote du BU 2016;

Rapport d'activité synthétique 2015;

* renseignements non fournis par l'établissement

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
Recettes	**163 958 865**	**134 002 409**	**120 772 991**	**193 314 393**
Réel	**156 856 200**	**127 022 755**	**115 502 993**	188 044 395
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				66 544 395
ATTENUATIONS DE CHARGES	1 024 397			
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	83 362	101 427		
DOTATIONS, SUBVENTIONS	19 000 000	18 000 000	16 000 000	14 700 000
PRODUITS DES SERVICES	129 397 319	108 861 328	99 502 951	106 800 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 351 122	60 000		
PRODUITS FINANCIERS		42		
Ordre	7 102 665	6 979 654	5 269 998	5 269 998
Depenses	**147 628 042**	**150 198 297**	**117 609 367**	**193 314 393**
Réel	139 966 912	142 589 572	110 567 044	131 010 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 271 340		
CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 407 566	38 334 463	27 068 123	36 000 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	88 450 953	90 119 838	83 493 569	95 000 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 108 393	12 863 931		
CHARGES FINANCIERES			5 352	10 000
Ordre	7 661 130	7 608 725	7 042 323	62 304 393
Résultat de Fonctionnement	**16 330 823**	**-16 195 888**	**3 163 624**	**0**
Recettes	**7 661 130**	**7 608 725**	**9 972 352**	**71 332 391**
Réel	0	0	2 930 029	9 027 998
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			1 184 029	1 027 998
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT			1 746 000	8 000 000
Ordre	7 661 130	7 608 725	7 042 323	62 304 393
Dépenses	**8 491 404**	**11 252 355**	**9 816 321**	**14 502 956**
Réel	1 388 739	4 272 701	4 546 323	9 232 958
SOLDE EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMEN	0	0	0	1 027 998
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 272 701	4 546 323	8 204 960
Ordre	7 102 665	6 979 654	5 269 998	5 269 998
Résultat d'investissement	**-830 274**	**-3 643 630**	**156 031**	**56 829 435**
Résultat d'exécution	**15 500 549**	**-19 839 518**	**3 319 655**	**56 829 435**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

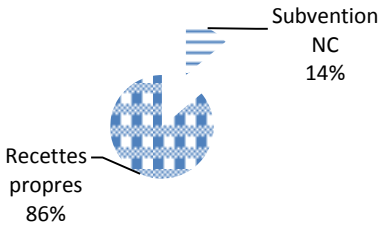

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
88%	86%	86%

RATIOS FINANCIERS

Epargne BRUTE ou CAF (MF)	28	-16	5
Taux d'epargne brute	18%	-13%	4%

ANALYSE FINANCIERE

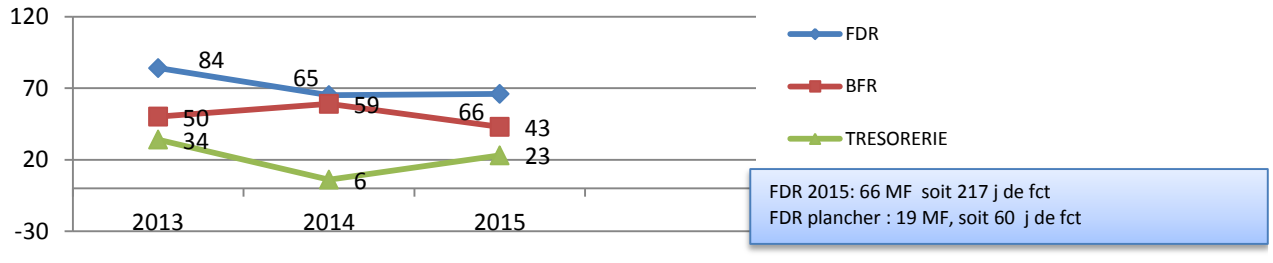

FDR 2015: 66 MF soit 217 j de fct
FDR plancher : 19 MF, soit 60 j de fct

Etablissement de régulation des prix agricoles
- ERPA -

Contrôleur financier : Axelle BLAUGY ***Mise à jour le : 31/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public de la Nouvelle-Calédonie
Date de création	Année 1989
Derniers statuts	Délibération n°77/CP du 23 février 2012
Missions principales	Assurer l'orientation des marchés et des prix des produits agricoles et alimentaires, contribuer à l'approvisionnement satisfaisant des populations ainsi qu'à l'établissement d'un revenu équitable aux producteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 9 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Nicolas METZDORF	Président	Psud	dates mandat Psud		
Corinne VOISIN	NC		dates mandat NC		
Philippe MICHEL	Psud		dates mandat Psud		
Nicole ANDREA-SONG	Psud		dates mandat Psud		
Gil BRIAL	Psud		dates mandat Psud		
Joseph GOROMIDO	Pnord		dates mandat Pnord		
Victor TUTUGORO	Pnord		dates mandat Pnord		
Philippe COGULET	Pnord		dates mandat Pnord		
Mathias WANEUX	Pîles		dates mandat Pîles		

Voix consultative: le président du gouvernement ou son représentant (Sabine GUIDON), 3 représentants des organisations professionnelles agricoles, l'agent comptable de l'établissement, le contrôleur financier

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 50% membres présents ou représentés; présence effective du 1/3 des administrateurs

Approbation : Le BP et les DM sont soumis à l'approbation de l'exécutif du Territoire

Ordonnateur : directeur

Compte administratif : préparé par l'agent comptable. Voté par le CA puis approuvé par le gouvernement.

PERSONNEL AU 1er JANVIER 2016

Directrice : Laure VIRAPIN	**Effectif : 10 postes**
nommé en 2012	80% fonctionnaires
fonctionnaire cat A	60% catégorie A
ancienne fct : directrice adjointe depuis 1999	âge moyen : 42 ans / 25 % de femmes

Masse salariale = 115,6 MF soit 11,56 MF par agent

poids de la masse salariale / DRF = 5 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 30 route de la baie des Dames, le Forum du centre Ducos, BP 27820, 98863 Nouméa Cedex
Tel : 26 09 60

Superficie locaux	Siège: * m2	
Surface par agent	Siège: * m2	
Location mensuelle	Siège : 0,375 MF	remboursement d'emprunt (acquisition en 2007 pour 70 MF)
7 véhicules	** informations non transmises par l'établissement*	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Le financement de la NC a augmenté de 67% entre 2010 et 2015 (1200 MF en 2010 contre 2000 MF en 2015)

88% des ressources de l'ERPA proviennent de la NC (subv. Et TSPA), pourtant la représentativité

au conseil d'administration est provinciale

La TSPA est répartie entre l'ERPA (70 %) et la CANC (30%). Au 1er janvier 2016, une nouvelle assiette de la TSPA est entrée en vigueur permettant l'augmentation de ces recettes (prévision de 1 200 MF au titre de 2016).

Mécanisme de régulation OCEF/ ERPA: l'OCEF reverse à l'ERPA un différenciel de marge quand les importations de viandes sont importantes par rapport à la viande locale abattue. A l'inverse lorsque les importations de viande par l'OCEF sont moindres par rapport à la viande locale abattue, ce flux va de l'ERPA vers l'OCEF.

Dernier conseil d'administration : 08/12/2015

* Présentation de l'actualité des filières
* BP 2016 ERPA et FRMVP

DONNEES BUDGETAIRES ET COMPTABLES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	BP 2016
FONCTIONNEMENT				
Recettes	**2 150 830 337**	**2 525 491 538**	**2 310 092 128**	**2 277 480 000**
Dotations, subventions et participations	1 254 210 124	1 707 691 429	1 729 322 228	991 700 000
Impôts et taxes	599 899 116	554 552 809	534 176 985	1 200 000 000
Produits des services	27 867 556	21 620 881	24 674 747	26 280 000
Autres produits de gestion courante	85 141 514	241 626 419	19 461 992	59 500 000
Produits financiers	0	0	0	0
Produits exceptionnels	17 097 297	0	2 456 176	0
Opérations d'ordre	166 614 730	0	0	0
Dépenses	**2 242 235 154**	**2 383 709 012**	**2 154 534 665**	**2 277 480 000**
Charges à caractère général	107 569 360	70 025 113	89 597 185	130 540 489
Charges de personnel	91 133 549	98 109 832	102 083 416	115 552 745
Autres charges de gestion courante	1 978 285 415	2 152 413 149	1 928 608 970	2 019 778 936
Charges financières	2 073 429	1 891 385	1 701 448	1 503 286
Charges exceptionnelles	40 535 346	37 942 767	20 625 902	86 800
Opérations d'ordre	22 638 055	23 326 766	11 917 744	10 017 744
Résultat de fonctionnement	**-91 404 817**	**141 782 526**	**155 557 463**	**0**
INVESTISSEMENT				
Recettes	**22 638 055**	**23 326 766**	**11 917 744**	**10 017 744**
Opérations d'ordre	22 638 055	23 326 766	11 917 744	10 017 744
Dépenses	**176 210 520**	**6 381 424**	**15 593 272**	**9 770 709**
Immobilisations incorporelles	0	84 050	813 750	5 000 000
Immobilisatons corporelles	5 395 222	1 914 763	7 056 974	0
Immobilisations en cours	0	0	3 150 000	0
Emprunts et dettes assimileés	4 200 568	4 382 611	4 572 548	4 770 709
Opérations d'ordre	166 614 730	0	0	0
Résultat d'investissement	**-153 572 465**	**16 945 342**	**-3 675 528**	**247 035**
RESULTAT D'EXECUTION	**-244 977 282**	**158 727 868**	**151 881 935**	**247 035**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

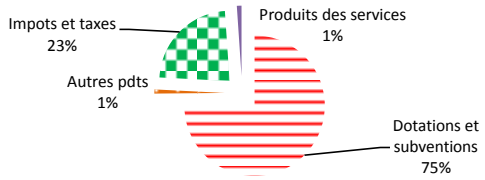

Autonomie financière 2015

2%

RATIOS COMPTE DE RESULTAT

Epargne brute ou CAF	-240	182	179
Fonctionnement propre/ total dépenses de fonctionnement	9,1%	7,2%	9,0%
Taux de couverture des charges de gestion par les recettes de gestion (le reliquat étant financé par le FDR)	98,3%	115,3%	118,5%

RATIOS BILANCIELS

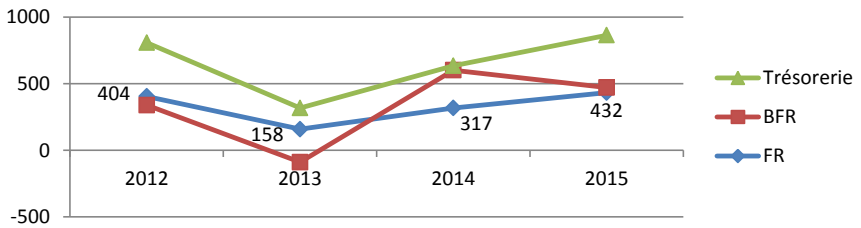

FDR plancher (60 jours) = 357 MF en 2015

FDR 2014 = 317 MF

FDR 2015 = 432 MF soit 73 jours de fonctionnement

REALISE 2015 EN MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M13-Economie et emploi

Programme P1310 : Régul. marchés et prix agricoles, agroaliment., de la pêche et de l'aquaculture

Action	Recettes	Dépenses	Solde
Filières animales	32 341 338	980 094 624	-947 753 286
Filières végétales	9 556 607	533 254 232	-523 697 625
Filières pêche	0	374 089 612	-374 089 612
Filière Bois	0	15 172 037	-15 172 037
Dépenses communes aux filières	0	98 585 024	-98 585 024
Soutien	2 280 111 927	168 932 408	2 111 179 519
TOTAL	**4 644 019 744**	**4 340 255 874**	**151 881 935**

Etablissement Territorial de Formation Professionnelle des Adultes E.T.F.P.A.

Contrôleur financier: R. JUVILLIER **Mise à jour le : 04/04/2016**

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	1990
Dernier statut	Délibération n° 100/CP du 31 mai 2013
Mission:	Donner aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi une formation professionnelle leur permettant d'exercer un métier, de s'adapter à un nouveau métier, de maintenir ou de parfaire leurs connaissances ou d'acquérir une qualification professionnelle d'un niveau plus élevé

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 13 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
J-L D'ANGLEBERMES	Président/ N-C		mandat 3 ans. Fin de mandat: 20/02/2017		arrêté n°2014-387/GNC du 13/02/2014
Monique JANDOT	congrès				
M-P GOYETCHE	congrès				
Thierry SANTA	congrès				
Philippe MICHEL		Psud			
Paul NEAOUTYINE		Pnord			
Néko HNEPEUNE		PIles			
Firmin TRUJILLO	représentants du fonds d'assurance formation (remplacés dans l'attente de sa création par les représentants du conseil du dialogue social)				
David MEYER					
Xavier BENOIST					
Yves LEFEVRE					
Alexandra CACELLI	représentants du personnel de l'établissement				
José VIDEAULT					

voix consultative: DBAF

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : majorité des membres présents (7 membres)
Approbation : approbation des budgets, tarifs par le Gvt
Ordonnateur : directeur
Particularités :

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : J-C CARDEILHAC
nommé le 13 mai 2014
fonctionnaire attaché HC cat. A
ancienne fonction : directeur adjoint à la DTE

Contact: C. YAOULE: tel: 26 57 34
Effectif : 69 postes (dont 53 pourvus)
16 fonctionnaire et 37 contractuels
10 cat A ; 27 cat B ; 5 cat C ; 11 conv. Coll.
âge moyen : 44 ans / 49 % de femmes

Masse salariale = 365 MF, soit 5 MF par poste budgétaire
poids de la masse salariale / DRF = 63 % (norme = 70 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :7 rue Kowi bouillant/ B.P. 428 98845 Nouméa CEDEX pôle industriel à Bourail

Superficie locaux	Siège et antennes: 8250 m2
Surface par agent	Siège: 10 m2
Location mensuelle	Propriètaire
nb de véhicules:	13 véhicules et 2 camions (outils de formation)

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

En 2012 : l'ETFPA a connu un important plan social et une restructuration qui l'ont sauvé de la cessation de paiement.
Financement important de la NC pour la remise aux normes des ateliers de formation, création du SPOT.
Forte dépendance de l'établissement à la commande publique DFPC, ce qui fragilise son équilibre financier
la soutenabilité financière de l'établissement ne sera plus assurée en 2017 si la commande publique reste atone et si l'EFPA n'arrive pas à diversifier ses clients
Nécessité pour l'établissement de se doter d'un PPI

Dernier conseil d'administration : 21/03/2016

Budget primitif 2016, compte administratif 2015, Point sur l'avancement des travaux site Bourail et Nouville
Il est à noter qu'un projet d'établissement a été présenté au CA du 26 février 2016

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

Fonctionnement	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
Recettes	**895 903 285**	**742 488 871**	**644 825 561**	**769 961 500**
Réel	**845 928 285**	**717 127 179**	**591 190 663**	712 561 500
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				168 761 500
ATTENUATIONS DE CHARGES	122 759	0	325 054	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 964 982	5 501 293	3 656 975	
DOTATIONS, SUBVENTIONS	271 079 391	337 950 000	187 000 000	95 800 000
IMPOTS ET TAXES	193 765 060	150 540 010	189 457 623	190 000 000
PRODUITS DES SERVICES	375 948 093	133 686 398	209 048 671	258 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 000	89 449 478	1 685 665	
PRODUITS FINANCIERS			16 675	
Ordre	49 975 000	25 361 692	53 634 898	57 400 000
Depenses	**644 284 059**	**644 432 151**	**668 809 362**	**769 961 500**
Réel	547 962 517	553 243 842	538 291 955	584 061 500
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 354 340	1 327 987	3 104 536	5 800 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	183 582 049	162 562 583	150 970 213	205 000 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	345 593 579	371 026 129	351 299 435	365 000 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 432 549	18 327 143	32 917 771	8 261 500
Ordre	96 321 542	91 188 309	130 517 407	185 900 000
Résultat de Fonctionnement	**251 619 226**	**98 056 720**	**-23 983 801**	**0**
Investissement	**Réal 2013**	**Réal 2014**	**Réal 2015**	**Budget 2016**
Recettes	**169 848 019**	**681 598 444**	**364 798 778**	**808 627 600**
Réel	78 659 710	227 800 000	234 281 371	612 427 600
SOLDE EXECUTION DE LA SECT. INV. REPORTE				302 797 470
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			83 226 758	41 630 130
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	78 659 710	227 800 000	151 054 613	208 000 000
RELOGEMENT POLE THR				60 000 000
Ordre	91 188 309	453 798 444	130 517 407	196 200 000
Dépenses	**137 766 613**	**550 686 384**	**225 877 790**	**776 627 600**
Réel	87 791 613	167 847 790	172 242 892	708 927 600
AMÉNAGEMENT NOUVILLE				400 000
AMENAGEMENT ET RENOVATION INFRASTRUCTURES				40 000 000
AMÉNAGEMENT VRD ET TERRAINS BOURAIL				50 000 000
EQUIPEMENT PLATEAUX PEDAGOGIQUE PTRL		590 100	2 376 310	50 000 000
ATELIERS METALLERIE		13 337 738	38 567 586	221 000 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		143 000		
CONSTRUCTION D UN LIEU DE VIE A NOUVILLE		6 690 716	249 270	
DÉSAMIANTAGE			349 125	14 000 000
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				0
EQUIPEMENT PERI-FORMATION 2016				15 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 982 914	77 872 062	42 821 812	5 775 000
IMMOBILISATIONS EN COURS	41 514 699	42 396 329	934 773	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF 204)	5 294 000	13 470 320	9 024 181	552 600
MATERIEL PEDAGOGIQUE 2016				23 325 000
MATERIELS DE TRANSPORT 2016				5 175 000
MISE AUX NORMES DES RESEAUX SECS ET HUMIDES		2 016 000	13 113 013	62 000 000
MOBILIERS 2016				5 000 000
RELOGEMENT DG			18 690 531	55 500 000
RÉNOVATION BÂTIMENTS ET ATELIERS BOURAIL			11 143 686	27 000 000
RÉNOVATION VILLAS BOURAIL			1 493 284	39 200 000
RENOVATIONS ATELIERS NOUVILLE		1 859 130	33 479 321	95 000 000
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		9 472 395		
Ordre	49 975 000	382 838 594	53 634 898	67 700 000
Résultat d'investissement	**32 081 406**	**130 912 060**	**138 920 988**	**32 000 000**
Résultat d'exécution	**283 700 632**	**228 968 780**	**114 937 187**	**32 000 000**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

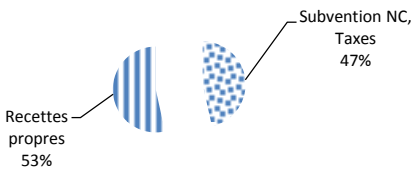

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
45%	32%	36%

RATIOS FINANCIERS

Epargne brute ou CAF(en MF)	164	297	53	-40
Taux de couverture des investissements	189%	177%	31%	-6%

ANALYSE FINANCIERE

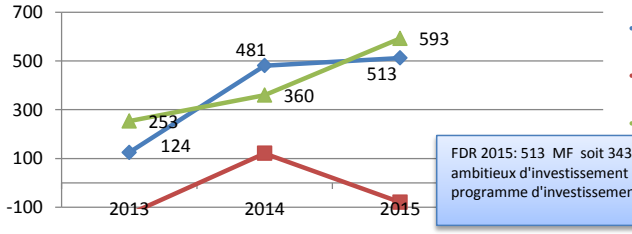

FDR 2015: 513 MF soit 343 jours de fct , FDR important du fait d'un programme ambitieux d'investissement en cours,- Trésorerie pléthorique du fait du programme d'investissement

FONDS NICKEL

- FNi -

Contrôleur financier : Christel CARRAU — *Mise à jour le:* *04/04/2016*

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	Année 2009
Dernier statut	Délibération n° 467 du 18 mars 2009
Missions principales	Garantir l'essor et la consolidation de l'industrie minière et métallurgique en Nouvelle-Calédonie en cas de crise du secteur et assurer la réhabilitation progressive des zones dégradées par l'ancienne activité minière, dans l'intérêt des générations futures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 16 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Gilbert TYUIENON	PDT - Administrateur nommé gvt/ ses membres	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	arrêté n°2015-2839/GNC du 8 décembre 2015
Philippe GERMAIN	Administrateur nommé gvt/ ses membres	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Grégoire BERNUT	Administrateur nommé gvt/membres congrès	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Louis MAPOU	Administrateur nommé gvt/ membres congrès	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Philippe MICHEL	Président Psud ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Neko HNEPEUNE	Président Piles ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Paul NEAOUTYINE	Président Pnord ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Eric GAY	Président AFM ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Robert XOWIE	Président AMNC ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Gilbert TEIN	Président Sénat coutumier ou son représentant	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Xavier GRAVELAT	Prof de l'industrie minière et métallurgique	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Marc MOUNIER-VEHIER	Prof de l'industrie minière et métallurgique	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Wilfrid MAI	Rep. entreprises de sous-traitance minière	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Max FOUCHER	Rep. entreprises de sous-traitance minière	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Charles NGAIOHNY	Rep. salariés de l'ind. minière / métallurgique	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	
Martine CORNAILLE	Représentant asso. Environnementales	10/12/2015	09/12/2019 ou fin des fonctions	

Voix consultative: le maire de chacune des communes concernées par les dossiers dont l'examen est inscrit à l'ordre du jour des séances, le président de chacune des aires coutumières concernées par les dossiers dont l'examen est inscrit à l'ordre du jour de la séance, le directeur, l'agent comptable, la DBAF, toute personne invitée en raison de sa compétence.

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum :	8 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents	
Approbation :	Budget : arrêté GNC	cpte administratif : arrêté GNC
Délai d'approbation :	BP / BS / DM : pas de délai	cpte administratif : pas de délai
Ordonnateur :	Directeur	
Particularités :		

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur pi : Jean-Sébastien BAILLE
nommé en 2013 (durée indéterminée)
fonctionnaire cat A
autres fct : directeur-adjoint DIMENC

Effectif : 2 + 6 agents mis à disposition partiellement par la DIMENC
2 fonctionnaires
2 cat A ; 0 cat B ; 0 cat C
âge moyen : ans / 0 % de femmes

Masse salariale = 20,7 MF, soit 10,3 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 23,4 % (norme = <50 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 1ter rue Unger, BP 465, 98845 NOUMEA Cedex Tel : 27 02 30

Superficie locaux	Siège: m2	
Surface par agent	Siège: m2	Sans objet : locaux de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
Location mensuelle	Siège : MF	
nb de véhicules:	2 (acquisitions FNI)	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

A bénéficié des crédits de l'ex fonds de concours pour le secteur minier (1 700 MF)

Financement par taxe affectée : redevance superficiaire = environ 240 MF/an
Elaboration en 2011 d'un programme pluriannuel de réhabilitation des sites miniers et en 2015 d'un plan pluri-annuel d'intervention dans les cours d'eau engravés.

Réflexion à mener sur le financement de ces plans, la redevance superficiaire ne suffisant pas à couvrir les dépenses prévisionnelles : 2 Mds F CFP pour les cours d'eau, 2,5 Mds F CFP pour le 1er programme quinquennal de réhabilitation des sites miniers.

Crise du secteur nickel en 2009 : montant mobilisé dans le cadre de cette crise : 300 MF.

Dernier conseil d'administration : 15 mars 2016*

* Vote du compte administratif 2015 et du BP 2016

* Crise du nickel déclarée par arrêté GNC n° 2016-295/GNC du 16 février 2016 : budget prévisionnel : cotisations patronales : 270 MF, travaux de compensation : 330 MF.

* Définition des conditions d'intervention du FNI en matière de prise en charge des cotisations patronales : au prorata de la baisse de la rémunération à l'exportation du minerai (entreprises minières) ou de la baisse du chiffre d'affaires en lien direct avec l'activité minière (entreprises sous-traitantes) dès lors que la baisse est supérieure à 25%. Au 1er trimestre 2016, le niveau de prise en charge est augmenté de 33% afin de compenser une partie des pertes de l'année 2015.

* Attribution marché de revégétalisation Koe- les Barbouilleurs (Dumbéa) et approbation protocole transactionnel avec SLN : financement des travaux dans les cours d'eau à Thio (convention de mandat au lieu de subvention).

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	BP 2016
Recettes	**1 820 000**	**491 275 320**	**244 716 600**	**2 855 441 757**
Réel	1 820 000	491 275 320	244 716 600	321 000 000
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV.	0	491 264 200	244 716 600	245 000 000
DOTATIONS, SUBVENTIONS				76 000 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	11 120	0	
PRODUITS FINANCIERS	1 820 000	0	0	
Ordre				2 534 441 757
Résultat de fonctionnement reporté				2 534 441 757
Depenses	**50 775 075**	**300 974 692**	**89 196 763**	**2 855 441 757**
Réel	49 967 782	300 167 398	88 457 763	1 225 300 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	38 044 121	281 636 147	58 847 729	930 290 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 923 661	18 523 831	20 661 234	24 950 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				270 000 000
CHARGES FINANCIERES				30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	7 420	8 948 800	30 000
Ordre	807 293	807 294	739 000	1 630 141 757
OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	807 293	807 294	739 000	1 630 141 757
Résultat de fonctionnement	**-48 955 075**	**190 300 628**	**155 519 837**	**0**
Recettes	**3 899 880**	**807 294**	**739 000**	**1 632 495 344**
Réel	3 092 587	0	0	2 353 587
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 092 587	0	0	2 353 587
Ordre	807 293	807 294	739 000	1 630 141 757
OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	807 293	807 294	739 000	1 630 141 757
Depenses	**0**	**0**	**0**	**75 000**
Résultat d'investissement	**3 899 880**	**807 294**	**739 000**	**1 632 420 344**
Résultat de l'exercice	**-45 055 195**	**191 107 922**	**156 258 837**	**1 632 420 344**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

Redevance superficiaire = 245 MF

Dotations des entreprises = 76 MF

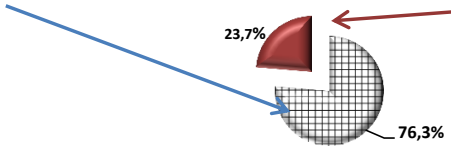

ANALYSE FINANCIERE

Epargne brute ou CAF (MF)	-48	191	156	-904

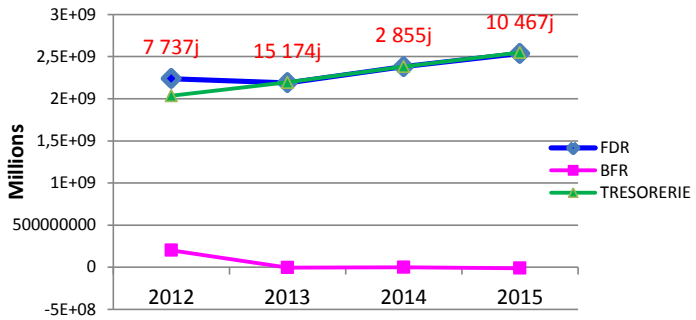

FDR plancher = 201 MF
Soit 60 jours de fonctionnement
FDR fin 2015 = 2 537 MF
FDR prev fin 2016 = 1 632 MF

BUDGET 2016 MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M13-Economie et emploi

Programme P1306 : Mines et carrières

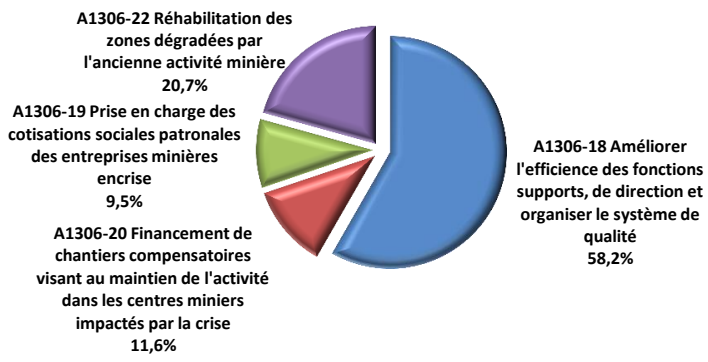

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie
IDC NC

Contrôleur Financier: R.JUVILLIER — ***Mise à jour le :*** ***04/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	2006
Dernier statut	Délibération n° 36/CP du 6 octobre 2006
Mission	observer et étudier toutes les données relatives à l'emploi, la formation, les qualifications et les salaires dans l'optique d'une information publique continue.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 17 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Christophe COULSON	Président	présidence tournante employeurs/salariés - mandat 3 ans. Expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés ou fin de mandat le 28 novembre 2016		arrêté n°2014-2759/GNC du 21/10/2014
Jean-Pierre DETEIX	NC			
Philippe MICHEL	Psud			
Paul NEAOUTYINE	Pnord			
Néko HNEPEUNE	PIles			
J-L LAVAL	UPA-NC			
Frédéric CANTIN	MEDEF			
Yves LEFEVRE	MEDEF			
Isabelle CHIMENTI	MEDEF			
Henriette HAMU	USOENC			
Mélanie ATAPO	USTKE			
Christophe COULSON	UTCFE-CGC			
Albert QALA	CST-NC			
Mario ANDRY	représentant du personnel			
Firmin TRUJILLO	CGT			
Mariano MULIAKAAKA	COGETRA-NC			
David MEYER	FSFAOP			

voix consultative: DBAF, 1 personnalité qualifiée

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : majorité des membres présents ou représentés (9 membres)
Approbation : approbation du Gvt
Ordonnateur : directeur
Particularités :

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur p/i: Gabriel MUAVAKA
nommé en 2014
fonctionnaire cat A
ancienne fonction : adjoint chef de service DBAF

Effectif : 35 postes (dont 32 pourvus)
14 fonctionnaires et 18 contractuels
15 cat A ; 9 CDI et 9 CDD
âge moyen : * ans/ * % de femmes

Masse salariale = 224 MF, soit 6,4 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 35 % (norme =70%)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	1 rue de la Somme, B.P. 497 Nouméa	Gabriel MUAVAKA tel: 29 20 62
Superficie locaux	Siège: *	
Surface par agent	Siège: *	
Location mensuelle	Siège: *	
nb de véhicules:	*	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Aucune autonomie financière
Pas de Directeur d'établissement mais un Directeur par intérim
IDC a fait l'objet d'un audit externe en 2015. Les résultats de l'audit ne sont pas connus.
En 2015 déficit de la section de fonctionnement: - 27 MF (671MF en recettes pour 698MF de dépenses) en raison de décalages dotation DFPC pour indemnités stagiaires/ paiements réels effectués aux stagiaires

Dernier conseil d'administration : 25/03/2015

BP 2016 : 679 MF

* non communiqué par l'établissement

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
Recettes	**922 095 314**	**842 558 019**	**671 264 596**	**668 907 410**
Réel	919 495 316	839 958 017	669 997 930	666 207 410
ATTENUATIONS DE CHARGES	294 051	0	134 721	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	374 056	2 380 429	57 919	
DOTATIONS, SUBVENTIONS	301 091 502	290 081 714	300 102 590	267 897 410
PRODUITS DES SERVICES	617 391 230	547 390 420	369 452 602	398 310 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	344 477	105 454	250 098	
Ordre	2 599 998	2 600 002	1 266 666	2 700 000
Depenses	**831 658 632**	**808 434 180**	**698 686 273**	**668 907 410**
Réel	821 425 386	797 076 279	688 709 129	657 907 410
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	499 121 200	517 580 001	392 407 638	364 900 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	78 291 701	45 199 066	64 102 799	68 442 522
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	244 012 485	216 342 571	232 113 592	224 464 888
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	17 954 641	85 100	100 000
Ordre	10 233 246	11 357 901	9 977 144	11 000 000
Résultat de Fonctionnement	**90 436 682**	**34 123 839**	**-27 421 677**	**0**
Recettes	**33 652 060**	**11 357 901**	**9 977 144**	**11 000 000**
Réel	23 418 814	0	0	
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	23 418 814			
Ordre	10 233 246	11 357 901	9 977 144	11 000 000
Depenses	**7 920 713**	**3 924 154**	**2 825 485**	**11 000 000**
Réel	5 320 715	1 324 152	1 558 819	8 300 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 446 715	1 147 952	1 058 819	6 600 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF 204)	874 000	176 200	500 000	1 700 000
Ordre	2 599 998	2 600 002	1 266 666	2 700 000
Résultat d'investissement	**25 731 347**	**7 433 747**	**7 151 659**	**0**
Résultat d'exécution	**116 168 029**	**41 557 586**	**-20 270 018**	**0**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

Subvention NC, Produits affectés 100%

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
0%	0%	0%

RATIOS FINANCIERS

Epargne brute ou CAF	98	43	-19
Taux d'épargne brute	11%	5%	-3%

ANALYSE FINANCIERE

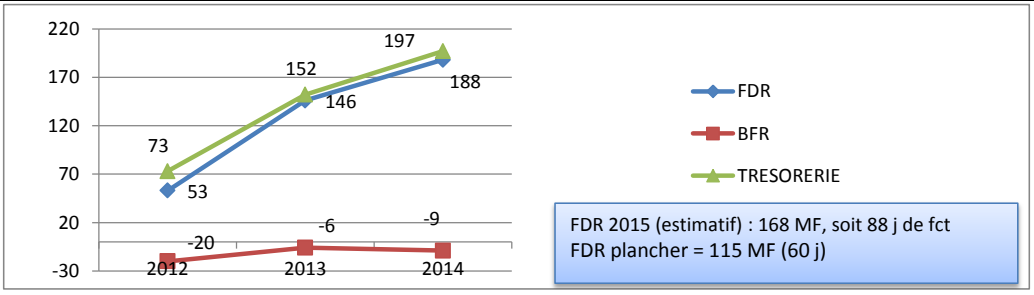

FDR 2015 (estimatif) : 168 MF, soit 88 j de fct
FDR plancher = 115 MF (60 j)

MISSION M13- ECONOMIE, EMPLOI

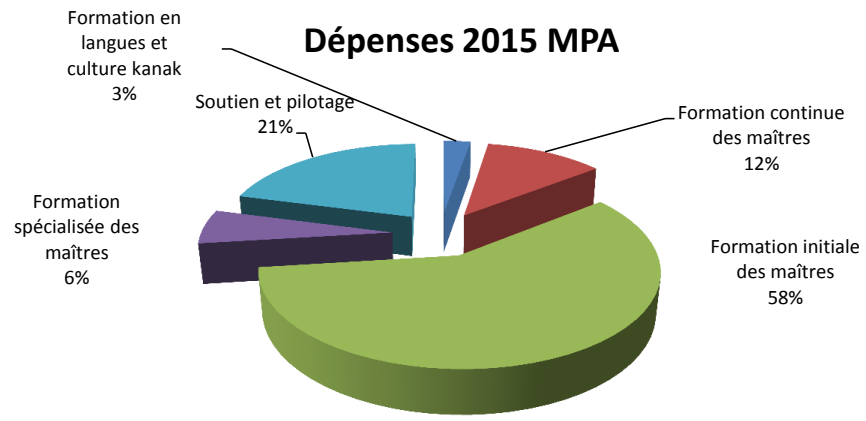

Institut de Formation à l'Administration Publique
- IFAP -

Contrôleur financier: Axelle BLAUGY ***Mise à jour le : 04/04/2016***

CARACTERISTIQUE

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	1984, Transféré à la NC en 2003
Derniers statuts	Délibération n° 326 du 12 décembre 2002
Missions principales	Former les agents publics en service en Nouvelle-Calédonie et, le cas échéant, sur demande d'une collectivité après décision du conseil d'administration, la formation de salariés du secteur privé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 15 membres

Nom	Titre / représentant		Durée mandat	Fin de mandat	Arrêté
GARCIA Frédéric	Président	NC	3 ans	20/07/2018	arrêté n°2015-1173/GNC du 30 juin 2015
SAPPEY Sandrine	NC		3 ans	20/07/2018	
SANMOHAMAT Rusmaeni	NC		3 ans	20/07/2018	
D'ANGLEBERMES Jean-Louis	NC		3 ans	20/07/2018	
BOUVIER Vincent	Haut-commissaire				
MICHEL Philippe	Psud		voir dates mandat Psud		
NEAOUTYINE Paul	Pnord		voir dates mandat Pnord		
HNEPEUNE Néko	Pîles		voir dates mandat Pîles		
BERNUT Jacqueline	Présidente CHT Gaston BOURET / représentant EP		3 ans	20/07/2018	
CANTIN Frédéric	Président du CA de l'IDC-NC / Représentant EP		3 ans	20/07/2018	
BLAISE Daniel	représentant des maires NC		3 ans	03/01/2016	
NGAIOHNI Pierre	représentant des maires NC		3 ans	03/01/2016	
3 rep. des agents publics			3 ans	03/01/2016	

Voix consultative:

La directrice: Catherine GAYON // l'agent comptable: Sylvie ERNOULD // le contrôleur financier: Axelle BLAUGY

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 8 membres présents

Approbation : budget: délibération du CA approuvé par le gvt cpte administratif : idem

Ordonnateur : le directeur

Particularités : ses ressources proviennent de cotisations dont le taux est fixé chaque année par le congrès de la NC, sur proposition du conseil d'administration.

PERSONNEL au 31 décembre 2015

Directrice : Mme Catherine GAYON **Effectif : 31 postes permanents et 3 postes vacants**

Ancienneté: depuis plus de 5 ans 27 fonctionnaires et 4 contractuels (1 CDD; 3 CDI)

Fonctionnaire cat A (Etat) Cat A : 14 // cat B : 11 // cat C: 5 // cat D : 1

Ancienne fct : premier poste de directrice âge moyen : 44 ans / * % de femmes = 64 % cat A et B, 80% cat C

** information non transmise par l'établissement*

Masse salariale = 256 MF, soit 8,3 MF par agent

poids de la masse salariale / DRF = 44 % (inclus les salaires pour les formateurs)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 27 rue du R. P. Boileau - BP 1318 - 98845 Nouméa - Tél. : 24 64 10

Superficie locaux - siège 20 000 m^2

Surface par agent - siège 588 m^2

Location mensuelle - siège 0 MF (propriétaire)

5 véhicules

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Depuis 2011 une nouvelle modalité pédagogique: la "formation à distance"

Certification en terme de qualité sous le label "QUALIFORMPRO" valide jusqu'au 1er mars 2016

Problématique des "faux" patentés (redressement CAFAT): échec de la procédure du pourvoi en cassation dans son litige avec la CAFAT

Dernier rapport de la CTC en juillet 2015 : amélioration de la définition de l'assiette de cotisation--> rédaction de la délibération 2016 en se sens

Dernier conseil d'administration : 12 février 2016

* Désignation entreprise pour travaux
* Tableau des durées d'amortissement
* Information concernant l'action en cassation contre la CAFAT

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	BP 2016
FONCTIONNEMENT				
Recettes	**663 486 532**	**630 969 825**	**634 042 570**	**615 725 000**
Impôts et taxes	495 527 695	505 963 942	535 056 953	527 000 000
Produits de services du domaine et ventes diverses	68 992 455	62 367 709	58 118 186	61 050 000
Dotations, subventions et participations	83 048 802	59 508 910	39 886 944	27 300 000
Produits financiers	496 406	23 199	19 751	0
Produits exceptionnels	15 421 174	1 498 175	568 773	0
Atténuations de charge	0	409 390	16 960	0
Autres produits de gestion courante	0	73 500	0	0
Opérations d'ordre	0	1 125 000	375 000	375 000
Reprise sur provision	0	0	3	0
Dépenses	**667 167 256**	**640 231 210**	**566 072 443**	**615 725 000**
Charges à caractère général	377 865 811	338 717 249	294 495 276	314 193 000
Charges de personnel	234 549 356	250 457 340	229 678 822	256 332 000
Autres charges de gestion courante	3 808 543	7 027 092	3 472 087	3 500 000
Charges financières	0	477	7 278	100 000
Charges exceptionnelles	7 993 987	9 296 145	374 000	3 100 000
Dotations aux provisions	0	0	1 034 006	0
Opérations d'ordre	42 949 559	34 732 907	37 010 974	38 500 000
Résultat de fonctionnement	**-3 680 724**	**-9 261 385**	**67 970 127**	**0**
INVESTISSEMENT				
Recettes	**405 006 981**	**34 732 907**	**37 010 974**	**38 500 000**
Dotations , fonds divers et réserves	362 057 422	0	0	0
Opérations d'ordre	42 949 559	34 732 907	37 010 974	38 500 000
Dépenses	**33 560 251**	**28 279 914**	**32 014 633**	**38 500 000**
Immobilisations incorporelles	1 290 144	0	0	
Immibilisations corporelles	32 270 107	27 154 914	31 639 633	38 125 000
Opérations d'ordre	0	1 125 000	375 000	375 000
Résultat d'investissement	371 446 730	6 452 993	4 996 341	0
RESULTAT D'EXECUTION	**367 766 006**	**-2 808 392**	**72 966 468**	**0**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

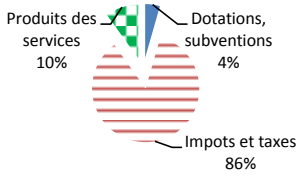

autonomie financière
10%

RATIOS COMPTE DE RESULTAT

Epargne brute ou CAF (en MF)	24	106
taux de couverture des investissements	89,7%	334%

RATIOS BILANCIELS

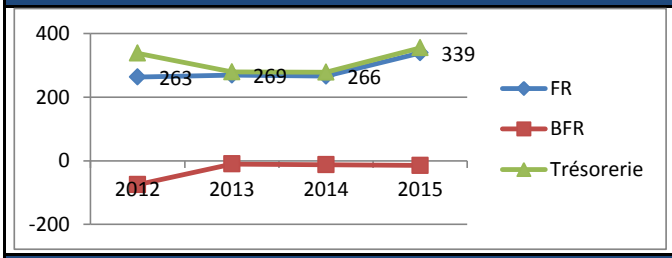

FDR plancher = 96 MF soit 60 jours de fonctionnement
FDR 2014 = 266 MF
FDR prev 2015 = 339 MF (211 jours)

REALISE 2015 EN MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M12-Formation au sein des employeurs publics

Programme P1204 : Formation professionnelle

Actions	Recettes	Dépenses	Solde
A1204-01 Institution - Droit - Finances	15 113 750	46 342 114	-31 228 364
A1204-02 Informatique	10 397 483	59 067 646	-48 670 163
A1204-03 Ressources Humaines	8 453 247	42 127 630	-33 674 383
A1204-04 Santé - Social	6 166 156	59 297 312	-53 131 156
A1204-05 Sciences - Techniques - Sécurité	11 012 480	52 069 400	-41 056 920
A1204-06 Formation intégration	2 956 800	21 734 493	-18 777 693
A1204-07 Enseignement général	502 875	2 326 766	-1 823 891
A1204-08 MDFI	1 839 250	31 051 563	-29 212 313
A1204-09 Financement de progr. Opérateurs public	0	27 703 768	-27 703 768
A1204-10 Soutien et pilotage	612 132 303	237 616 459	374 515 844
A1204-11 Examens et concours	318 600	18 084 575	-17 765 975
A1204-13 Elus	2 160 600	665 350	1 495 250
Total programme	**671 053 544**	**598 087 076**	**72 966 468**

Institut de formation des maîtres de la Nouvelle-Calédonie
IFMNC

Contrôleur Financier: Roberte JUVILLIER — ***Mise à jour le :*** **31/03/2016**

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	1990
Dernier statut	Délibération modifiée n° 70 du 16 janvier 1990
Mission	Détient une compétence s'étendant à l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie. De ce fait, il a pour objectif la formation initiale et continue des enseignants du 1er degré, ainsi que la formation spécialisée des enseignants du 1er et 2nd degré.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 13 membres

nom	titre / représentant	début/ fin mandat	arrêté
Philippe GERMAIN	Président NC	mandat expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés	arrêté n°2014-2037/GNC du 12/08/2014
Yolande VERLAGUET	Dir. enseignement de la NC		
Jean-Charles RINGARD-FLAMENT	vice-recteur		
Gaël LAGADEC	représentant UNC		
Nina JULIE	représentant congrès		
Henriette Falélavaki	représentant congrès		
Monique MILLET	PSud		
Gil BRIAL	PSud		
Emile NECHERO	PNord		
Maléta QALA	PIles		
Marie-Hélène WAMO	inspecteur éducation nationale		
Marie-Cécile DELVENNE	repr. personnel enseignant IFMNC		
Audrey PETIT	rep.élèves maîtres IFMNC		

voix consultative: 1 représentant de chacune des 3 directions de l'enseignement privé sous contrat, directeur CDP, DBAF, TREPUNC

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : majorité des membres présents (7 membres)

Approbation : approbation tacite sous 15 jours BP, compte administratif

Ordonnateur : directrice

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directrice: Chantal MANDAOUE
nommée en octobre 2000
fonctionnaire cat A - IEN détachée sous contrat
ancienne fonction : IEN de circonscription

Effectif : 30 postes (dont 24 pourvus)
22 fonctionnaires
59% cat.A (13/22); 18% cat.B (4/22); 33% cat.C et D (5/22)
âge moyen : * ans / 86 % de femmes

Masse salariale: 206 MF, soit 6,8 MF par poste pourvu
Poids de la masse salariale /DRF = 68% (norme = 70%)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	14 rue Pierre SAUVAN, B.P. 8036 Nouméa Sud	Contact : A. PERRIER tel: 26 55 87
Superficie locaux	Siège: *	
Surface par agent	Siège: *	
Location mensuelle	Siège : (mise à diposition gratuite par la NC)	
nb de véhicules:	*	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Existence d'un corps d'instituteurs de catégorie B pour le secteur public et le secteur privé et un corps de professeurs des écoles de catégorie A pour le secteur public.
l'IFMNC est compétent pour la formation des instituteurs du secteur public- (l'ENEP pour le secteur privé et l'ESPE pour les professeurs des écoles du public uniquement).
L'établissement est financé uniquement par la NC

Afin de ramener le FDR de l'établissement à un niveau plus conforme au norme, la NC a diminué sa subvention de fonctionnement à partir de 2010 (FDR de 188 MF en 2009 , contre 67 MF en 2015 ; FDR plancher = 48 MF)
Rapport de la CTC en 2016 : recommandation unique : initier rapidement une réforme du recrutement et de la formation initiale des instituteurs (co existence du corp des instituteurs et celui de professeurs des écoles)

Dernier conseil d'administration : 25/03/2016

Compte administratif 2015, BU 2016, rapport d'activité 2015,

**non communiqué par l'établissement ou la DITTT*

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
Recettes	**307 704 546**	**283 787 720**	**267 253 221**	**312 974 349**
Réel	**307 548 191**	**283 631 365**	**267 150 426**	**312 869 349**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				10 019 349
ATTENUATIONS DE CHARGES	187 530			
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	298 666			
DOTATIONS, SUBVENTIONS	280 000 000	266 000 000	250 000 000	280 000 000
PRODUITS DES SERVICES	22 825 879	17 631 364	17 150 426	22 850 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 236 116			
Ordre	156 355	156 355	102 795	105 000
Depenses	**308 659 991**	**313 015 714**	**296 634 341**	**312 974 349**
Réel	300 032 042	306 144 814	288 208 389	303 361 849
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 605 271	7 807 500	8 429 377	9 200 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	72 162 796	79 461 913	50 115 227	87 153 849
CHARGES DE PERSONNEL	211 490 785	218 875 401	229 550 958	206 607 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	690 000		112 827	400 000
CHARGES FINANCIERES				1 000
AUTRES CHARGES	2 083 190			
Ordre	8 627 949	6 870 900	8 425 952	9 612 500
Résultat de Fonctionnement	**-955 445**	**-29 227 994**	**-29 381 120**	**0**
Recettes	**10 711 139**	**6 870 900**	**8 425 952**	**66 777 299**
Réel	2 083 190	0	0	57 164 799
SOLDE EXECUTION SECT. INVEST. REPORTE				57 164 799
AUTRES OPERATIONS	2 083 190			
Ordre	8 627 949	6 870 900	8 425 952	9 612 500
Dépenses	**3 781 188**	**3 369 952**	**1 493 494**	**9 612 500**
Réel	3 624 833	3 213 597	1 390 699	9 507 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 624 833	2 860 255	1 390 699	8 507 500
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		353 342		1 000 000
Ordre	156 355	156 355	102 795	105 000
Résultat d'investissement	**6 929 951**	**3 500 948**	**6 932 458**	**57 164 799**
Résultat d'exécution	**5 974 506**	**-25 727 046**	**-22 448 662**	**57 164 799**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

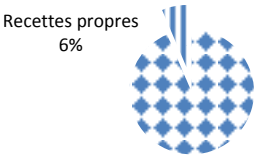

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
9%	6%	6%

RATIOS FINANCIERS

Epargne brute ou CAF	9,7	-22,5	-21
Taux d'épargne brute	3%	-8%	-8%

ANALYSE FINANCIERE

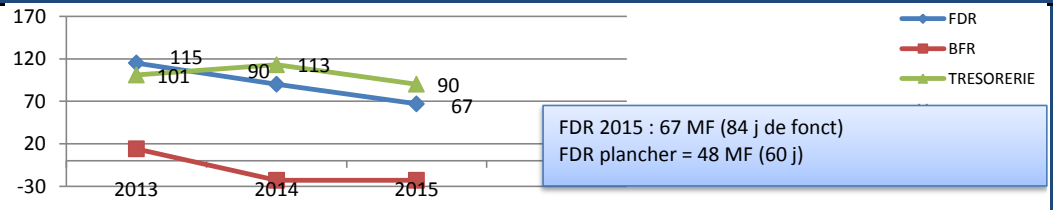

FDR 2015 : 67 MF (84 j de fonct)
FDR plancher = 48 MF (60 j)

MISSION M11- ENSEIGNEMENT

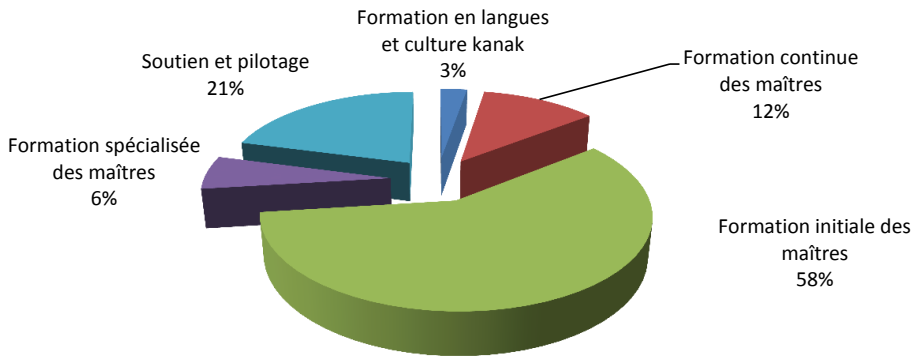

Dépenses 2015 MPA

Institut de formation des professions sanitaires et sociales - IFPSS

Contrôleur financier: R. JUVILLIER ***Mise à jour le :*** ***31/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (E.P.A)
Date de création	2004
Derniers statuts	Délibération n° 47 du 30 décembre 2004
Mission :	l'IFPSS peut, de façon générale, réaliser toute action de formation professionnelle dans le secteur sanitaire et social ou dans le secteur médico-social. A ce titre, il est habilité à conclure des conventions nécessaires à l'exercice de ses missions avec tout employeur public ou privé ou organisme de formation

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 21 membres

nom	titre / représentant		début de mandat	fin de mandat	arrêté
Valentine EURISOUKE	Président		mandat 3 ans à l'exception des représentants des cadres enseignant et des représentants des personnes en formation qui sont désignés pour 1 an; ou mandat qui expire en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés.		arrêté n°2015-387/GNC du 17/03/2015
Vincent BOUVIER	Haut-commissaire				
Dominique MOLE		Psud			
Yannick SLAMET		Pnord			
Maléta QALA		Plles			
Vanessa NICOL	NC				
J-L D'ANGLEBERMES	NC				
Dominique CHEVEAU	directeur CHT Gaston Bouret				
Philippe PALOMBO	directeur CHS Albert Bousquet				
Patrick LOUIS	DG clinique Ile Nou Magnin				
Henriette HMAE	associations des maires de NC				
Daniel PONCHET	association française des maires				
Sylvaine ANGLEROT	présidente "A.S.A.M.A.D."				
Jocelyne CHENEVIER	ass. sauvegarde enfant ado NC				
Ronald PONIA	fédé des fctionnaires				
Eddy AGNES	CSTC FO				
Corinne QUITY	UT-CFE-CGC				
Anna HANNEQUIN	cadre enseignant				
Bella LALIE	personnel formateur				
Loïc MAETTI/ p. HAOCAS	personnes en formation				

voix consultative: DBAF, 1 personnalité qualifiée

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : majorité des membres présents ou représentés

Approbation : approbation tacite 15 jours BP, CA (à compter réception du PV du CA au gouvernement)

Ordonnateur : directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directrice pi: Maximilienne KAVIERENEVA

nommée en 2015

fonctionnaire cat A

ancienne fonction : *

Effectif : 42 postes (dont 37 pourvus et 5 postes gelés)

80% fonctionnaires/58% cat. A

âge moyen : 47 ans / 78 % de femmes

Masse salariale = 328 MF, soit 8,8 MF par agent

poids de la masse salariale / DRF = 76 % (norme = 70 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :12 rue Juliette Bernard Nouville B.P. 587 Nouméa Contact A. Foucher tel: 24 38 98

Superficie locaux Siège: 2 025 m2 nb de véhicules: 5

Surface par agent Siège: 12 m2

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Litiges personnel : provisions à prévoir en 2016 (25 MF sur deux salariés)

L'activité de l'établissement s'est fortement développée ces dernières années, côté santé avec le développement des infrastructures hospitalières (Koutio, Koné) et côté social du fait du vote de nouvelles mesures en faveur du handicap et de la dépendance

Ceci a conduit à une augmentation conséquente du nombre d'élève mais aussi à une diversification des offres de formation dans un climat social interne difficile.

Parallèlement l'établissement a du adapter son mode de gestion au cadre réglementaire imposé par la commande publique (financement formation par la DFPC) impactant de ce fait ses ressources.

Sur une promotion de 60 apprenants la DFPC finance peu ou prou 30 apprenants (BP 2016) et le reste de la formation est financé par l'IFPSS en puisant dans le FDR

Le nombre d'infirmiers ou d'aides-soignants à former est décidé par un comité technique désigné dans le statut sans corrélation avec la capacité financière de la structure et de la NC ce qui entraine un sous financement de la formation

Risque d'épuisement du FDR vers la mi-année 2017

dernier conseil d'administration 17/03/2016

BP 2016, compte de gestion 2015, tableau des emplois, nombre de places concours aide-soignants

Nécessité de ressources supplémentaires au moins 30 MF

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

Fonctionnement	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016
Recettes	**571 567 371**	**511 221 451**	**410 961 739**	**473 806 197**
Réel	564 322 807	506 104 226	405 951 063	468 456 197
Résultat reporté				29 900 472
ATTENUATIONS DE CHARGES	325 005	1 232 912	140 980	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	165 069	84 727		
DOTATIONS, SUBVENTIONS	330 000 000	322 388 056	327 000 000	300 000 000
PRODUITS DES SERVICES*	231 198 123	182 243 768	77 833 616	138 555 725
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 634 609	154 763	976 467	
Ordre	7 244 564	5 117 225	5 010 676	5 350 000
Depenses	**454 957 406**	**483 155 979**	**507 585 861**	**473 806 197**
Réel	424 163 748	445 339 940	468 309 516	432 164 564
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 968 804	30 458 613	25 658 648	27 000 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 921 294	67 854 188	68 166 878	62 975 000
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	339 422 567	337 783 817	348 632 323	328 949 564
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 851 083	9 243 322	25 851 667	13 240 000
Ordre	30 793 658	37 816 039	39 276 345	41 641 633
Résultat de Fonctionnement	**116 609 965**	**28 065 472**	**-96 624 122**	**0**
Investissements				
Recettes	**31 793 658**	**45 482 582**	**151 142 541**	**121 465 731**
Réel	1 000 000	7 666 543	111 866 196	79 824 098
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		5 414 133	79 385 137	5 300 000
SOLDE EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMEN				74 524 098
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	1 000 000	2 252 410	32 481 059	
Ordre	30 793 658	37 816 039	39 276 345	41 641 633
Dépenses	**33 189 895**	**59 564 089**	**63 902 306**	**57 045 000**
Réel	25 945 331	54 446 864	58 891 630	51 695 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 040 624	37 739 162	32 880 404	32 900 000
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	14 557 427	15 120 987	6 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF 204)	5 904 707	2 150 275	10 671 489	7 495 000
AUTRES IMMOBILISATIONS				5 300 000
Ordre	7 244 564	5 117 225	5 010 676	5 350 000
Résultat d'investissement	**-1 396 237**	**-14 081 507**	**87 240 235**	**64 420 731**
Résultat d'exécution	**115 213 728**	**13 983 965**	**-9 383 887**	**64 420 731**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

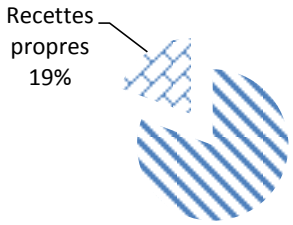

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
42%	36%	19%

RATIOS FINANCIERS

	2013	2014	2015	2016
Epargne brute ou CAF	140	61	-62	6
Taux de couverture des investissements	560%	113%	-1	12%

ANALYSE FINANCIERE

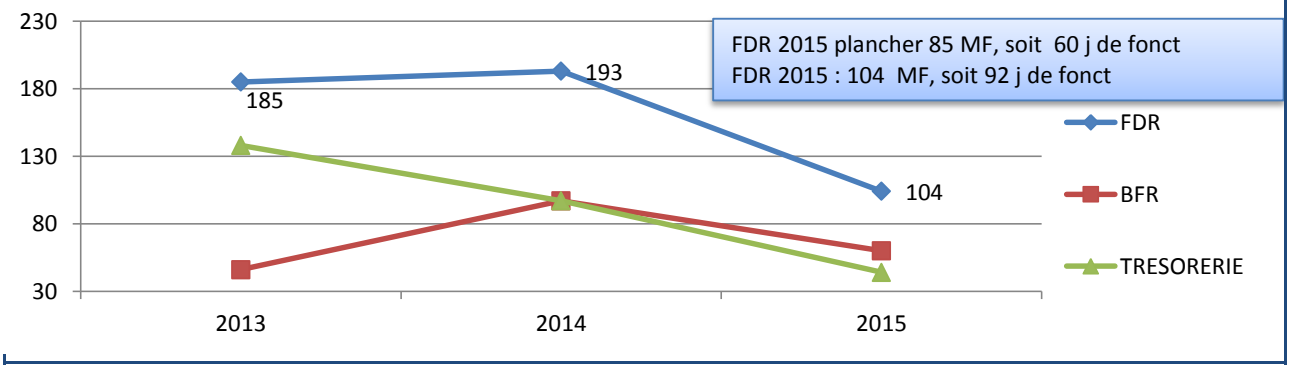

Institut de la statistique et des études économiques ISEE

Contrôleur financier : Géraldine DUVEAU — *Mise à jour le : 04/04/2016*

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère administratif (EPA)
Date de création	1985
Dernier statut	Refonte des statuts en 1990 (délibération n° 102 du 7 août 1990)
Mission	L'ISEE a pour objet de mettre en œuvre les instruments statistiques nécessaires, collecter toutes informations (recensements, enquêtes, sources administratives), procéder à des études sur l'économie et la société calédonienne et enfin diffuser toutes informations statistiques et économiques. Il gère aussi le répertoire d'identification des entreprises et des établissements (RIDET) ainsi que le fichier général des électeurs inscrits sur les listes électorales de Nouvelle-Calédonie

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 14 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
J-P FLOTAT	Président du conseil / personnalité qualifiée désignée par le congrès sur proposition du gouvt	08/07/2014	07/07/2016	n°2014-1737/GNC
Thierry CORNAILLE	Vice -président du conseil / NC	30/06/2015	29/06/2017	n°2015-1139/GNC
Grégoire BERNUT	Congrès			
Martine LAGNEAU				
Monique JANDOT	Psud	06/06/2014	05/06/2016	
Emile NECHERO	Pnord	20/06/2014	19/06/2016	
Maléta QALA	Pîles	04/06/2014	03/06/2016	
Fanny CONTENSOU	Chambres consulaires CANC-CMA- CCI	depuis le 07/01/2013		
Cédric CATTEAU		depuis le 17/04/2015		
D. VIRAMOUTOUSSAMY		depuis le 05/08/2014		
X *	Conseil éco, soc.et envirt NC			
X **	Conseil éco, soc.et envirt national			
Bernard DELADRIERE	Représentant des 2 associations des maires	06/06/2014	05/06/2016	
Pierre NGAIHONI		12/05/2014	11/05/2016	

Voix consultatives : directeur, directeur-adjoint, DBAF

* CESE NC non renouvelé à ce jour

** l'ISEE est dans l'impossibilité de déterminer qui des 2 nouveaux membres (M Jeanson ou M Togna) du CESE national doit siéger à son conseil en remplacement de Mme Tjibaou. La solution consiste en la nomination par le gouvt du représentant habilité à siéger, mais une modification des statuts s'impose. Dans cette attente, l'ISEE applique la théorie de la formalité impossible. (Fragilité juridique de cette position selon la DAJ)

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 7 membres présents

Approbation : les délibérations du conseil sont exécutoires sous 15 jours après leur réception au gouvt si aucune opposition

Ordonnateur : directeur

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directrice: Véronique DAUDIN
nommée en 2015
fonctionnaire métropolitain cat A
ancienne fonction : chef de la division Etudes INSEE - La Réunion/Mayotte

Effectif : 48 postes (dont 43 pourvus)
84 % de fonctionnaires
19 cat A ; 10 cat B; 11 cat C; 3 cat D
âge moyen : 40 ans / 63 % de femmes

Masse salariale = 327 MF, soit 7,6 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 90 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 52 avenue FOCH - BP823 - 98845 Nouméa cedex — Tel : 28-31-56

Superficie locaux :	près de 1 000 m2
Surface par agent :	23 m2
Location mensuelle :	l'ISEE est propriétaire des locaux
nb de véhicules :	11 (propriété de l'ISEE)

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

> Recensement de la population en 2014 (prochain recensement en 2018) - financé par l'Etat

> Volonté de la NC de réduire le fonds de roulement de l'établissement depuis quelques années en réduisant les subventions accordées (la subvention NC ne couvre plus les dépenses réglementaires de personnel)

> Passage en budget unique en 2016 en raison des contraintes budgétaires actuelles

Dernier conseil d'administration : 31/03/2016

Vote du compte administratif 2015 et du budget unique 2016

L'établissement sollicite la NC pour une subvention complémentaire de 40 MF cette année

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015	Budget 2016
Recettes	**475 149 500**	**605 573 437**	**366 786 004**	**441 740 078**
Réel	473 480 898	603 238 169	364 784 069	439 738 143
RESULTAT DE FONCT. REPORTE				110 575 818
PRESTATIONS DE SCES (ETUDES)	120 329 534	265 651 448	32 423 146	19 162 325
SUBVENTION NC	346 800 000	336 875 000	332 000 000	310 000 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 298	57 750	32 695	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 338 066	653 971	328 228	
Ordre	1 668 602	2 335 268	2 001 935	2 001 935
Depenses	**489 440 291**	**605 718 849**	**414 051 236**	**441 740 078**
Réel	469 887 903	582 848 849	387 073 559	363 615 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 067 162	67 482 135	43 419 563	32 130 000
CHARGES DE PERSONNEL	413 016 237	512 388 386	339 415 064	327 060 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	879 767	1 379 648	3 107 372	3 125 000
CHARGES FINANCIERES	1 690 886	1 597 680	1 127 270	1 300 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	233 851	1 000	4 290	
Ordre	19 552 388	22 870 000	26 977 677	78 125 078
Résultat de Fonctionnement	**-14 290 791**	**-145 412**	**-47 265 232**	**0**
Recettes	**22 334 895**	**31 134 091**	**35 852 242**	**84 922 113**
Réel	2 782 507	8 264 091	8 874 565	6 797 035
EXCEDENT DE FONCT CAPITALISE	2 782 507	8 264 091	8 284 565	6 797 035
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			590 000	
Ordre	19 552 388	22 870 000	26 977 677	78 125 078
Dépenses	**27 816 479**	**31 154 565**	**20 770 642**	**25 401 935**
Réel	26 147 877	28 819 297	18 768 707	23 400 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 914 221	15 041 786	15 329 175	16 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 973 622	1 234 800	793 920	800 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 260 034	12 542 711	2 395 612	6 600 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			250 000	
Ordre	1 668 602	2 335 268	2 001 935	2 001 935
Résultat d'investissement	**-5 481 584**	**-20 474**	**15 081 600**	**59 520 178**
Résultat d'exécution	**-19 772 375**	**-165 886**	**-32 183 632**	**59 520 178**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015

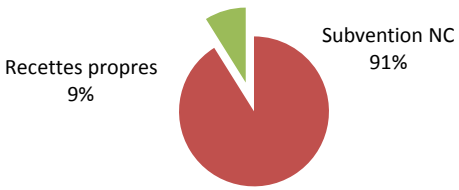

Taux d'autonomie financière :
(Recettes propres/RRF)

2013	2014	2015
26%	44%*	9%

**yc recensement financé par l'Etat*
hors recensement le ratio est de 5%

ANALYSE FINANCIERE

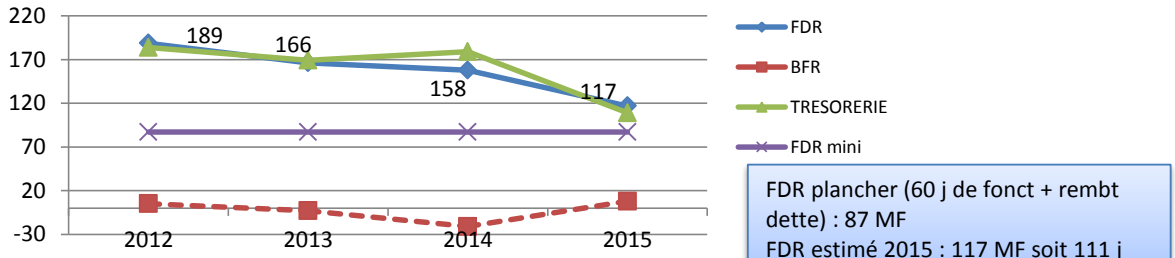

FDR plancher (60 j de fonct + rembt dette) : 87 MF
FDR estimé 2015 : 117 MF soit 111 j

	2013	2014	2015
Epargne brute	**4 MF**	**20 MF**	**-22 MF**
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	**0,8%**	**3,4%**	**-6,0%**
Encours de dette	**178 MF**	**163 MF**	**147 MF**
Tx de charge de la dette (annuité/RRF)	**4%**	**2,76%**	**4,51%**

L'encours de dettes de l'ISEE correspond au financement de ses locaux (acquisition en 2005 pour 320 MF dont 280 MF de prêt garanti par la NC sur une période de 20 ans).
Le taux d'épargne brute de l'ISEE doit rester au-dessus de 3 % en moyenne pour soutenir cette dette financière qui représente 37 % de ses capitaux permanents en 2015 (35 % en 2014).

Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique
-OCEF-

Contrôleur financier : Axelle BLAUGY ***Mise à jour :*** ***22/03/2016***

CARACTERISTIQUE

Catégorie	Etablissement public à caractère industriel et commercial (E.P.I.C.)
Date de création	Année 1963
Derniers statuts	Délibération n° 25 du 17 septembre 1999
Missions principales	L'établissement assure la connaissance, la transparence et la régulation des marchés agricoles et contribue à l'établissement d'un revenu équitable aux producteurs. A cet effet, il a vocation à entreprendre la collecte, le conditionnement, le transport, le stockage, la commercialisation, l'importation et l'exportation des produits agricoles et des opérations de transformation. Il peut intervenir directement ou par convention avec des tiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 9 MEMBRES

Nom	Titre / représentant	Début de mandat	Fin de mandat	arrêté
Ghislain SANTACROCE	NC - Président	dates mandat NC		arrêté n°2014-1747/GNC du 8/07/2014
Nicolas METZDORF	Psud	dates mandat Psud		
Corine VOISIN	Psud	dates mandat Psud		
Nicole ANDREA	Psud	dates mandat Psud		
Marie-P. GOYETCHE	Psud	dates mandat Psud		
Joseph GOROMIDO	Pnord	dates mandat Pnord		
Victor TUTUGORO	Pnord	dates mandat Pnord		
Philippe COGULET	Pnord	dates mandat Pnord		
Louis Kotra UREGEI	Pîles	dates mandat Pîles		

Voix consultatives : 1 membre du gouvernement (commissaire du gouvernement), 3 représentants des producteurs agricoles, 3 représentants des socioprofessionnels , usagers de l'établissements ; les présidents de la CANC, la CCI et la CMA ; 2 membres du CE de l'établissement ; la DBAF

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 50% membres présents ou représentés

Approbation : délibérations du CA concernant états prévisionnels et affectation des résultats transmis au gouvernement deviennent exécutoires si celui-ci n'a pas formulé d'opposition dans un délai d'un mois.

Ordonnateur : directeur

Compte financier : doc commun établi par l'ordonnateur et l'agent comptable contenant balance générale, résultat et bilan

Particularités : Les régles financières et comptables applicables à l'établissement se conforment au décret n° 2010-1231 du 15/10/2010 et à la nomenclature M4 depuis 2012.

PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2016

Directeur : Frédéric ESPINOSA
nommé en 2014
contractuel
ancienne fct : directeur général par intérim

Effectif : 118
pas de fonctionnaire

âge moyen = 42 ans / 26 % de femmes

Masse salariale = 744 MF, soit 6,3 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 11 %

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège : 3 RP 7 ZI Ducos, BP 258, 98845 Nouméa Cedex - Tél : 25 08 00

Superficie locaux	12 000 -13 000 m2 (bureaux, ateliers, docks, abattoirs, entrepôts…)
Surface par agent	101,7 m2
Location mensuelle	*N/A (propriétaire)*
nb de véhicules	50 VL, poids lourds/ 13 élévateurs

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Le contrôle de légalité a considéré que le BP 2016 voté en décembre 2015 était en désequilibre (prise en compte dans les hypothèses budgétaires d'une hausse tarifaire sollicitée auprès du gouvernement). L'OCEF a reproposé un nouveau projet de BP 2016 en séance du 09/03/16 qui prenait en compte un arrêté du gouvernement augmentant les tarifs sur 4 découpes de viandes importées. Ce nouveau budget a été validé par le CA.

DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION : 9 MARS 2016

* BP 2016 nouvelle version
* Approvisionnement des ateliers de découpe
* Affectation des semences de pommes de terre
* Barème d'indemnisation forfaitaire des frais de déplacement

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Réal 2015 Provisoire	BP 2016
FONCTIONNEMENT				
Recettes	**6 223 933 006**	**6 569 350 710**	**6 271 617 114**	**6 895 805 786**
Ventes de produits, prestations de services	5 540 274 852	5 731 551 437	5 916 186 524	5 896 867 758
Autres produits de gestion courante	266 801 236	315 552 299	286 980 487	267 016 590
Produits financiers	29 567 471	15 048 045	54 456 783	50 000 000
Produits exceptionnels	22 783 392	15 780 812	7 852 325	33 000 000
Atténuations de charges	311 049 294	478 359 844	6 140 995	546 272 686
Reprises sur provisions et dépréciations	34 979 724	9 679 981	0	91 150 244
Opérations d'ordre	18 477 037	3 378 292	0	11 498 508
Dépenses	**6 141 309 582**	**6 543 392 206**	**5 912 957 726**	**6 895 805 786**
Charges à caractère général	5 244 639 085	5 343 943 159	5 132 197 634	5 817 122 501
Charges de personnel	682 304 412	721 262 801	711 404 872	743 909 335
Autres charges de gestion courante	37 063 461	271 222 914	5 354 829	14 774 074
Charges financières	24 768 460	11 635 260	26 448 166	53 945 794
Charges exceptionnelles	14 522 551	2 215 400	14 226 662	30 500 000
Dépenses imprévues *(ne donne généralement pas lieu à réalisation)*	0	0	0	17 803 174
Atténuations de produits	873 076	22 815 227	23 325 563	3 000 000
Dotations aux provisions et aux dépréciations	19 961 548	59 926 308	0	77 996 130
Opérations d'ordre	117 176 989	110 371 137	0	136 754 778
Résultat de fonctionnement	**82 623 424**	**25 958 504**	**358 659 388**	**0**
INVESTISSEMENT				
Recettes	**329 631 347**	**148 510 579**	**62 697 750**	**208 096 914**
Dotations, fonds divers et réserves	61 181 792	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	53 300 000	37 245 760	59 700 000	65 145 000
Subventions d'investissement	85 000 000	893 682	2 997 750	0
Opérations d'ordre	130 149 555	110 371 137	0	142 951 914
Dépenses	**194 535 995**	**137 339 527**	**285 557 632**	**208 096 914**
Immobilisations incorporelles	4 776 434	2 132 484	5 157 087	8 000 000
Immobilisations corporelles	81 489 854	48 149 564	102 851 164	120 290 000
Immobilisations en cours	19 111 189	23 048 599	117 031 205	0
Emprunts et dettes assimilées	57 708 915	60 630 588	60 518 176	62 111 270
Opérations d'ordre	31 449 603	3 378 292	0	17 695 644
Résultat d'investissement	**135 095 352**	**11 171 052**	**-222 859 882**	**0**
RESULTAT D'EXECUTION	**217 718 776**	**37 129 556**	**135 799 506**	**0**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2015 (provisoire)

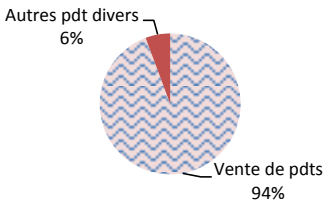

autonomie financière

100%

RATIOS COMPTE DE RESULTAT

Epargne brute ou CAF	156	170
Taux de couverture des investissements	95,7%	126,9%

RATIOS BILANCIELS

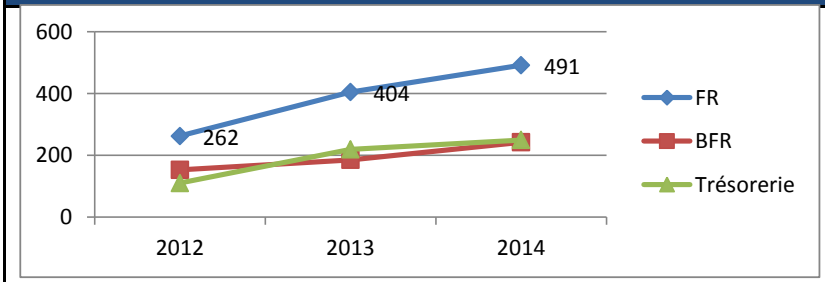

FDR plancher = 1 072 MF soit 60 jours de fonctionnement

FDR 2015 estimatif = 626 MF soit 39 jours de fonctionnement

OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE - OPT-NC -

Contrôleur financier : Christel CARRAU — ***Mise à jour le:*** ***24/03/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
Date de création	Année 1958
Dernier statut	Délibération modifiée n° 51/CP du 23 octobre 2000
Missions principales	- service postal (relevage, tri, transport et distribution des envois) - service des télécommunications : accès téléphoniques et services connexes, exploitation de réseaux, fourniture des capacités de transmission sur différents supports, - services financiers : ouverture et tenue de comptes courants postaux, de comptes d'épargne et services annexes de billetique notamment.

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 12 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Thierry CORNAILLE - **PDT**	8 représentants de la Nouvelle-Calédonie, nommés par le Gouvernement	01/09/2015	31/08/2017	arrêté n° 2015-1705/GNC du 25 août 2015 modifié par arrêté n° 2015-2971/GNC du 22 décembre 2015, modifié par arrêté 2016-391/GNC du 2 mars 2016
Jean-Louis d'ANGLEBERMES		01/09/2015	31/08/2017	
Jean-Pierre FLOTAT		01/09/2015	31/08/2017	
Silipeto dit Fiu MULIAKAAKA		01/09/2015	31/08/2017	
Nancy BERNALEAU		01/09/2015	31/08/2017	
Yoann LECOURIEUX		01/09/2015	31/08/2017	
Nicole ANDREA-SONG		01/09/2015	31/08/2017	
Isabelle LAFLEUR		01/09/2015	31/08/2017	
Sandrine SAPPEY	3 administrateurs choisis par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ou leurs suppléants	01/09/2015	31/08/2017	
Eric ESCHENBRENNER		01/09/2015	31/08/2017	
Jean-François GRANDMOUGIN		01/09/2015	31/08/2017	
Haut-commissaire de la République				

Voix consultative: DBAF, agent comptable, directeur, le DFIP de la NC, 4 membres du CE, désignés par ce dernier

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum :	6 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents	
Approbation :	Budget : arrêté GNC	cpte financier : arrêté GNC
Délai d'approbation :	Budget : 15 jours	cpte financier : 15 jours
Ordonnateur :	Directeur	
Particularités :	Réglementation comptable et financière selon décret 2002-716 du 02/05/2002	

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Philippe GERVOLINO

nommé pour 5 ans le 18/08/2015
fonctionnaire cat A
précédentes fct : Directeur adjoint OPT

Effectif : 1 160,77 ETP permanents, 120 ETP non permanents, 74,77 ETP non pourvus

923 fonctionnaires et 163 contractuels (CDI)
156 cat A ; 372 cat B ; 536 cat C ; 22 CCSP ;
âge moyen : 41 ans / 51,7 % de femmes

Masse salariale = 8 691,75 MF, soit 6,8 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 44,7 % (norme = <50 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	2, rue Paul Monchovet , 98841 NOUMEA Cedex	
Superficie locaux	Siège: 4 819 m2	Autres locaux : 58 898 m2
Surface par agent	Siège : m2	Autres locaux : m2
Location mensuelle	Siège : - MF	Autres locaux : 6,2 MF

nb de véhicules: 461 dont 71 en location

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Plan stratégique OPT 2013-2017, 3 axes stratégiques :
1/ Stratégie d'aménagement et de développement : renforcement de la proximité de l'OPT-NC sur l'ensemble de la NC pour ses bénéficiaires : **nouveau CTC à Ducos, création nouvelles agences, programme Ilôts Boites Postales**
2/ Stratégie économique : financer 40 milliards d'investissement sur 5 ans grâce à la génération d'une CAF cumulée de 31 à 33 milliards FCFP : **sécurisation du câble sous-marin, déploiement fibre optique, 4G, THD fixe et mobile**
3/ Stratégie interne : agent au coeur des préoccupations dans une logique de résultats à tous les niveaux et de clarification des missions de chacun. **Convergence, RECO, ...**
auxquels s'est ajouté le projet de **banque postale calédonienne : création en 2015 de la SAS FIPOSTE qui porte le projet.**
Note : contrôle CTC en cours, exercices 2008 et suivants

Derniers conseils d'administration : *17 et 18 décembre 2015,* 1er mars 2016*

Renégociation accord d'intéressement des salariés, mise en œuvre titres repas à/c du 1er juillet 2016, achat d'une parcelle de terrain ZAC Panda (stockage de matériels),
BP 2016, tableau des effectifs, sécurisation du câble sous-marin
* Point d'étape avancement projet de banque postale, révision de tarifs des services financiers : -2% des frais de tenue de compte et -17% des coûts d'abonnement au service financier en ligne (mise en œuvre de l'accord de concertation du 02/02/2016), règlement intérieur de la CAO, mécenat de l'OPT sur le pôle numérique et technologique de l'UNC, point d'étape sur le projet de sécurisation du câble sous-marin.

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Budget 2015	BP 2016
Compte de résultat				
Recettes	**25 810 915 759**	**26 010 134 708**	**25 918 177 850**	**25 403 900 000**
VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	24 134 598 625	25 082 661 339	25 212 631 850	24 679 000 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	256 283 155	293 634 066	270 296 000	266 750 000
AUTRES PRODUITS	76 351 210	224 727 446	66 000 000	146 000 000
PRODUITS FINANCIERS	1 309 710 148	370 019 325	353 050 000	292 150 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 972 621	39 092 532	16 200 000	20 000 000
Dépenses	**24 149 546 622**	**24 141 526 398**	**24 768 161 244**	**25 049 231 000**
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 448 139 849	7 806 015 614	8 240 495 000	8 691 750 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 061 465 001	4 930 225 357	5 432 069 244	5 564 692 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 233 832 754	1 877 595 371	1 947 425 000	1 927 165 000
IMPÔTS ET TAXES	1 994 208 004	1 917 616 960	1 923 712 000	1 894 004 000
CHARGES FINANCIERES	234 524 216	205 525 142	187 200 000	160 900 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 356 405	144 806 396	92 140 000	54 450 000
DOTATIONS AUXAMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 314 738 895	5 649 059 681	5 370 120 000	5 606 270 000
INTERESSEMENT ET IMPÖT SUR LES BENEFICES	1 826 281 498	1 610 681 877	1 575 000 000	1 150 000 000
Résultat de Fonctionnement	**1 661 369 137**	**1 868 608 310**	**1 150 016 606**	**354 669 000**
Tableau de financement				
Recettes	**8 972 824 854**	**10 463 719 613**	**7 459 136 606**	**8 312 939 000**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 870 182 753	7 273 115 059	6 454 136 606	5 814 939 000
EMPRUNT		28 368		
REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 097 877 101	3 185 358 186	1 005 000 000	2 498 000 000
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 765 000	5 218 000		
Dépenses	**8 284 797 482**	**5 670 879 849**	**9 785 863 497**	**13 626 090 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 877 659 856	4 190 999 174	8 418 503 497	12 175 990 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	596 982 640	896 094 371	1 307 360 000	1 370 600 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	515 706 860	583 786 304	60 000 000	79 500 000
REGULARISATIONS DIVERSES	294 448 126			
Résultat global (= variation du FDR)	**688 027 372**	**4 792 839 764**	**-2 326 726 891**	**-5 313 151 000**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

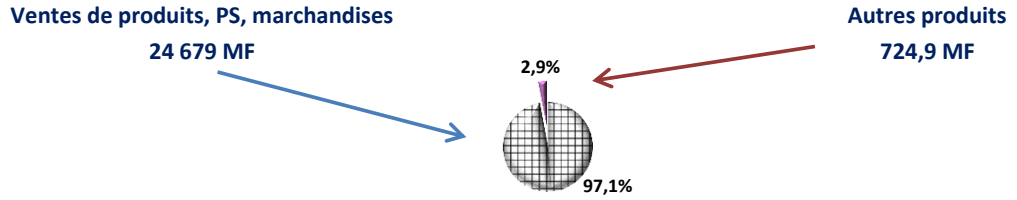

ANALYSE FINANCIERE

Epargne brute ou CAF (MF)	6 870	7 273	6 454	5 815
Taux de couverture des investissements	86,0%	128,3%	66,0%	42,7%

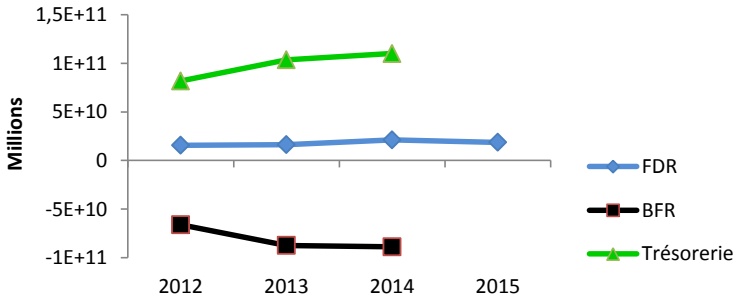

FDR plancher (60 jours) = 3 196 MF en 2016

FDR fin 2015 = 18 735 MF (353 j)

FDR prev fin 2016 = 13 422 MF (252 j)

Trésorerie au 31/12/2014 : 110 074 MF dont disponible 22 715 MF

BUDGET PREVISIONNEL 2016 PAR METIER (recettes de fonctionnement)

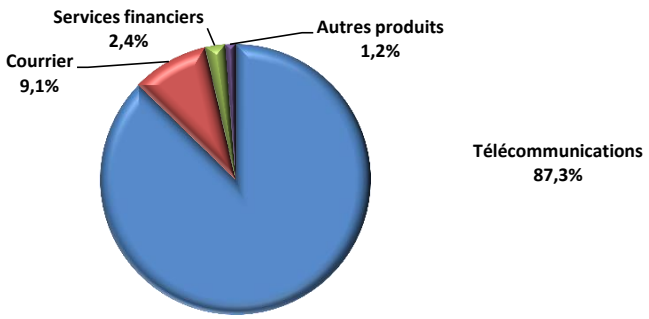

PORT AUTONOME
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- PANC -

Contrôleur financier : Christel CARRAU — ***Mise à jour le:*** ***12/04/2016***

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
Date de création	Année 1967
Dernier statut	Délibération n° 121/CP du 16 mai 1991
Missions principales	Assurer l'administration, l'entretien et l'exploitation du port de Nouméa et de tout autre ouvrage portuaire d'intérêt territorial, en gérer le domaine et y éxécuter des travaux d'amélioration et d'extension

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 8 membres

nom	titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	arrêté
Gilbert TYUIENON - **PDT**	Administrateurs nommés par gvt	02/07/2015	01/07/2018	arrêté n° 2015-1165/GNC du 30 juin
Grégoire BERNUT		02/07/2015	01/07/2018	
Monique JANDOT		02/07/2015	01/07/2018	
Jacques LEGUERE		02/07/2015	01/07/2018	
Sonia LAGARDE	Administrateur désigné par CM Nouméa	15/07/2014	14/07/2017	
Pierre GUGLIERMINA	Administrateurs élus au sein du conseil portuaire	21/05/2015	20/05/2018	
François BURNOUF		15/07/2014	14/07/2017	
Yann BOUVET		15/07/2014	14/07/2017	

Voix consultative: DBAF, agent comptable, directeur, contrôleur technique

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 5 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Approbation : Budget : arrêté GNC — **cpte administratif** : arrêté GNC

Délai d'approbation : Budget : 15 jours — **cpte administratif** : 15 jours

Ordonnateur : Directeur

Particularités : Régime budgétaire et comptable selon décret 2010-1231 du 19 octobre 2010. Nomenclature M4

PERSONNEL au 1er janvier 2016

Directeur : Philippe LAFLEUR
nommé en 1992 (durée indéterminée)
fonctionnaire cat A

Effectif : 43 dont 39 pourvus au 01/01/2016
7 fonctionnaires et 32 contractuels
5 cat A ; 16 cat B ; 5 cat C ; 13 CCSP
âge moyen : 47 ans / 10 % de femmes

Masse salariale = 354 MF, soit 8,6 MF par agent
poids de la masse salariale / DRF = 45,9 % (norme = <50 %)

LOCAUX / SIEGE SOCIAL

Siège :	34, Avenue James Cook - BP 14 - 98845 Nouméa Cedex	Tel : 25 50 00
Superficie locaux administratifs	Siège: 800 m2 — Docks / Ateliers : 1 675 m2	
Surface utile par agent	Siège: 12,05 m2	
Location mensuelle	Siège : sans objet	
nb de véhicules :	13 véhicules (dont 1 PL), 2 cyclos, 1 tracteur de quai, 2 bateaux acquis par le port	

HISTORIQUE / FAITS MARQUANTS / CONTEXTE

Dernier rapport CTC : 2006 : exercices 99 à 2004 : remarques principales : respect des procédures de mise en concurrence dans le cadre des concessions de service public, absence de comptabilité analytique.

Poste à quai n° 8 : projet de 4 Mds : démarré en 2012 : les marchés ont fait l'objet d'annulations successives par le TA et l'infrastructure est de nouveau stoppée en 2015.
Départ à la retraite du directeur prévu en 2016
Réaffectation d'une partie de la taxe de péage à l'ADANC en 2016 : BP 2016 sera modifié en BS (- 400 MF en recettes)

Dernier conseil d'administration : 29 décembre 2015*

*fixation des tarifs d'occupation des infrastructures portuaires par les entreprises chargées du remorquage et du chaloupage (DSP)

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

	Réal 2013	Réal 2014	Budget 2015	BP 2016
Recettes	**2 075 732 504**	**2 091 523 674**	**3 866 356 228**	**2 086 495 000**
Réel	2 073 782 504	2 089 573 674	3 864 406 228	2 084 545 000
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	485 336 129	480 663 803	471 470 000	504 545 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 578 544 836	1 597 283 060	1 562 000 000	1 580 000 000
ATTENUATIONS DE CHARGES	2 573 053	2 250 875	0	0
PRODUITS FINANCIERS	6 152 756	2 446 321	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 175 730	6 929 615	0	0
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0	1 830 936 228	0
Ordre	1 950 000	1 950 000	1 950 000	1 950 000
OPERATIONS D'' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 950 000	1 950 000	1 950 000	1 950 000
Dépenses	**1 416 746 205**	**1 330 040 513**	**3 866 356 228**	**2 086 495 000**
Réel	856 371 781	711 811 630	1 686 967 361	1 435 287 500
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	309 414 591	326 710 675	354 265 000	354 510 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL	510 847 610	366 516 639	688 222 015	478 517 500
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 560 662	3 574 350	9 315 620	6 000 000
CHARGES FINANCIERES	0	9 966	20 000	20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 548 918	15 000 000	559 050 000	526 240 000
DEPENSES IMPREVUES	0	0	70 000 000	70 000 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	0	0	6 094 726	0
Ordre	560 374 424	618 228 883	2 179 388 867	651 207 500
OPERATIONS D'' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	560 374 424	618 228 883	620 000 000	641 975 500
VIREMENT A LA SECTION D''INVESTISSEMENT	0	0	1 559 388 867	9 232 000
Résultat de fonctionnement	**658 986 299**	**761 483 161**	**0**	**0**
Recettes	**561 530 474**	**625 121 930**	**4 870 730 525**	**671 207 500**
Réel	0	960 000	2 681 341 658	0
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0	0	2 681 341 658	0
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	960 000	0	0
Ordre	561 530 474	624 161 930	2 189 388 867	671 207 500
OPERATIONS D'' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	560 374 424	618 228 883	620 000 000	641 975 500
OPERATIONS PATRIMONIALES	1 156 050	5 933 047	10 000 000	20 000 000
VIREMENT DE LA SECTION D''EXPLOITATION	0	0	1 559 388 867	9 232 000
Dépenses	**640 497 829**	**1 071 934 335**	**3 642 896 923**	**567 372 491**
Réel	637 391 779	1 064 051 288	3 630 946 923	545 422 491
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 755 555	19 428 134	34 739 991	53 572 491
DEPENSES IMPREVUES	0	0	58 165 274	35 000 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	390 000	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 171 863	35 907 577	70 512 827	38 750 000
IMMOBILISATIONS EN COURS	605 923 184	982 934 574	3 164 445 804	260 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 541 177	25 391 003	166 970 050	158 100 000
SOLDE D''EXECUTION DE LA SECTION D''INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	136 112 977	0
Ordre	3 106 050	7 883 047	11 950 000	21 950 000
OPERATIONS D'' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 950 000	1 950 000	1 950 000	1 950 000
OPERATIONS PATRIMONIALES	1 156 050	5 933 047	10 000 000	20 000 000
Résultat d'investissement	**-78 967 355**	**-446 812 405**	**1 227 833 602**	**103 835 009**

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2016

Prestations de services et ventes
= 506,5 MF

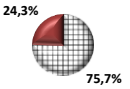

Taxes affectées : taxe de péage, droit de quai, droit de port, taxe de magasinage : 1 580 MF

ratio d'autonomie financière
24,3%

ANALYSE FINANCIERE

Epargne brute ou CAF (MF)	1 217	1 372	1 012	819
Taux de couverture des investissements	190,9%	128,9%	27,9%	150,2%

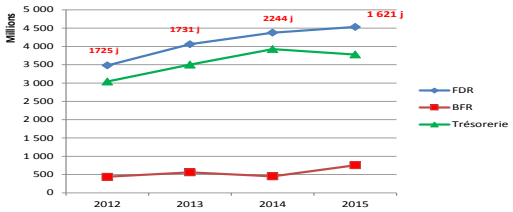

FDR plancher (270 jours) = 754 MF en 2015

FDR fin 2015 = 4 533 MF
FDR prev fin 2016 = 5 469 MF

BUDGET PREVISIONNEL 2016 EN MISSION - PROGRAMME - ACTION

MISSION M05-Coordination et développement des transports
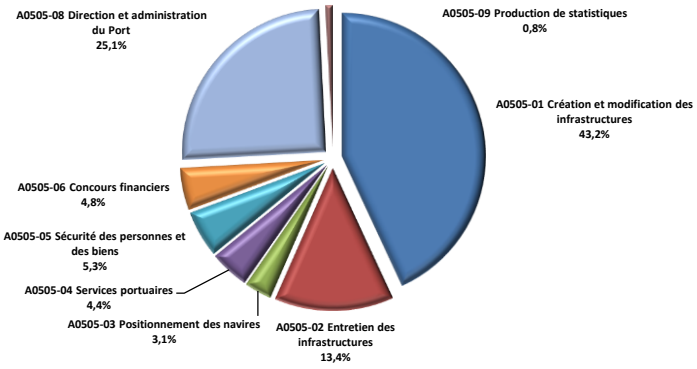
Programme P0505 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES PORTUAIRES